EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

73e ANNEE — No 55 | QUEBEC, MARDI 2 MARS 1954 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui: Nuageux avec neige légère.
Demain: Périodes ensoleillées. Plus froid.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

Congressistes américains victimes de terroristes

Violentes tempêtes aux E.-U. et au Canada

Quatorze personnes perdent la vie au Canada et aux Etats-Unis — Le mercure baisse au-dessous de zéro dans le centre des Etats-Unis — Tempête de neige en Ontario.

(PA-CP) — Au moins 14 personnes ont perdu la vie au cours de la journée d'hier et de la nuit dernière, par suite des tempêtes de pluie, de grésil et de neige qui ont déferlé, s'accompagnant ici et là d'une rigoureuse vague de froid, sur plusieurs régions des Etats-Unis ainsi que sur l'Ontario, le Québec et les Maritimes. Partout le mauvais temps persiste et c'est très lentement que la situation revient à la normale.

AUX ETATS-UNIS

Chicago — (PA) — Une immense vague de froid roule sur les Etats des grandes plaines aujourd'hui, alors que la vallée de l'Ohio se deprend lentement d'une paralysante chute de neige qui a causé au moins 13 morts.

Le froid, qui vient du nord de l'Alberta, a fait baisser le mercure au-dessous de zéro dans tout le centre du pays. De nombreuses écoles restent fermées parce que la neige a bloqué les routes dans le nord de l'Ohio, l'est du Kentucky et du Tennessee.

On attribue à la tempête au moins 11 morts à Cleveland, une à Toledo et une à Friendsville, Tenn.

Les fils électriques et téléphoniques se sont rompus sous le poids de la neige et de la glace à maints endroits dans les trois Etats.

Il est aussi tombé un peu de neige dans le Wyoming et le Colorado, mais insuffisamment pour combattre la sécheresse. Le mercure est descendu à 4 degrés au-dessous de zero à Glasgow, Montana, et l'on prévoit qu'il en sera de même aujourd'hui dans les deux Dakotas et le Minnesota.

EN ONTARIO

Toronto — (PC) — Une tempête de neige, dans le sud de l'Ontario, lundi soir, a bloqué deux grandes routes à de nombreux endroits et coupé l'électricité dans plusieurs régions, causant au moins une

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Cinq membres de la Chambre des représentants atteints par les balles tirées par quatre Porto-Ricains fanatiques — Un représentant entre la vie et la mort — Les terroristes demandaient l'indépendance de leur pays — Le gouvernement désapprouve leur acte de violence.

Miami, Floride, 2. (PA) Le gouverneur Luis Munoz Marin, de Porto-Rico, a quitté San Juan pour Washington, aujourd'hui. Onze autres membres du gouvernement l'accompagnent.

Quelques heures avant son départ, le gouverneur a déclaré que l'attentat commis hier contre le Congrès des Etats-Unis est l'oeuvre du Parti National, dont "les effectifs sont insignifiants. On ne compte pas plus de 500 nationalistes sur toute l'île et pas plus de trois douzaines d'entre eux sont suffisamment sauvages pour faire une chose aussi horrible".

La législature porto-ricaine a par ailleurs adopté une résolution blâmant l'attentat perpétré sur le parquet de la Chambre des représentants. Les membres du parti de l'Indépendance, qui cherchent à obtenir l'indépendance de l'île par des moyens pacifiques, se sont abstenus de voter sur la résolution.

Washington, 2. (PA) De plus grandes mesures de sécurité ont été prises aujourd'hui afin de prévenir toute répétition possible de l'échauffourée au cours de laquelle cinq membres du Congrès ont été blessés hier par les balles de quatre fanatiques porto-ricains dans la Chambre des représentants. L'un des membres est blessé grièvement.

Les leaders de la Chambre ont donné l'ordre de prohiber l'accès des galeries aux personnes "potentiellement dangereuses". Plusieurs membres ont exprimé l'opinion que des précautions plus sévères devraient être décrétées.

Celui qui a été le plus grièvement blessé au cours de l'incident, sans précédent dans l'histoire du Congrès américain, est le représentant Alvin-H. Bentley, républicain du Michigan. M. Bentley, âgé de 35 ans, a été atteint par une balle qui lui a traversé un poumon, le foie et l'estomac.

Le Dr Charles White, qui a participé à l'intervention chirurgicale que Bentley a subie hier soir, a déclaré que le représentant avait 50 pour cent de chance de s'en tirer. Il a passé une nuit assez reposante, a dit son médecin.

Mme Bentley, qui attend un enfant, a dit que son mari avait pu lui parler de façon cohérante.

Le représentant Kenneth-A. Roberts, atteint au genou, devra demeurer deux semaines ou plus à l'hôpital.

Les trois autres représentants, moins grièvement blessés sont MM. Ben-F. Jensen, républicain de l'Iowa, 61 ans, atteint à l'épaule gauche; Clifford Davis, démocrate du Tennessee, 56 ans, atteint à la jambe droite; et George-T. Fallon, démocrate du Maryland, 51 ans, atteint à la hanche.

Les représentants ont été touchés par les balles tirées par les pistolets automatiques brandis par trois hommes et une femme qui, après avoir agité un drapeau porto-ricain, se sont mis à tirer à travers la Chambre "pour attirer l'attention sur leur cause": l'indépendance de Porto-Rico.

Aux quartiers généraux de la police, les Porto-Ricains ont été identifiés comme des membres du parti nationaliste pour l'indépendance de Porto-Rico. Deux autres membres de ce même parti ont tenté d'assassiner le président Truman en 1950.

Edgar E. Scott, directeur adjoint des détectives, a déclaré que les personnes suivantes sont actuellement détenues en marge de l'attentat:

Lolita Lebron, 34 ans, de New-York; Rafael C. Miranda, 25 ans, de New-York; Andres F. Coderon, 24 ans, de New-York; Irving Flores, 27 ans, de New-York; Oes Rivera, 20 ans, de Tampa, Floride, et son frère, Israel Rivera, 23 ans, de Deerfield Beach, Floride; Pablo Mateo, 18 ans, de Tampa, Floride.

Les noms des autres détenus n'ont pas été divulgués.

Tom Kennamer, un portier à la Chambre, a rapporté que la femme a déclaré, en mauvais anglais, qu'elle prenait la responsabilité des actes du groupe.

Kennamer a ajouté qu'on a immédiatement saisi la bourse de Lolita Lebron et qu'on y a trouvé la note suivante:

"Devant Dieu et le monde, mon sang réclame l'indépendance de Porto-Rico. Je donne ma vie pour la liberté de mon pays. Il y a un cri de victoire dans notre lutte pour l'indépendance, lutte par laquelle, depuis plus de cinquante ans, nous avons tenté de reconquérir le sol qui appartient à Porto-Rico.

"Je jure à jamais que les Etats-Unis d'Amérique trahissent les principes sacrés de l'humanité dans la subjugation constante de mon pays; qu'ils violent les droits de notre

(Suite à la page 8, 2e col.)

Double anniversaire pour le Saint-Père

Cité du Vatican, 2. (PA) Les drapeaux blanc et or de l'Etat du Vatican, dont le pape est chef, flottent aujourd'hui à tous les mâts en l'honneur de son 78eme anniversaire de naissance et de son 15ème de pontificat suprême.

Les messages de félicitations continuent d'affluer de toutes les parties du monde, accompagnés de souhaits de guérison complète du mal qui le tient à la chambre depuis 36 jours.

Au Vatican, on disait ce matin que l'amélioration de ces derniers jours se continue.

A la basilique romaine de Ste-Marie-Majeure, la plus ancienne église au monde dédiée à la Vierge, et où le pape actuel célébra sa première messe, il y a 54 ans, des milliers de fidèles ont assisté au saint sacrifice de la messe pour demander au ciel la guérison du Pontife.

Cette messe fut célébrée par le vicaire du pape à Rome, le cardinal Clemente Micara. Il y eut un triduum de prières dans les 500 églises de Rome pour la guérison du pape, qui est aussi évêque de Rome.

Les nouvelles les plus encourageantes ont été données par l'Osservatore Romano, journal du Vatican, qui décrit l'état du pape comme "bon".

Le journal, toutefois, donne l'avertissement, qu'il ne faut pas interpréter cette nouvelle de façon

optimiste et qu'à cause de la nature de la maladie, la convalescence sera lente.

Projet de création d'un comté avec les villes de Jonquière et Kénogami

Le gouvernement de la province de Québec a décidé de créer un nouveau district électoral dans le nord du Québec. Une loi a été mise à l'ordre du jour, aujourd'hui, par l'honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie, pour constituer le district électoral de Jonquière-Kénogami.

Au moment où nous mettons sous presse, les limites du nouveau comté ne sont pas encore connus mais, d'après les statistiques de 1951, les deux villes mentionnées dans le projet de loi ont une population globale de 30,000 environ, soit 21,500 pour Jonquière et 9,895 pour Kénogami.

Aux dernières élections provinciales il y avait 54,483 électeurs dans le comté de Chicoutimi. Un bon nombre de ces lecteurs, probablement plus du tiers, seront désormais dans le nouveau comté qui porte à 93 le nombre des districts électoraux dans la province de Québec.

Le nouveau comté aura, à peu près, les mêmes divisions que le comté fédéral de Lapointe, sauf des modifications que l'on apportera à certaines paroisses.

Souscription de $20,000 du gouvernement de la province au Monument Laurier

Le gouvernement de la province de Québec va souscrire une somme de $20,000 à l'érection du monument à Sr Wilfrid Laurier dans la ville de Québec. La nouvelle a été annoncée ce matin par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, au début de la première séance de l'Assemblée Législative, quand le chef du gouvernement a donné des explications sur un projet de loi qu'il présente à cet effet.

"Cette loi, a dit M. Duplessis, est pour autoriser le gouvernement à donner une généreuse souscription de $20,000 pour l'érection d'un monument à sir Wilfrid Laurier dans la ville de Québec. C'est un projet de $30,000 à $35,000 et le gouvernement va payer les deux tiers du coût".

Comme on le sait une souscription populaire a été lancée par un comité dont le président est le lt-colonel Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de l'"Evénement-Journal". Le gouvernement provincial veut faire sa large part pour assurer le succès d'une entreprise aussi louable et aussi patriotique.

Le cours de droit sera encore de quatre ans

Par Henri Dutil

La durée des cours de droit ne sera pas réduite de quatre ans à trois ans, comme le désiraient les étudiants en droit des universités de la province de Québec. La quatrième année demeure donc au programme des études, mais l'examen théorique devant le Barreau, après la troisième année, est aboli.

A la fin de la quatrième année, les étudiants devront passer devant le Barreau un examen pratique sur les matières qui seront déterminées par le Conseil général du Barreau, et un examen théorique sur le Code civil et le Code de procédure civile.

Le premier ministre, M. Maurice Duplessis, a demandé au Conseil général du Barreau d'être plus sévère pour les avocats qui manquent à leur devoir.

"Il ne faut pas, a dit le premier ministre, que sous le couvert de la profession d'avocat, on laisse passer des actes qui conduiraient une autre personne en prison".

Me Jean Martineau, bâtonnier général de la province, a approuvé la remarque de M. Duplessis.

Voici un résumé du débat qui se poursuit au moment où nous mettons sous presses.

Me Jean Martineau, bâtonnier du Barreau de la province, prend, le premier, la parole pour dire au Comité des Bills Privés de l'Assemblée Législative: "La dernière fois, plusieurs associations se sont objectées au passage du Bill 234, notamment aux articles 6, 7 et 8. Depuis lors, nous avons eu ensemble de longues discussions. Et nous nous sommes aperçus que nous voulions la même chose, que ce qui nous opposait n'était que le résultat d'une certaine incompréhension. Nous avons rédigé un texte nouveau qui semble satisfaire tout le monde: Barreau, notaires, associations de comptables (C.A., C.G.A., C.P.A.), compagnies de fiducie, assureurs, agents d'immeubles, Board of Trade et Chambre de Commerce, industriels.

M. Sylvestre qui représente neuf cent cinquante notaires, est invité par M. Duplessis à faire connaître l'opinion de sa profession: "Nous nous sommes entendus comme des confrères, dit-il, et même mieux... comme des frères!"

M. Thomas Maher, président de l'Association des Ingénieurs Forestiers, remercie le premier ministre des droits donnés autrefois aux ingénieurs forestiers par le parlement pour protéger leur profession contre les empiètements de l'extérieur.

M. Maher exprime ensuite la crainte que le Bill du Barreau, tel que rédigé, ne soit comme un baillon pour les ingénieurs forestiers et ne les empêche d'aller plaider devant les corps publics, ce qui rendrait impossible l'exercice de leur profession. La nouvelle rédaction de l'article 8, remarque-t-il, vise à protéger les comptables. Il faudrait mettre dans la loi une clause similaire pour les ingénieurs forestiers; sinon les ingénieurs-forestiers-conseils seront obligés de fermer leur

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Pour avoir du travail, des ouvriers acceptent une réduction de salaire

Hespeler, Ont. (PC) Les employés de la compagnie Dominion Woollens and Worsteds Limited, à Hespeler, se sont voté une diminution de salaire de 13 pour cent.

La réduction, destinée à aider la compagnie à maintenir son usine ouverte et à prévenir des congédiements, a été votée dimanche et est entrée en vigueur hier. Le montant sera déduit du chèque de paie hebdomadaire des employés. Cependant, l'actuel taux de base, qui atteint en moyenne $1.11 l'heure, restera le même.

Les employés actifs membres du syndicat des ouvriers de tissus de laine (indépendant) de Hespeler se sont prononcés par 163 voix contre 39 en faveur d'une réduction de salaire. Le résultat du scrutin a été soumis à la direction de la compagnie, après la réunion syndicale, et la partie patronale a accepté la décision des ouvriers.

Quelque 150 employés de bureau et de l'usine ont été mis à pied vendredi lorsqu'on a annoncé que la production serait réduite de 25 pour cent pour certains produits. La compagnie emploie normalement quelque 1,200 ouvriers à son usine dans cette ville du sud-ouest de l'Ontario. Cependant, la crise du textile au Canada a entraîné un ralentissement et des mises à pied au point que les employés sont actuellement au nombre d'environ 600.

Un comité de trois hommes, dont un représentant syndical, un représentant patronal et un indépendant, qui en qualité de président, examinera mensuellement la situation de la compagnie afin de déterminer si la réduction de salaire reste justifiée.

Triple meurtre et suicide dans un petit village de la Saskatchewan

Rocanville, Saskatchewan, (PC) Carol Hewitt, âgée de 12 ans, reposa hier durant sept heures à côté du corps de sa soeur de 15 ans, l'un des quatre membres de la famille Hewitt qui ont trouvé une mort tragique dans un triple meurtre et un suicide.

La Gendarmerie royale a révélé que Mme Effie M. Hewitt, âgée de 49 ans, a tué son mari, Cyrus, 68 ans, son fils, Basil, 19 ans, et sa fille, Elaine, 15 ans, alors qu'ils dormaient dans leur maison de ferme, près de Rocanville, 123 milles à l'est de Régina, près de la frontière du Manitoba.

Mme Hewitt, qui était malade depuis quelques années, s'est ensuite suicidée.

Selon la police, Mme Hewitt se rendit dans une chambre à coucher de l'étage supérieur et fit feu sur son mari et son fils, puis revint dans le vivoir et tira une balle de calibre .22 dans la tête d'Elaine. Carol, endormie près d'Elaine, a subi une blessure superficielle à la tête, apparemment causée par la crosse de la carabine.

Carol resta endormie à côté de sa soeur jusqu'à 7 h. 30 du matin, puis s'habilla pour se rendre à l'école. En préparant le déjeuner sa mère vint la trouver et enveloppa une collation pour la fillette.

Carol quitta la maison et, peu après, elle entendit le bruit d'un coup de feu. Mme Hewitt fut trouvée assise dans le vivoir, un fusil à côté d'elle.

La tragédie ne fut connue que lorsque Carol, souffrant de choc nerveux, arriva à la demeure de M. H. A. Ferguson en se rendant à l'école de Rocanville. La fillette resta assise chez les Ferguson durant 20 minutes avant de raconter ce qui s'était passé.

Une enquête a débuté hier matin et a été ajournée.

JUGEMENT DU "BOUCHER DE PARIS": KARL OBERG, un ancien général des troupes d'élite SS d'Hitler, dont le règne de terreur comme chef de la police secrète en France, pendant la guerre, lui a valu le titre de "Boucher de Paris", apparaît ci-dessus alors que débutait son procès devant une cour militaire, à Paris. Il est accusé d'exécutions en masse et d'arrestations sur des préjugés raciaux. Oberg et son ancien adjudant doivent répondre de l'assassinat de près de 1,000 otages, de la déportation de 80,000 personnes et de 114,000 arrestations sous le chef de préjugés de race. (International News)

Le délégué apostolique arrivé au Canada

New-York, 2. (PA) S. E. l'archevêque Giovanni Panico, nouveau délégué apostolique au Canada, a quitté l'aéroport Idlewild à 10.15 a.m. aujourd'hui à bord d'un appareil d'Air-Canada à destination de Montréal où il était attendu à 12.10 p.m. Il devait être accueilli à l'aéroport par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Le délégué est accompagné de M. l'abbé William La Verdière, dont il a été l'hôte au cours de la semaine dernière au presbytère St-Jean-Baptiste de New-York.

L'ancien chancelier Hitler est encore populaire en Allemagne

Bonn, Allemagne, (Reuters) — Un immense ver à cent pattes propulsé par 50 paires de jambes masculines a rampé hier dans la principale rue de Bonn et donné de fortes émotions aux femmes trop curieuses.

Le monstre rampant était l'une des attractions comiques et moins comiques des grands défilés marquant le clou du carnaval de la Rhénanie dans plusieurs villes allemandes.

Mais ces brillantes manifestations ont donné lieu à l'expression de vifs sentiments politiques. Des foules ont acclamé des partisans vêtus à la Hitler et applaudi des chars allégoriques ridiculisant le projet d'armée européenne appuyé par les puissances occidentales.

Les diplomates occidentaux ont exprimé leur surprise d'observer des tendances nazies à l'occasion de ce grand festival.

Un homme portant le costume d'Hitler a fait une apparition imprévue au défilé de cinq heures à Dusseldorf et il s'est attiré un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il a salué à la manière nazie.

A Cologne, où 1,500,000 personnes ont joyeusement manifesté en dépit d'une tempête de neige, un autre "Hitler" a défilé dans les rues en compagnie d'une attrayante brunette jouant le rôle d'Eva Braun, qui fut l'amie du dictateur. Des cris de "Heil Hitler" se détachaient des applaudissements. Plusieurs autres "Hitler" ont pris part aux défilés dans divers endroits de la Rhénanie.

Deux avions canadiens s'écrasent

Lille, France (Reuters). — Deux avions à réaction canadiens affectés en Grande-Bretagne se sont écrasés près de Lille aujourd'hui au cours d'une tempête de neige.

Les deux pilotes ont réussi à sauter en parachute. Leur identité n'a pas été dévoilée immédiatement.

Les appareils faisaient partie d'un formation participant à des manoeuvres de l'OTAN au-dessus du nord de la France.

La taxe d'accise sur les autos

Taux de fret haussés dans Québec et Ontario à partir de mars 1955

Ottawa, 2. (PC) La Commission des transports fait connaître aujourd'hui un nouveau tarif ferroviaire de marchandises qui prendra effet le 1er mars 1955. Règle générale, ce nouveau tarif réduit les taux de transport dans les provinces de l'ouest du pays et les augmente dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Dans les provinces Maritimes, il n'y aura pas de changement, à cause de lois remontant à 1927 et 1951.

Le fait saillant du nouveau tarif, c'est le "taux de diminution" dont bénéficieront les expéditions lointaines. Cette mesure profitera surtout aux trois provinces les plus occidentales, à la fois pour les marchandises qu'elles expédient vers l'Est et celles qu'elles en font venir.

Le Manitoba en profitera un peu moins, mais y trouvera encore des avantages.

Dans le secteur central, la Commission en revient au "triangle", c'est-à-dire que tous les points situés entre le Sault-Ste-Marie, Windsor et Montréal bénéficieront d'un même taux pour leurs importations en provenance de l'ouest, au lieu d'un taux selon la distance.

C'est Toronto qui sera le point-clé et des villes comme Windsor et Montréal bénéficieront du même taux que Toronto à la fois pour les importations et les exportations.

Enfin, entre certains points, comme entre Fort-William, Ont., et Winnipeg, et entre Vancouver et Victoria, la distance est établie arbitrairement pour fins de taux, soit environ la moitié de la distance réelle.

Collision de deux hélicoptères; 6 morts

Key West, Floride (PA) Six marins américains ont perdu la vie, aujourd'hui, lorsque deux hélicoptères se sont écrasés en flammes à un mille du centre de Key West.

Les hélicoptères sont entrés en collision à 100 pieds au-dessus du sol quelques secondes après avoir décollé pour prendre part à un exercice d'entrainement.

Les autorités de la marine ont déclaré qu'ils volaient en formation et qu'un hélicoptère a heurté l'autre alors qu'ils tournaient pour doubler Flemink Key à un mille environ de la base.

Les deux appareils ont plongé et ont éclaté en flammes.

Chacun des hélicoptères transportait trois hommes.

Ottawa, (PC) La Canadian Automobile Association a préconisé aujourd'hui une réduction considérable de la taxe d'accise de 15 pour cent imposée sur les automobiles et leurs parties en prétendant que le fait de posséder une automobile n'est pas un luxe mais un droit basique.

"L'automobile fait autant partie de la vie canadienne que le téléphone", a déclaré l'association dans un mémoire soumis au ministre des Finances, M. D.-C. Abbott.

L'association, qui représente 300,000 automobilistes canadiens, a dit que les propriétaires d'automobiles sont écrasés sous un fardeau injuste de taxes d'accise et de vente.

La taxe d'accise de 15 pour cent sur les automobiles, les pneus et les chambres à air a rapporté $89,883,000 au gouvernement durant l'année terminée le 31 mars 1953. Le gouvernement a perçu un montant supplémentaire de $72,117,000 avec sa taxe de vente de 10 pour cent. Le total se chiffre à $162,000,000.

"L'ensemble de la taxe d'accise et de la taxe de vente est supérieur au montant total des salaires payés dans l'industrie de l'automobile", dit le mémoire.

L'association a demandé au gouvernement de réduire sensiblement la taxe d'accise sur les automobiles. Le mémoire n'a pas demandé de di-

(Suite à la page 8, 3e col.)

Tito dit que les perspectives de guerre sont éloignées; la Chine

Belgrade 2. (PA) Le président Tito de la Yougoslavie est d'opinion que les perspectives de guerre sont plus éloignées actuellement qu'il y a deux ans et que l'univers devrait reconnaître la Chine communiste.

Il espère également et il croit que les relations de la Yougoslavie avec la Russie s'amélioreront bien que jusqu'ici elles n'aient pas dépassé le niveau des échanges diplomatiques routiniers.

Tito a exprimé ces points de vue jeudi dernier au cours d'un dîner en son honneur par l'Association de la presse étrangère, de Belgrade. La presse a obtenu la permission de publier aujourd'hui ses remarques, sans cependant faire des citations directes.

La réunion a duré 5½ heures, la plus longue rencontre que Tito ait jamais eue avec les journalistes étrangers depuis qu'il est au pouvoir. Le président était d'excellente humeur et a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées.

Parmi les points soulignés par le chef yougoslave, notons les suivants:

1—Son administration n'a pas l'intention de participer à l'OTAN ou à la communauté européenne de défense mais n'a cependant aucune objection à ce que ses partenaires de l'alliance défensive des Trois Petits — la Grèce et la Turquie, déjà membres de l'OTAN — prennent part à une organisation sécuritaire européenne.

2—L'Ouest devrait reconnaître le

(Suite à la page 8, 3e col.)

NAGUIB EXPULSE ET RAPIDEMENT REINSTALLE: Entouré de ses partisans les plus chauds, le général MOHAMMED NAGUIB agite joyeusement sa coiffure, après sa rentrée au pouvoir, à l'issue d'une manoeuvre sans effusion de sang, il y a quelques jours. Naguib avait été forcé de démissionner de la présidence et de son poste de premier ministre de l'Egypte, par une clique dirigée par le lt-colonel Gamal Abdel Nasser. Ce dernier prit les rennes du gouvernement pour quelques heures seulement. Dans des démonstrations en faveur de Naguib, un étudiant a été tué, et 14 personnes blessées, au Caire. Le général a déclaré qu'il ne désire pas le pouvoir pour lui-même et qu'il accordera un Parlement à l'Egypte. (International News)

Nouveaux ambassadeurs en Grèce et en Suisse

Ottawa, 2, (PC) On a annoncé hier la nomination de M. George-L. Magann, âgé de 52 ans, actuellement ambassadeur canadien en Grèce, au poste d'ambassadeur en Suisse.

Il sera remplacé à Athènes par M. T.-W.-L. MacDermot, âgé de 48 ans, actuellement haut commissaire canadien en Afrique du Sud.

M. Magann, ancien industriel de Toronto, succédera à M. Victor Doré en Suisse. M. Doré prend sa retraite.

Le ministère des Affaires extérieures n'a pas révélé qui serait le nouveau haut commissaire canadien en Afrique du Sud.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	18
Bridge	17
Chronique ouvrière	7
Décès	19
Echos mondains	6 et 15
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	10 et 14
Mots croisés	16
Pascale France	17
Patrons	7 et 17
Questions et réponses	7
Rive Sud	2
Spectacles	16
Sport	11 à 13
Température	9

LEVIS St-Romuald Charny

RIVE-SUD

LAUZON Bienville St-David

Monsieur Maurice Thibault est élu président de l'O. T. J. de Bienville

M. Maurice Thibault fut élu président de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Bienville Inc. lors d'une élection tenue récemment dans cette paroisse. Les autres membres élus ou réélus sont les suivants: Vice-Président: M. Camille Forgues; Secrétaire: M. Clermont Marotte; Aumônier: M. l'abbé Roland Fiset, vicaire de la paroisse de Saint-Antoine de Bienville; Directeurs du Comité du Baseball MM. Robert Guay, Léandre Létourneau, Edgar Boulanger, Georges Bernier et Louis-Philippe Roy; Directeurs du Comité de la Piscine: MM. Paul Bouchard et Luc Létourneau; Directeurs du Comité du Terrain de Jeux: MM. René Carbonneau, Armand Boulanger, Maurice Guay, Irénée Bolduc, Albert Mainville et Lucien Guérard; Directeurs du Comité du Badminton: MM. Victor Sylvestre, Benoit Lamontagne et Yvan Guay; Directeurs du Comité de la Patinoire: MM. Simon Belleau, Marcel Bouchard, J.-Arthur Tremblay et Gaston Garneau; Représentant de la Fabrique: M. Alexandre Labrecque, échevin du quartier Lauzon de la cité de Lévis et marguillier de la paroisse de Bienville.

LE SPORT CHEZ GEORGE T. DAVIE

L'équipe du Magasin Général a défait les jeunes du département de la soudure, au compte de 6 à 4, lors d'une joute de hockey entre les employés du chantier maritime George T. Davie & Sons de Lauzon, présentée le same 6 février dernier, sur la patinoire de l'école Saint-Dominique de Bienville.

Les buts des soudeurs furent comptés par C. Rodrigue (2), R. Dorval et G. Carrier. Pour le Magasin Général, les points furent enregistrés par Roger Vézina, M. Côté, B. Guay, W. Berthelot, O. Carrier et J.-R. Dumas. Lucien Vézina, pilote de l'équipe des soudeurs, fut expulsé de la patinoire et suspendu pour trois joutes après avoir menacé l'arbitre Frank Bourassa.

Rosaire Létourneau ne fut pas chanceux, le samedi suivant, sur la patinoire du Manège militaire de Lévis, lorsque ses jeunes furent défaits, au pointage de 4 à 3, par les "Pipe Fitters" d'Arthur Mathieu.

Le président ainsi que les membres du Comité sportif, profitent de l'occasion pour remercier tous les employés du chantier qui ont contribué au succès de la soirée récréative qui eut lieu dernièrement à la Salle des Sports de Lauzon

JACQUES GELLY ROULE UN TRIPLE DE 524

Les équipes Scotian et Express Maritime ont annulé 2 à 2 tandis que les équipes Ocean Limitée et Deschaillons disposaient des équipes Saint-Lawrence et Shunter, au pointage de 3 à 1, lors du dernier programme de la ligue mixte de petites quilles des employés du C.N.R. de Lévis.

Les meilleurs triples de la soirée furent roulés par les joueurs suivants: MM. J. Gelly, 524; G. Samson, 461; C. Bourassa, 417; J.-P. Labrecque, 403; Mlle J. Matte, 358; MM. G. Bolduc, 357; M. Proulx, 351; Mlle M. Drapeau, 319; Mme E. Fréchette, 276; Mlle Louisette Langlais, 248; Mmes J. Gelly, 248; et G. Samson, 237.

Voici maintenant les noms des joueurs qui ont conservé les meilleures moyennes depuis le début de la saison: MM. J. Gelly, 142.8; G. Samson, 134.5; C. Bourassa, 133.5; Mlle J. Matte, 130.5; MM. G. Bolduc, 128.5; R. Martin, 124.2; Mme C. Saint-Hilaire, 101.6; Mlle M. Drapeau, 96.3; Mme E. Fréchette, 92.9; Mlle L. Langlais, 84.5; Mlle F. Moffet, 76.5; et Mme G. Roussel, 75.4.

Les activités de cette ligue se poursuivront, ce soir, au Quilles-O-Drôme Enr., de Lévis, alors que les équipes se rencontreront dans l'ordre suivant: Saint-Lawrence vs Scotian; Shunter vs Express Maritime; et Deschaillons vs Ocean Limitée.

SOIREES DU MARDI GRAS

Pour terminer la période du Carnaval, plusieurs soirées récréatives auront lieu, aujourd'hui, sur la Rive Sud.

Une soirée du Mardi Gras sera tenue, à la salle du club de raquettes "Le Voltigeur" de Lévis qui est située au numéro 1 de la rue Alain, dans le quartier Saint-Laurent.

Une autre soirée avec l'orchestre Louis Andrews aura lieu au Manège militaire de Lévis, sous les auspices du Mess des Sergents du Régiment de Lévis.

Enfin, une soirée avec orchestre et buffet sera tenue, à la salle de l'O. T. J. de Sainte-Bernadette qui est située sur la rue Langelier, à Lauzon. En cet endroit, des juges décerneront des prix aux personnes qui seront costumées de la manière la plus originale. Cette soirée débutera à 8 h. 30 et des cartes seront disponibles à la porte de la salle.

La population est invitée à se joindre aux membres de toutes ces organisations locales afin de passer une agréable soirée.

A L'ECOLE DES PARENTS

Les habitués de l'Ecole des Parents de la Rive Sud doivent prendre note que le cours qui est donné d'habitude le mardi soir, aura lieu, mercredi soir, cette semaine, c'est-à-dire demain soir, à 8 h. 30, à l'Auditorium du collège de Lévis.

Le conférencier sera le Révérend Père Lucien Fournier, O.P., de Québec, qui traitera le sujet suivant: "Métier de parents". Le Révérend Père Fournier est un ancien lévisien que le public sera heureux de revoir à la tribune de l'Ecole des Parents.

SOUPER CANADIEN A CHRIST-ROI

Un souper canadien sera servi, ce soir, à 6 h. 30 précises, à la salle paroissiale de Christ-Roi, au profit de la future église de cette paroisse. Ce souper sera suivi d'une soirée récréative qui fera la joie de toutes les personnes présentes. Des cartes seront disponibles à la porte de la salle dès 5 h. 30.

COURS D'ANGLAIS

Des cours d'anglais seront donnés très prochainement à Lauzon pour tous ceux qui veulent se familiariser dans la conversation anglaise et obtenir des promotions et tout spécialement pour les employés des chantiers maritimes de Lauzon. Ces cours seront donnés deux soirs par semaine.

CLINIQUES ET IMMUNISATION

Une clinique dentaire sera tenue, au cours de la journée de demain, à l'école de Christ-Roi. Des cliniques pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche auront lieu, demain après-midi, de 2 h. à 2 h. 30, au sous-sol de l'église de Saint-David, et de 2 h. 30 à 3 h., à la salle du club de raquettes "Le Voltigeur" qui est l'ancienne école de la rue Alain.

MORT DE MADAME JOSEPH MARCOUX

Nous apprenons la mort de dame Elmire Gosselin, épouse de sieur Joseph Marcoux, décédée, hier, à Beaumont, à l'âge de 78 ans et 1 mois.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses fils: M. Léon Marcoux de Beaumont, MM. Alfred, Adélard et Maurice Marcoux, de Québec, et le Révérend Père Antoine Marcoux, O.M.I., d'Edmundston, Nouveau-Brunswick; ses filles: Mme Armand Patry (née Yvonne Marcoux), Mme Adélard Turgeon (née Jeanne Marcoux), de Victoriaville, Mme Ovila Tremblay (née Marie-Anna Marcoux), de Lauzon et Mme Noël Boutin (née Bernadette Marcoux), de Beaumont; ses gendres: MM. Armand Patry et Adélard Turgeon, de Victoriaville, M. Ovila Tremblay, de Lauzon et M. Noël Boutin, de Beaumont; ses frères: MM. Joseph Gosselin, de Lawrence, Massachusetts, Aimé Gosselin, de Fall-River, Connecticut, et Emile Gosselin, d'Armagh, Bellechasse; ses soeurs: Mme Omer Roy, de Saint-Charles, de Bellechasse et Mme Adélard Bisson, de Manchester, New-Hampshire; ses belles-filles: Mme Léon Marcoux, de Beaumont, Mmes Alfred, Adélard et Maurice Marcoux, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Joseph Gosselin, de Lawrence, Massachusetts, Mme Aimé Gosselin, de Fall-River, Connecticut, M. Omer Roy et Mme Vve Théodore Marcoux, de Saint-Charles de Bellechasse, M. Adélard Bisson, de Manchester, New-Hampshire, Mme Vve Arthur Gosselin, de Québec; Mme Vve Alfred Marcoux, de Saint-Vallier de Bellechasse, M. et Mme Omer Turgeon, de Beaumont ainsi que Mme Vve Arthur Marcoux, de Lévis; et plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Parmi ses cousins on remarque: M. l'abbé Joseph-Charles Gosselin du collège de Lévis et parmi les petits-fils de la défunte: le Révérend Père Marcel Patry, O. M. I., d'Ottawa, la Révérende Mère Marie-Léon des Soeurs de la Charité de Pont-Rouge, les Révérendes Mères Gabrielle et Ida Marcoux, Oblates de Cap-de-la-Madeleine, la Révérende Mère Sainte-Cécile des Soeurs de Saint-Louis-de-France de Lorette-ville et la Révérende Mère Aline-Marie des Soeurs de Saint-Louis-de-France de Bienville.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J.-P. Thibault Enr., de Lévis.

Le service sera chanté, jeudi matin, à 9 h., en l'église de Beaumont. Le départ de la maison mortuaire s'effectuera à 8 h. 50. Après la cérémonie funèbre, la dépouille mortelle sera transportée au cimetière de Beaumont.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

OBSEQUES DE M. J.-ALBERT BERNIER

Un bel hommage était rendu, le lundi 22 février dernier, à la mémoire de feu sieur J.-Albert Bernier, époux de dame Jeannine Bourget, décédé subitement à Parent, Abitibi, le mercredi 17 février. Le défunt était âgé de 37 ans.

La levée du corps fut faite, en l'église de Notre-Dame de Lévis, par M. l'abbé Joseph Gingras, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service. Ce dernier était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jacques Langlois et Landry Chandonnet, vicaires de Notre-Dame de Lévis. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Edgar Gosselin, chanta la messe des morts harmonisée de Yon. Des solistes se firent entendre durant le service funèbre. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue. Le Révérend Père Tétreault, S.V.P., du Patronage de Lévis ainsi que M. l'abbé Henri Morency, professeur du collège de Lévis, avaient pris place dans le choeur du sanctuaire.

La croix était portée par M. Roger Gelly et le deuil était conduit par le père du défunt: M. Joseph Bernier; son beau-père: M. Rosaire Bourget; son frère: M. Alfred Bernier; ses beaux-frères: MM. Yvan Bourget, Alexandre Collins, William Russell et Donat Arsenault; ses oncles: MM. Gérard et Paul Bourget; ses cousins: MM. Léo, Paul, Robert, Maurice, Joseph-Auguste et Jean-Guy Lacroix; MM. Alfred, Henri et Noël Breton et plusieurs autres.

On remarquait dans le long cortège: M. J.-Adélard Bégin, maire de la cité de Lévis; MM. Alexandre Labrecque et J.-Alfred Lemieux, échevins du quartier Lauzon de la ville de Lévis; MM. les docteurs Antonin Bélanger et Edmond Gingras, M.V.; le Major Jacques Simoneau, président de la Légion Canadienne de Lévis; M. Hervé Baribeau, président de la Commission scolaire de Lévis; MM. Jos Moreau, H. Morin, Herm. Leclerc, Léo Pednault, Roland Guay, Jean-Louis Leclerc, Roland Brochu, Clermont Drapeau, Rosaire Haince, Marcel Gelly, Frank Desbiens, Robert East, Alexandre Couture, Camille Morin, Paul Lemieux, Charles Péloquin, Robert Guertin, Charles Cauchy, Harry Gelley, René Guay, Dollard Bégin, R. Lapointe, Eugène L'Hébreux, René Michaud, Alphonse Gosselin, Edouard Langlois, Edouard Turcotte, Emile Bouchard, Wilfrid Gosselin, J.-W. Couture, Anselme Journeault, David Turgeon, J.-A. Papillon, Laval Fortier, Roger Bégin, E. Morency, Wilfrid Laverdière, Onésime Beaudoin, Adélard Robitaille, Jacques Auger, L.-H. Octeau, Roger Laflamme, Charles Laroche, Marcel Roy, A. Hudon, Georges Roy, Charles Lemieux, P. Berrigan, Marcel Bélanger, Albert Roy, Marcel Lemieux, Laval Croteau, Adélard Fréchette, J.-M. Côté, L.-Maurice Carrier, Marcel Saint-Laurent, Gérard Michaud, Proculus Bouffard, Paul Ruel, Julien Lemieux, Gaston Dorval, Gérard Roy, Denis Tremblay, A. Munroe, J.-M. Bégin, Oscar Côté, Alfred Langlais, L.-P. Bégin, Bernard Bélanger, Jos Ramsay, Georges Ouellet, Jos Turmel, etc., etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière Mont-Marie de Lévis.

Nous réitérons à la famille cruellement affligée par ce deuil nos plus sincères condoléances.

Sortie des pompiers

Le fort vent qui a soufflé dans toute la région, au cours de la journée de lundi, a nécessité la sortie des pompiers de Lévis qui se sont rendus, vers midi, à la résidence de Me Thomas Lambert, sur la rue Henry, pour éteindre un feu de tuyau et de cheminée. Dix minutes plus tard, les pompiers se rendaient dans la rue Napoléon pour éteindre un feu identique. Ces incendies furent éteints rapidement et on ne souligne aucun dommage matériel.

Chez les infirmières

L'Association des infirmières catholiques du Canada, section de Québec, tiendra une assemblée générale à l'hôpital St-Michel Archange, mercredi, le 3 mars, à 8 hres p.m.

Le sujet principal au programme sera "l'infirmière et sa culture"; symposium, "l'enseignement technique actuel en rapport avec l'évolution moderne".

Il sera suivi d'un forum et une apothéose à la Ste-Vierge terminera la soirée.

Les accidents imprévisibles

Sherffield, Alabama, 2. (PA) — Arthur Alen, 53 ans, donna un coup de marteau sur la tête d'une cheville de bois dont il voulait obstruer un trou dans un mur de sa résidence. Le choc fit tomber une carabine accrochée au mur, non loin de là. La gachette de la carabine accrocha un clou en passant et le coup partit, la balle atteignant Alen dans le cou. Il est mort quelques minutes plus tard.

Comparutions à Arthabaska

Arthabaska (DNC) — La Sûreté municipale de Victoriaville a mis la main sur le présumé auteur d'un vol de 450 en espèces. Le prévenu, Yvon Lefebvre, de Victoriaville a été arrêté jeudi soir, sur la rue du Marché, devant la demeure de M. Robert Demers, après que la police qui avait le signalement du présumé voleur eut été avisée que ce dernier avait été vu en taxi, aux environs de la rue du marché. Aussitôt l'arrestation faite, Lefebvre fut incarcéré dans une des cellules du poste de police.

Le vol en question avait eu lieu le 17 au soir, dans une maison de pension de la rue du Grand Tronc. Le prévenu aurait dérobé à Mlle Constance Gingras une somme de $450 puis aurait pris la fuite en direction de Montréal, dans un taxi de ville. On informa la sûreté municipale, et celle-ci avisa la police provinciale de Montréal. On ne connait pas les raisons qui poussèrent le présumé voleur à revenir à Victoriaville. C'est le détective Lucien Bergeron qui a mené l'enquête, en collaboration avec la police municipale et provinciale.

Le prévenu a comparu, samedi le 1, devant M. le juge Jules Poisson, de la Cour de la Session de la Paix, sous une accusation de vol de $450 sur la personne de Mlle Constance Gingras, dans la soirée du 17 février. Il a été remis en liberté moyennant un cautionnement de $950. Son enquête préliminaire aura lieu le 15 mars.

Roger Ouellette a été traduit devant M. le juge Jules Poisson, de la Cour des Sessions de la Paix, sous une accusation de vol avec effraction perpétré à la Corporation de Ste-Anastasie, dans la nuit du 18 au 19 janvier. Le voleur se serait emparé d'une somme d'environ $50 et de $700 en chèques.

Ouellet s'est avoué coupable et il sera détenu à la prison jusqu'à la date de sa sentence qui sera prononcée le 22 mars.

Selon la police, l'inculpé serait l'un des plus dangereux bandits sur la liste noire. Deux détectives accompagnaient le prévenu au moment de sa comparution.

Charles Blackburns, de Moncton, traduit sous une double accusation, s'est avoué coupable d'une accusation de fraude au montant de $750, devant M. le juge Jules Poisson de la Cour des Sessions de la Paix siégeant au Palais de Justice d'Arthabaska. L'accusé aurait vendu du tuyau à un nommé J.-E. Bouchard, à deux occasions différentes. Bouchard attend toujours la livraison de ses tuyaux. Le juge a ajourné sa sentence à samedi prochain.

Robert Lacombe, de Victoriaville, traduit sous une double accusation de conduite sans permis et d'ivresse au volant, s'est avoué dans les deux cas. Lacombe, qui malgré son jeune âge, a déjà une feuille de route lourde s'en est tiré avec $100 d'amende et les frais ou à défaut de paiement, à deux mois de prison, dans le premier cas et à trois mois de prison, dans le second cas. De plus, le juge lui a défendu de conduire un véhicule-moteur pour une période de trois ans.

La Cour des Sessions de la Paix du district d'Arthabaska siégeait la semaine dernière au Palais de Justice d'Arthabaska, sous la présidence de S. H. M. le juge Marier.

Wilfrid Collin, de Victoriaville, accusé de conduite dangereuse à la suite d'un accident qui a coûté la vie à une personne subira son procès au prochain terme des Assises Criminelles. Le tragique accident a eu lieu le 25 juin 1953 sur la route menant de Kingsey Falls à Warwick. L'enquête préliminaire du prévenu s'est déroulée mardi dernier.

M. le juge Joseph Marier a pris en délibéré jusqu'au 15 mars, l'affaire de M. Paul-Emile Gaudet et de M. Paul-Henri Guillemette qui se seraient rendus coupables à la loi des élections, lors de l'élection fédérale. Gaudet, domicilié à St-Rosaire aurait répondu de Guillemette, afin que ce dernier puisse voter. Selon la plainte, il appert que Gaudet savait que Guillemette n'avait pas, pour un motif quelconque, atteint l'âge de 21 ans et qu'il était, de plus, inhabile à voter dans l'arrondissement No 158. Guillemette est accusé d'avoir, à cette élection, usé de son droit de vote sans qualité et se sachant inhabile à voter dans ce même arrondissement.

L'avocat du plaignant est M. Germain Lacoursière et le procureur de la défense, M. Raymond Beaudet.

Un individu traduit à la suite d'une plainte du Collège des Médecins à l'effet que l'inculpé pratiquait la médecine de façon illégale a plaidé coupable et a reçu une amende de $50 plus les frais, ou à défaut de paiement, à 60 jours de prison.

La plainte contre Paul Côté qui aurait conduit un véhicule sans permis, à été retirée. Deux autres accusés, l'un traduit pour conduite alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et l'autre, pour voies de fait sur la personne de son épouse, ont vu la plainte qui pesait sur eux, renvoyée faute de preuves suffisantes.

Un automobiliste arrêté après un excès de vitesse, s'est avoué coupable et le juge, après l'avoir semoncé de belle façon, l'a condamné à $50 d'amende plus les frais, ou à défaut de paiement, à un mois de prison.

Un amateur de la bouteille surpris en flagrant délit, alors qu'il était au volant d'une auto, s'est vu imposer une amende de $50, plus les frais ou un mois de prison.

Un autre accusé de vitesse excessive, a admis sa culpabilité et il a reçu une amende de $10 et les frais ou huit jours de prison.

Henri Levasseur, qui aurait causé un accident et aurait négligé d'arrêter son véhicule, a subi son enquête et la plainte a été rejetée.

Un individu de Victoriaville a écopé d'une amende de $25 et les frais pour avoir négligé de remplir son rapport d'impôt.

Un autre individu, coupable du même délit, reçut une amende de $50, plus les frais ou un mois de prison.

Une femme de Victoriaville paiera $50 et la boisson qu'elle vendait sans permis sera confisquée.

Une poursuite

Montréal (PC) — Alys Roby, chanteuse de genre, a inscrit en cour municipale une accusation de voies de fait simples contre son mari, Aladino Siamaria, âgé de 30 ans, de Montréal. La plainte dit que le prévenu a frappé la plaignante au visage et sur la tempe avec son poing à plusieurs reprises et l'a frappée à l'abdomen avec son pied alors qu'elle était sur le plancher.

L'accusé a protesté de son innocence et son procès a été fixé au 5 mars.

A L'ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC: Prévoyant l'intense développement de la télévision à Québec et partout au Canada, l'Ecole Technique de Québec a organisé un premier cours du soir en télévision. D'autres cours similaires suivront chaque année et cette institution espère fournir ainsi tous les techniciens nécessaires pour la construction et l'opération de stations émettrices, des postes récepteurs, etc., etc. Voici donc, de gauche à droite, les noms des premiers élèves finissants du cours du soir en télévision. Première rangée, assis: RENE LEMELIN, professeur, chef de section des sciences à l'Ecole des Arts et Métiers à Lauzon; P.-E. LABRANCHE, T.D., professeur de radio à la même institution; GERARD MARCEAU, T.P., chef de la section de radio, télévision et électronique industrielle à l'Ecole Technique de Québec; ANDRE GARCEAU, professeur en radio; LOUIS BLAIS, T.P. Deuxième rangée: JEAN-CLAUDE GRENIER, EGIDE BLANCHET, CLAUDE LAUBERT, MARCEL BLAIN, MAURICE PARE, ROLAND ALLARD, FERNAND AUBE, Frère FLAVIEN, chef des travaux manuels à l'Ecole supérieure Notre-Dame de Grâce. Troisième rangée: ROCH BRETON, ROGER PAQUET, EDOUARD BOUTET, LOUIS-PHILIPPE LECLERC, LAUREAT ROY, JACQUES BERNIER. N'apparaissent pas sur la photographie: CLAUDE BERNIER, M. DUSABLON, Frère CHRISTOPHE, R. BEAUMIER, ROLAND ROCHETTE et ROBERT BUTEAU, T.D. Ces élèves ont tout d'abord suivi pendant deux années les cours du soir en radio et une troisième année en télévision.

DE RETOUR DE COREE: MM. Marcel et René Métivier, fils de M. et Mme J.-L. Métivier, de Petite-Rivière, P.Q., sont de retour de la Corée après avoir servi un an avec le Royal 22e Régiment.

Pour les infirmes

Le Bien-Etre des Infirmes a donné une matinée récréative à ses membres. Cette matinée récréative qui groupait environ 300 membres du Bien-Etre des Infirmes au Centre Antonien dimanche après-midi a été un franc succès. L'orchestre de Bill Frigo, les Collégiens Troubadours, les As du Rire et Mlle Marthe de Bois ont bénévolement fourni la partie récréative pendant que la laiterie de Québec et la maison Fluet fournissaient les rafraîchissements. On pouvait voir des impotents sur des civières, transportés gratuitement par la maison Cloutier et fils, confiés aux seuls soins des Ambulancières St-Jean dont le zèle n'a d'égal que la discrétion avec laquelle ces personnes se dévouent. Des infirmiers bénévoles prêtaient aussi leur concours. De telles réunions, dont l'organisation représente un immense effort d'ensemble, sont un bienfait pour les infirms dont bon nombre n'ont aucun moyen d'évasion.

Accidents de travail depuis dix années

Voici le nombre des accidents de travail qui se sont produits dans la province de Québec ces dernières années:

1941	82,568
1942	96,888
1943	90,564
1944	84,308
1945	82,724
1946	90,900
1947	96,135
1948	93,028
1949	85,040
1950	86,246
1951	95,930
1952	97,177

Mort de monsieur Raymond Marier

M. Raymond Marier est décédé subitement à St-Eustache le 19 février 1954, à l'âge de 40 ans et 10 mois. Il était autrefois de Québec.

Outre son épouse, née Laurence Leclerc, il laisse deux filles Mlles Louisette et Micheline; sa mère, Mme Léon Marier, de Châteaud'Eau; sa belle-mère, Mme L. Leclerc, de Québec; sa soeur Mme Gérard Fraser (Mariette Marier) Châteaud'Eau; son frère M. Jacques Marier d'Edmundston N.B., ses belles-soeurs Mme Jacques Marier (Lina Roberge), Mme Paul Bastien (Raymonde Leclerc), Mme Gérard Miller (Marcelle Leclerc), Mme Arthur Cinq-Mars (Cécile Leclerc), Mme Jean Leclerc (Simone Bouchard), Mme Paul Leclerc (Janine Barbeau) et Mlle Renée Leclerc; ses beaux-frères, M. Gérard Fraser, M. Jean Leclerc, M. Paul Leclerc, M. Paul Bastien, M. Gérard Miller, M. Arthur Cinq-Mars, ainsi que plusieurs oncles et tantes et neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu à St-Eustache.

A St-Malo

Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Malo ont tenu récemment une réunion à la salle paroissiale sous la présidence conjointe de M. Alfred Moisan, président des Lacordaire, et de Mme Adrien Paquet, présidente des Jeanne d'Arc.

Le président Moisan a donné une conférence intitulée "L'alcoolisme et ses dangers". Après sa causerie il invita tous ceux qui désirent entrer dans le Cercle à se rendre, le 7 mars, à 8 heures, à une soirée des Rideaux Lacordaire qui sera donnée pour le public et les membres en général à la salle paroissiale de St-Malo.

MAISON DEMANDÉE
Lévis ou Bienville,
2 logements.
Tél.: TE 7-1332

RIVE-SUD
NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086
PUBLICITE —
T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus 7-1921
ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE: 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801
ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE: 7-5936

En 60 secondes seulement
UNE HALEINE PLUS FRAICHE
Un sourire éclatant — Moins de carie dentaire

La science moderne prouve qu'en se brossant les dents après les repas, on réduit de beaucoup les causes de mauvaise haleine et de carie dentaire.
Gardez donc une brosse à dents Colgate *supplémentaire* à portée de la main, afin de l'utiliser après *chaque* repas.
Les soies de nylon de la brosse Colgate résistent bien à l'humidité et à l'usure—elles ne se détrempent jamais! Elles sont façonnées pour polir les dents sans en attaquer l'émail délicat. Soies raides ou souples—3 grosseurs.
Garantie par Colgate, fabricants de la crème dentifrice la plus populaire au monde
BROSSE À DENTS COLGATE
PRIX AVANTAGEUX! Pour dames Pour hommes 35¢ Pour enfants 25¢

Pendant la mauvaise saison
Eau de mélisse des Carmes BOYER

dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Campagne pour faire du russe la principale langue internationale

Vienne, (Reuters) Une vaste campagne se dessine pour faire du russe la principale langue internationale — l'espéranto du communisme.

En Union soviétique même, le russe a déjà été imposé comme la langue principale. Les idiomes locaux, dont l'importance a été magnifiée après la révolution d'octobre 1917, s'estompent maintenant sous la prépondérance de la langue russe, les écoles et les universités devant enseigner cette langue à tous les citoyens soviétiques. Ce processus s'applique dans tous les pays satellites, aussi bien en Europe, quoique à un moindre degré qu'en Extrême-Orient.

S. Saslavski, l'un des plus éminents écrivains politiques de l'Union soviétique, a dit dans la Gazette Littéraire: "Comme le latin fut la langue de l'antiquité et du début du Moyen-Age, le français la langue du féodalisme, l'anglais celle de l'impérialisme, il apparaît que dans l'avenir le russe se révélera le langage mondial du socialisme". L'étude du russe est obligatoire pour tous les étudiants de toutes les universités soviétiques.

Limonade Fortier

Steak Filet ..... .63
Steak Tendre Boston 1.19
Steak Haché ..... .25
Steak Veau Petit Os 1.27
Steak Veau Délicatisé ..... .99
Jambon Cuit Haché .... .39 MOULE 12 ON.
Saucisse Pur Porc ..... .37
Saucisson Tranché Ail .. .18 PAQUET ½ LB.
Saucisson Tranché Céleri .15 PAQUET ½ LB.
W.E. BEGIN
436 ST-JEAN, TEL.: 4-5271 142 DE LA SALLE, TEL.: 5-8195

MADEMOISELLE DOCTEUR

Par Elizabeth Seifert

Tous droits réservés par King Feature Syndicate

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 26

—"S'il vous plaît?" dit l'un des membres du personnel et le président lui donna la parole "J'allais demander si le Dr Poli n'avait pas manqué à son devoir. N'aurait-il pas dû faire rapport s'il croyait que la vie d'un patient était en danger?"

—"Il devait et il l'aurait fait", dit Pierre. "Je crois que toute cette histoire du Dr Bouchéri est... quel est le mot... apocryphe... Je veux dire que Poli lui a parlé de cela après que tout fut arrivé. Poli me combattait et..."

—"Vous n'avez pas le plancher", dit le président.

—"Je regrette", dit Pierre, reprenant son siège.

—"Dr Stoetzal?"

Le directeur jeta un regard autour de lui. "Juste une minute". Il avait besoin de penser en face d'une telle situation. Il était évident que Poli en voulait à Pierre et que Bouchéri l'appuyait. Il fallait donc les serrer de près. D'autre part, il n'y avait pas de doute que l'attitude de Pierre avait évité bien des embarras à l'hôpital et probablement un désastre dans le cas de Yearby. Il avait aussi ouvert une porte par laquelle le Boone pourrait se débarrasser de Bouchéri.

Mais d'autre part, il fallait arrondir les angles de ce jeune médecin. On ne pouvait le laisser sur l'impression qu'il avait sauvé l'hôpital. Stoetzal se tourna vers Pierre et lui parla vec calme.

—"Dr Leberger, si vous vouliez obtenir le dossier de Mahier et l'apporter à mon bureau. Je pourrais l'étudier par temps perdu et sauver ainsi bien du temps à cette réunion. Comme je l'ai dit plus tôt, le cas de Mahier n'est pas sur l'agenda".

—"A moins que vous soyiez intéressé à savoir si ce jeune homme est capable de diagnostiquer une appendicite".

—"Nous le sommes, Dr Bouchéri"

—"Allez-vous lui demander pourquoi, dans ce cas, il n'avait pas prononcé ce diagnostique?"

—"Je vais étudier le dossier avec attention. Je crois que le dossier est la meilleure preuve dans votre cas et dans celui que vous avez soumis au sujet du Dr Leberger".

Pierre se dit en lui-même que son dossier lui serait favorable.

—"Dr Leberger, vous pouvez partir maintenant", lui dit Stoetzal. "Apportez le dossier de Mahier à mon bureau et retournez à votre travail".

Pierre sifflait légèrement tout en se rendant à la chambre des dossiers et en approchant du cabinet dont il avait besoin. En cette fin d'après-midi, les commis préposés au dossiers étaient partis, sauf un étudiant. Pierre ouvrit le cabinet et prit le dossier de Mahier. Il l'ouvrit et y jeta un coup d'oeil.

Soudain, il resta saisi. Etait-ce possible? Non, ce n'était pas possible! Il était tellement certain que tout avait été écrit en noir et blanc. Il voyait sur la page, le rapport de l'interne et le diagnostique écrit par lui-même, signé de sa main. Tout y était, même le "fait que l'on devait tenir compte tout d'abord de la malaria". Mais pas un mot de l'appendicite!

Il recommandait l'opération si c'était nécessaire, mais à quoi cela servait-il. Toute la discussion tournait autour de l'appendicite et du diagnostique. Il savait qu'il l'avait dit à Mahier et il pouvait jurer sur toutes les Bibles qu'il l'avait bien écrit dans le dossier...

Il devait porter ce dossier au bureau du directeur! Quelle situation! Poli et Bouchéri savaient certainement que le diagnostique n'était pas écrit dans le dossier alors qu'il aurait dû l'être. Il pouvait jurer qu'il l'avait écrit. Qui pouvait l'avoir effacé. Sur la feuille rien ne permettait de constater que l'on avait effacé quelque chose. Quel embarras!

Il fut 8 heures avant que Pierre put retourner dans sa salle et le dossier n'était pas encore sur le pupitre du gérant. Evidemment le bureau du gérant avait été fermé à clé depuis longtemps. Ainsi il avait jusqu'au lendemain matin pour sortir de cette impasse.

Bourquet le reçut en lui annonçant que Yearby avait été transporté à l'étage de la médecine. Pierre répondit à peine. "Est-ce que ça été aussi difficile que cela, garçon?" demanda Bourquet. Grapevine dit que tu as bien arrangé Bouchéri".

—"Ecoute, Bourquet, peut-être peux-tu m'aider". Il raconta à Bourquet l'histoire du dossier.

—"Ciel", dit son camarade, "tu sembles dans une impasse!"

—"Je ne pense pas qu'ils vont me congédier si longtemps après le retour à la santé de Mahier, le penses-tu?"

—"Non".

—"Bien, j'ai affirmé que le dossier est tout ce qui compte... et ce dossier, pas ce qu'il y a dedans, mais ce qu'il ne contient pas, fait maintenant toute la différence, Bourquet".

—"Oui... et ce n'est pas bon car tu serait un meilleur chirurgien que Poli".

—"Oui, mais le dossier ne dit pas cela. Le dossier dit que je ne suis pas capable de diagnostiquer une appenticite".

—"Tu l'as dit à Mahier".

—"Pense-tu que ce soit suffisant?

—"Non, je ne le pense pas. Séparons-nous garçon. Voici le surintendant".

—"Nous faisons la visite...

—"Sûrement, nous la faisons". Les deux médecins se dirigèrent vers la salle des gardes-malades, en appelèrent une et se mirent à visiter les salles.

—"L'as-tu dit à d'autre?" demanda Bourquet lorsqu'il eurent terminer leur travail. "Je veux dire à quelqu'un qui compte? Tu sais, un membre du personnel médical... si tu étais inquiet à ce sujet..."

—"J'étais inquiet et j'en ai parlé. J'en ai parlé à Marie!"

Bourquet sourit. "Si tu veux parler de Brou, et je le crois, elle pourrait aller trouver le patron et témoigner..."

—"Le patron?"

—"Sûr, c'est l'homme important. S'il sait que tu as bien le diagnostique, il n'utilisera pas ce dossier contre toi lorsqu'il évaluera la valeur des candidats".

—"Je vois. Mais Marie est sortie. Je lui ai parlé après l'opération. Je me rappelle maintenant". La figure de Pierre s'éclaira. "J'en ai parlé aussi au Dr Couvane! Je suis certain que je l'ai fait. Je sortais et j'ai failli le frapper dans le hall... et il me dit de passer ce cas à un membre du personnel... et c'est ce que j'ai fait. Et ce membre du personnel aurait dû écrire le diagnostique..."

—"Et ce chirurgien, qui est-il?"

Pierre se hâta vers les dossiers pour lire le nom du chirurgien qui avait fait l'opération. Il trouva le nom de ce chirurgien, mais cela ne voulait rien dire. Pierre avait écrit lui-même le diagnostique.

(à suivre)

Le dîner annuel de l'Association patronale du Commerce, un succès

L'esprit, la bonne humeur et aussi le sérieux; autant d'éléments qui ont contribué à la réussite du dîner annuel de l'Association patronale du Commerce, dont les membres s'étaient réunis, hier soir, à la faculté de Commerce de l'université Laval.

Ainsi que devait le rappeler S. E. Mgr Charles-Omer Garant, évêque-auxiliaire de Québec et également aumônier-fondateur de l'APC, les débuts de cette association, comptant aujourd'hui dix-sept années d'existence, furent assez incertains. Depuis, de nombreuses réalisations dans le domaine économique et social ont donné à notre commerce un essor qu'il n'aurait probablement pas connu sans cette organisation. S. H. le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, à qui était confié la présidence d'honneur conjointement avec S. E. Mgr Garant, exprimait les mêmes sentiments, tout en se félicitant que cette réunion se soit tenue au lieu même où sous la conduite d'éminents professeurs, nos étudiants s'initient aux connaissances d'une profession si importante pour la prospérité de Québec et du Canada français.

Qui d'ailleurs pourrait encore en douter après avoir entendu la conférence brillante, subtile, spirituelle évoquée avec une verve et une éloquence qui sont l'apanage d'un homme aussi averti en "science" et expérience commerciale que M. J. Emile Boucher, gérant général de Dupuis & Frère et de la Librairie Beauchemin Ltée de Montréal ? Quel devra être le "code" des commerçants en 1954, pour que cette année soit une nouvelle année de succès? Il faudra redoubler de vigilance, d'initiative de méthode. "Il est de votre devoir national de réussir, sinon l'économie risque de nous échapper et certains indices donnent déjà l'alarme. Les Canadiens français ont remporté dans le passé une immense victoire. Il dépend d'eux de transmettre aux futures générations, tout ce patrimoine acquis au prix de tant de sacrifices et d'énergie". Le conférencier donna ensuite quelques chiffres pour étayer ses affirmations. Présenté par M. Antonio Cayer, président général 1954 de l'APC, M. J. E. Boucher fut remercié par M. Victor Morency, directeur de l'APC.

A la table d'honneur nous remarquions outre les personnes déjà nommées: le Rév. Frère Marc André, doyen de la faculté de Commerce; M. l'abbé Gérard Dion, directeur adjoint du département des Relations industrielles de l'université Laval et aumônier général des Associations Patronales du diocèse; M. Charles Blais, vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec; M. J. B. Villeneuve, président de la Fédération Patronale du Commerce; Mme Léo-P. Carpentier; M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail; M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce; Mme Antonio Cayer; M. Léo-P. Carpentier, président général sortant de charge; Mme J. Emile Boucher; M. Jean Champoux, président de l'Association des Marchands Détaillants de Québec; Me Paul Lebel, président du Conseil Supérieur du Travail et conseiller juridique de l'APC; M. André Dolbec, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec et M. l'abbé Paul Drolet, conseiller moral de l'APC.

J. P.

A L'ASSOCIATION PATRONALE DU COMMERCE: Le dîner annuel de l'Association patronale du Commerce a donné lieu à une brillante réunion hier soir, à la faculté du Commerce de Laval, sous la présidence conjointe de S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec et aumônier-fondateur de l'Association, et de Son Honneur le maire Wilfrid Hamel. On remarquait à la table d'honneur, en haut, de gauche à droite, S. Exc. Mgr GARANT, M. ANTONIO CAYER, président général de l'A. P. C.; Son Honneur le maire HAMEL, et M. LEO-P. CARPENTIER, président général sortant de charge. Au centre, toujours de gauche à droite, M. LOUIS CODERRE, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie; Mme J.-EMILE BOUCHER, M. VICTOR MORENCY, directeur de l'A. P. C.; M. JEAN CHAMPOUX, président de l'Association des Marchands Détaillants de Québec, et M. ANDRE DOLBEC, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec. En bas, de gauche à droite, Mme LEO-P. CARPENTIER, M. GERARD TREMBLAY, sous-ministre du Travail; Mme ANTONIO CAYER, et M. J.-EMILE BOUCHER, gérant général de Dupuis & Frères et de la Librairie Beauchemin, Limitée, conférencier de la soirée.

(Photos du "Soleil")

Mort subite du conseiller Pitts dans la métropole

Montréal, 2, (Spéciale) C'est en termes visiblement émus que les chefs de l'administration et plusieurs conseillers municipaux ont rendu hommage, hier au vice-président de l'Exécutif, M. Gordon MacL. Pitts, décédé presque soudainement, vers 11 heures du matin, à l'âge de 68 ans.

Les conseillers municipaux se proposaient, à l'ajournement, vers midi et demi, de poursuivre de plus belle la discussion sur la question de l'évaluation foncière à la reprise de la séance, vers trois heures de l'après-midi.

On peut juger de la consternation générale quand le Conseil a constaté que, sur le pupitre de M Pitts, reposait une gerbe de fleurs mortuaires, que le fauteuil avait été enlevé, et qu'une atmosphère de deuil planait dans la salle de délibérations du Conseil.

C'est en contenant à peine son émotion que le maire Houde a d'ailleurs lu la prière d'ouverture de toutes les délibérations du Conseil. Immédiatement après, le leader du Conseil, M. Dave Rochon, lisait une résolution de condoléances à l'adresse de la famille Pitts confirmant la triste nouvelle que les conseillers avaient apprise quelques instants plus tôt dans les couloirs de l'hôtel de ville.

Vol dans une banque à Montréal

Montréal, 2, (Spéciale) Un vol à main armée au montant de $3,500 a été commis hier après-midi dans une succursale de la Banque de Montréal, à 902, rue Windsor, par un gunman solitaire.

Selon le lieutenant-détective Adrien Poulin, chef de l'escouade des hold-up, le bandit, portant des verres, est entré dans la banque alors qu'il y avait une vingtaine de clients et d'employés.

Vers 2 h. 45, le suspect s'est approché de la caisse et a présenté à la caissière, Mlle Andrée Meilleur, 20 ans, un chèque en blanc sur lequel il était écrit: "C'est un hold-up. Fais ça vite ou je tire."

L'homme tenait une main dans ses goussets comme pour simuler une arme à feu. Quand la caissière a remis l'argent, le bandit a pris la fuite sans éveiller l'attention des personnes qui se trouvaient dans la banque.

Le gérant de la banque, M. J. C. McLellan, a dit que c'était la deuxième fois qu'un hold-up était perpétré dans sa succursale.

Il y a deux ans des bandits avaient volé la somme de $2,000. Le crime avait été commis dans le cours du mois de mars.

Madame Beaulieu réélue présidente

Mme J.-L. Beaulieu a été réélue présidente du Comité du Bien-Etre des Immigrants au cours d'une assemblée annuelle tenue vendredi dernier au Conseil central des Oeuvres de Québec. Les autres officiers élus sont: Mme Gérard Guay, Mlle Agnès Brophy et Mlle Couillard, vice-présidentes; Mme Guy des Rivières, trésorière; Mme Arthur Labrie, secrétaire-archiviste; Mme Claire-F. Gascon, secrétaire-correspondante.

M. l'abbé Alphonse Giroux, directeur du Conseil central des Oeuvres, a tenu à souligner que le Bien-Etre des Immigrants se rendait au désir le plus cher du Pape en venant en aide aux immigrants.

Mlle Ruth Robinson, présidente du Comité de Réception aux bateaux, donna le rapport des activités de son comité. Au cours de la dernière saison ce comité a rencontré 82 bateaux transportant 52,136 immigrants dont 17,668 catholiques. Une moyenne de 15 travailleuses bénévoles (190 ont collaboré) ont distribué 78,000 tasses de café, 25,000 gobelets de lait, 800 livres de biscuits. Une moyenne de 5 infirmières par bateau (L'Ambulance St-Jean) ont traité 177 cas de premiers soins, 343 cas d'infirmerie, 2349 cas de secours. 10,000 cartes postales, documentaires, chapelets, journaux ont été distribués par les soins du C.W.L. En tout, ce comité a enregistré 7,110 heures de travail bénévole.

Il fut décidé de présenter une requête au Ministère de la Douane et de l'Immigration pour l'obtention d'une roulotte à la gare maritime de l'Anse-au-Foulon. Cette roulotte faciliterait le travail des dames de l'Ambulance St-Jean et de toutes celles qui se dévouent à l'arrivée de chaque bateau d'immigrants.

Mme Roméo Morisset, présidente du Comité de Service Social donna le rapport des activités de son Comité. Ce comité a à son actif 525 visites sociales, 500 démarches pour placements, 73 cas d'hospitalisation, secours de toutes sortes. En fait, 3150 heures de travail bénévole.

Le Père Arel à St-Sauveur vendredi; une fête d'adieu au Père Jean Leduc

Le nouveau curé de St-Sauveur, le R. Père Jean-Louis Arel, dont "Le Soleil" annonçait hier la nomination, sera à Québec vendredi. Il prendra donc contact avec ses ouailles dès dimanche prochain. Le R. Père Arel n'est encore âgé que de 39 ans. Il comptera en effet 40 ans le 5 septembre prochain. Le R. Père Jean Leduc, curé de la paroisse depuis six ans, a été l'objet d'une fête d'adieu, hier soir au Centre Durocher, à la veille de partir pour le Cap-de-la-Madeline, où il ira présider à la construction de la grande basilique du sanctuaire.

LE R. P. AREL

A Québec, le R. Père Arel n'est pas un inconnu. Attaché à la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier en 1950-1951, il revient en nos murs un peu comme chez lui. Il connait déjà St-Sauveur et bon nombre de paroissiens le connaissent. Le R. Père Arel remplira en même temps la charge de supérieur du couvent de St-Sauveur.

Originaire de Sorel, le R. Père Arel a fait ses études primaires à l'Académie du Sacré-Coeur, dans sa ville natale. Il fit plus tard ses études secondaires au séminaire des vocations tardives à St-Victor de Beauce, de 1932 à 1938. Le 11 août 1938, c'est-à-dire l'année même de son baccalauréat ès arts, il prenait l'habit au noviciat des RR. Pères Oblats à Ville LaSalle. L'année suivante, le 15 août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie, il faisait sa première oblation.

Après un séjour au scolasticat de Richelieu, 1939-1940, le futur curé de St-Sauveur passait à Ste-Agathe des Monts, où il fit sa profession perpétuelle le 15 août 1942. Le 17 juin 1945, le R. Père Arel recevait le sacerdoce des mains de S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, au noviciat de Richelieu. Il fut ensuite nommé à Ottawa où après une année de ministère sacerdotal il était nommé à Pointe-Bleue.

En 1947, le R. Père Arel assumait la charge de vicaire et d'économe à Kapuskasing. Il déploya son zèle sacerdotal à Kapuskasing jusqu'en 1950, alors qu'il vint seconder le R. Père Victor Lelièvre dans son oeuvre apostolique à Jésus-Ouvrier. En 1951, le R. Père Arel était nommé à Notre-Dame du Cap de la Madeleine où il assumait peu après le directorat de la maison de re-

(Suite à la page 6, 4e col.)

LE R. PERE LEDUC FETE A ST-SAUVEUR A LA VEILLE DE SON DEPART: Les paroissiens de St-Sauveur ont manifesté leur attachement hier soir, au Centre Durocher, au R. Père JEAN LEDUC, O.M.I., qui quitte la paroisse après six années de dévouement pastoral. On remarquait à cette réunion, de gauche à droite au premier plan, M. le commandeur (Dr) ARTHUR LECLERC, Mme FRANCIS BOUDREAU, M. FRANCIS BOUDREAU, député de St-Sauveur à la Législature provinciale; le R. Père LOUIS-PHILIPPE JUTRAS, premier accesseur à St-Sauveur; M. le chevalier WILFRID CANTIN, le R. Père JOSEPH THOMAS, du couvent de St-Sauveur; Mme PIERRE EMOND, M. l'échevin JOSEPH CONSEILLER, Me RAYMOND COSSETTE, N.P.; le R. Frère CHRISTOPHE, E.C., directeur du Collège de St-Sauveur, et le R. Frère LAURENT, E.C., assistant-directeur. (Photo du "Soleil")

A L'ASSOCIATION DES COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENT: L'Association des courtiers en valeurs de placement a inauguré hier soir, à la faculté de Commerce de Laval, une série de cinq cours sur "le placement". On remarquait à cette réunion, de gauche à droite, MM. A. S. PRICE, HAROLD BRAFF, PIERRE FUGERE, MAURICE DESY, GEORGES BRAY, C.-R. FONTAINE, trésorier municipal et directeur des services; MARCEL BELANGER, JEAN GENDRON, président de l'Association; PAUL-HENRI GUIMONT, conférencier de la soirée; JEAN BIELER, sous-ministre des Finances de la province; PAUL DESROCHERS, GEORGES BEAUDRY, gérant général adjoint de la Banque Canadienne Nationale à Québec; HENRI CLEMENT et J.-N. GRENIER. (Photo du "Soleil")

LES VOISINS !

Rousselé et ses amis !

Voici deux titres de nouveaux récits illustrés en couleurs qui paraitront dans LE SOLEIL à partir du 7 MARS. Ils remplaceront la page qui était consacrée au récit des aventures de Flash Gordon, récit maintenant terminé dans notre journal.

LES VOISINS est le titre de dessins humoristiques traitant de scènes courantes de la vie et qui font voir que l'histoire se répète sans cesse.

ROUSSELE ET SES AMIS est le récit des aventures de jeunes gens qui deviendront très populaires auprès de nos jeunes lecteurs.

Ne manquez pas de lire ces deux nouveaux récits dans le SUPPLEMENT DU DIMANCHE DU SOLEIL à partir du 7 MARS.

La télévision, une contribution au développement de notre région

"L'installation prochaine d'un poste émetteur de télévision offre une nouvelle et très importante branche d'activité à la vie économique de la région de Québec", déclarait hier, lors d'une conférence de presse au Château Frontenac, M. Robert Story, gérant du département de la radio et de la télévision de la Canadian General Electric Company Ltd.

M. Story, accompagné de M. Kenneth C. Hartwell, gérant des ventes d'appareils de radio et de télévision et de M. André Duchêne, gérant du département de gros de la même compagnie pour la région de Québec, recevait hier les journalistes pour leur exposer le but de sa visite à Québec. M. Story est venu adresser la parole à l'Institut Canadien à l'assemblée des vendeurs et techniciens de la compagnie Canadian General Electric pour la région de Québec, à l'occasion du lancement par cette compagnie de la première campagne de vente de postes récepteurs de télévision dans notre région.

La compagnie General Electric prévoit que la vente au détail de postes de télévision atteindra un million de dollars dans la région de Québec avant la mise en service du poste C F C M-T V, vers le début de mai. La vente au détail dans le même secteur atteindra $6,000,000 avant la fin de 1954, estime M. Story.

Il a souligné que l'industrie de la télévision est la seconde en importance, après l'industrie de l'automobile, au Canada. En 1948, année où la télévision est entrée dans sa phase commerciale, la Canadian General Electric a vendu 8,200 postes, 29,600 en 1950, 40,600 en 1951, 146,300 en 1952 et 365,400 en 1953. Cette année on prévoit que les ventes atteindront ½ million. Il s'agit donc, a dit M. Story, d'une très importante branche d'activité économique qui s'offre à la région de Québec.

M. Claude Garneau, directeur des programmes du poste de télévision de Québec, a également prononcé une brève allocution à l'assemblée des vendeurs et techniciens de General Electric à l'Institut canadien. M. Garneau a insisté sur le fait qu'il est inutile d'attendre la venue de la télévision en couleurs pour faire l'achat d'un appareil. "Seuls les grands réseaux, a dit M. Garneau, présenteront de la télévision en couleur. Les postes relayeront éventuellement ces émissions, qui pourront tout aussi bien être captées en blanc et noir. Au prix où seraient les récepteurs de 12 pouces en couleur (entre $1,000 et $1,500 au Canada) nous pouvons être sûrs que le nombre de ces appareils sera si restreint pendant plusieurs années qu'il n'y aura pas lieu pour l'entreprise privée de considérer les dépenses onéreuses que nécessitent la TV en couleur."

M. Garneau a terminé en souhaitant plein succès à la Canadian General Electric dans sa vente de postes récepteurs de télévision à Québec, vente qui sera conditionnée par la qualité du service fourni, a-t-il souligné.

Aveux d'une inculpée

A la suite de l'émission d'un mandat d'arrestation parce qu'elle avait fait défaut de comparaître en Cour des Sessions de la Paix à la date fixée pour son enquête préliminaire, Gemma Légaré, 31 ans, de Charlesbourg, s'est présentée hier en Cour, a renoncé à son enquête préliminaire et s'est avouée coupable d'un vol de $2,300 en argent et en marchandises appartenant à M. Rosaire Bédard. Le vol, suivant l'acte d'accusation, avait été commis au cours des années 1952 et 1953. M. le juge Gérard Simard a ajourné au 9 mars le prononcé de la sentence.

Le terme "famille à faible revenu" suscite un débat au Comité bancaire

Ottawa, 2. (PC) Le Comité bancaire de la Chambre des Cimmunes a approuvé hier certaines parties du projet de loi du gouvernemest relatif à l'habitation qui accordent à la Société centrale d'hypothèque et de logement des pouvoirs de définir "une famille à faible revenu" pour les fins des projets de construction de logements à bas loyer.

M. Donald Fleming (PC—Toronto-Eglinton) a fait remarquer que les familles à faible revenu sont clairement définies dans l'ancienne loi, mais vaguement dans la nouvelle. Cela donnerait à l'agence gouvernementale une grande marge de discrétion en décidant le genre de familles qui pourraient bénéficier des projets de logements à bon marché.

Le président de la Société centrale, M. D. B. Mansur, a convenu que l'agence pourrait exercer beaucoup de discrétion. Mais il se demande comment résoudre le problème autrement.

L'ancienne loi définissait une famille à faible revenu comme celle dont le revenu est moins de cinq fois le loyer économique d'une maison requise pour loger ce groupe.

La nouvelle loi donne à la Société le pouvoir de décider si le revenu est "insuffisant pour lui permettre de louer un logement adéquat pour ses besoins au taux des loyers prévalant actuellement dans la région où vit la famille".

M. Fleming a dit éprouver une "aversion constitutionnelle" à accorder trop de pouvoirs à une agence du gouvernement. M. George McIlraith (L—Ottawa-Ouest) a dit qu'il s'agit d'un "tarme vague dans un cas où il faut être vague".

M. Mansur a dit que personne ne semble savoir comment l'ancienne définition fut incorporée dans l'ancienne loi. Un faible revenu ne doit pas être jugé selon le coût de logement, mais selon que ce revenu permet d'acquérir un logement convenable.

L'ancienne définition ne fournit pas assez de latitude pour considérer la variété des familles. Le nombre des enfants varie sensiblement. Il serait extrêmement difficile de tirer une définition qui comprendrait toutes les variations à travers le pays.

Le comité, commençant l'étude clause par claude du projet de loi, a rencontré un autre obstacle dans la définition des "projets de logements à bas loyer".

M. Fleming a fait remaquer que la Société aurait le droit de faire bénéficier de logements à bas loyers non seulement les familles à faible revenu, mais "d'autres personnes... en tenant compte de l'existence d'un état de pénurie, d'encombrement ou de congestion de logement".

M. Mansur a dit qu'on avait besoin de latitude dans la définition parce que même dans les secteurs encombrés, "vous ne trouvez pas occasionnellement de familles à faible revenu".

Le comité a finalement approuvé les deux définitions et quelques autres clauses du bill de 45 pages, ainsi que quelques amendements techniques.

Une série de cinq cours inaugurés chez les courtiers en placement

Le premier d'une série de cinq cours portant sur "Le placement" et patronnés par l'association des courtiers en valeurs de placement du Canada a été donné hier soir à l'amphithéâtre de la faculté de Commerce par M. Paul-Henri Guimont, secrétaire de la faculté des Sciences sociales, professeur à la faculté et vice-président de la maison Clément, Guimont Incorporée.

M. Guimont a d'abord défini la raison d'être du placement sur valeurs mobilières, son rôle au Canada et son utilité au point de vue économique pour ensuite s'attacher aux obligations en général et aux obligations émises par les gouvernements.

"Si les capitaux d'épargne ont reçu un meilleur emploi dans le monde, c'est que les valeurs mobilières ont permis d'utiliser les plus faibles disponibilités et de les diriger vers les lieux où ils avaient leur plus grande productivité." M. Guimont dit qu'en raison de la complexité de la vie économique moderne, du relèvement du niveau de vie, de l'ordre de grandeur des entreprises, des exigences démocratiques et de l'âpreté de la concurrence, les Etats, les entreprises et les institutions sont forcés de recourir à l'emprunt et donc aux valeurs mobilières pour développer et multiplier leurs services, afin de satisfaire des couches de plus en plus grandes de la population.

L'investissement par salarié atteint aujourd'hui $7,000, ce qui lui permet d'atteindre une production cinq fois plus élevée sur une base horaire que le même salarié en 1850. "Voilà pourquoi, de dire M. Guimont, la production des biens et des services a augmenté 29 fois de 1850 à 1950, bien que le nombre d'heures de travail hebdomadaire ait diminué de 70 à 40."

Le placement, c'est l'action de disposer d'un capital de manière qu'il rapporte un revenu ou un profit. Ce placement peut s'effectuer sous forme d'hypotheque, de prêt sur billet ou de valeurs mobilières. Le conférencier poursuit, disant que "le placement, en soi, n'a pas pour résultat d'accroitre par lui-même la masse des richesses existantes".

Les valeurs mobilières comportent deux catégories de titres bien distinctifs: les titres représentant des droits de créanciers (obligations) et ceux représentant des droits d'associés (actions).

M. Guimont a défini l'obligation comme un droit de créance résultant d'un prêt, constaté par un écrit possédant les caractères généraux des effets négociables. Dans les catégories d'obligations, il y a lieu de distinguer entre celles émises par les corps publics et celles émises par les corporations ou entreprises particulières.

Après avoir dit comment les obligations sont habituellement garanties, le conférencier donne les modalités que peuvent revêtir les obligations. Il a démontré avec beaucoup de clarté les lois qui régissent le marché des obligations sur les plans fédéral, provinciaux et municipaux, y compris les obligations émises par les commissions scolaires et les fabriques.

M. Paul-Henri Guimont termine ainsi son cours sur le placement: "L'étranger a plus que jamais confiance dans l'avenir du Canada. Il nous la manifeste de façon péremptoire en venant contribuer à l'expansion de nos industries et à l'affermissement de nos marchés mobiliers. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant nous-mêmes ?"

Après la causerie de M. Guimont, l'on présenta un film intitulé "Opportunity U. S.". Au début de la soirée, M. Jean Gendron, président de l'association des courtiers à Québec, dit quelques mots à l'auditoire, formé d'hommes d'affaires et d'étudiants en commerce. Les cours sur le placement se poursuivront sur cinq années.

Litige réglé à Lac Edouard

Le litige consécutif à l'élection de MM. Georges Cloutier et Willie Grimard, comme conseillers de la corporation municipale du Lac Edouard, s'est réglé à l'amiable. Dans la contestation d'élection inscrite contre les deux conseillers, en Cour de Magistrat, les demandeurs, MM. Antoine Cayouette, Georges Matte, J.-Albert Rioux, J.-Aimé Bertrand, Emile Chabot et Camille Gagnon, se sont désistés de leur action quant au défendeur Grimard. Quant au défendeur Cloutier, il a confessé jugement, confession qu'a sanctionnée par jugement M. le juge Maurice Brasset.

Enquête sénatoriale sur les accidents ?

Ottawa, 2, (PC) Un comité sénatorial spécial fera peut-être enquête en marge du nombre grandissant des accidents d'automobiles pour recommander des mesures destinées à résoudre ce problème.

M. H.-R. Chauncey, de Calgary, président de la Canadian Automobile Association, a prédit hier l'établissement du comité après des entrevues avec le premier ministre intérimaire C.-D. Howe, et l'hon. W Ross Macdonald, leader du gouvernement au Sénat.

L'Association a soumis une résolution à MM. Howe et Macdonald leur demandant de grouper les hommes les plus compétents dans un comité de la sécurité nationale qui étudierait "l'effroyable taux des accidents et recommanderait une solution nationale."

M. Winters avait discuté du pont de Pembroke avec M. Roméo Lorrain

Ottawa, 2. (Par Gérard Morin) Le comté de Pontiac est disposé à prélever les fonds nécessaires à la construction d'un pont inter-provincial, entre Pembroke et l'île Calumet, si la province de Québec ne veut pas collaborer avec l'Ontario et le Fédéral, déclarait hier soir le député de Pontiac, M. Hugh Proudfoot, au correspondant de notre journal, à la suite de l'échange de correspondance entre le ministre fédéral des Travaux publics, M. Robert Winters, et le ministre québécois, l'hon. Roméo Lorrain.

Le problème a été soulevé de nouveau hier, aux Communes, par deux députés oppositionnistes, MM. P.-E. Gagnon, indépendant de Chicoutimi, et Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivieres, qui sont venus à la rescousse du gouvernement provincial par des questions à l'hon. Winters, au sujet de la correspondance.

On sait que les journaux de samedi publiaient que M. Duplessis avait dit la veille: "Je déclare que nous n'avons jamais reçu ni lettre, ni télégramme, ni message téléphonique demandant de permettre cette production. Nous avons toujours été consentants à ce qu'on produise cette correspondance et personne de notre côté, n'a jamais manifesté d'opposition à cette production.

"Ottawa est absolument libre de produire toute la correspondance échangée avec nous. Ce sont des lettres officielles".

M. Balcer a demandé hier à M. Winters s'il avait des commentaires à faire sur la déclaration de M. Duplessis, à l'effet qu'il n'avait pas une communication du ministre fédéral.

M. Winters a répliqué qu'il était difficile de commenter ces paroles que l'on attribuait au premier ministre Duplessis. Mais, dit-il, c'est un fait que la correspondance a été envoyée d'Ottawa, non pas au premier ministre de Québec, mais bien à ses ministres compétents dans l'affaire. Et, ajoute, M. Winters, le Canadien National me confirme que le télégramme que j'ai envoyé a été reçu.

A la question de M. Gagnon, demandant aussi des commentaires du ministre sur la déclaration de M. Duplessis, au sujet du pont de Pembroke, M. Winters a dit qu'il déposait la correspondance, entre Ottawa et Québec, vu le rapport des journaux, selon lequel M. Duplessis n'a aucune objection à la chose.

C'est M. Maurice Bourget, adjoint parlementaire du ministre des Travaux Publics, qui a déposé hier la correspondance Ottawa-Québec-Ontario touchant le pont Pembroke.

M. Winters a tout de même dit à M. Gagnon qu'il n'avait pas reçu de réponse à ce sujet du ministre du gouvernement de Québec (M. Lorrain) aux lettres qu'il lui avait écrites au sujet de cette production de la correspondance.

Toute cette affaire a été amorcée aux Communes par une question que posait, le 24 février, le député libéral de Pontiac, M. H. Proudfoot, demandant à M. Winters s'il était en mesure de déposer une copie de la correspondance échangée entre les gouvernements d'Ontario, du Québec et le gouvernement Fédéral, au sujet du pont qui relierait l'Ile-aux-Allumettes à Pembroke.

M. Winters a répondu que pour

(Suite à la page 6, 3e col.)

Dr Dominique Gaudry
F. R. C. S. (C)
Spécialiste: Chirurgie, Gynécologie.
Bureau: 144 Turnbull
Tél.: 3-0429

MAINTENANT ... la clarté des appareils auditifs est grandement améliorée. Le nouvel appareil Zenith-T" à 3-transistors fait mieux entendre. Fonctionne tout un mois complet avec une batterie de 18c. Seulement $140.
ZENITH.
NOEL GUY
8 rue St-Joseph, Québec
TEL.: 2-4533
Service pour tous genres d'appareils.

MANOIR SAINT-CASTIN
SKI DE PRINTEMPS
Pour une semaine de ski, de repos et de soleil.
$59.50
(Chambre, repas, T-Lift, avec leçons de ski pour 7 jours — 6 nuits)
CUISINE FRANÇAISE par JEAN AVRIL de PARIS
LAC BEAUPORT, QUÉBEC

BIRKS
pour votre montre "Challenger"

UN NOM PRESTIGIEUX
Wiser's
DE LUXE WHISKY
EN ÉLÉGANT CARAFON

ANTIQUITÉS DEMANDÉES
Mr. H. Drinkwater de la Compagnie Henry Morgan Limited de Montréal sera de passage à Québec mardi 9 mars pour l'achat des objets antiques: porcelaine, bric-à-brac, poterie, cuivre, fer forgé, verre, arme à feu et petits meubles.
Tous les articles doivent avoir plus de 100 ans.
Pour entrevue écrire: Henry Morgan Co. Limited, Salon Antique, Montréal, avant le 6 mars, ou téléphoner: M. Drinkwater au Château-Frontenac, entre 1 h. p.m. et 7 h. p.m., lundi 8 mars.
Henry Morgan & Co. Limited.
Montréal (Québec)

TAPIS
TOUTES MARQUES
Grande variété de dessins
POSAGE • NETTOYAGE
MUR à MUR • SUR PLACE
méthode • méthode
SMOOTHEDGE • SHAMPOO
AUSSI
LINOLÉUM et TEXTILES
ROCHETTE & FILS
352 ST-VALLIER TEL. 2-5233

CHARBON
E.J. CHARTIER & CIE, ENR.
22 RUE ST-ROCH. TELEPHONE 2-6895

AVIS La maison "Les Etablissements Cotton Inc", désire aviser sa clientèle et le public en général, que M. Randall Cotton ayant vendu la totalité de ses intérêts dans la dite Raison Sociale, ne peut pas être en mesure de négocier, vendre, ou collecter d'aucune façon, aucun article, aucun item, ni aucun compte, au nom de notre maison.
LES ETABLISSEMENTS COTTON
Félix PARENT, prés.

Rome
• Le fameux repas digne de l'excellente cuisine française
• La flotte aérienne la plus moderne du monde
• Les pilotes ayant à leur actif plus d'un million de milles de vol.
Vols directs
MONTRÉAL-ROME
en Super-Constellation de luxe
Service touriste en Constellation 749
AIR FRANCE
le plus vaste réseau aérien mondial
Consultez un agent de voyage ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal. UN. 6-8344

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, mardi 2 mars 1954

Deux anniversaires de Pie XII

Le chef de la chrétienté, Sa Sainteté le Pape Pie XII, célèbre aujourd'hui deux anniversaires: celui de sa naissance et celui de son élévation au trône de Pierre. En même temps qu'il entre dans la 78e année de son âge, Pie XII commencera la quinzième année de son pontificat.

Au Canada, cette double fête sera particulièrement soulignée dimanche prochain. Dans l'univers entier, on se remémore à cette occasion les étapes de la carrière à la fois douloureuse et brillante qui est celle de Pie XII. Carrières douloureuses, en effet, que celles de tous ces ministres suprêmes du Prince de la Paix qui portent, à cause de leur mission spirituelle elle-même, le plus lourd du fardeau que les guerres et le malheur abattent sur l'humanité ! Le prédécesseur du Pape actuel avait succombé aux aurores sanglantes de la guerre de 1939, après avoir lui-même assumé le fardeau d'un Pontife qui mourait de chagrin devant la catastrophe que 1914 faisait descendre sur les hommes.

Pie XII prit l'anneau de Pierre et, en même temps, le faix de l'humanité aux heures terribles de 1939. Depuis longtemps déjà, comme prêtre et comme Secrétaire d'Etat du Vatican, il était penché sur la douleur de ses frères et la partageait. Depuis longtemps aussi, il était déchiré de la division des peuples et s'efforçait de l'amoindrir. C'est sans doute cette angoisse de l'humanité, dont il souffre à un degré suréminent par suite de la mission qui l'a placé au premier rang des hommes, qui menace actuellement les forces du Souverain Pontife.

Mais dans toutes ces ténèbres, quelle lumière que le pontificat de Pie XII ! Quelle infatigable énergie et quelle multiplication de soi dans toutes ces directives et ces exhortations sur l'ensemble des problèmes humains; depuis les plus simples accueils aux petits enfants, jusqu'aux déclarations concrètes sur les politiques internationales, comme l'unification européenne !

Aussi, c'est avec confiance que les chrétiens — et les multitudes qui se tournent comme inconsciemment vers la lumière de Rome, — font leurs voeux en ce double anniversaire de Pie XII, sachant bien que sous les fragilités physiques de la servitude humaine demeure l'indestructible espérance de l'Eglise éternelle.

La situation du chômage

La statistique officielle du Ministère fédéral du Travail nous fournit des chiffres révélateurs sur la situation actuelle du chômage dans tout le pays. Au 21 janvier 1954, les demandes d'emploi inscrites au Service National de Placement s'élevaient au chiffre de 523,608, alors que la main-d'oeuvre civile formait une armée de 5,242,000 travailleurs et salariés de toutes les catégories; c'est donc un dizième de la population active du pays qui est en chômage soit saisonnier, soit prolongé. Sans se plonger dans le pessimisme, admettons que la situation n'est guère rassurante.

De ces 523,000 personnes sans travail qui cherchent un emploi, il s'en trouve 170,000 dans la province de Québec, dont 58,000 à Montréal seulement et 14,600 à Québec. C'est le plus fort pourcentage entre les dix provinces canadiennes; l'Ontario vient ensuite avec 142,000, dont 35,000 à Toronto et 12,000 à Hamilton. Le groupe des trois provinces des Prairies semble mieux partagé avec seulement 72,000 sans-travail, dont 20,000 à Winnipeg, 11,000 à Edmonton et 8,000 à Calgary. Sur la Côte du Pacifique, on retrouve un nombre presque égal de sans-travail que dans les Prairies, soit 68,000, avec 29,000 à Vancouver. Quant aux provinces maritimes de l'est, y compris Terre-Neuve, le chômage atteint 71,000 personnes, dont 13,000 à Saint-Jean, Terre-Neuve, et 6,600 à Moncton.

Ce tableau démontre la gravité du chômage en cette saison de l'année. Les économistes font état de la rigueur de l'hiver qui paralyse nécessairement l'activité de nombreuses industries, des transports maritimes et routiers; mais ils ont peine à expliquer son accroissement constant depuis le début de l'hiver alors que le pays connait une ère de développement plus intense et que les ressources naturelles sont le plus exploitées. C'est là un phénomène économique qui n'est pas réservé uniquement à notre pays. Les Etats-Unis qui sont le pays le plus industrialisé et le plus prospère subissent également une crise de chômage encore plus aiguë que le Canada. Est-ce la rançon du progrès?

Les experts du Ministère attribuent aux principales causes suivantes l'état grandissant du chômage qui crée certaines inquiétudes dans plus d'un milieu : en premier lieu, le froid et la neige de l'hiver mettent un terme aux chantiers de construction, bien que plusieurs entreprises aient poursuivi quand même leurs travaux, à Québec par exemple; puis des industries ont mis à pied un bon nombre de leurs ouvriers, les textiles en particulier, les chaussures, la fourrure et le vêtement; nécessairement le commerce des transports soit par route, soit par chemin de fer, a ralenti; enfin, les opérations forestières n'ont pas requis le même nombre d'hommes qu'autrefois, pour laisser inoccupée une main-d'oeuvre abondante disponible.

Si l'on revient au tableau de la situation, on constate, par exemple, qu'à Québec le nombre des sans-travail, au 21 janvier, était de 14,668, soit 2,000 de plus que l'an dernier à la même date. A Montréal, le chômage est plus prononcé avec 58,270 personnes qui sont à la recherche d'un emploi, soit 20,574 de plus que l'an dernier. Et dans les autres villes de la province, l'augmentation du chômage s'est généralisée : à Sherbrooke, on compte 5,300 chômeurs, soit 1,655 de plus qu'il y a un an; Trois-Rivières en a 5,833, soit 33 de plus que l'an dernier; Shawinigan Falls 4,650, soit 1,450 de plus; Chicoutimi 1,828, ou 646 de plus; Lévis, 3,900 ou 1,283 de plus.

L'hiver est déjà bien avancé, souhaitons que les prochains mois apportent une amélioration.

Un commerce profitable

Le tourisme est une puissante industrie et un commerce d'exportation où tous et chacun des citoyens peuvent obtenir un emploi. Aussi, on ne fera jamais trop l'éducation du public sur les moyens d'attirer et de retenir les touristes. En 1953, la province de Québec a reçu plus de visiteurs qu'elle ne compte de population. Les touristes ont dépensé chez nous $143 millions: rares sont nos industries qui apportent autant de profits à la population de la province.

M. Georges Léveillé, directeur de l'Office de publicité de la province, signalait ces faits devant les membres du Bureau du tourisme de Montréal. "L'intérêt de la population et sa compréhension de l'industrie du tourisme ne devrait pas être sporadique ou périodique, dit M. Léveillé, car chacun de nous devrait se souvenir que dans la province de Québec, il n'y a pas de saison du tourisme. Chacune de nos saisons offre aux étrangers des charmes particuliers."

Le tourisme d'hiver a connu d'heureux développements. Cette extension de la saison touristique est encore le meilleur moyen d'assurer l'exploitation fructueuse de nos services d'hôtelleries, qui engagent des capitaux considérables et qui embauchent des milliers de personnes dans notre province. Comme il ne manque aucune occasion de le faire, M. Léveillé a insisté une fois de plus sur la nécessité de conserver au Québec son visage français : —"Nous avons quelque chose de différent à offrir aux touristes américains. Soyons donc différents dans nos repas, notre architecture, nos manières de vivre. Présentons-nous aux touristes tels que nous sommes. Pourquoi serions-nous seulement de pauvres imitateurs quand nous avons tout pour être différents avec notre dualité de culture, de langage et de civilisation ?"

Ainsi, le patriotisme a ses avantages pécuniers quand il s'agit de tourisme. Un grand progrès s'est accompli en ces dernières années pour rendre à la province son visage français. La population est désormais mieux éveillée à ces questions et il convient d'en féliciter ceux qui, comme M. Léveillé, se consacrent à cette éducation populaire.

Les animaux à fourrure

L'industrie de la fourrure a traité douze millions de peaux provenant de trois douzaines d'espèces différentes d'animaux sauvages. Les traiteurs ont apprêté beaucoup plus de fourrure que dans le passé grâce au réveil de l'industrie qui a amené la préparation de deux millions de peaux de plus que l'année précédente. Le loup, le blaireau, le chat, le lapin, l'écureuil ont fourni la plus forte quantité des peaux apprêtées pour la confection de 220,000 manteaux pour dames; le vison, le rat musqué et le mouton de Perse conservent toujours leur vogue auprès de la clientèle féminine qui se pare de riches et soyeuses pelisses contre les rigueurs de nos hivers.

L'encombrement des archives

Pour un temps indéfini, les secrétaire-trésoriers de nos municipalités conservent dans leurs archives qui sont elles-mêmes enfouies dans les armoires des voûtes, une foule de documents qui sont périmés et absolument inutiles. Tels sont par exemple des rapports de comités qui n'existent plus, des rapports d'élection, des chèques payés datant de dix ans et plus, des reçus de toutes sortes vieux de dix et quinze ans, et que d'autres qui ne valent guère le papier jauni sur lequel ils sont écrits. On signale que les voûtes en sont encombrées, surtout dans les vieilles municipalités qui comptent soixante, quatre-vingt ou cent années d'âge. Des spécialistes qui ont approfondi le problème, recommandent de limiter à cinq ans la durée de ces documents devenus inutiles, quitte à invoquer la prescription de cinq ans du code civil, advenant un conflit.

Coût élevé des matériaux

Le président de l'Association des Constructeurs a exprimé sa conviction qu'il existe une "étrange entente" entre les manufacturiers qui s'occupent de fournir les matériaux de construction; grâce à cette "coopération", a-t-il dit au comité des banques et du commerce des Communes, les prix restent fort élevés et tendent toujours vers la hausse, au grand désavantage des entrepreneurs et des futurs constructeurs de maisons. Les députés étudient le problème à fond, en regard des nouvelles législations sur la Loi nationale de l'Habitation. Dans plusieurs compartiments, les prix augmentent d'une façon exagérée, comme dans la plomberie, les installations électriques et le revêtement des murs en brique ou en ciment. La discussion jettera de la lumière sur le sujet.

Une planche faite de copeaux

Dans la région de Rimouski propice à l'exploitation forestière, des industriels entreprenants ont mis au point la fabrication d'une planche murale faite d'écopeaux de bois et de résidus de scieries. Le procédé promet de révolutionner les deux industries qui tirent leur matière première du bois, celle de la construction et celle du meuble; il permet d'adapter à nos besoins la méthode inventée par l'ingénieur allemand Otto Kreibaum, de Hanovre, qui consiste à mélanger plusieurs morceaux de bois avec la résine et de la colle, pour soumettre le tout à une presse hydraulique qui en fait de la planche de diverse dimension. Cette planche qui ressemble jusqu'à un certain point au bois contreplaqué, offre une extraordinaire résistance aux éléments et une souplesse remarquable qui se prête à tous les travaux. Comme son prix de fabrication est minime, elle peut contribuer à réduire sensiblement le coût de construction d'une maison.

Le Carême fera du bien à ce Mardi-Gras.

Aujourd'hui et demain

L'affaire McCarthy-Stevens

par Walter LIPPMANN

Il y eut un bref moment dans l'affaire McCarthy-Stevens où la question fondamentale, n'ayant pas encore été embrouillée, se dégageait clairement. Ce fut quand le secrétaire à l'armée Stevens affirma qu'en sa qualité de chef civil de l'armée, il était responsable envers le Congrès du règlement du cas Peress. Il dégageait ainsi le général Zwicker, officier agissant sous les ordres de ses supérieurs. Le Secrétaire Stevens avait déjà reconnu que le cas Peress révélait un état de choses à corriger, et il avait promis de reviser les règlements de l'armée. L'interrogatoire du général Zwicker par le sénateur McCarthy eut lieu après que le Secrétaire à l'armée eut reconnu sa responsabilité d'agir.

En conséquence, pourquoi le général Zwicker fut-il obligé de comparaître devant le comité de McCarthy ? Le général n'était pas responsable des règlements, des ordres qui furent émis à son adresse, et il n'avait pas d'autorité pour renverser la décision ou pour reviser les règlements. Sans tenir compte de l'inconvenante brutalité du traitement dont il fut l'objet, comment peut-on justifier l'interrogatoire auquel il fut soumis ? Quand le Secrétaire Stevens déclara qu'il détenait l'autorité et la responsabilité et qu'en conséquence il était seul responsable dans cette affaire, il parla non seulement comme un homme d'honneur doit le faire, mais il maintint loyalement les premiers principes d'une bonne administration.

On ne peut qu'embrouiller les choses en prétendant que parce que le cas Peress comportait des aspects condamnables, le Secrétaire Stevens eût dû abandonner ses officiers à la vindicte des comités d'enquête et compromettre les fondements de l'administration responsable. Une bonne administration n'est pas nécessairement exempte d'erreurs et il est absurde de penser que les hommes publics ne doivent défendre la cause du bon gouvernement que lorsque le cas soumis échappe à toute critique. Une bonne administration est celle qui, en tout temps, est prête à corriger ses erreurs et capable de le faire. C'est là tout ce qu'on peut attendre et tout ce qu'on a droit d'exiger d'elle.

Le sénateur McCarthy avait déjà une lettre du Secrétaire Stevens dans laquelle ce dernier admettait les aspects répréhensibles du dossier Peress et promettait d'apporter des réformes. Pourquoi alors continuer l'enquête du Congrès dans ce cas avant que l'armée n'eut la chance d'instituer les réformes que le Secrétaire promettait ? Le général Zwicker fut-il malmené devant le comité afin d'aider le Secrétaire à l'armée à réaliser ce qu'il avait promis ? Ce traitement brutal n'avait-il pas plutôt pour but de discréditer le Secrétaire Stevens et les officiers et d'arracher le cas Peress au département de l'armée en vue de l'exploiter au sein du comité de McCarthy ?

Il est manifeste que l'objectif de McCarthy n'était pas d'aider le Secrétaire Stevens mais de le discréditer et avec lui son chef, le général en chef de l'armée et le président des Etats-Unis. Le but trop évident de McCarthy était de démontrer sa capacité d'intimider l'armée, d'afficher une puissance telle qu'il pouvait passer par-dessus la tête du commandant en chef et terroriser les officiers individuellement.

Il faut être aveugle et dupe pour supposer que le but de McCarthy dans ces affaires est de protéger l'armée contre l'infiltration communiste. Si c'était là son objectif, il défendrait l'autorité du président et du Secrétaire à l'armée au lieu de s'y attaquer. L'objectif de McCarthy est de montrer que même dans l'armée il est plus fort qu'eux, et d'accroitre son pouvoir en se faisant craindre.

Partout dans le pays et à travers le monde, des hommes et des femmes se demandent quelle est l'ambition de McCarthy, et comment l'intégrité du gouvernement doit être défendue contre cette usurpation brutale, comment la paix et les libertés du peuple doivent être sauvegardées contre cet assaut essentiellement totalitaire.

A courte échéance, c'est-à-dire jusqu'après l'élection présidentielle de 1956, le but de McCarthy est assez évident. On peut présumer qu'il ne sera pas candidat à la présidence. Il est plutôt candidat à la direction suprême — à la dictature — du parti républicain. Sachant très bien qu'il ne pourrait être élu, son but non équivoque est de soumettre à son pouvoir le président et le pouvoir exécutif, le parti républicain au Congrès et l'organisation nationale du parti. Si quelque républicain pense encore que l'objectif premier de McCarthy est le communisme et non la mise en veilleuse du parti républicain, l'avenir lui apprendra à penser différemment.

Et comment un peuple défend-il sa paix et ses libertés contre un tel assaut ? En se rendant compte que la force d'un tel homme auprès des gens est un produit de leurs craintes. Les gens ont peur de la guerre froide, qui est à la vérité une chose capitale et dangereuse, mais qui ne peut être surmontée que par des hommes qui, connaissant le danger, sont parvenus à maitriser leurs craintes. Mais les gens commencent à avoir peur, non seulement de la guerre froide, non seulement de l'exploitation par McCarthy de leurs craintes de la guerre froide, mais aussi de McCarthy lui-même; c'est dans une telle crainte que résident les germes du totalitarisme.

Le totalitarisme de l'homme se révèle dans ses efforts calculés, soutenus et brutaux pour se faire craindre. C'est pourquoi il a monté une série de démonstrations, dont chacune vise à montrer qu'il ne respecte personne, aucune fonction ni institution et qu'il peut faire fuir tout le monde devant lui.

Bien que ce ne soit pas flatteur pour le genre humain, il est vrai qu'une certaine foule est impressionnée par un homme qui se fait craindre et prête à le suivre. Voilà comment l'influence de McCarthy a grandi à mesure que le président a usé avec lui de la technique de l'apaisement et que l'administration a agi comme s'il était trop puissant pour qu'on puisse lui résister.

Son pouvoir cessera de croitre et diminuera seulement quand on lui résistera et quand on aura démontré au peuple que les responsables de notre direction politique et de la sauvegarde de nos institutions n'ont pas peur de lui.

(Copyright, N.Y. Tribune, Inc., 1954)

Problèmes d'Histoire

Dans quel but Talon établit-il sa brasserie, à Québec?

On sait que le célèbre intendant s'était donné pour tâche de stimuler la vie économique en Nouvelle-France. L'agriculture et l'industrie, comme le commerce, la finance et même les institutions sociales ne le laissaient pas indifférent. Après avoir créé plusieurs industries, il songea aux avantages que procurerait une brasserie à la colonie naissante. C'est le Père Le Mercier, Jésuite qui, dans la **Relation** de 1668, dévoila le motif de cette initiative: "La brasserie que Talon fait construire ne servira pas peu pour la commodité publique, soit pour l'épargne des boissons enivrantes, qui causent ici de grands désordres, soit pour conserver l'argent dans le pays qui s'en divertit (s'en éloigne) par l'achat qu'on fait en France de tant de boissons, soit enfin pour consumer le surabondant des blés qui se sont trouvés quelquefois en telle quantité que le laboureur n'en pouvait avoir le débit".

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Londres. — Quinze frégates japonaises ont furieusement bombardé Port Arthur pendant deux heures.

Ottawa. — M. J.-Ernest Chambers, journaliste de Montréal, a été nommé huissier de la verge noire au Sénat.

Il y a vingt-cinq ans

La compagnie de la Traverse de Lévis consent à bâtir de nouveaux bateaux pour le service d'hiver. Le contrat a été accepté par le conseil de Lévis.

M. A.-C. Picard a été élu président de la Chambre de Commerce. Il succède à M. J.-A. McManamy.

Poivre et sel

Mars entre en agneau.

Naguib revient à la surface.

Eisenhower intervient à son tour.

De l'âge de fer il reste la ferraille.

L'enlaidissement progresse à vue d'oeil.

La température prévient la mascarade.

Le dégel a compromis la dernière tourtière.

La mesure à quatre-temps facilite la marche.

De Stevens, McCarthy a fait un ministre alarmé.

L'inquisiteur prend plaisir à torturer ses victimes.

La tempête des jours gras est un souvenir du passé.

Sur le chemin de Damas un combat fratricide se prépare.

Les procédés de McCarthy finiront par l'acculer aux procédures.

Le prodigue démontre qu'il a des aptitudes pour le métier de politicien.

L'impôt sur le revenu dans notre Province

(suite)

Lorsqu'une ou plusieurs ventes, échanges, déclarations de fiducie ou autres opérations de quelque nature que ce soit ont pour résultat qu'une personne confère un avantage à un contribuable, cette personne est censée avoir fait au contribuable un paiement égal au montant de l'avantage conféré, nonobstant la forme ou l'effet juridique des opérations ou le fait qu'une ou plusieurs personnes y aient été également parties; et, qu'il y ait eu ou non une intention d'éviter ou d'éluder des impôts prévus par la présente loi, le paiement doit, selon les circonstances, être inclus dans le calcul du revenu du contribuable.

Lorsqu'il est établi qu'une vente, un échange ou autre opération a été conclue par des personnes n'ayant pas d'intérêt à se favoriser, de bonne foi et non en conformité ou comme partie de quelque autre opération, non plus que pour effectuer le paiement, en totalité ou en partie, de quelque obligation existante ou future, aucune partie à ces opérations n'est réputée, aux fins du présent article, avoir conféré un avantage à la partie avec laquelle elle a ainsi traité.

172. Lorsque le ministre est d'avis que l'une des principales fins d'une ou de plusieurs opérations faites avant ou après l'entrée en vigueur de la présente loi était d'irrégulièrement éviter ou réduire les impôts qui autrement auraient pu devenir exigibles aux termes de la présente loi, il soumet le cas au bureau de la trésorerie qui, alors, donne les directives qu'il juge appropriées pour déjouer la dissimulation ou la réduction de la matière imposable.

Une directive aux termes du présent article peut viser les impôts à verser, sous la présente loi, par une ou plusieurs personnes et pour une ou plusieurs années d'imposition.

Lorsqu'une directive a été donnée en vertu du présent article, l'impôt doit être perçu ou cotisé de nouveau et perçu, en conformité de cette directive, nonobstant toute autre disposition incompatible de la présente loi.

SECTION XII

Dispositions spéciales

173. Les dispositions de la présente loi qui permettent de rapporter une partie du revenu à une période antérieure à l'année d'imposition où ce revenu a été reçu par le contribuable, et celles qui permettent au contribuable de prendre en considération des années antérieures à l'année d'imposition aux fins de déterminer un taux moyen d'imposition ont le même effet que si la présente loi avait été en vigueur pendant la période mentionnée dans ces dispositions.

174. Le ministre des finances de la province est chargé de l'application et de l'exécution de la présente loi.

Le contrôleur du revenu de la province peut exercer tous les pouvoirs et remplir toutes les fonctions dévolues au ministre en vertu de la présente loi.

175. Le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre des finances, peut faire des règlements pour réduire l'impôt prévu par la présente loi, de la manière et dans la proportion qu'il jugera à propos.

176. L'objet principal de la présente loi est de pourvoir aux dépenses nécessitées par les besoins et les développements de la province dans les domaines de l'éducation et de la santé publique et de la législation sociale.

177. Les dépenses occasionnées par l'application et la mise à exécution de la présente loi, y compris le traitement des membres du Comité d'appel de l'impôt provincial sur le revenu, de son secrétaire et de ses employés, ainsi que toutes autres dépenses du comité sont payées à même le fonds consolidé du revenu.

178. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

(FIN)

Dans l'industrie de la pêche au pays

Vingt-cinq ans de progrès

L'industrie de la pêche a réalisé d'énormes progrès au cours des vingt-cinq dernières années. Les Canadiens ont amélioré leurs méthodes de prise et de traitement du poisson, découvert d'autres bancs de pêche et exploité de nouveaux marchés. Au cours de la même période on a accompli des travaux intenses pour assurer la perpétuation des espèces. La préservation du poisson a fait l'objet de nouvelles mesures de la part du Ministère fédéral des Pêcheries. Le Ministère s'est aussi associé à d'autres pays dans des programmes visant à la protection et à l'utilisation maximum des ressources piscicoles.

Les règlements du Canada concernant la pêche s'étayent sur des travaux biologiques et technologiques sérieux. Ces travaux relèvent de l'Office Canadien de Recherches sur les Pêcheries. Toutes les sphères de cette industrie ont profité de son activité qui a été d'un grand secours au pêcheur lui-même. Il lui doit la découverte de nouveaux bancs de pêche, l'établissement d'un service de renseignements sur la migration du poisson et la mise au point d'agrès de pêche modernes.

La prise annuelle des pêcheurs canadiens est aujourd'hui plus grande qu'elle ne l'a jamais été. Elle s'élève à plus d'un million de tonnes. La valeur de prise est d'environ cent millions de dollars et la vente en rapporte le double.

Les deux tiers de toute la production canadienne proviennent des eaux de l'Atlantique Nord-ouest; les Provinces Maritimes et celle de Québec s'en partageant la première moitié, Terre-Neuve prenant l'autre. Le reste provient de la Colombie britannique et des lacs intérieurs. Les bancs de l'Atlantique ont connu l'exploitation des Européens bien avant la colonisation du Canada. On y pêche surtout la morue, le flétan, l'aiglefin, la merluche et autres poissons de fond. Après le poisson de fond c'est le homard qui rapporte les revenus les plus élevés.

La pêche en haute mer et sur les côtes de l'Atlantique subit d'importantes transformations. Les goélettes traditionnelles transportant des youyous à bord desquels les pêcheurs vont prendre la morue à la ligne se voient aujourd'hui remplacées par de grands chalutiers dont les filets balaient le fond de l'océan.

Les cinq espèces de saumon du Pacifique: saumon du Fraser, saumon rose, sockeye, chum, et coho, ont favorisé l'expansion des pêcheries déjà bien établies de la Colombie britannique. La valeur de prise et la valeur marchande de sa production est plus considérable que celle de toute autre province. En mer, le saumon se prend à l'araignée et à l'essaugue.

Les Grands Lacs, les autres grandes nappes d'eau douce comme le Lac Winnipeg et le Lac Grand Esclave — et plusieurs lacs de moindres dimensions fournissent, a eux tous, des prises commerciales importantes. On y prend les poissons à chair blanche, notamment le brochet et le brocheton.

À travers la presse

Le transport entre les provinces

Le gouvernement fédéral obtient la juridiction absolue sur les provinces dans ce commerce des transports et communications, en vertu d'un jugement que vient de rendre le Conseil Privé. L'OTTAWA CITIZEN écrit:

"Maintenant que la question de juridiction est réglée pour le transport interprovincial, le gouvernement d'Ottawa a la responsabilité d'instaurer une politique qui puisse être équitablement appliquée puisqu'elle affecte à la fois les provinces (qui construisent et entretiennent les routes), les compagnies de camionnage et d'autobus, les chemins de fer, les entreprises de transport et le public voyageur. Ce n'est pas précisément une tâche facile. Entre autres considérations, il y a la crainte exprimée par l'Association canadienne du transport automobile, que toute réglementation sur le camionnage émise par l'autorité fédérale soit faite au profit des chemins de fer et au détriment des camions ; et cette crainte n'est pas loin d'être fondée puisque le gouvernement détient un intérêt capital dans l'un des deux grands réseaux ferroviaires canadiens. Le moindre geste qui procurera un plus grand avantage au chemin de fer s'élèvera en même temps à l'encontre de l'intérêt public puisqu'il détruira l'esprit d'initiative et la concurrence. C'est le devoir du Parlement d'instituer le mode de contrôle qui s'impose. Les entreprises de transport qui opèrent uniquement dans les limites d'une province n'en seront pas affectées, mais les autres le seront en toute justice, en vertu d'une politique équitable qui doit régir tous les cas."

La question reste encore fort controversée car l'accord est loin d'être fait entre tous les groupes en cause.

La porte ouverte aux emplois

Quand le bâtiment va, tout va; c'est le dicton qui prévaut dans les conditions prospères que le Canada a vécues depuis les derniers cinq ans ; et le tout peut se terminer par une excellente année d'activité dans les chantiers de construction. LE FINANCIAL POST de Toronto prédit que l'industrie de la construction connaitra, en 1954, l'une des meilleures années de son histoire; et le journal écrit:

"Voilà une chose réconfortante pour tout Canadien, parce que la construction est une industrie de base, une industrie qui procure de l'emploi. Les deux tiers de tous les placements de capitaux au Canada sont consacrés directement à la construction, et, en retour, les deux tiers des entreprises des chantiers profitent aux usines, aux fabriques, aux transports ferroviaires, aux centrales électriques, aux compagnies de pétrole et de charbon, qui donnent du travail à des milliers de gens dans notre population qui grandit sans cesse. Lorsqu'une compagnie dépense deux ou trois millions de dollars pour ériger une nouvelle usine, elle ne voit que le commencement d'une affaire qui sera profitable à toute la communauté.

Grève chez Cobra Industries

Les employés de Cobra Industries, membres du Syndicat national catholique de la Métallurgie de Québec, Inc., ont décidé, avec une majorité de 99 p.c., lors d'un vote secret pris à l'occasion d'une assemblée syndicale, de déclarer la grève à cette usine métallurgique de Québec qui emploie environ 115 personnes dont 75 travailleurs manuels.

"Il n'y a pas de piquetage", a déclaré M. Eugène Rancourt, organisateur du Conseil central à Québec.

Interrogé par téléphone par un représentant du "Soleil", M. Jules Gignac, gérant de Cobra Industries, a déclaré qu'il n'avait pas de commentaires à faire pour le moment.

Le différend qui sépare actuellement les parties a pris naissance en février 1952 lorsque l'employeur a contesté la reconnaissance du syndicat et refusé de négocier avec ses représentants.

Des poursuites légales intentées par l'employeur ont empêché un Conseil d'arbitrage d'étudier le différend jusqu'à ce que les tribunaux aient rejeté les prétentions patronales. La sentence arbitrale n'a donc été rendue publique que le 12 février 1954.

Dès le 16 février, les représentants syndicaux ont averti l'employeur qu'ils étaient prêts à le rencontrer à 24 heures d'avis. L'employeur n'a fait connaitre que le 26 février son acceptation, de recevoir par l'intermédiaire du gérant du personnel, les représentants syndicaux. Une rencontre avec ce dernier a donc eu lieu samedi matin. Celui-ci devait communiquer le rapport de cette séance au conseil d'administration de la compagnie au cours de la fin de semaine et les délégués syndicaux avaient demandé de connaitre la décision de la compagnie, quelle qu'elle soit, au cours de la journée d'hier afin d'en avertir les membres lors d'une assemblée cédulée pour hier soir.

Aucune réponse n'a été donnée aux représentants des travailleurs. Cependant, une réunion des employés a été tenue dans l'usine, sur les heures régulières de travail, par un représentant de l'employeur qui a invité les travailleurs à passer dans le bureau du surintendant pour signer une acceptation individuelle des offres de la compagnie.

A la suite de l'attitude patronale, les employés ont pris la décision indiquée plus haut.

Les grévistes ont établi dès ce matin leur quartier général au Secrétariat des Syndicats catholiques ; une assemblée de grève a eu lieu et tout se poursuit de façon très paisible.

—Violentes tempêtes

(Suite de la 1ère page)

mort.

On prévoit encore de la neige aujourd'hui dans toute la région au sud-est de la baie Georgienne. Ailleurs le temps tournera au froid.

A Chatham, M. William Friebe, 51 ans, a succombé à une crise cardiaque, après avoir tenté de pousser son auto à travers un banc de neige.

Tous les voyages par autobus de London à Windsor et à tous les autres points à l'ouest ont été décommandés. Le dernier autobus est arrivé à 5 heures hier soir et deux heures plus tard, Air-Canada cancellait le départ de tous ses avions. Tous les trains étaient en retard dans leurs horaires.

Quatre cantons près de Mitchell ont été privés d'électricité durant toute la journée d'hier après qu'un lourd verglas eut entrainé la chute de poteaux et de fils transmetteurs.

Plus de 1,000 autos ont été rapportés en panne sur les routes 2 et 3, dans la région de Windsor, de London et de Chatham. La circulation y a été interdite.

A Chatham, on a rapporté une chute de neuf pouces de neige depuis dimanche soir. Il neigeait encore hier soir. D'autres centres de l'Ouest de la province ont rapporté des chutes de 13 pouces de neige.

A TERRE-NEUVE

Saint-Jean, Terre-Neuve, (PC) — Un épais brouillard a ralenti la circulation et paralysé le service aérien à St-Jean. Le brouillard enveloppe la ville depuis sept jours, mais c'était hier la première journée que la visibilité était absolument nulle, "zéro-zéro" selon la météo.

On ne prévoyait aucun changement pour aujourd'hui.

Le brouillard ne se confine pas seulement à la capitale, mais sévit tout le long de la côte de Terre-Neuve et même à l'intérieur de l'île.

Aucun avion n'a décollé de l'aéroport de Torbay depuis lundi dernier et à Gander, le grand aéroport international, trois avions seulement ont atterri et décollé.

A la base américaine de Harmon Field, sur la côte occidentale, les éclaircies sont habituellement si brèves qu'on ne peut organiser d'envolées à horaire précis.

Plus de 100 passagers attendent encore des avions d'Air-Canada à St-Jean. Environ 140 autres sont partis en fin de semaine par train et bateau.

Le brouillard, accompagné d'air chaud, a entièrement dégelé le sol et les conditions des routes continuent d'empirer. Certaines sont impassables et au moins deux services d'autobus près de St-Jean ont été désorganisés.

On n'a signalé aucun accident grave de la circulation depuis que le brouillard s'est installé.

Les formations de glace au large des côtes nord et nord-est de l'île pourraient constituer une menace plus grave que le brouillard à la navigation. Des glaciers et banquises descendant de l'Arctique entourent la côte nord de l'île.

LES MARITIMES

Halifax, (PC) Des hommes ont dû prendre le bateau pour se rendre à leur travail et des camions ont servi d'ambulances hier, la boue ayant interrompu toute circulation sur de nombreuses routes secondaires en Nouvelle-Ecosse.

Plusieurs sections de la route nationale, et notamment une partie située sur le Cap Breton et menant au traversier du détroit de Canso, étaient impraticables.

Un médecin a dû se faire transporter par hélicoptère pour atteindre Terence Bay, à 20 milles d'Halifax, où il était appelé au chevet d'une fillette malade. Un gros avion a été utilisé pour transporter un autre enfant à l'hôpital.

Les hommes de Terence Bay, qui travaillent pour la plupart dans la région d'Halifax, se sont rendus à leur travail à bord de bateaux de pêche, et seuls les plus lourds camions purent se frayer un chemin à travers le bourbier long de cinq milles qui sépare le village de la grande route.

L'état de santé de M. Lucien Borne

L'ancien maire de Québec, M. Lucien Borne, a été atteint d'une faiblesse, au cours de la journée d'hier et les médecins ont cru prudent de le faire administrer. Cependant, ce matin on apprend de garde Talbot que l'ancien maire de Québec se remet transquillement de l'attaque dont il a été victime hier. M. Borne, qui est âgé de 69 ans, s'est retiré de la vie politique municipale l'automne dernier après avoir été premier magistrat de sa ville pendant 13 ans et neuf mois. Le mois dernier, il obtenait une pension annuelle de $9,000 de la Législature provinciale, à la suggestion même de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Juridiction accordée à la Cour municipale

L'Assemblée législative a rapidement adopté, ce midi, en troisième lecture, le bill no 59, qui donne juridiction à la Cour municipale dans les affaires d'assistance publique, à Montréal et Québec. Ailleurs dans la province, on continuera d'aller devant la Cour de Bien-Etre Social ou la Cour de Magistrat. M. Duplessis a signalé que les demandes présentées avant l'entrée en vigueur de la loi ne seront pas affectées par celle-ci. Un amendement a été présenté, de façon à stipuler que la loi n'entrera en force que 30 jours après sa sanction, cela "pour permettre d'ajuster les choses", a dit M. Duplessis.

Entente signée par 13 pays

Bruxelles, 2. (Reuter) Un accord pour l'entretien de neuf stations météorologiques flottantes, dans l'Atlantique nord, a été signé hier par 13 pays, dont le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Ces pays contribueront techniquement ou financièrement au maintien de ces stations permanentes.

Appui du conseil aux grévistes de St-Jean

St-Jean, N.-B., 2. (PC) Le conseil municipal a prié la Cie d'autobus de ne pas tenter de reprendre son service aujourd'hui, à l'aide de chauffeurs non syndiqués. La grève des 125 chauffeurs et préposés à l'entretien dure depuis le 19 février.

$15,000 de dents volées à Toronto

Toronto, 2. (PC) La police torontoise a averti hier les dentistes de toute la province que des dents artificielles, évaluées à $15,000, ont été volées à la National Refinery, ici.

A l'entrainement en Nouvelle-Ecosse

Le cadet Robert Lainé, fils de M. et Mme Charles-Henri Lainé, domiciliés au 298, 5e rue, Limoilou, est parti dernièrement pour le H. M. C. S. "Cornwallis", Nouvelle-Ecosse, où il complétera son entrainement dans la Marine royale canadienne. Affecté au service des signaux, le cadet Lainé n'est âgé que de 17 ans et fait partie de la Marine canadienne depuis octobre 1953.

Mort de madame Wilfrid Charest

Mme Wilfrid Charest, née Léda Lajeunesse, est décédée aujourd'hui, à sa résidence, au 82 de la rue Demers, à l'âge de 75 ans 6 mois. Mme Charest était l'épouse de M. W. Charest, ancien manufacturier de biscuits et confiseur. Femme de bien et d'une grande distinction, Mme Charest était dévouée à sa famille et aux groupements paroissiaux. Sa mort jette en deuil une famille estimée de notre ville.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, son époux, M. Wilfrid Charest ; ses fils, MM. Léonard Charest, voyageur, de Chicoutimi; Gérard Charest, pâtissier, Emile Charest, voyageur, Joseph Charest, voyageur et Maurice Charest, e.c., de Québec ; ses filles, Mme Adélard Gamache (Délia), de St-Eugène de L'Islet ; Mme Alfred Jobin (Eva), de Québec, et Mme Maurice Brodrique (Thérèse), de Giffard ; ses gendres, MM. Adélard Gamache, Alfred Jobin et Maurice Brodrique; ses belles-filles, Mme Léonard Charest (Jeanne Beaupré), Mme Gérard Charest (Gertrude Picard), Mme Emile Charest (Germaine Roy), Mme Joseph Charest (Simone Lachance) et Mme Maurice Charest (Marguerite Allaire).

Mme Charest était la soeur de M. J.-B.-L. Lajeunesse, de Mlle Alvina Lajeunesse, de Québec, et de Mme Adélard Lachance, de St-Laurent, I.O., ainsi que la belle-soeur du R. F. Norbert de Marie, des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Ste-Angèle de Nicolet, la R. M. St-Jean-Eudes, des Srs de la Congrégation Notre-Dame, à Berthierville, M. Adélard Lachance, M. et Mme Arthur Charest, M. et Mme J.-Ludger Tardif, de Montréal, Mme Jos. Lajeunesse, de Deschambault, Mme J.-B.-L. Lajeunesse, Mme Napoléon Lajeunesse, Mme René Lajeunesse, de St-Laurent, I.O.

Mme Charest comptait plusieurs petits-enfants : Raymond, André, Jean-Jacques et Donald Charest, Claude, Robert, Roger, Maurice, Jacques et Pierre Jobin, Mlles Rolande, Lise, Lorraine, Jeannette, Solanges, Ginette, Annette, Nicole et Diane Charest, Fernande et Raymonde Jobin, Louise Brodrique. Elle avait aussi de nombreux neveux et nièces dont M. l'abbé Léonidas Lachance, P.M.E., à Pont Viau, le R. F. Adrien Charest, s.v., le R. F. Vincent Paquet, o.m.i., les RR. SS. St-Joseph et St-Adrien, des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, les RR. SS. Louis-Nazaire et Ste-Clotilde, des Srs de Ste-Jeanne d'Arc.

Les restes mortels de Mme Charest sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier, jusqu'à l'heure des funérailles vendredi à Notre-Dame de Lourdes.

M. Marler au chevet de sa mère malade

M. George Marler, député de Westmount, est actuellement au chevet de sa vénérable mère, Mme W. de M. Marler, à Montréal. Madame Marler est grièvement malade, et ses enfants ont été appelés à son chevet.

Triple accusation

La police de la route a rapidement fait comparaitre ce matin en Cour des Sessions de la Paix, un automobiliste appréhendé quelques heures seulement auparavant, sur le boulevard Talbot. Trois accusations ont été portées contre le prévenu qui a comparu devant M. le juge Laetare Roy : conduite dangereuse, conduite sans licence de chauffeur, et facultés affaiblies par l'alcool. L'enquête préliminaire a été fixée pour la forme à mardi prochain. Le cautionnement sera fixé demain.

Congé pour les employés civiques

Demain, Mercredi des Cendres, sera jour chômé à l'hôtel de ville. Tous les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés, même la Cour municipale, qui ne siègera pas. Cependant, le service des vidanges se fera comme d'habitude dans les différents quartiers de la Cité.

AVIS

A ceux qui se privent de quelque chose pendant le Carême

La Carême commence le 3 mars; à cette époque de l'année, le plaisir auquel on renonce le plus communément est celui de fumer..

Cette année, parce que les fumeurs ont été prévenus contre les dangers possibles du tabac pour la santé, beaucoup plus de gens vont profiter du Carême, pour essayer de fumer moins ou de renoncer complètement au tabac. Seriez-vous capables de vaincre cette habitude par la volonté seule? Maintenant, il n'est plus nécessaire de taxer à ce point votre système nerveux.

Depuis janvier, des milliers de fumeurs qui croyaient ne pouvoir cesser de fumer, l'ont fait avec l'aide de la Méthode et des Comprimés Ozotron, en 10 jours ou moins!

Parlez-en à vos amis, consultez votre pharmacien, vous trouverez sans contredit une demi-douzaine de personnes qui, grâce à la Méthode et aux Comprimés Ozotron, ont pu diminuer ou cesser complètement de fumer.

Combien de fois avez-vous décidé de fumer moins? Y a-t-il pour cela un meilleur temps que le Carême, alors que tant d'autres vous tiendront compagnie?

La Méthode et les Comprimés Ozotron sont en vente aux pharmacies licenciées **seulement**, au prix de $1.95 pour le traitement de 10 jours. Aucune prescription n'est requise.

ADREM LIMITED, Produits pharmaceutiques, Montréal, 2, Qué.

COMMENÇANT JEUDI 4 MARS

LISEZ ATTENTIVEMENT LA CIRCULAIRE DE 16 PAGES ACTUELLEMENT DISTRIBUÉE À QUÉBEC ET LES ENVIRONS! ET L'EVENEMENT - JOURNAL ET LE SOLEIL DE DEMAIN!

A part les centaines de spéciaux annoncés, quantités d'autres seront aussi en vente, tels que:

- **Balais 5 cordes doubles..... .59**
- **Marquisette et coton imprimé, la verge .39**
- **Tissus SPUN de qualité, la verge... .49**
- **Jupons à la taille, pour dames.... $1.00**

... et beaucoup, beaucoup d'autres !

Rendez-vous chez Pollack, dès 9.15 le matin, jeudi 4 mars !

Voyez les Spéciaux-étoiles et les Valeurs-primes - ils représentent des économies additionnelles pour vous tous !

ATTENTION!

Si vous n'avez pas eu votre exemplaire de la circulaire Pollack – signalez 4-4661 ou écrivez à Boite Postale — 1277 – Québec, Qué. et nous vous ferons parvenir une copie immédiatement

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Son Excellence l'Ambassadeur de France à Ottawa et madame Hubert Guérin ont reçu à dîner ces jours derniers.

RECEPTIONS

Madame Maurice Fortier a reçu à un thé "décrescendo" ces jours derniers à sa résidence. Mesdames Walter Rioux et Jean-Jacques Côté servaient le thé, aidées de mesdames Albert Pichette, Gordon Copeman et Yvan Labelle.

Mesdemoiselles Marie et Thérèse Leahy ont reçu un groupe d'amis à un cocktail de cinq à sept, dimanche, à la demeure de leurs parents, avenue Bougainville.

M. et madame A. Robitaille, de la rue Sir Adolphe Routhier, ont reçu un groupe de parents et d'amis à un cocktail, le dimanche vingt-huit février, à leur résidence.

Mesdames Lucien Lachapelle et Jean-Charles Laflèche, de Hull, ont donné un shower, en l'honneur de mademoiselle Claudette Lachapelle, dont le mariage aura lieu prochainement.

MARIAGES

Le mariage de mademoiselle Pauline Fortin, fille de M. et de madame Joseph-Arthur Fortin, de Montréal, avec M. Roger Barbeau, fils de M. et de madame Omer Barbeau, de Québec, a été célébré, samedi matin, à dix heures, en l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge. Pendant la messe, mademoiselle Lucile Dansereau et M. Aimé Major exécutèrent un programme de chant; M. Gérard Turcotte touchait l'orgue. Des fleurs printanières et des palmiers décoraient le choeur et la nef. MM. Bernard et Maurice Fortin, frères de la mariée, ainsi que MM. Lindey Giguère et Paul Leclerc, de Québec, beaux-frères du marié, plaçaient les invités. M. Fortin accompagnait sa fille et M. Barbeau était le témoin de son fils. La mariée portait une robe d'inspiration médiévale de brocart blanc à corsage ajusté et col montant, un court voile de tulle illusion retenu sous un béguin de paille de fantaisie et un bouquet de jacinthes et d'oeillets blancs. Madame Fortin, mère de la mariée, portait une robe d'ottoman parme, un chapeau de paille française d'un ton moins soutenu garni de fleurs de tissu, des accessoires de cuir verni, une cape d'écureuil et un bouquet d'oeillets roses. Madame Barbeau, mère du marié, portait une robe de crêpe français marine rehaussée de dentelle, un chapeau blanc, des accessoires marine, une cape d'écureuil de Russie et une touffe d'oeillets rouges. Après une réception à l'hôtel Queen's où les salons étaient décorés de tulipes et de jonquilles, M. et madame Barbeau partirent pour le Lac Placide, N.-Y. Pour voyager, la mariée portait un costume de laine biscuit, un chapeau de paille naturelle, des accessoires de cuir verni et des oeillets bronze.

En l'église de Saint-Esprit, le samedi vingt-sept février à neuf heures, le R.P. Joseph Sansfaçon, O.M.I., cousin du marié, a béni le mariage de Jacqueline, fille de M. et de madame Maurice Charland, avec M. Guy Bédard, fils de M. et de madame Rene Bédard. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de tulle et dentelle champagne, longueur sept-huitièmes, un court voile de tulle illusion froncé sous une couronne piquée de pierres du Rhin et de perles et elle tenait un bouquet colonial composé de roses "Sweetheart et de jacinthes. M. René Bédard servait de témoin à son fils. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités à l'hôtel Victoria et les nouveaux époux partirent ensuite pour le Nord de Montréal. A son départ, madame Bédard portait une robe de crêpe bleu acier sous un manteau de mouton de Perse noir, un chapeau de paille blanc orné de perles d'acier et des accessoires noirs en cuir verni. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Charlesbourg.

NAISSANCES

Monsieur et madame Ludger Bouchard (Simone Kane) de Forestville, Saguenay, font part de la naissance d'une fille née à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le vingt-quatre janvier mil neuf cent cinquante-quatre et baptisée le trente sous les prénoms de Simone-Lina-Serge-Marie. Parrain et marraine : le docteur et madame John Kane, oncle et tante de l'enfant. Mademoiselle Noëlla Bouchard portait sa petite soeur sur les fonts baptismaux.

Danielle, enfant de monsieur et de madame Yves Rouleau (Denise Boulanger) annonce la naissance de sa petite soeur, Lise, née à l'hôpital Jeffery Hale, le dix-neuf février mil neuf cent cinquante-quatre.

(Suite à la page 15, 1ère col.)

15 légumes frais

P-53F

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

—M. Winters avait

(Suite de la page 3)

produire cette correspondance, il faudrait la permission des gouvernements intéressés.

Le gouvernement fédéral agit toujours avec délicatesse quand il s'agit de production de correspondance.

M. Winters a ajouté que le fédéral avait obtenu le consentement de la province d'Ontario, mais pas encore celui de la province de Québec.

M. Proudfoot a poursuivi : "Le ministre pourrait-il me dire quelle est la nature de la correspondance échangée avec le gouvernement de Québec ?"

M. Winters a répondu qu'il avait envoyé plusieurs communications ; qu'il avait écrit au ministre de la Voirie, M. Talbot, le 8 décembre. Il a répondu qu'il conviendrait mieux que la communication soit adressée à son collègue, le ministre des Travaux Publics, et qu'il la lui transmettrait. M. Winters dit avoir écrit à M. Lorrain le 12 janvier, puis de nouveau, le 2 février, et qu'il lui a adressé un télégramme le 16 février. Le ministre fédéral n'a pas encore reçu de réponse.

Voilà comment M. Winters a expliqué que ce n'est pas à M. Duplessis, mais à ses ministres compétents qu'il a adressé la correspondance, pour répondre à M. Balcer.

M. Lorrain n'a sans doute pas averti M. Duplessis qu'il avait reçu de la correspondance fédérale ; c'est probablement l'explication de tout ce malentendu, et de la déclaration de M. Duplessis vendredi.

"BON POUR UNE DOUZAINE" : C'est ce que semble se dire ce gamin qui avale avec coeur son... petit déjeuner, une bonne douzaine de crêpes toute chaudes et croustillantes. Les crêpes constituent un mets à la fois délicieux et nourrissant et elles devraient revenir plus fréquemment sur les menus québécois. C'est d'ailleurs ce que préconisent les organisateurs de la journée de la crêpe que l'on célèbre justement aujourd'hui.

—Le Père Arel

(Suite de la page 3)

traites fermées. C'est de là que ses supérieurs viennent de l'appeler, avec l'approbation de S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, pour assumer la succession du R. Père Jean Leduc à St-Sauveur de Québec, comme curé de la paroisse et supérieur du couvent oblat.

FETE AU PERE LEDUC

Une grande assemblée de citoyens de St-Sauveur ont participé à la fête d'adieu offerte au R. Père Jean Leduc au Centre Durocher, un actif précieux que la paroisse doit en large part à l'initiative et au dévouement de ce pasteur méritant. Les RR. Pères Oblats de St-Sauveur se sont aussi associés à cette manifestation d'hommage à l'endroit de leur supérieur depuis six ans.

M. Pierre Emond agissait comme maître de cérémonie. Ont également pris la parole au cours de cette réunion M. Wilfrid Cantin, qui a interprété les divers mouvements paroissiaux, en particulier la Conférence paroissiale de la Société St-Vincent de Paul; M. le Commandeur (Dr) Arthur Leclerc, qui s'est fait l'interprète des professionnels de la paroisse, et M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur à la Législature provinciale, qui a traduit les sentiments des paroissiens.

Les trois orateurs ont fait l'éloge du pasteur qui les quitte. Ils l'ont remercié au nom de famille paroissiale des réalisations dues à son dévouement. Puis ils ont assuré le R. Père Leduc que les immenses services qu'il a rendus à St-Sauveur perpétueront son souvenir dans le coeur de tous les paroissiens.

Le R. Père Leduc a répondu avec émotion à ces sentiments d'hommage. Il a tenu d'abord à souligner avec gratitude le dévouement des religieux qui ont partagé avec lui le ministère des âmes à St-Sauveur depuis six ans. Il a aussi apprécié la collaboration étroite que lui ont prêtée tous les paroissiens, particulièrement ceux, très nombreux, qui sont engagés dans les oeuvres paroissiales. Il a enfin assuré ses ouailles que les six années qu'il vient de vivre à St-Sauveur compteront parmi les plus belles de sa vie. Au terme des allocutions, les membres de l'assemblée ont tenu à serrer la main au R. Père Leduc qui est resté parmi eux à causer intimement.

Dans la nombreuse assemblée on remarquait, en outre des personnages déjà nommés, MM. les échevins Joseph Conseiller et Jules Morency ainsi que denombreux autres personnages représentant la direction des diverses oeuvres paroissiales.

Souper canadien à Loretteville

Le traditionnel souper canadien organisé par la section locale de la Société St-Jean-Baptiste sous la présidence de M. Charles Godbout, est un événement paroissial annuel auquel la population de Loretteville est fière de participer. Il a eu lieu ces jours derniers. A l'issue du souper, M. le curé J.-C. Dumas, Me Armand Maltais, président diocésain, M. Gérard Brousseau, maire de Loretteville et M. C.-Aug. Savard, maire de St-Ambroise ont adressé la parole.

Le conférencier, M. Gérard Letendre, docteur en métallurgie, fut présenté par M. Jean-Paul Parent, vice-président.

M. Letendre a parlé des possibilités d'avenir dans l'exploitation des ressources naturelles. Le peuple canadien a besoin d'une élite pour fournir des chefs dans toutes les sphères de la société. L'âge actuel peut être appelé l'âge des métaux. Nous avons besoin d'ingénieurs pour diriger nos mines, pour la construction de ponts, pour l'aménagement des rivières, etc. Nous subissons une révolution industrielle, forestière, hydraulique et même dans l'exploitation des métaux: fer, cuivre, zinc et autres. Si l'on considère que plus de 80% du sol de la province de Québec contient des ressources naturelles, il est effarant de constater le faible pourcentage d'ingénieurs canadiens-français. Ce ne sont pas les bourses ni les talents qui manquent, c'est dire que dès le bas âge il faut faciliter aux jeunes les cours primaires scientifiques.

M. l'abbé J.-C. Dumas a remercié le conférencier et encouragé les jeunes à développer et cultiver leur intelligence pour aimer d'avantage les sciences.

Après la conférence, il y eut divertissement pour les quelque cinq cents convives.

On remarquait à la table d'honneur, en plus des personnalités déjà nommées, M. l'abbé O. Sylvain, vicaire, M. Albert Côté, président de la Commission Scolaire et Mme Côté, Mmes Charles Godbout, C.-Aug. Savard et J.-P. Parent, MM. C.-Ern. Savard et Irené Léger, anciens présidents et leurs épouses, MM. les échevins et mesdames Alph. Légaré, Arthur Martel, J. Fortier, M. J.-A. Falardeau, président du Centre Paroissial de Loretteville.

Un anniversaire célébré à Rouyn

Rouyn, (DNC) Les Filles d'Isabelle de Rouyn ont célébré de façon grandiose, récemment, le dixième anniversaire de la fondation de leur cercle. Elles avaient, à cette occasion, invité un distingué religieux de l'Ordre des Franciscains, le R. P. Barthelémy Héroux, d'Ottawa, commissaire de Terre-Sainte à Ottawa, qui a prononcé une causerie vraiment révélatrice sur les problèmes complexes de tout ordre que suscitent en Palestine les luttes séculaires entre juifs et arabes. La célébration de ce dixième anniversaire avait lieu dans le nouvel édifice de l'Orphelinat Notre-Dame.

Il y eut d'abord messe basse dans la chapelle de l'institution. Le R. P. Héroux qui officiait donna le sermon. Il s'inspira du texte : "Caritas Christi urget nos" et parla d'action Catholique et de charité dont il trouve un parfait modèle en St-François. Immédiatement après la messe, on se rendit aux réfectoires pour le déjeuner servi par un groupe de jeunes filles.

La conférence du R. P. Héroux eut ensuite lieu dans la vaste salle académique. La régente des Filles d'Isabelle, Mme L.-T. Caron, présidait. Elle souhaita d'abord la bienvenue au distingué conférencier ainsi qu'à toutes les Filles d'Isabelle, aux Chevaliers de Colomb présents et aux invités en général.

Mme Salem Vanasse, présidente du Tiers-Ordre a présenté ensuite le conférencier dont elle donna l'intéressante biographie. Après avoir formulé ses meilleurs voeux aux Filles d'Isabelle, le R. P. Héroux aborda son sujet : "Horizons de Palestine". Le commissaire de Terre-Sainte à Ottawa est un causeur agréable qui sait émailler ses idées d'un mot d'esprit ou d'un fait typique illustrant bien sa pensée. Ayant lui-même vécu une quinzaine d'années en Terre-Sainte, il est réellement un expert de toutes les questions complexes qui s'y soulèvent et qu'a soulevées particulièrement l'établissement d'un état autonome en Israël. Sa conférence a été une véritable révélation pour les auditeurs.

Mme J.-A. Demers a remercié avec beaucoup d'aisance le conférencier. Mme Garon, fit alors la lecture de deux télégrammes de félicitation adressés au cercle. On remit ensuite un souvenir à toutes les dames qui font partie des Filles d'Isabelle, depuis la fondation. Mme Garon remercia les religieuses de l'Orphelinat de leur chaleureux accueil et toutes les personnes qui ont coopéré à faire un succès de cet anniversaire.

Les assistantes furent ensuite invitées à aller rencontrer les jeunes orphelines à leur diner. Les Filles d'Isabelle leur ont présenté des douceurs et un magnifique gâteau de fête pour celles qui célébraient, en février, leur anniversaire de naissance.

Le témoignage de Gouzenko

Washington, 1er. (Spéciale) Le témoignage donné récemment par Igor Gouzenko à des enquêteurs américains venus le questionner au Canada sera publié d'ici quelques semaines, a annoncé le sénateur William E. Jenner, de l'Indiana, président du sous-comité sénatorial de la sécurité intérieure. Gouzenko est un ancien communiste préposé au chiffre à l'ambassade soviétique à Ottawa.

Il a ces derniers temps donné plusieurs entrevues au cours desquelles il a notamment averti les Etats-Unis de "surveiller" l'ambassadeur soviétique à Washington, George N. Zarubin, précisant qu'il y avait au moins neuf réseaux d'espionnage fonctionnant au Canada pendant que Zarubin était ambassadeur à Ottawa.

Projet britannique

Londres, 1er. (PA) Un porte-parole du gouvernement a annoncé aujourd'hui que la Grande-Bretagne construira son premier réacteur atomique pour usage civil sur les rives nord de l'Ecosse.

Le ministre des Travaux publics, sir David Eccles, a révélé au début d'un débat aux Communes sur le programme d'expansion de l'énergie atomique qu'un réacteur du genre Breeder sera aménagé à Doureay, à Caithness, en Ecosse.

Le réacteur fournira de l'énergie électrique aux usines du nord de la Grande-Bretagne.

La ville de Leduc, près d'Edmonton, fut ainsi nommée d'après le nom du R. P. Hippolyte Leduc, missionnaire oblat dans l'Ouest.

LES JEUNES EN RAFFOLENT !
LES MAMANS APPRECIENT
JACK and JILL

Le remède de bon goût d'action rapide spécialement préparé pour vite soulager de façon certaine les
TOUX RHUMES DES ENFANTS
50¢
Préparé expressément pour les petites gorges tendres des enfants par le même laboratoire qui vous donne la Mixture Buckley pour soulager de façon rapide et efficace les rhumes et toux des adultes. Fortifié de Vitamine C.

C'est l'heure du...
JELL-O
Sept Saveurs Délicieuses
La prochaine fois, chérie, tu ferais bien de commencer par une recette vraiment FACILE — comme un délicieux et économique dessert Jell-O!
Jell-O est une marque déposée appartenant, au Canada, à General Foods, Limited
J-354F

MAISON Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

Importation nouvelle . . .

COTON IRRETRECISSABLE 'Dan River'
NUANCES PRINTANIERES

Patron Mc Call no. 9712

largeur 36"
la verge
1.19

- une qualité infroissable
- empesage permanent
- irrétrécissable
- résiste à la souillure
- plus facile à laver
- sèche plus rapidement
- repassage plus rapide
- résiste à l'humidité

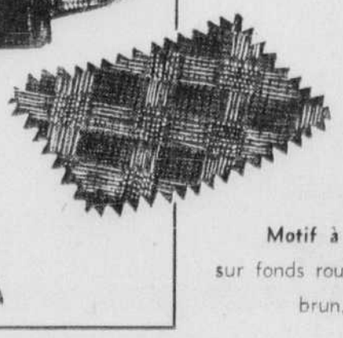

Motif à carreaux
sur fonds rouge, bleu, vert, brun, gris.

Pollack — tissus à la verge — deuxième

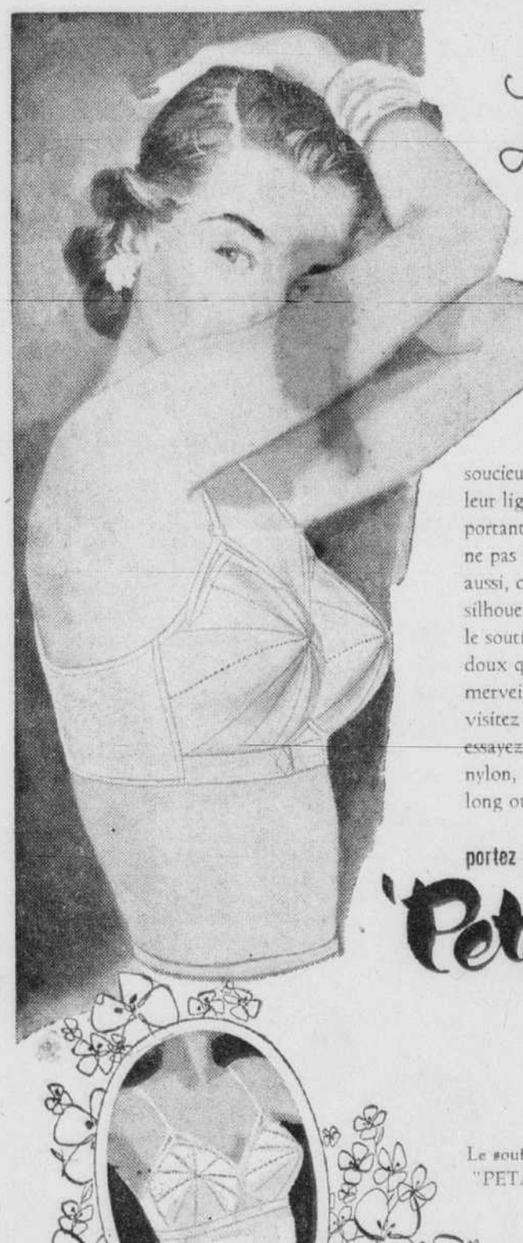

La "ligne adoucie" que vous ne pensiez pas faite pour vous

Des milliers de Canadiennes, soucieuses de leur apparence, ont adouci leur ligne et augmenté leur confort en portant le nouveau "Petal Burst". Pourquoi ne pas les imiter ? Vous constaterez vous aussi, comme il est facile d'acquérir la silhouette en vogue avec "Petal Burst"... le soutien à la fois le plus ferme et le plus doux qui soit. Pour constater les merveilleuses qualités de "Petal Burst" visitez votre comptoir de lingerie et essayez le soutien-gorge "Petal Burst" en nylon, satin ou popeline (modèles court, long ou "cinch", tels qu'illustrés).

portez le superbe NOUVEAU
'Petal Burst'
de Wonder-bra!

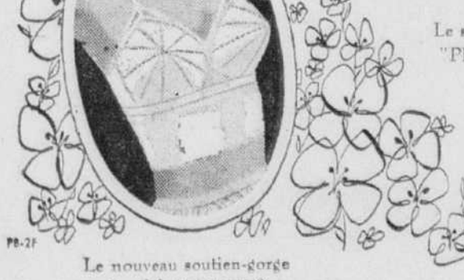

Le nouveau soutien-gorge (modèle "CINCH") "PETAL BURST"

Le soutien-gorge long "PETAL BURST"

P8-2F

Pour une beauté azurée...

Fiez-vous à DOROTHY GRAY

Les crèmes et lotions contenues dans les jarres et bouteilles bleues qui portent l'étiquette Dorothy Gray sont des agents *spécifiques* pour types particuliers d'épidermes. Les résultats qu'on en obtient compensent amplement les quelques minutes exquises que l'on consacre à leur application.

LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*

LE SURHOMME — *par Wayne Boring*

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4543

Cette robe-manteau devient un ravissant deux-pièces si vous ajoutez le petit veston dont vous voyez le croquis, ci-contre. Avec deux bouts d'étoffe vous ferez une agréable harmonisation et votre fillette sera fière de sa nouvelle toilette.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 2, 4, 6, 8 et 10 ans. Grandeur 16 ans requiert 1¼ verge d'un tissu d'une largeur de 35 pouces et 1⅝ verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Quel est le plus grand des cours d'eau à se jeter dans la Mer de Beaufort ?
2—Dans le signe du dollar, qui est un "S" traversé de deux traits verticaux, qu'est-ce que ce "S" était à l'origine ?
3—Et, dans la même monnaie, que représentait les deux traits verticaux qui traversaient ce chiffre "8" ?
4—Quelle est l'unité Monnétaire de la Cité du Vatican ?
5—Sous quel nom Marie Sklodowska est-elle mieux connue ?
6—Quelle est l'odeur caractéristique d'une personne dont on dit qu'elle sent le fagot ?
7—Quelle comète importante vous attendez-vous de voir en 1986 ?
8—Qui est l'auteur de l'ouvrage dont Abel Hermant a écrit la préface, et qui a pour titre REMARQUES DE MONSIEUR LANCELOT POUR LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE ?
9—Quelle est la promesse qui fut signée d'un arc-en-ciel ?
10—Qui Montcalm vainquit-il à la bataille de Carillon ?

REPONSES

1—Le Mackenzie.
2—C'était un "8", une monnaie espagnole qui se divisait en huit pièces plus petites. Cette monnaie, autrefois, circulait librement entre l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord.
3—Les deux colonnes d'Hercule, c'est-à-dire les deux monts situés de chaque côté du détroit de Gibraltar.
4—La lire, comme en Italie.
5—Marie Curie ou madame Pierre Curie.
6—Qu'elle est soupçonnée d'un manque d'orthodoxie dans une doctrine quelconque... parce qu'on brûlait autrefois les hérétiques.
7—La comète Halley.
8—L'auteur de la préface et l'auteur du livre ne sont qu'un seul et même auteur.
9—La promesse de Dieu à Noé de ne plus envoyer de déluge.
10—Abercrombie.

Chronique ouvrière

METIERS DE LA CONSTRUCTION

La division de l'Economique et de Recherches du ministère du Travail a effectué une analyse sur les conditions de travail dans huit métiers de la construction, basée sur les dispositions de conventions collectives en vigueur le 1er décembre 1953 dans 42 villes canadiennes. Elle indique une application étendue de la semaine de 40 heures et de cinq jours. (Dans le cas des villes du Québec, les conditions de travail sont celles imposées sous le régime de la loi de la convention collective de Québec).

Comme la semaine de 5 jours est devenue courante, la plupart des conventions comportent des clauses spéciales prévoyant des dispositions touchant tout travail qui doit être effectué en fin de semaine. (Terre-Neuve et le Québec sont les deux seules provinces où la semaine de 40 heures et de cinq jours n'est pas de règle). Les conventions prévoient généralement le taux normal majoré de moitié ou le taux double pour le travail du samedi, tandis que celui du dimanche est ordinairement rémunéré au taux double. Dans le cas du surtemps fourni après les heures quotidiennes normales, nombre de conventions prévoient le taux normal majoré de moitié durant une certaine période, suivi d'un taux plus élevé, généralement le taux double, pour le travail fourni par la suite.

Les vacances sont ordinairement rémunérées d'après un pourcentage convenu des gains, soit généralement de 2 ou 4%. Les congés statutaires sont généralement au nombre de 7, 8 ou 9.

D'après les conventions relevées en vigueur le 1er décembre 1953, les charpentiers recevaient à Québec $1.45 l'heure, à Montréal, $1.80 et à Toronto $2.20. Les briqueteurs touchaient à Québec $1.65, à Montréal, $2.00 et à Toronto $2.35. Le salaire horaire des électriciens était le suivant: à Québec, $1.45 l'heure; à Montréal $1.90 et à Toronto $2.33. Les plombiers recevaient à Québec $1.45; à Montréal $2.00 et à Toronto $2.30. Les peintres gagnaient à Québec $1.40; à Montréal $1.70 et à Toronto $1.90. Les plâtriers touchaient à Québec $1.65; à Montréal $2.00 et à Toronto $2.25 l'heure. Les ouvriers-tôliers bénéficiaient d'un salaire horaire de $1.45 à Québec; $1.80 à Montréal et $2.25 à Toronto. Les manoeuvres dans ces villes recevaient respectivement $1.10, $1.25 et $1.20.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques : — Réunion du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec, ce soir à 8 heures, à 555 boulevard Charest.

Unions internationales : — Assemblée de l'Union fédérale des travailleurs du combustible, local 33, ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

LES BOULES, Matane

Election Lacordaire

Les Boules (D.N.C.L.) Les cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, des Boules ont tenu une assemblée d'élection, au sous-sol de l'église, ces jours derniers. L'aumônier, M. l'abbé Joseph Lévesque, curé, rehaussait la réunion de sa présence. M. Hector St-Laurent, président de la section masculine, agissait comme maître de cérémonies. M. Raoul Guy était le conférencier.

Les nouveaux officiers sont, chez les Lacordaire, M. Robert Dubé, qui succède à M. Hector St-Laurent et chez les Jeanne d'Arc, Mlle Georgette Côté qui remplace Mlle Paulette St-Laurent.

Le nouveau président, M. Dubé, a brièvement adressé la parole pour remercier les membres de la confiance qu'ils lui témoignaient. M. l'Aumonier a brossé un tableau de la vie chrétienne de l'abstinent.

L'assemblée s'est terminée par la signature de quelques cartes par de nouvelles recrues s'engageant à l'abstinence totale.

Nouveau marguillier

Les francs tenanciers de la paroisse Notre-Dame-de-la-Compassion, Les Boules ont nommé un successeur à M. Wilfrid Turcotte, marguillier sortant de charge. M. Raoul Guy a été choisi. Le banc est maintenant composé de M. Damase Ruest, marguillier en charge, et de MM. Jean Robichaud et Raoul Guy.

Soirée artistique

Les jeunes filles de cette paroisse ont organisé une soirée au cours de laquelle furent présentées une tragédie et une comédie. La première intitulée: "Les secrets du vieux fauteuil" a été interprétée par Mlles G. Côté, R.-A. Gaudreau, R. Lévesque, S. Gaudreau et P. St-Laurent. La comédie "La Belle-Mère" a été rendue par Mlles Georgette Côté, Thérèse Bélanger et M. Armand Bélanger, dans les rôles principaux.

Un choeur de jeunes filles se fit entendre, dans quelques pièces et M. l'abé Norbert Roussel, du séminaire de Rimouski, a aussi exécuté des chants de son répertoire.

Un coffre de cèdre, fabriqué par M. Réginald Côté et mis en rafle a été gagné par R. Marcheterre.

M. l'abbé Joseph Lévesque, curé de cette paroisse, qui patronnait la soirée a remercié les organisateurs et organisatrices ainsi que l'assistance. Les recettes furent versées aux oeuvres paroissiales.

Soirée 4-H

Le club 4-H des Boules a présenté en soirée le film "Balalaïka", dernièrement, au sous-sol de l'église. M. l'abbé Marc St-Laurent dirigeait cette séance où l'on distinguait une assistance nombreuse. Une partie des recettes reste au club 4-H et l'autre partie sera consacrée à l'établissement d'une colonie de vacances, à Baie-des-Sables, pour les jeunes de cette localité et ceux des Boules.

ST-BENJAMIN

Joseph-François-André, enfant de M. et Mme Walter Boucher (Raymonde Veilleux). Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Mercier, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Dominique - Jean-Pierre, enfant de M. et Mme Camille Nadeau (Lisette Poulin) Parrain et marraine, M. et Mme Dominique Nadeau, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M.J.-F.-Z. Rodrigue, en voyage d'affaires à Montréal, à l'occasion du congrès des Marchands-Détaillants.

—Mlle Marie-Anne Veilleux, fille de M. et Mme Jean Veilleux (Jean) poursuit un cours à l'Ecole Ménagère de Ste-Germaine, Dorchester.

La première femme-avocat canadienne fut Clara Brett Martin, de Toronto, qui fut inscrite au barreau en 1897; elle est décédée en 1923.

SE LEVER LA NUIT
vous fait sentir vieux avant votre temps!

Il n'est rien qui peut vous faire sentir plus vieux et plus déprimé que la perte de sommeil et l'ennui des mictions fréquentes, les brûlements et piquements du passage, le mal de dos, les crampes à la vessie, des urines fortes, brouillée, ou des douleurs rhumatismales causées par l'irritation de la vessie ou des reins. Dans de tels cas, le nouveau CYSTEX amélioré agit ordinairement rapidement, et vous soulage merveilleusement selon son action bactériostatique, comme un soulagement doux et facile. Plus de 900 millions de tablettes CYSTEX furent utilisées depuis les 25 dernières années pour prouver la sécurité et le succès de son effet. Ne perdez pas de temps. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien selon l'offre d'essai de satisfaction ou argent remis. (Ann)

Rafraîchit sans alourdir

Pepsi-Cola est le breuvage moderne par excellence, c'est un breuvage *léger*. Il n'est pas trop sucré, il contient moins de calories. Il rafraîchit sans alourdir.

Vous avez soif? Dégustez un Pepsi!

Achetez le carton de 6 grosses bouteilles

DU NOUVEAU de COTY "Parisienne Vanity"

Ce véritable bijou contient de la "POUDRE-CREME" avec sa houppette sous couvercle à miroir à charnières, dans une nouvelle gamme de teintes parisiennes: MUTED COTYROSE, MUTED BEIGE, MUTED SUN, MUTED BRONZE. Dans le manche se trouve le nouveau rouge à lèvres "SUB-DEB" Indélébile, à base de vitamines et de substances protectrices, dans les nouvelles teintes: FLAME RED, RIVIERA LILAC, RIVIERA PINK, RUBY RED.

plus →

UNE BOITE DE POUDRE 'Air-Spun' DE COTY

Le format régulier de cette célèbre poudre, légère comme l'air sur votre peau ! Et voici la nouvelle gamme de teintes de Paris : MUTED COTYROSE, MUTED BEIGE, MUTED SUN, MUTED BRONZE.

Pour un temps limité, tout achat de poudre "AIR-SPUN" vous apporte une valeur de $3.75 pour $2.50 seulement. En vente à tout comptoir de parfumerie.

UNE VALEUR DE 3.75 POUR SEULEMENT $2.50

Au parfum de votre choix:
L'AIMANT • L'ORIGAN • EMERAUDE • "PARIS"

COMMANDEZ PAR LA POSTE

LA CIE PAQUET, Ltée
155-173, rue St-Joseph, Québec

Veuillez m'expédier :

Quantité	Description	Prix

Cosmétiques Rez-de-Chaussée

Nom ..... ☐ Comptant
Adresse ..... ☐ Entrée
Ville ..... Comté ..... ☐ C.R. (c.o.d.)
Ajoutez 2% pour la taxe

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Ce printemps, il vous faut un NOUVEAU TAPIS...?

Achetez ce joli modèle de forme ovale

TAPIS Axminster ou Wilton

Genre deux tons, uni ou fleuri. Teinte verte, grise ou beige. Forme ovale telle qu'illustrée avec frange très décorative.

Une valeur merveilleuse . . . un tapis merveilleux! Venez en admirer la texture splendide réhaussé par le riche effet à deux tons et son épaisseur moelleuse. Venez aussi admirer les belles couleurs décoratives et harmonieuses.

6' x 9' **59.** Aussi à 66.50 et 95.

9' x 12' **110.** Aussi à 157. et plus

Tapis et prélarts — Troisième étage.
6 MODES de paiement à votre service.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Vous voulez de beaux TISSUS

pour vos toilettes printanières...!

Voyez ces trois superbes valeurs que vous offre Paquet. A noter que nos tissus sont tous de première qualité.

TISSU POUR COSTUMES

Epargnez sur la confection de votre costume; achetez plusieurs verges de "suiting" qui vous est offert dans une pléiade de teintes printanières. Quoique léger ce tissu conserve longtemps son chic. Une valeur de 3.50 qui vous est offerte à ce prix sensationnel de mars. Largeur 56 pouces.

La verge : **1.79**

TISSU d'importation américaine

"BEMBERG SHEER" de première qualité avec jolis motifs imprimés pour robes de toilette. Vous serez simplement ravissante dans une robe confectionnée de ce tissu. Largeur 38 pouces.....

La verge : **1.19**

"Belle-Ray" et "Cordo-Ray"

. . . deux tissus embossés, unis ou de fantaisie, pour robes printanières. Ces tissus sont garantis lavables. Grande variété de teintes printanières. Largeur 36 pouces.

La verge : **.98**

Tissus — Premier étage

GAGNANT DE $900. — Mlle Rita Simoneau a gagné $900 au programme des fabricants de la Cire Johnson. De gauche à droite: Jean-Paul Bégin, animateur du Carrefour de la Bonne Humeur à CHRC; la gagnante, mademoiselle Rita Simoneau, de Cap St-Ignace, Montmagny, qui reçoit son chèque de $900 des mains de monsieur Roland Bélanger, représentant à Québec de la maison S. C. Johnson & Son Ltd., et monsieur Hénault Champagne, directeur de la Radio et de la TV pour l'agence Vickers & Benson Ltée.

Pris la main dans le sac

Un "siphoneux" d'essence a été pris au piège par la Sûreté municipale ,au moment où installé à proximité d'une dizaine de voitures en stationnement, il s'apprêtait vraisemblablement à remplir aux frais du voisin, quatre bidons de bonne proportion.

L'homme, qui n'a que vingt ans et est cuisinier dans une hôtellerie de cette ville ,a comparu devant M. le juge Laetare Roy, en Cour des Sessions de la Paix. Il a avoué avoir volé du "gaz" pour $0.50.

—C'était pour faire un voyage à St-Raymond, a-t-il expliqué au président du tribunal.

M. le juge Roy a cru que l'inculpé méritait d'avoir une chance pour son premier larcin (il n'avait aucun dossier) et il l'a fait bénéficier d'une sentence suspendue.

—Le cours de droit

(Suite de la 1ère page)

bureau; ils ne pourront plus qu'aller travailler sur le terrain, faire des inventaires forestiers.—

M. Duplessis : Il n'y a pas de doute; la loi va trop loin.

Le premier ministre cite comme exemple le sous-paragraphe (a) du paragraphe (1) de l'article 7 : "donner des consultations et avis légaux sur les questions d'ordre juridique ou litigieux de quelque nature qu'elles soient".

"Non, dit M. Martineau, parce qu'il y a le mot "légaux" qui marque une limitation".

"Mais il y a le mot "litigieux" qui peut étendre la portée de cette clause", rétorque M. Duplessis.

M. Martineau note que le mot "légaux" a été mis là à la demande de la Corporation des ingénieurs du Canada. On décide d'enlever le mot "litigieux".

NOUVELLE REDACTION

Voici une nouvelle rédaction de la section concernant l'exercice de la profession d'avocat :

SECTION 11

1) Exercice de la profession d'avocat

Art. 6 : L'avocat participe à l'administration de la justice.

Art. 7 :

(1) Sont du ressort exclusif de l'avocat dans l'exercice de sa profession, les actes suivants exécutés pour le compte d'autrui :

a) donner des consultations et avis légaux sur les questions d'ordre juridique de quelque nature qu'elles soient;

b) plaider devant tout tribunal, organisme ayant une juridiction judiciaire ou quasi-judiciaire notamment, la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu, la Cour d'appel en matière d'impôt provincial, la Régie des transports, la Régie des services publics, la Commission des Transports du Canada, siégeant dans la province de Québec ainsi que devant tout autre organisme de même nature, sauf devant :

1) les conseils de discipline de corporations professionnelles, constituées par une loi provinciale;

2) les conseils de conciliation ou d'arbitrage, et

3) la commission des relations ouvrières;

c) préparer et rédiger un avis, une requête, une procédure et tous autres documents de même nature destinés à servir dans une demande, un litige, une affaire devant tels tribunaux, organismes, commissions et régies;

d) préparer et rédiger un testament, un codicile, une quittance pour un mineur ou un interdit et tout contrat ou document, sauf les baux, affectant les immeubles et requérant l'enregistrement , excepté dans les endroits situés à une distance de plus de quarante milles d'une étude ou de la résidence d'un notaire ou d'un avocat;

e) préparer et rédiger une convention, une requête, un règlement, une résolution et tout autre document de même nature se rapportant à l'incorporation, l'organisation, la réorganisation, l'amalgamation, la liquidation ou l'abandon d'une charte d'une corporation régie par les lois fédérales ou provinciales concernant les compagnies;

f) préparer et rédiger un document ou une procédure pour l'enregistrement prescrit par la loi, des personnes et d'une société faisant un commerce ou exerçant une industrie;

g) réclamer avec frais ou avec intimation de procédures judiciaires.

2) Aucune des dispositions du présent article ne limite ou restreint :

a) le droit de l'avocat d'accomplir tout autre acte non expressément interdit par la loi et les règlements du Barreau;

b) les droits spécifiquement définis et donnés à toute personne par toute loi d'ordre public ou privé;

c) le droit des corps publics ou privés de se faire représenter, sauf pour fins de plaidoirie, par leurs officiers devant toute commission, régie et autre organisme de même nature, sans qu'ils soient considérés comme agissant pour le compte d'autrui;

d) le droit des secrétaires ou assistants-secrétaires des corporations publiques ou privées de rédiger les procès-verbaux des assemblées d'administrateurs ou d'actionnaires de leur compagnie et tous autres documents qu'ils sont autorisés à rédiger par les lois fédérales ou provinciales.

Art. 8 :

(1) Rien dans l'article précédent n'interdit aux comptables reconnus par les Chap. 47 et 89, 10 Geo. VI, 1946 et ses amendements, de donner des avis et des consultations sur toute question d'ordre financier, administratif ou fiscal, de préparer et de soumettre, à qui de droit, des projets d'administration, d'organisation et de réorganisation financières ou fiscales, de préparer et de soumettre des études, états, rapports ou déclarations de même nature, y compris les rapports d'impôt de tous genres, de discuter avec toutes personnes ayant autorité en la matière de toutes cotisations en matière d'impôt de nature quelconque, de même que de préparer et donner avis d'appel au ministre du Revenu national du Canada et de discuter avec lui et les officiers de son ministère du bien-fondé des cotisations imposées à leurs clients en matière d'impôt.

(2) Sauf à l'égard des sous-paragraphes b) et g), les dispositions de l'article 7 ne s'appliquent pas au notaire en exercice, dans toutes procédures non contentieuses, lequel peut agir comme conseiller juridique, et conserve les droits reconnus par la loi du notariat et les autres lois générales ou spéciales et particulièrement celui de présenter lui-même les requêtes non contestées en reconnaissance judiciaire du droit de propriété ou en radiation de privilèges ou d'hypothèques prescrits, acquittés ou inopérants.

Art. 108 : Ajouter à la fin du sous-paragraphe b) du paragraphe (1) de l'article 108, ce qui suit : "Cette disposition ne s'applique pas au notaire en exercice, pourvu que la demande ou la mise en demeure résulte d'un acte authentique de son greffe et soit sans frais".

—Congressistes

(Suite de la 1ère page)

peuple en torturant, de façon barbare, Don Pedro Albizu Campos, notre apôtre de l'indépendance".

Les deux hommes qui ont tenté de tuer le président Truman étaient également des adeptes d'Albizu Campos.

L'attaque d'hier, tout comme celle contre Truman, a été perpétrée sans le moindre avertissement.

Au moment de l'attaque, les représentants de la Chambre étaient à étudier la question de l'embauchage de main d'oeuvre mexicaine. On venait de demander à l'Orateur Martin s'il y avait quorum et on venait de faire l'appel nominal des représentants présents.

"Deux-cent-quarante-trois membres ont répondu à l'appel de leur nom", venait de déclarer Martin. Incidemment l'assistance au débat d'hier était passablement au-dessus de la normale.

Quelques moments plus tard, soit à 2 h. 45, la paisible scène de représentants en séance était transformée en une scène de confusion indescriptible.

Les Porto-Ricains étaient installés dans la galerie de gauche, au-dessus du bureau de l'Orateur, juste en face des représentants.

Puis en un rien de temps, tout se produisit en séquence: les cris, les coups de feu puis le drapeau. Tout se produisit si rapidement que les représentants n'eurent pas le temps de réaliser ce qui se produisait. Certains ont cru qu'il s'agissait d'un tour quelconque.

C'est alors qu'on vit Bentley crouler au plancher; puis Jensen s'affaissa dans une mare de sang. Davis se tordait en se tenant la cheville. Fallon et Roberts se tordaient de douleur.

San Juan, Porto-Rico, (PA) —Le gouverneur Luis Munoz Marin a déclaré hier que la fusillade déclenchée par des extrémistes porto-ricains au Congrès américain à Washington était un acte de "démence sauvage et incroyable".

Le gouverneur a dit: "Tout le peuple porto-ricain est profondément indigné parce que cette démence sauvage et incroyable n'exprime pas le moins du monde le caractère pacifique et décent du peuple porto-ricain".

Les Porto-Ricains ont voté à plusieurs reprises pour conserver leur association datant d'un demi-siècle avec les Etats-Unis, mais un farouche petit groupe de nationalistes a continué de faire de l'agitation en vue d'obtenir l'indépendance, souvent par des moyens violents.

CAUTIONNEMENT DE $100,000

Washington, 2. (PA) — Quatre Porto-Ricains qui ont déclenché une fusillade à la Chambre des représentants et ont blessé cinq membres ont été accusés de tentative de meurtre et leur cautionnement a été fixé à $100,000.

—Tito dit que

(Suite de la 1ère page)

régime de Pékin, même si ce n'était que pour lui donner la chance de prouver s'il peut agir autrement que sur les ordres de Moscou. Tito s'est déclaré incapable de dire ce qui pourrait se produire.

3—La Yougoslavie a l'intention de maintenir son indépendance et ne tolérera pas qu'un autre pays intervienne dans ses affaires intérieures.

4—La reprise des relations entre la Yougoslavie et la Russie s'effectue beaucoup plus lentement que prévue. La rupture avec le Kremlin date de 1948.

5—La Yougoslavie espère renouer des relations commerciales normales avec ses voisins européens.

6—Tito approuve les organisations de défense telles que l'OTAN en autant qu'elles n'adoptent pas de politique d'agression.

7—Il ne prévoit aucun règlement prochain de la dispute au sujet de Trieste.

8—Le problème le plus grave et le plus immédiat affrontant la Yougoslavie est la production de vivres menacée par la sécheresse de l'automne dernier et l'inclémence de l'hiver actuel.

9—La Yougoslavie est reconnaissante de l'aide fournie jusqu'ici par l'Ouest mais a besoin d'un nombre beaucoup plus grand d'avions et de chars d'assaut.

Une seule question a fait hésiter le maréchal. On lui a demandé qui il pourrait recommander dans son testament comme successeur. Tito a haussé les épaules. Il a finalement répliqué qu'il ne voyait pas la nécessité de rédiger un testament et que de toutes façons, le peuple yougoslave serait en mesure de lui trouver un remplaçant.

—La taxe d'accise

(Suite de la 1ère page)

minuer la taxe de vente mais il a dit à ce sujet que l'effet inflationnaire de l'imposition d'une taxe de vente de 10 pour cent au stage de la fabrication a été dénoncée par les économistes parce que la taxe augmente en pyramide sur chaque article utilisé dans la fabrication d'un article.

L'automobiliste moyen canadien paie $424 en taxes au gouvernement fédéral, soit $254.40 en taxe d'accise et $165.60 en taxe de vente. Le propriétaire américain ne verse à son gouvernement fédéral que $134.

Une résolution qui accompagnait le mémoire a déclaré que "l'automobile moderne fait partie de la vie canadienne et les Canadiens sont convaincus que la propriété d'un véhicule constitue un droit basique."

Le mémoire ajoute que 36 pour cent environ de la population adulte utilise une automobile tous les jours, cependant que 3,500,000 personnes s'en servent au moins une fois par semaine. L'automobile sert dans la proportion de 83 pour cent aux voyages essentiels.

Soulignant que sur chaque 100 milles, 65 servent aux Canadiens pour se rendre ou revenir de leur travail ou encore pour leur travail même, le mémoire dit que la taxation excessive des véhicules peut entraîner une perturbation dans l'emploi.

Le mémoire a déclaré que l'association n'avait jamais usé de pression pour attirer l'attention du gouvernement sur le fardeau de l'automobiliste moyen.

"L'association n'a rien à gagner personnellement par la présentation de ce mémoire. Toutefois, nos membres à travers le Canada nous ont incité à vous faire des représentations en vue de faire réduire la taxe d'accise excessive sur les automobiles".

L'Association est composée de représentants de l'Alberta Motor Association, de la Maritime Automobile Association, du Royal Club of Canada, du Quebec Automobile Club, de la Monitor Motor League, de l'Ontario Motor League, du Saskatchewan Motor Club, du Victoria Automobile Club et de la British Columbia Automobile Association.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

Tout le monde, de temps en temps, se sent un peu fatigué, épuisé, avec la tête lourde et peut être aussi un mal de dos. Il n'y a probablement rien de grave, mais simplement un état toxique causé par l'excès d'acidité et les déchets. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins, les aidant ainsi à reprendre leur fonctionnement normal qui consiste à enlever l'excès d'acidité et les déchets organiques. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge chez tous les pharmaciens. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 52F

Le magasin le plus moderne et le plus progressif . . .

Le Syndicat de Québec Ltée

68e ANNIVERSAIRE

CETTE VENTE CIRCULAIRE COMMENCE À 9⁰⁰ MERCREDI (demain)

Nous vous invitons à jeter un coup d'oeil sur notre circulaire, dont la distribution se terminera ce soir. Notez bien les item qui vous intéressent et soyez dès demain matin (9 a.m.) aux portes du Syndicat pour réaliser les plus fortes économies de l'année à Québec.

VEDETTE No 1 DE CETTE VENTE

1,200 BALAIS

VALEUR VERITABLE: 1.39

.68

Voici une super-valeur qui se passe de commentaires. L'an dernier, ils se sont enlevés en l'espace de quelques minutes !

- MODELE à 5 CORDES
- 1ère QUALITE PAILLE CHOISIE
- MARQUE CONNUE !

AUCUNE LIVRAISON
UN SEUL PAR PERSONNE
EN VENTE AU 5e ETAGE
AUCUNE COMMANDE POSTALE NI TELEPHONIQUE

- PLUS DE 2,500 VERGES
- 15 TISSUS DIFFERENTS

Nouveautés importées

Un groupe extraordinaire de matériels à robes et costumes sacrifiés à près du tiers de leur valeur réelle. Largeurs: 42" et 45" Des nouveautés qui connaîtront une vogue extraordinaire !

Taffetas irridescents
Taffetas quadrillés
Shantung antique
Taffetas fantaisie
Bengaline cordée
Taffetas rayés
Ridgewood, tweed
Bengaline, denim
Cashmaline, toile, etc.

.78

VAL. 1.50 2.00 et 2.50 LA VGE

—Soies et tissus, 2e étage—

DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE !

DRAPS

MARQUES FAMEUSES: CANNON et TEX-MADE

QUALITE 130 FILS

Draps en coton blanc, très résistant, d'une qualité impeccable. Ils dureront longtemps. **Prix imbattables** de notre 68e anniversaire:

Dim. 76" x 96". VALEUR: 8.98 LA PAIRE. **5.18**

Dim. 81" x 100" VALEUR: 9.98 LA PAIRE. **5.58**

RAYONS du BLANC
— 5e étage —

TAIES d'OREILLERS

Même qualité fine de coton blanc, que les draps ci-contre. Dimensions: 42" x 36".

VALEUR : 1.39 LA PAIRE

.98

ORLON
1,000 VERGES

Quelle aubaine extraordinaire pour vos tentures, etc! Orlon de qualité superbe, en coupons de 10 à 20 verges. Blanc seulement. Larg. 45 pouces.

VALEUR : 1.98 LA VGE **.69**

—5e étage—

PYJAMAS pour MESSIEURS

Une marchandise hautement réputée, dont nous devons taire le nom du fabricant! Broadcloth irrétrécissable (sanforized). Grandeurs: A à E. Une super-valeur de notre vente 68e anniversaire.

VALEUR : 4.95 **3.29**

—Rez-de-chaussée—

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de sainte Cunégonde, impératrice.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 25; coucher: 5 h. 31. Longueur du jour: 11 h. 06 m.

La marée — Haute marée: 4 h 15 et 4 h. 24; basse marée: 11 h. 12.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 2. (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit demain.

Synopsis: Tout l'est du Canada jouit d'un temps doux. La neige d'hier soir se dirige maintenant vers le nord mais la pluie qui tombe dans le nord et le centre du Québec cessera graduellement aujourd'hui mais on prévoit qu'il tombera encore demain des averses ou de légères chutes de neige. Le mercure devrait se maintenir encore à quelques degrés au-dessus de la normale bien qu'une masse d'air plus froid couvrira toute la province cette nuit.

Région de Montréal, des Cantons de l'Est:

Nuageux avec quelques périodes ensoleillées et quelques averses isolées ou légères chutes de neige aujourd'hui et demain. Peu de changement dans la température. Vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal et Sherbrooke 28 et 35.

Région de l'Outaouais et des Laurentides:

Nuageux avec périodes ensoleillées et quelques légères chutes de neige aujourd'hui et demain. Peu de changement dans la température. Vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa 25 et 32, à Ste-Agathe 23 et 30.

Régions de Québec et de la Mauricie:

Nuageux aujourd'hui. Nuageux demain avec périodes ensoleillées. Pluie et averses cet après-midi.

Quelques légères chutes de neige ce soir et demain. Plus froid. Vents de l'est de 15 milles, du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Minimum ce soir et maximum demain à Québec 25 et 32, à La Tuque 20 et 30.

Régions de la Baie Comeau et du Lac St-Jean:

Nuageux avec pluie se changeant en légères chutes de neige ce soir. Demain, nuageux avec quelques légères chutes de neige. Plus froid. Vents de l'est de 20 milles, du sud-ouest de 15 milles cette nuit. Minimum ce soir et maximum demain à Rivière-du-Loup 25 et 32, à Chicoutimi 23 et 30.

Mort de l'épouse du notaire Gérard-F. Verreault

Le notaire Gérard-F. Verreault vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse, née Thérèse Madier de Champvermeille. Madame Verreault est décédée hier matin à la suite d'une maladie de plusieurs mois. Sa mort jette dans le deuil une famille bien connue de notre ville. Outre son époux la défunte laisse dans le deuil: une fille, Louise et deux fils, Jean et Michel; son père et sa mère, M. et madame Louis Madier, de Québec; un frère, M. Antoine Madier; une soeur, madame Benoit Myrand; sa grand'mère, madame J. Thompson. Lui survivent également ses beaux-parents: le notaire et madame J.-G. Verreault, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et madame Gustave-H. Verreault, le docteur et madame J.-B. Lachance, M. Benoit Myrand, madame Antoine Madier, MM. Germain et Lucien Verreault et mademoiselle Paulette Verreault.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mémoire de Laval à la commission Tremblay jeudi

Après l'université de Montréal, la semaine dernière, ce sera au tour de l'université Laval, cette semaine, à venir exposer, devant la Commission Royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels, l'envergure du problème universitaire.

Les autorités universitaires de la Vieille Capitale, en effet, se présenteront devant la Commission jeudi matin, alors que débutera une série de séances publiques à Québec.

Un autre mémoire remarquable sera aussi déposé cette semaine: celui des municipalités de la péninsule gaspésienne. A part le mémoire conjoint présenté par un groupe de municipalités de la région de l'Abitibi, c'est la première fois qu'un groupe de villes et villages d'une région entière s'unissent pour exprimer devant la Commission d'Enquête leur situation, leurs aspirations et leurs problèmes communs.

Le mémoire de l'université Laval sera entendu jeudi, le 4 mars, à 10.00 hres du matin. Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'institution, et Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., vice-recteur, présenteront le témoignage.

Durant l'après-midi, du même jour auront lieu les comparutions de l'Association des Anciens de l'université Laval, représentée par M. Robert Morin, secrétaire, et de l'Association des Propriétaires d'Autobus de la province de Québec, représentée par Me Wilbrod Bhérer, C.R., secrétaire, et les Archives de Folklore, dont M. Luc Lacoursière est directeur.

Vendredi matin, M. Jean-Marie Cloutier, président, déposera le mémoire de l'Association générale des Etudiants de l'université Laval, et M. Léo Bérubé produira celui du Conseil de la Coopération, dont il est le secrétaire.

Au cours de l'après-midi, la Commission entendra, par M. René Blanchet, la déposition de l'Orchestre Symphonique de Québec et c'est Me George-Etienne Blanchard, C.R., de Chandler, Gaspé-sud, qui sera le porte-parole de la péninsule gaspésienne.

Vol de $3,500 dans une banque

Montréal, 2. (PC) Un homme de courte stature, portant des lunettes, a commis un vol à main armée d'environ $3,500 à la succursale de la Banque de Montréal à l'hôtel Windsor. Le gérant de l'établissement, M. J.-C. McLellan, a rappelé qu'un hold-up de $2,000 avait été commis à ce même endroit il y a deux ans.

Une infirmière écossaise réussit à visiter un chalutier soviétique

Lerwick, Iles Shetland (PA) Une infirmière écossaise a pu, hier, grâce à son ingéniosité, traverser le rideau de fer en se hissant à bord d'un chalutier russe battu par les vents et échoué dans une baie ensablée sur les côtes d'Ecosse.

Armée seulement d'un os pour le chien du bord, elle a réussi à faire tomber la barrière de réserve inamicale dont les Russes s'entouraient depuis que leur bateau s'est échoué, dimanche matin, sur l'île d'Unst.

Les 19 hommes de l'équipe locale de sauvetage, trempés jusqu'à la moëlle et exaspérés par les refus répétés qu'avaient reçus leurs offres d'aide, s'éloignaient du chalutier à la fin de l'après-midi d'hier, après avoir veillé pendant 18 heures.

Miss Jemina Sutherland, visiteuse familiale du district d'Unst, décida donc de voir ce qu'elle pourrait faire.

Dos anecnant sortant de la poche de son uniforme, elle grimpa le long d'une échelle de corde et se hissa à bord. L'équipage était en bas, en train de prendre son repas.

"Un homme sortit et m'examina d'un air soupçonneux, "dit-elle", puis je découvris un garçon qui parlait l'anglais."

Dix minutes plus tard, elle regagna la rive et alla chercher trois professeurs de ses amis qui arrivèrent munis de leurs grammaires russes.

Au bout d'une demi-heure, le pont du chalutier était encombré d'insulaires apportant pour les Russes du pain, de l'eau et les meilleures spécialités gastronomiques de l'île. En retour ils se virent offrir des cartouches de cigarettes russes et de la viande en conserves.

Un pêcheur du nom de Duncan revint à la côte en serrant un flacon de parfum sur l'étiquette duquel étaient griffonnés ces mots: "En souvenir de bons camarades."

Menace des trois policiers de Sept-Iles

Sept-Iles, 2, (PC) Les trois policiers-pompiers de Sept-Iles annoncent qu'ils quitteront leur emploi, si leur traitement n'est pas haussé d'ici 15 jours. On n'a pas révélé l'augmentation demandée.

Funérailles de monsieur Philémon Garneau

La population de Québec a rendu un éloquent tribut d'hommage, ce matin, à M. Philémon Garneau, échevin du quartier St-Sauveur pendant de nombreuses années, décédé subitement vendredi dernier, à l'âge de 59 ans. Plusieurs personnalités civiles et religieuses figuraient en l'église St-Sacrement où a été célébré le service funèbre.

Le maire Wilfrid Hamel, accompagné de plusieurs membres du conseil, des anciens échevins, des hommes d'affaires, des représentants de plusieurs groupements sociaux et de bienfaisance, des délégués de la Commission du Salaire minimum ainsi que des paroissiens nombreux de St-Malo faisaient partie du cortège et assistaient au service.

Le R. P. A. Garneau, P.M.E., a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. Côté et Lalande, s.s.s., qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait Mgr A.-M. Parent, P.D., vice-recteur de l'université Laval; Mgr R. Tardif, P.D., supérieur du Collège de Lévis; M. le chanoine V. Rochette, de l'archevêché; M. l'abbé L. Villeneuve, curé de St-Augustin; M. l'abbé J. Boutin, curé de N.-D.-des-Victoires; M. l'abbé A. Falardeau, du séminaire de Québec; M. l'abbé C.-H. Paradis, curé de St-Thomas d'Aquin; M. l'abbé Adrien Caron, de la Mission chinoise; M. l'abbé A. Godin, de Loretteville; M. l'abbé J.-A. Lacroix, de St-François d'Assise, le R. P. Frs Goyer, s.s.s., supérieur des Pères du St-Sacrement à Québec; le R. P. Brun, supérieur des Pères du Sacré-Coeur à Québec; le R. P. Olivier Bédard, P. B.; le R. P. Audet, s.v., le R. F. J. Sauvageau, s.v., les RR. FF. Stratо-

(Suite à la page 19, 4e col.)

REGARD ADMIRATEUR: Lorsque le président Eisenhower est rentré à Washington ces jours derniers d'un bref congé dans le sud, il y avait à l'aéroport, comme à l'ordinaire, une garde d'honneur. ADRIENNE HAMPTON, 3 ans, fille d'un journaliste de la capitale, avait accompagné son père qui "couvrait" l'événement. Elle n'a pas manqué d'admirer l'un des membres de la garde qui a attiré son attention par sa haute taille et sa prestance. (International News)

Perte de marchés mondiaux du blé en dépit de tentatives d'Ottawa

Ottawa, (PC) — Les marchés mondiaux du blé canadien continuent de diminuer malgré les efforts du gouvernement pour accroître les ventes.

L'Italie, qui a acheté du Canada l'an dernier environ 13,000,000 de boisseaux de blé, n'a pas ratifié les conditions de l'accord international sur le blé. Les autorités signalent que l'Italie n'a pas acheté de blé canadien de la récolte de l'automne dernier et n'a jusqu'ici manifesté en rien l'intention d'en acheter.

L'Inde, qui a importé environ 14,000,000 de boisseaux de blé canadien l'an dernier, a annoncé qu'elle possède des réserves suffisantes et ne se prévaudra pas de son quota d'importation fixé par l'accord pour 1954-55.

A Ottawa, les experts croient que l'Inde est obligée d'accepter du blé au prix minimum. Ils doutent cependant que le prix, actuellement de $1.79 (en devises canadiennes), pour un boisseau de catégorie no 1, à la Tête-des-Lacs, descende au minimum.

Le ministre du Commerce, M. Howe, s'est refusé à commenter la nouvelle publiée vendredi dernier à la Nouvelle-Delhi au sujet de la décision de l'Inde de ne pas se prévaloir de son quota d'importation. Des experts du gouvernement dans le commerce du blé ont cependant signalé qu'ils savaient que l'Inde n'achèterait pas de blé canadien cette année. Apparemment, ce pays du Commonwealth a eu une bonne récolte et peut se passer de l'importation de blé.

L'économie européenne n'a pas fait tous les progrès qu'on en attendait

Genève, 2. (PA) La commission économique des Nations Unies pour l'Europe a fait savoir hier que, l'an dernier, l'économie européenne avait fait des progrès dans tous les domaines, mais qu'elle n'avait pas encore retrouvé le climat d'"expansion confiante" qui avait précédé la guerre de Corée.

Selon le rapport, si l'Europe occidentale a été en mesure d'améliorer considérablement sa balance des paiements en 1953, elle le doit, pour une large part "à l'augmentation de la contribution extraordinaire des Etats-Unis en faveur des pays étrangers". Une autre cause de cette amélioration se trouve, ajoute la commission, dans le fait que "malgré les craintes ou les signes précis de dépression, l'activité économique a été maintenue à un niveau élevé" aux Etats-Unis, "et d'une manière telle qu'à certains points de vue les exportations des pays européens s'en sont trouvées spécialement favorisées".

La commission lance l'avertissement que, malgré le progrès acquis l'an dernier, il semble douteux que l'Europe occidentale soit en mesure d'éviter les conséquences graves qu'aurait pour elle "une tendance plus prononcée à la dépression économique aux Etats-Unis".

La commission considère avec scepticisme le plan annoncé par l'Union soviétique pour améliorer le niveau de vie de sa population, ce projet étant difficilement compatible avec les plans annoncés précédemment dans le but d'accroître la production des armements et des biens d'investissements.

M. St-Laurent visite Ceylan

(Par William Stewart, de la Presse Canadienne)

Colombo, Ceylan, 2. (PC) — Le premier ministre Louis St-Laurent a visité aujourd'hui le fameux temple de la dent de Boudha, à Kandy. Il a souligné par la suite "qu'il faisait une visite merveilleuse dans un endroit merveilleux".

Le premier ministre du Canada doit quitter Colombo jeudi pour l'Indonésie, prochaine étape de sa tournée autour du monde.

Au temple, on lui a montré les joyeux et les pierres précieuses que les fidèles de trois siècles ont offerts aux dieux du temple. On lui a aussi fait voir les vêtements somptueux portés par le dernier roi de Ceylan en 1815.

Par la suite, il visitait l'université de Ceylan, à quatre milles de Kandy.

Il y a rencontré le professeur D. McRostie, professeur d'agriculture et fellow du Collège canadien d'agriculture, qui est au Ceylan en vertu du programme Colombo.

Un autre Canadien, M. G. Brant Little, directeur de l'éducation physique à l'université, a été présenté au premier ministre.

M. St-Laurent a également visité le collège Trinity, école publique, où le principal lui a révélé qu'un étudiant canadien assistera aux cours l'an prochain.

Fatal accident

Chicoutimi, (PC) Un homme de 36 ans, père de six enfants, s'est fait broyer la tête hier sous les roues d'un véhicule alors qu'il était en train de réparer son automobile sur une route.

M. Joseph Maltais, de La Ratière, près de Jonquière, revenait de Roberval quand son automobile est tombée en panne. Le chauffeur se glissa sous le véhicule pour effectuer les réparations nécessaires. Un camion survint. Il heurta la voiture de M. Maltais et lui broya la tête en le tuant instantanément.

Une enquête a été instituée.

La reine et son mari réclamés par une foule en délire en Australie

Melbourne, Australie, (PC) — Une partie de la foule de 20,000 personnes qui, hier soir, à Melbourne, réclamait à grands cris l'apparition de la reine Elizabeth et du duc d'Edimbourg, a manifesté sa colère en conspuant la gendarmerie royale et une fanfare de cornemuse.

Le couple royal se rendait au Princess Theatre de Melbourne pour assister à une représentation des "Contes d'Hoffman" d'Offenbach, par la troupe au Théâtre National Australien.

La foule en délire rompit les barrages de la police et se rua vers les meilleures places.

Une grève des débardeurs de Melbourne a retardé hier le chargement de viande congelée à bord du navire royal, le "Gothic". La grève affectait 19 débardeurs. Mais les hommes qui travaillaient à bord du "Gothic" ne se croisaient les bras que depuis 30 minutes quand les chefs syndicalistes leur ordonnèrent de reprendre leur service.

La crainte d'une épidémie de polio, qui menace de désorganiser la tournée royale, a continué hier à se répandre.

A Canberra, la capitale fédérale, visitée par la reine il y a dix jours, on a admis hier à l'hôpital deux personnes que l'on soupçonne d'être atteintes par la maladie. Les manifestations sportives et les activités des enfants ont été annulées ou restreintes.

Le duc doit inspecter aujourd'hui le dépôt de la marine à Flinders. La reine déjeunera en compagnie des délégués de la fédération des mouvements féminins. Le couple royal assistera à une réception en plein air et à un bal offert par la municipalité.

Le problème du chômage ne sera pas soumis à un comité parlementaire

Ottawa, (PC) — La Chambre des Communes a défait hier soir une motion progressiste - conservatrice demandant que le Parlement prenne des mesures pour remédier au problème du chômage. La motion de non confiance dans le gouvernement fut rejetée par un vote de 101 contre 63.

Les trois partis d'opposition ont voté en faveur de la proposition voulant qu'un comité parlementaire soit nommé pour étudier le problème et recommander des méthodes d'y remédier.

La division a mis fin à un débat qui a duré six jours concernant le chômage.

Le débat a commencé le 15 février lors de la présentation de deux motions de l'opposition ayant trait à la vague grandissante de chômage cet hiver. Une motion du parti CCF demandant que le gouvernement prenne des mesures directes pour enrayer le chômage a été rejetée par 129 voix contre 68 mardi dernier.

Les motions conservatrice et créditiste étaient techniquement des motions de non confiance car elles amendaient une motion du gouvernement proposant que la Chambre siège en comité pour discuter les prévisions budgétaires.

Plus tôt, le chef créditiste, M. Solon Low, avait proposé un programme en cinq points comme moyen de faire face au chômage.

REMEDES SUGGERES

Ottawa (PC) Un programme en cinq points, comprenant la hausse des prestations d'assurance-chômage, des pensions de vieillesse et des allocations aux anciens combattants, a été proposé comme moyen de faire face au problème du chômage au Canada.

Le chef national du Crédit Social, M. Low, a exposé ce plan hier. Il a également proposé la création d'un comité permanent de surveillance, dont le rôle serait d'examiner constamment la santé économique du pays.

"Nous n'avons pas besoin d'une crise et je ne crois pas que nous en aurons une", a dit M. Low à la Chambre des Communes durant le sixième jour du débat sur le chômage.

Elections à la Sûreté provinciale

L'Entr'Aide policière de la Sûreté provinciale vient de tenir ses élections annuelles et elles ont donné lieu à beaucoup d'animation dans les rangs des quatre groupes que comprend cette organisation, notamment la gendarmerie, la police de la route, la police judiciaire et le personnel des bureaux.

Le sergent Napoléon Allard, de la gendarmerie, le lieutenant Joachim Gagné, de la police de la route et le sergent-détective Philippe Laroche, de la police judiciaire, composaient le comité d'élection sous la présidence de M. Gustave Proulx, du personnel des bureaux.

Le 22 février dernier, au jour de la mise en nomination de trois candidats aux postes de directeurs pour chacune des quatre sections, les candidats suivants ont été élus par acclamation. Ce sont: **à la gendarmerie,** les gendarmes Esdras Cauchon, David Chenard et Ed. Etienne; **pour la police de la route,** le sergent Léopold Bisson avec les agents Paul Boivin et J.-P.-N. Marquis.

Par contre, à la police judiciaire et chez les employés de bureau les élections se sont terminées hier. Quatre candidats étaient en lice à **la police judiciaire** et les directeurs suivants ont été élus. Ce sont: le sergent Jos.-Eugène Ouellet avec les agents Paul Gagnon et P.-E. Roussel. Les **employés de bureaux** avaient à choisir entre six candidats. MM. Achille Adams, Maurice Hébert, Ernest Jessop sont sortis victorieux d'une lutte très contestée.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE
503, 3ème Avenue, Québec
Heures de bureau: de 9 à 12 et 2 à 5
Le soir sur appointement.
Rés.: 7-2201 Bur.: 4-1252

Salon Fleuri Fleuriste
345, RUE ST-JOSEPH TEL.: 4-5248

Télévision RCA VICTOR
VENTE ET SERVICE
Bourque Electrique Ltée
Votre marchand depuis 20 ans.
223, rue ST-JEAN — QUEBEC — 315, rue ST-JOSEPH
TEL.: 2-2759 TEL.: 3-5202

TV RCA VICTOR
LA MEILLEURE VALEUR EN TÉLÉVISION
CHOIX D'APPAREILS
Prix à partir de
$269.
jusqu'à
$1095
Nous vous recommandons le contrat de Service d'usine de R.C.A. Victor.
Base consolette appareillante à léger coût additionnel.
NE SOYEZ PAS PRIS AU DEPOURVU. RETENEZ VOTRE APPAREIL IMMEDIATEMENT. UN LEGER ACOMPTE SUFFIRA. RESERVEZ
Immédiatement
C. ROBITAILLE INC.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS
320, rue St-Joseph — Tél.: 5-8167

Quand vous avez à faire UN CADEAU
venez chez
MARQUETTE
où nous avons un choix varié:
• LAMPES de plancher
• LAMPES de table,
• PORCELAINE anglaise
• VASES à fleurs.
• ACCESSOIRES électriques
• CÉRAMIQUE
• MARBRE
• DISQUES
• RADIOS
• TOURNE-DISQUES
Etc., etc.
MARQUETTE ÉLECTRIQUE INC.
132 rue St-Jean
Québec

CESSEZ D'OBTENIR SEULEMENT un "Soulagement à moitié" du MAL DE DOS
Si vous avez essayé d'obtenir du soulagement d'un mal de dos causé par du trouble à la vésicule . . . et que vous n'avez obtenu qu'un "soulagement à moitié" . . . essayez les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Elles soignent DEUX conditions à la fois. Ne vous contentez pas d'un soulagement "à moitié". Pour obtenir un soulagement complet, faites comme des milliers de gens qui comptent sur Dr Chase . . . une marque de confiance pour le soulagement efficace.
DR. CHASE PILULES
pour les REINS et le FOIE

Un revêtement d'amiante!
BARDEAUX MURAUX Cedargrain
JOHNS-MANVILLE
DÉPLIANT GRATUIT sur demande à Canadian Johns-Manville, dép. N-46, 199 rue Bay, Toronto; ou voyez votre marchand J-M.
Choix de 5 belles couleurs
VOYEZ VOTRE DÉTAILLANT J-M

Vendeurs autorisés JOHNS-MANVILLE
AUGER & AUGER Ltée
DISTRIBUTEURS J. M.
48 ave Industrielle, Québec
Téléphone: 2-6891
LEBOEUF & GRENIER
LIMITEE
Matériaux de construction
226 de la Couronne
Téléphone: 2-4025
J.-RUSSELL KEAYS
Gaspé Québec

BOUDIN LAFLEUR
LA LIVRE .25¢ LA LIVRE
PREPARE AVEC LES MEILLEURS INGREDIENTS
FAITES-EN L'ESSAI — VOUS L'ADOPTEREZ
PRIX SPECIAUX POUR MARCHANDS ET COMMUNAUTES RELIGIEUSES
A. Lafleur Ltée.
350, 5ème RUE — QUEBEC — TEL.: 4-3524

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires:

SUCRE, domestique contrat No 6 de mai, off. 0.0567
SUCRE, mondial, contrat No 4 de mai 0.0329
SUCRE, mondial, brut marché courant, nominal 0.0615
CAOUTCHOUC, brut contrat de mars 0.1950
CAOUTCHOUC brut, feuilles fumées à nervures marché courant, No 1, nom. 0.19½
CAFE, marché courant Santos No 4, prix demandé 0.8225-50
CAFE, SANTOS No 4 "S" contrat de mars 0.8175
CACAO, contrat de mars 0.5395-0.54
CACAO, marché courant "accra" nominal 0.58
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis 7.75
COTON, contrat de mars la balle 34.35
COTON, "middling" marché courant, nominal 35.15
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de mars 0.1488
PEAUX brutes, la livre contrat d'avril, off. 0.1440
PEAUX, légères de vaches marché courant 0.14-0.14½
LAINE, contrat de mars 1.48
LAINE, certif., marché courant, nominal 1.4750
LAINE, Tops, contrat de mars 1.9070
LAINE, "Tops" certif., marché courant, nominal 1.9150
ETAIN, contrat d'avril, off. 0.85½
ZINC, contrat de juin off. 0.0875
PLOMB, contrat de mars, off. 0.1190
CUIVRE, contrat de juillet, off. 0.2610
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F. à New-York 2.85⅝
MAIS, No 2 jaune, C.I.F. à N.-Y. 1.82½
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F. à New-York 0.99
SEIGLE, No 2 américain F.O.B. New-York, en charges de wagons 1.65½
ORGE, No 2 fourragère, domestique, C.I.F., à N.-Y., nominal 1.20
FEVES SOYA, No 1 jaune à Toledo, Ohio 3.30½-3.31½
HUILE, tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre 0.13⅛
SAINDOUX: midwest, prix nominal 0.17

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain $94.00; zinc prime western, $11.00; zinc de haute qualité, $12.35; zinc de qualité spéciale, $12.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cen, $25.50; plomb, $13.50; cuivre, $30.941 (prix nominal).

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $9.50; zinc de haute qualité, $10.85; zinc de qualité spéciale, $11.00; plomb, $12.00; cuivre, $28.94 (prix nominal).

Lots formant cinq tonnes:— Etain $91.00; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Le change étranger

Montréal (PC) Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché :

Etats-Unis (dollar) $0.96 15-32
Royaume-Uni (sterling) 2.71½
Belgique (franc) 0.0194⅝
Tchécoslovaquie (koruna) 0.1351
Danemark (couronne) 0.1406
France (franc) 0.0027⅞
Hollande (florin) 0.2564
Norvège (couronne) 0.1359
Suède (couronne) 0.1875
Suisse (franc) 0.2262

Club des Francs

Le Club des Francs avait son dîner habituel chez Marino, hier soir, et le conférencier était M. l'abbé Louis Vachon, qui a traité de la "Prédestination de Marie". Animateur humain, très sensible, il présenta la Vierge dans toute l'auréole de son infinie bonté, de cette grâce particulière qui la pare, comme mère de Dieu, et de tous les hommes. Nous nous devons de comprendre l'immense faveur, par laquelle nous sommes les élus d'une telle mère.

Marcellin Dubé sous caution

Envoyé la semaine dernière devant les Assises criminelles pour y subir son procès sous l'accusation d'avoir participé, avec deux autres individus, au vol à main armée perpétré le 15 février à la Caisse Populaire Notre-Dame de Québec, Marcellin Dubé a pu reprendre hier sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $5,000 souscrit par sa mère.

Ephrem Giguère, 46 ans, et Charles-Auguste Légaré, 33 ans, ont avoué leur culpabilité du vol de $1,148.83 dans cette même affaire. A l'issue de l'enquête préliminaire de Dubé, 30 ans, sans adresse au dossier, M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, avait défusé de libérer l'inculpé sous cautionnement, estimant, "l'accusation trop grave et la preuve trop sérieuse." Le cautionnement de $5,000 a été fixé par l'hon. juge J.-Alfred Dion, de la Cour Supérieure.

Mort de Mme Vve Léonard Dolbec

Dame Marie-Louise Trépanier, épouse en premières noces de feu M. Anselmire Boulanger et secondes noces de feu M. Léopold Dolbec, est décédée le 28 février 1954 à l'âge de 81 ans.

Madame Dolbec laisse dans le deuil, sa fille, Mme Gérard Lacroix, sa belle-fille, Mme J.-B. Trépanier, son gendre, M. Gérard Lacroix, sa soeur, Mme Vve Edmond Deslongchamps, ses frères, MM. Damien Trépanier et J.-B. Trépanier, sa belle-soeur, Mme Damien Trépanier, ses beaux-frères, MM. Adjutor Dolbec, Lauréat Dolbec, ses petits-enfants, Reine, Gabriel, Raymond, Berchmans, Jocelyn, Gilles et Danielle Lacroix, Dollard Trépanier, Mme Edmond Sylvain (Pauline) de Montréal, Mme Philippe Paradis (Colette), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils 1187, 1ère Avenue.

Rimouski a une nouvelle industrie

Rimouski, 2 (DNC) — Une manufacture de planches murales, la première du genre en Amérique qui opère d'après un procédé allemand a été inaugurée samedi à Rimouski. Les promoteurs de l'entreprise disent que le procédé de fabrication révolutionnera l'industrie du meubles et de la contruction au Canada. C'est le représentant du ministre provincial de l'Industrie, M. Louis Coderre, sous-ministre, qui a officiellement déclaré l'usine ouverte après que Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, en eut fait la bénédiction.

La manufacture établie à Rimouskie par O. K. Chipcore Corporation, équipée de machinerie d'origine allemande inventée et développée par Otto Kreibaum suscite un vif intérêt dans le monde entier. Plusieurs pays avaient les yeux sur Rimouski, alors qu'était inaugurée officiellement samedi la première usine du genre en Amérique. En effet, on remarquait à l'inauguration, des représentants de manufacturiers étrangers venus de plusieurs provinces canadiennes, des Etats-Unis, du Mexique, et d'Europe. Ces manufacturiers étaient désireux de voir en opération une usine du type de celles qu'ils veulent établir en leur pays.

Un cheval prend le mors aux dents

Deschaillons (DNC) Mme Ovila Lépine, du rang St-Charles et sa soeur, Mme Théophile Tousignant ont été blessées lorsque le cheval qui conduisait la voiture dans laquelle elles avaient pris place pour une promenade a pris le mors aux dents. Dans sa course effrénée, l'animal a brisé son attelage et les deux femmes furent projetées sur la route après avoir été mutilées par le traîneau. Un enfant de Mme Lépine, âgé de cinq ans, s'en est tiré indemne. Secourues par des voisins témoins de l'accident, les deux femmes reçurent les soins du Dr R. Lemay. Toutes deux souffrent de plusieurs contusions et de nombreuses ecchymoses. Mme Tousignant a eu une vingtaine de points de suture à la tête. Le cheval fut maîtrisé, par la suite.

Les gens pressés

Accusé d'avoir fait du 60 milles à l'heure, en automobile, à Charlesbourg, dans une zone de 30 milles à l'heure, une particulier a été condamné, en Cour des Sessions de la Paix, à payer une amende de $25 et les frais ou à passer un mois de prison. La sentence a été prononcée par M. le juge Alphonse Garon.

AU COMMERCE DE BAIE COMEAU : Le souper mensuel des membres de la Chambre de Commerce du district de Baie Comeau eut lieu ces jours derniers. A cette occasion, S. H. le maire BENOIT TRUDEL, de Hauterive, a assermenté les officiers qui apparaissent ci-haut : président, M. JACQUES LEPAGE; vice-président, M. GILLES TREPANIER, I.P., et Me DAVID GIASSON, N.P.
(Photo H. Cloutier, Baie Comeau — DNC)

M. Harry Smith à St-Georges

St-Georges, (DNC) Pour la deuxième fois en moins d'un an, la Chambre de Commerce des Jeunes a eu l'honneur de recevoir son président national. On se rappelle, en effet, que le printemps dernier, St-Georges recevait la visite de M. Roger Flumerfelt, de Calgary; à son tour, M. Harry Smith, de Toronto, président du Jeune Commerce du Canada, était parmi nous, ces jours derniers.

M. Smith est arrivé en notre ville, en fin d'après-midi et il fut d'abord reçu par une délégation de la Chambre, par les maires et quelques échevins des deux villes. Il fut invité à apposer sa signature dans les livres d'or de nos villes.

Un souper a réuni ensuite plusieurs membres accompagnés de leurs épouses ou de leurs compagnes, à l'hôtel Arnold. Au cours de ce banquet, des allocutions furent prononcées par M. Smith et par M. Louis Dussault, de Québec, vice-président national, qui accompagnait le distingué visiteur. Les maires, le commissaire industriel et quelques directeurs de la Chambre locale dirent aussi quelques mots.

En plus de M. Smith et de M. Dussault, le vice-président régional, M. Dion, et plusieurs membres de la Chambre de Lévis assistaient à cette réception. Après le banquet, une soirée fut offerte en l'honneur du président national.

Mort du Rév. Frère Alfred Boivin, s.v.

Hier soir, au son de l'Angelus, s'éteignait pieusement au Patronage de la Côte d'Abraham, à Québec, le R.F. Alfred Boivin, des Frères de St-Vincent-de-Paul.

Le regretté défunt était né à Québec le 10 septembre 1882.

Vers l'âge de 19 ans il se présentait au centre de loisirs du Patro et fit partie de l'Union Notre-Dame durant près de deux ans.

Son âme si calme et pieuse, son coeur si affectueux et sensible furent vite gagnés par l'idée de se consacrer au service de la jeunesse et des pauvres.

Après un an et demi, il demanda son entrée au Noviciat des Frères de St-Vincent-de-Paul. Et en mars 1905 il y prononçait ses premiers voeux. Bientôt après il recevait son obédience pour le Patro de St-Hyacinthe, où il se dévoua durant près de 25 ans. C'est là qu'il passa les plus belles années de sa vie.

Nommé à Québec en 1931 il y remplit plusieurs charges importantes: infirmier au coeur maternel, sous-directeur au Juvénat, économe, sous-directeur au C.N.D., sacristain et conseiller.

Il sut s'acquitter de ses fonctions avec bonhomie, discrétion et doigté. Sa douceur, sa bonté, son aimable sourire, ses conseils marqués au coin de la sagesse et de la pondération en ont fait un éducateur et un religieux exemplaire.

Nul doute que les anciens qui l'ont connu lui prouveront leur reconnaissance et garderont de lui un souvenir attendri.

A sa famille, sa belle-soeur: Madame J. Boivin. A ses neveux, MM. Paul-Alfred, Rosaire, Donat, Maurice, Joseph et Jean-Paul Boivin; à ses nièces: Mme P.-E. Corriveau (Cécile), Mme Paul A. Robitaille (Diana) Mme L. L'heureux (Jeanne-d'Arc), Mme Roland Duchesneau (Anne-Marie et Soeur Alexis du Rosaire, nos plus vives condoléances. A la communauté des Frères de St-Vincent-de-Paul l'assurance de notre plus profonde marque de sympathie.

Une journée calme pour le couple royal

Melbourne, Australie (PC) La reine ne participe aujourd'hui à aucune cérémonie officielle et passe une journée calme. Ce soir, elle assistera en compagnie du duc d'Edimbourg à l'opérette "Les contes d'Hoffman."

Hier, des milliers de personnes ont vu le couple royal se rendre de la cathédrale St. Paul au tombeau du souvenir de Melbourne où la reine a allumé un flambeau qui doit brûler perpétuellement en mémoire des morts de la deuxième guerre mondiale.

Plus tard dans la journée, le duc portant des vêtements de sport et des lunettes noires, a réussi à parvenir sans se faire reconnaître au club militaire et naval. Il en est ressorti une heure plus tard.

Entre-temps, les policiers ont arrêté un certain nombre d'escrocs, dont certains cherchaient à se faire passer comme des vétérans invalides, qui vendaient à fort prix des souvenirs de la tournée royale.

Choisi candidat

Fort-William, 1er. (PC) M. Albert Wren, député libéral-ouvrier de Kenora à l'Assemblée législative d'Ontario, a été unanimement choisi comme candidat à la direction du parti libéral ontarien à un congrès des libéraux du nord-ouest de cette province tenu ici samedi. Le nouveau chef du parti sera officiellement choisi à un congrès qui aura lieu les 8 et 9 avril.

Livraison d'un avion

Montréal, 1er. (PC) Le premier des super-constellations de la nouvelle flotte d'Air-Canada est arrivé à Montréal hier soir, venant de Californie, cinq jours avant la date fixée. Selon une information officieuse, cette livraison a été avancée parce qu'à partir du 1er mars une loi de l'Etat de Californie aurait imposé une taxe de cinq pour cent sur cet appareil qui vaut $1,800,000.

Des accidents à Victoriaville

Victoriaville, (DNC) Une violente collision s'est produite sur la rue Notre-Dame-Est, ces jours derniers, lorsque quatre véhicules se sont heurtés à la suite d'une fausse manoeuvre. Les conducteurs des véhicules sont : MM. Jean-Louis Forcier, de cette ville, Ulderic Binette, du même endroit, Hermas Durant, chauffeur du camion de la municipalité, et Louis Beauchesne, d'Arthabaska. L'accident fut spectaculaire et a attiré un grand nombre de curieux sur les lieux de la collision. Les dommages sont minimes. Les constatations d'usage ont été faites par le constable Camille Nadeau.

M. Eugène Emard l'a échappé belle dans un autre accident lorsque au moment d'ouvrir la porte de son automobile, celle-ci fut happée au passage par un autre véhicule conduit par M. Wilfrid Royer, de Daveluyville. M. Emard doit la vie à sa présence d'esprit car il eut juste le temps de se coucher sur le dos. Les roues de l'autre automobile l'ont à peine frôlé. Il souffre d'un choc nerveux. Les dommages s'élèvent à $300. Les constatations d'usage furent faites par le constable André Beauchesne et le sergent Camille Nadeau, de la Sûreté municipale.

Les armes atomiques

Washington, 2. (PA) La recherche d'armes atomiques cachées fait maintenant partie du travail des inspecteurs des douanes américaines qui font l'inspection des bagages des voyageurs arrivant aux Etats-Unis ou qui quittent le sol américain. La nouvelle a été annoncée au comité des crédits de la Chambre des Représentants lors de la discussion du budget du département du Trésoro dont relève l'administration des douanes. Ces recherches sont particulièrement intenses quand le navire arrive de Russie ou d'un pays satellite ou quand il s'agit d'un vaisseau quittant les Etats-Unis pour la Russie.

Concours musical

La direction des Compagnons de l'art de Québec annonce une séance éliminatoire du concours musical à l'intention des étudiants, cédulée pour mercredi le 3 mars, à la salle des Promotions de Laval.

Ce concours est organisé par les Compagnons de l'art depuis cinq ans et comprend trois sections: chant instruments, ensembles. Les éliminatoires de mercredi auront lieu en vue du concours final qui se tiendra au Palais Montcalm, dimanche soir le 14 mars.

L'entrée est libre pour la séance éliminatoire.

Mort de Mlle Annie Chabot

Ste-Claire, Dorchester — (Spéciale) — Mlle Annie Chabot est décédée subitement, le 28 février, à Québec, à l'âge de 71 ans et deux mois. La défunte était la tante du R. P. Raoul Chabot, o.m.i., d'Haïti.

Elle laisse pour pleurer sa perte : sa soeur, Mme Pierre Beaupré (Claire), de Québec ; ses frères : M. Joseph Chabot, de Léoville, Saskatchewan ; M. Alexandre Chabot, de Berlin, N.-H. ; MM. Louis et Albert Chabot, tous deux de Ste-Claire ; son beau-frère, M. Pierre Beaupré, de Québec ; sa belle-soeur, Mme Alex. Chabot, de Berlin, N.-H., ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles de Mlle Chabot auront lieu jeudi, le 4 mars, en l'église de Ste-Claire, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Congrès à Rouyn

Rouyn, (DNC) Près de mille délégués des clubs Lions du district A convergeront sur les villes-soeurs lors de leur trente-troisième congrès annuel tenu les 6, 7, 8 et 9 juin. Les provinces de Québec et de l'Ontario composent le district A, de l'Association internationale des clubs Lions. Quelque 12,000 membres inscrits dans 260 clubs y appartiennent. Le district A est également subdivisé en huit sections possédant chacune son gouverneur.

Au cours des assises, les délégués discuteront et échangeront leurs idées afin de préciser des méthodes plus efficaces de service philantropique à la communauté. Le congrès aura pour but également de faire entendre les gouverneurs qui présenteront aux séances d'affaires les rapports des travaux des clubs.

Un programme récréatif est en voie d'organisation.

Au Richelieu-Québec

Le conférencier au déjeuner hebdomadaire du "Club Richelieu-Québec" qui aura lieu demain au Château Frontenac sera M. Charles Bilodeau, directeur de la Recherche au département de l'Instruction Publique de la Province. Il sera présenté par M. Joseph Pagé, assistant-secrétaire du Département de l'Instruction Publique et remercié par le Richelieu Louis-Philippe Ouellet.

Député décédé

Toronto (PC) M. William Bruce Harvey, député progressiste-conservateur de Nippissing à l'Assemblée législative d'Ontario, est décédé subitement à l'âge de 47 ans. A l'Assemblée législative, où son pupitre était recouvert de noir, les chefs de partis ont rendu hommage à M. Harvey, qui avait été élu pour la première fois en 1948. Il laisse sa femme, deux fils et une fille. Sa mort réduit à 79 le nombre des députés progressistes-conservateurs.

Le budget de Rouyn

Rouyn, (DNC) A sa dernière assemblée, le Conseil municipal de Rouyn a décidé de laisser la taxe au même taux que l'an dernier, soit $1.20 par cent dollars d'évaluation foncière. L'assemblée était présidée par le maire suppléant, M. l'échevin Sam Lajoie, en l'absence du maire Caouette, actuellement en voyage.

On a accepté aussi le budget tel que présenté pour l'année 1954. Ce budget comporte peu de changements sur celui de l'an dernier. Il prévoit des revenus légèrement augmentés, soit $479,000, contrairement à $464,000.

Au cours de l'assemblée, on a procédé aussi à la formation des différents comités municipaux. Voici les noms des échevins qui ont été nommés à la présidence de ces comités : M. J.-A. Darveau, comité des Finances; M. J.-H. Charbonneau, comité de la Police; M. Rémi Jodouin, comité de la Voirie; M. Sam Lajoie, comité d'Aqueduc; M. Yvon Pélissier, comité d'Hygiène et d'Urbanisme; M. Euclide Tremblay, comité de l'Assistance publique.

"Mais qu'est-ce qui se passe là?"

La foule se rassembla rapidement dans la rue, la police arriva, suivie de près par le service de secours.

Les gens se demandaient : "Mais qu'est-ce qui se passe là ?"

Une fillette de quatre ans s'était prise la tête entre deux barreaux de fer pendant qu'elle surveillait une partie de baseball.

Rien de grave . . . elle n'était pas blessée.

Mais tout le monde voulait connaître plus de détails de cette histoire . . . tous cherchèrent l'histoire complète . . . dans les journaux.

Et les personnes qui avaient assisté au sauvetage voulaient plus que tous les autres, en savoir davantage.

C'est excitant que d'être témoin d'un événement extraordinaire. Mais ça ne vaut pas plus qu'une ou deux photographies de l'incident, ou une manchette à ce sujet, ou un court bulletin de nouvelle. Tout cela ne peut qu'éveiller votre curiosité, mais ne peut la satisfaire.

Il en est de même de l'annonce. Le message qui court dans l'air . . . ou la manchette étalée ici et là peuvent certainement avoir un intérêt *momentané*. Mais l'annonce du journal dit beaucoup en peu de mots, et ce, à la rapidité du journal même.

Elle peut être examinée et examinée de nouveau . . . *lue à toute heure . . . partout.*

Et comme le journal traite de sujets qui intéressent la ville pour laquelle il est publié, les annonces ont elles aussi la même qualité *locale* si importante. *Aucun autre médium ne peut égaler cette qualité.*

Ajoutez à tout cela le fait que le journal parvient à presque chaque individu de la localité, et vous savez pourquoi le journal est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

Le journal fait toujours "mieux et plus"

LE SOLEIL & L'EVENEMENT-JOURNAL

Ce message préparé par le "Bureau of Advertising", de l'Association de l'American Newspaper Publishers, est publié dans le but de mieux faire connaître vos quotidiens.

Formule Médicamentée Scientifique

ÉCLAIRCIT LES BOUTONS

COULEUR D'ÉPIDERME . . .
camoufle les boutons tandis qu'il fait son oeuvre

Enfin! Une nouvelle formule médicamentée appelée CLEARASIL, fabriquée *spécialement* comme remède contre les boutons! *L'action desséchante* de CLEARASIL s'est montrée extraordinairement efficace en apportant un soulagement aux victimes de boutons.

NON-GRAISSEUX . . . SÈCHE RAPIDEMENT aux contact des boutons . . . dessèche remarquablement vite les boutons. Et CLEARASIL, étant antiseptique, aide à arrêter la formation des bactéries qui peuvent causer des boutons et les faire se multiplier. Couleur d'épiderme pour camoufler les boutons et mettre fin à l'embarras. On peut laisser CLEARASIL sur l'épiderme nuit et jour pour assurer une action ininterrompue.

SÉLECTION DU READER'S DIGEST a rapporté sur des expériences de clinique où l'on a employé le médicament genre CLEARASIL.

SE VEND MIEUX que tout autre médicament contre les boutons en Amérique . . . parce que CLEARASIL a apporté un soulagement à un si grand nombre de garçons, de jeunes filles et d'adultes. Effectif ou remboursement de votre argent. Seulement 69c et $1.19. A tous comptoirs de produits pharmaceutiques. Procurez-vous CLEARASIL aujourd'hui même.

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

Nap Côté, un nom qui évoque tout un monde de souvenirs; un nom intimement lié à toute une époque au cours de laquelle on a vu certains promoteurs prendre à leurs risques et peines la présentation de spectacles sportifs qui tinrent en haleine et dans tous les domaines imaginables une foule avide d'inédit, de sensations, de vitesse, de diversité dans la suite ininterrompue des réalisations à l'affiche.

*

Ce nom revient à la surface aujourd'hui et de par la volonté de la plus haute autorité civile de la vieille capitale on le relie à la cause du Colisée, cette cause sur laquelle se penchent depuis déjà longtemps des administrateurs des deniers publics; des gens nantis par voie démocratique d'une autorité civile qu'il faut respecter.

Nous avons suffisamment foi en la parole de ce sportsman pour ne douter aucunement du fait qu'il ait été approché récemment pour mettre ses talents d'organisateur et sa vaste expérience au service de la communauté en allégeant pour les contribuables un fardeau qui devient de plus en plus lourd et dont la pesanteur exacte ne devrait pas manquer d'être connue officiellement d'ici quelques jours si nous nous basons sur une interpellation publique faite récemment par le représentant du quartier St-Roch à l'Hôtel de Ville.

"Avant tout et par-dessus tout je n'ai pas l'intention de devenir un employé civique," déclarait hier après-midi Nap. Côté. Et il continuait en ces termes: "J'ai mon commerce dont l'expansion en ces dernières années requiert de plus en plus de mon temps ainsi que celui de mes fils. On m'a demandé ma collaboration, je suis prêt en tout temps à la donner. Je n'entend pas briser les vitres ni léser les droits de qui que ce soit. Cette collaboration je l'offre de grand coeur mais on admettra qu'en retour il faudra établir certains faits définis et ne pas agir à la légère."

A ce poste de promoteur spécial nous reconnaissons que Nap. Côté apporte des références indiscutables et des realisations passées qui bénéficieront à la communauté. Il a des titres clairs et francs, qu'on envisage ce sportsman indifféremment sous le point de vue homme d'affaires ou promoteur sportif.

Et quand je vois nos plus hautes autorités civiles solliciter le secours de ce sportsman je n'ai plus qu'à m'incliner et attendre les événements car ces mêmes autorités sont responsables devant la communauté de la portée de leurs actes tandis qu'il n'est dévolu à votre humble serviteur que la mission de vous décrire les faits "du strict domaine sportif" tels qu'ils sont et non tels que nous voudrions qu'ils soient.

Ainsi va la vie... au gré des caprices du hasard... des événements et des revirements. Poires hier... héros aujourd'hui... Tels sont nos porte-couleurs au tournoi de championnat mondial du hockey sur glace se déroulant actuellement en Europe. Après la fessée qu'ils subirent hier aux mains des Lyndhurts de Toronto les joueurs de la Suède savent à quoi s'en tenir sur les chances de notre clan de servir la soupe chaude aux équipes favorites et les journaux de Suède ont fait complètement volte-face dans leurs appréciations des nôtres. Après avoir douté en termes peu élogieux de leurs chances à se classer même en première division voilà que les scribes sportifs de l'endroit y vont de commentaires du genre de celui-ci: "Le monde suédois du hockey a subi sa pire défaite des temps modernes et les Canadiens furent "énormément" supérieurs dans tous les domaines, surtout avec Don Lockhart dans les filets..."

Roland Hébert n'était pas du meeting du circuit Slater tenu hier dans la métropole mais on s'est occupé quand même de ses récentes déclarations et menaces en marge des droits de télévision du royal. Un comité de trois membres a été formé pour étudier le tout mais on peut douter que le Royal consente à partager ce gâteau avec les autres autorités du circuit. On en arrivera peut-être cependant à un moyen terme qui serait une augmentation du prix prélevé sur chaque billet en faveur des visiteurs.

La blessure subie par Ted Williams est un dur coup pour les Gold Sox surtout quand on voit les disciples d'Esculape prétendre qu'il lui faudra demeurer au rancart au moins six semaines et qu'on sait que les Sox débutent le 13 avril. Après cette période de repos il faudra nécessairement en plus à Ted Williams deux bonnes semaines de pratique au bâton et cette absence du jeu est d'une portée qu'il est impossible de déterminer en ce moment.

Classement des équipes au championnat mondial

Stockholm, 2. (PC). — Voici la position des équipes au championnat mondial de hockey après la quatrième journée du tournoi.

	G	P	N	PP	PC	Pts
Canada	3	0	0	24	1	6
Russie	3	0	0	20	3	6
Tchécoslovaquie	3	0	0	28	6	6
Suède	2	1	0	15	12	4
Allemagne	0	2	1	9	18	1
Suisse	0	2	1	5	18	1
Finlande	0	3	0	5	24	0
Norvège	0	3	0	1	25	0

RESULTATS D'HIER

Tchécoslovaquie 12, Finlande 1
Russie 6, Allemagne 2
Canada 8, Suède 0

AUJOURD'HUI

Suisse vs Suède
Tchécoslovaquie vs Russie
Finlande vs Norvège

Nap. Côté reviendrait à la promotion sportive

A la suite d'une demande personnelle de Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, le sportsman Napoléon Côté pourrait bientôt devenir

promoteur spécial pour le Colisée. Cette nomination mettrait fin à des rumeurs qui circulent depuis quelque temps et voulant qu'un impresario soit bientôt nommé dans le but d'amener des attractions supplémentaires à la patinoire du Parc de l'Exposition.

Même si M. Côté n'a pas encore accepté le poste, nous avons appris hier qu'il avait déjà fait des démarches auprès des Rangers de New-York pour qu'ils viennent jouer ici, advenant le cas où ils atteindraient la finale des éliminatoires de la coupe Stanley.

Frank Boucher, gérant général des Rangers, a dit qu'il était consentant à venir ici avec l'entente que les "conditions soient favorables". Boucher a été rencontré samedi soir, à Montréal, et s'est dit plus qu'intéressé dans la proposition de M. Côté.

Rencontré hier apres-midi, l'ancien co-propriétaire de l'aréna, nous dit qu'il doit rencontrer le maire la semaine prochaine pour discuter plus longuement de l'affaire.

Il est entendu que M. Côté ne deviendra pas un employé de la ville, s'il accepte le poste qui aurait pour but d'amener des attractions athlétiques et autres divertissements au Colisée. Il n'est nullement question de rémunération dans cette fonction honoraire, qui n'a même pas reçu aucun titre officiel.

Si M. Côté accepte le poste, il est entendu qu'il ne sera pas responsable de toutes les attractions qui seront présentées au Colisée. Il est bien entendu également qu'il n'aurait rien à voir dans l'administration de l'édifice. Son travail consistera tout simplement à amener des attractions susceptibles d'apporter des recettes au Colisée et à la ville.

Nap. Côté a été l'as des promoteurs pendant les 25 dernières années et sa longue expérience dans ce domaine en fait un homme tout indiqué pour de telles fonctions.

M. Côté a été le propriétaire et le gérant de l'Aréna de Québec, près du Parc Victoria, pendant plusieurs années. Il a alors attiré dans cette ville de nombreuses attractions telles que les Ices Follies, les Ice Capades, les Water Follies, le spectacle Hamid-Morton, des matches de boxe, de lutte, des joutes de hockey et de multiples autres.

Il a été le propriétaire et président du club professionnel de baseball Chappie Johnson; propriétaire et vice-président de nombreux clubs de hockey de Québec dont plusieurs ont remporté des championnats provinciaux et de ligue.

M. Côté est aussi un enthousiaste de la motocyclette et a organisé plusieurs courses à Québec et dans la région. Il est aussi commodore du Club aquatique du Lac St-Augustin.

Il va sans dire, c'est cette expérience dans des domaines variés des divertissements populaires qui lui vaut aujourd'hui cette demande d'amener au Colisée de Québec des attractions d'intérêt.

Les Marquis de Jonquière décidés à vaincre le Frontenac au Colisée

Bien reposés de leur épuisante fin de semaine, les porte-couleurs du Frontenac recevront ce soir au Colisée la visite des Marquis de Jonquière qui luttent toujours avec le Royal pour s'assurer une place dans les éliminatoires de fin de saison de la ligue Junior "A" du Québec.

Séparés du Royal par quatre points dans le classement, les Marquis ont encore trois parties à jouer, dont deux contre le Frontenac et une contre le Royal. Par contre, le Royal n'a plus que deux parties à jouer dont une contre les Reds de Trois-Rivières en plus de celle contre les Marquis. Swede Paulsen, instructeur des Marquis, sait que son équipe a encore des chances mathématiques de devancer le Royal au quatrième rang et il est certain que les Marquis, acculés au pied du mur, ne ménageront aucun effort pour vaincre le Frontenac ce soir.

Le cerbère Paul-André Bouchard est de retour dans les filets des Marquis et sa présence aura pour but de stimuler les joueurs d'attaque de Paulsen en plus d'augmenter leur confiance.

Le résultat de cette partie ne pourrait affecter la position du Frontenac dans le classement mais la rencontre est de la plus haute importance pour les Marquis, qui ne peuvent plus se payer le luxe de la défaite. Les Landry, Pelchat, Désilets, Bondeleau, Rousseau, Gagné et Carter sauteront sur la glace avec la ferme détermination de vaincre et l'action ne devrait pas faire défaut.

Il n'y a aucun blessé sur l'alignement du Frontenac et Watson utilisera probablement les mêmes joueurs envoyés dans la mêlée contre St. Catharines et Trois-Rivières en fin de semaine.

Les locaux veulent faire oublier aux amateurs leurs deux revers de fin de semaine et malgré l'état précaire dans lequel se trouvent les Marquis, Watson entend voir ses hommes se racheter avec une victoire décisive. La partie débutera à 8:30 heures précises.

H.-G. Marpole élu président

Montréal, 1er (PC) M. Marpole de Montréal a été élu président de la Canadian Lawn Tennis Association à la réunion annuelle samedi. Il succède au lieutenant-colonel J.-M. McAvity, qui s'est retiré après avoir détenu le poste durant les cinq dernières années.

Smythe n'est pas du même avis que Selke

Toronto, 2 (PC) Connie Smythe, gérant général et directeur des Leafs de Toronto, de la ligue de hockey Nationale, ne croit pas que Montréal ait une autre équipe dans le circuit— du moins pas pour deux ou trois années.

Smythe commentait une déclaration de Frank Selke, gérant général des Canadiens, à l'effet que la métropole canadienne est prête ou plutôt mûre pour une autre équipe dans la ligue Nationale.

Le gérant des Leafs, dans un interview téléphonique de Floride, où il est actuellement en repos, a déclaré: "Une ou deux équipes américaines de notre circuit ont déjà des difficultés à se procurer des joueurs pour bien figurer. Je doute qu'il y ait assez de joueurs de bon calibre pour alimenter une deuxième équipe à Montréal".

Selke a déclaré que la nouvelle équipe prendrait la franchise des défunts Maroons, qui se sont retirés de la ligue en 1938. La Canadian Arena Company détient actuellement cette franchise qu'elle vendrait aux propriétaires éventuels du nouveau club.

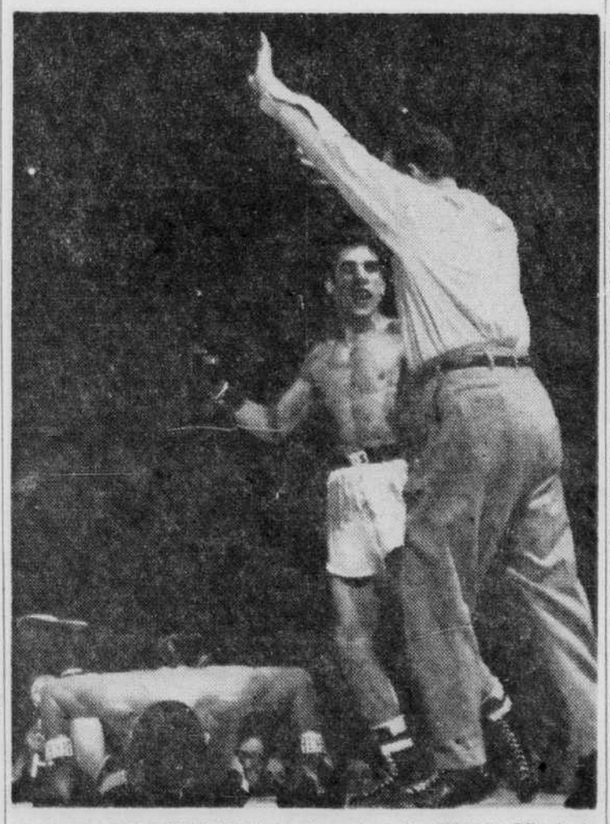

LE VETERAN POIDS-PLUME et ex-champion WILLIE PEP tente vainement de reprendre pieds après avoir été envoyé au plancher pour la troisième et dernière fois dans la seconde ronde de son combat avec LULU PEREZ récemment, au Madison Square Garden. L'arbitre AL BERL lève ici le bras de PEREZ en signe de victoire après 1 minute 53 secondes. Pep avait un handicap de onze ans contre lui. (p)
(International News)

VOICI DES JEUNES NAGEUSES du Foyer Ste-Geneviève, sous la direction de Mlle Fernande Dionne, qui ont pris part au concours de nage de fantaisie, pour le trophée "Hardman" tenu au Concordia Swimming Club de Montréal, en fin de semaine. Ce sont, de gauche à droite, première rangée, LYSE LACHANCE, MARTHE LACHANCE, LOUISE LARUE, CLAIRE TREMBLAY. Deuxième rangée: PAULE LACHANCE, MONIQUE NOREAU, MONIQUE SOUCY. Troisième rangée: LOUISE DENIS et GODELIEVE DE KONINCK.

Le circuit Slater

	P.J.	B.	A.	Pts	Pun. M.
Carriveau — Valleyfield	60	34	44	78	6
Riopelle, R. — Ottawa	63	26	51	77	52
Gravel — Ottawa	60	41	34	75	4
Burchell — Montréal	57	21	49	70	30
Moore — Chicoutimi	63	25	44	69	58
Powel — Québec	61	18	46	64	10
Blair — Ottawa	62	22	38	60	0
Dubé — Sherbrooke	61	17	43	60	48
Buchanan — Chicoutimi	55	25	30	55	16
Irving — Sherbrooke	61	24	31	55	34
Litzenberger — Montréal	58	24	31	55	38
Bisaillon — Valleyfield	63	26	28	54	23
Dussault — Chicoutimi	60	21	33	54	10
Stankiewicz — Sherbrooke	60	34	28	52	48
Tkachuck — Chicoutimi	57	27	23	50	30
Haworth — Valleyfield	63	24	26	50	64
Perreault — Chicoutimi	60	14	36	50	12
Roy — Chicoutimi	64	11	39	50	115
Brown — Québec	67	21	28	49	52
Kelly — Québec	59	30	18	48	26
Guidolin — Ottawa	62	17	30	47	146
Locas — Chicoutimi	57	29	17	46	37
Giesebrecht — Sherbrooke	57	14	31	45	23
Kwong — Valleyfield	59	23	21	44	12
Regan — Québec	61	16	28	44	10
Johnson — Ottawa	59	15	29	44	21
McMurdy — Springfield	61	11	33	44	78
McLean — Sherbrooke	60	19	24	43	24
Tremblay — Québec	61	18	23	41	10
Denis — Montréal	59	12	29	41	14
White — Chicoutimi	43	10	31	41	4
Hastings — Springfield	59	18	22	40	47
Smrke, L. — Chicoutimi	52	14	25	39	41
Giesebrecht — Ottawa	63	14	24	38	21
Podolsky — Sherbrooke	53	15	22	37	52
Cline — Valleyfield	61	15	22	37	34
Bruneteau — Sherbrooke	61	14	22	36	4
Smrke, S. — Chicoutimi	57	10	26	36	24
Bobenic — Springfield	54	23	12	35	52
Power — Springfield	48	15	20	35	57
Davis — Montréal	37	13	22	35	25
Johnson — Sherbrooke	39	15	19	34	19
Groleau — Chicoutimi	60	14	20	34	18

Le circuit Campbell

Onze buts comptés dans les filets vides

Une des tactiques les plus audacieuses dans le hockey est celle de l'instructeur qui, dans les dernières minutes d'une partie, retire son gardien de buts et envoie à l'attaque un autre joueur d'avant ou de défense dans une dernière tentative d'égaliser le compte. Cette tactique réussit assez souvent, mais il arrive aussi souvent qu'elle soit à l'avantage de l'autre équipe.

Onze buts ont ainsi été comptés dans les filets vides jusqu'ici cette saison (parties jouées avant le 25 février). Aucun de ces buts n'a été enregistré contre le Toronto et le Détroit, les deux meilleurs clubs défensifs de la ligue Nationale de hockey, mais deux ont été comptés contre les Canadiens, tandis que la tactique a eu un effet adverse trois fois contre le New-York, le Chicago et le Boston.

Cinq des 11 buts ont été comptés dans les dernières 30 secondes de la troisième période. Chacun des 11 buts dans les filets vides a été enregistré dans la dernière minute de jeu alors que le cerbère avait été retiré dans une vaine tentative d'annuler.

Sid Smith du Toronto et Fleming Mackell du Boston ont été les compteurs des buts contre les Canadiens. Les deux furent enregistrés au mois de février, celui de Smith, le 4, et celui de Macqell, le 14. Le Boston a obtenu deux des trois buts contre les Rangers alors que Johnyn Bower avait été retiré des filets. Jerry Toppazzini et Fleming Mackell furent les compteurs. Gordie Howe du Détroit compta le troisième.

Camille Henry des Rangers, Milt Schmidt du Boston et Glen Skov du Détroit ont été les responsables des trois buts contre le Chicago après que le gardien de buts des Hawks eut été retiré. Tim Horton et Rudy Migay du Toronto et Harry Howell des Rangers ont compté dans les filets vides du Boston alors que Jim Henry était sur le banc des joueurs.

Les joueurs des Black Hawks de Chicago et des Canadiens de Montréal n'ont pu encore compter de buts dans les filets vides cette saison. Ce sont des joueurs du Toronto, du Détroit, du New-York et du Boston qui ont pu profiter des opportunités offertes par un filet non protégé.

La première en deux décennies

La saison 1953-54 marquera la première fois en deux décennies que Sid Abel, instructeur des Black Hawks de Chicago, ne prend pas part aux séries éliminatoires. Ceci date du temps où il brillait comme amateur dans le Saskatchewan, en plus de 12 ans avec le Détroit et deux ans avec l'équipe du C.A.R.C. dans la ligue des Forces Armées. A sa première saison comme instructeur l'an dernier, il dirigea les Black Hawks de Chicago dans les séries de la coupe Stanley.

Mosienko sera fêté le 19 mars

Bill Mosienko, un des plus brillants joueurs dans l'histoire de la ligue Nationale de hockey tant pour sa couleur que pour sa conduite de gentilhomme, sera fêté au Stadium de Chicago le 19 mars, alors que ses nombreux admirateurs organiseront la "Soirée Bill Mosienko". Le diminutif Willie est avec les Black Hawks depuis 1941-42 et a toujours évolué pour ce club dans la ligue Nationale de hockey. En deux occasions il a compté plus de 30 buts en une saison et on lui décerna le trophée Lady Byng en 1941-45.

Les quatre meilleurs compteurs des ailiers droits

Les quatre meilleurs compteurs de buts de la ligue Nationale de hockey évoluent à l'aile droite. Dans les joutes disputées avant le 25 février, les quatre meilleurs compteurs étaient Maurice Richard, Canadiens, 33; Wally Hergesheimer, Rangers, 27; Gordie Howe, Détroit, 26; et Boum Boum Geoffrion, Canadiens, 25.

Seizième série consécutive pour le Détroit

Les Red Wings de Détroit participeront aux séries de la coupe Stanley pour la seizième année consécutive, cete saison. Aucun autre club de la L.N.H. ne peut égaler le Détroit à ce point de vue pour les 16 dernières saisons. Les Wings ne participèrent pas aux Séries en 1937-38, mais n'ont jamais manqué de se qualifier depuis.

Il ne compte pas souvent

Jim Thomson, le joueur de défense des Maple Leafs de Toronto, a maintenant joué 195 parties régulières de la ligue Nationale de hockey sans pouvoir compter un seul but. Le dernier but qu'il a enregistré a été contre les Rangers à New-York le 14 mars 1951. Il joua six parties cette saison-là après le 14 mars sans compter; 70 parties en 1951-52 et 69 parties la saison dernière. Le matin du 25 février, il avait pris part à 50 joutes cette saison sans pouvoir compter.

Deux fois plus que ses rivaux

Earl "Dutch" Reibel, le joueur de centre des Red Wings de Détroit, a jusqu'ici cete saison obtenu deux fois plus de points que toute autre recrue, exception faite de Camille Henry des Rangers. Reibel avait accumulé 54 points jusqu'au matin du 25 février. Henry en avait 32 tandis que Jean Béliveau des Canadiens était troisième avec 22 points.

HOCKEY

HIER

Ligue des Maritimes
Halifax à Glace Bay (remise)
Sydney 3, Charlottetown 4

Ligue de la Chaudière
(Finale 4 de 7)
Beauceville 5, St-Evariste 1
(Chances égales 2-2)

Ligue Senior d'Ontario
(Quart de finale 3 de 5)
Kitchener 2, Hamilton 3
(Chances égales 1-1)

Aujourd'hui

Ligue du Québec
Québec à Sherbrooke

Ligue Junior A du Québec
Jonquière à Frontenac
St-Catharines à Canadiens

Ligue du Bas St-Laurent
(Finale 5 de 9)
Rivière du Loup à Matane
(Rivière du Loup en avant 2-1)

Ligue des Maritimes
Charlottetown à Sydney
Glace Bay à Halifax

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	60	34	15	11	163	103	79
Toronto	60	29	19	12	131	105	70
Canadiens	61	31	22	8	169	127	70
Boston	60	26	27	7	145	159	59
New-York	61	25	28	8	141	165	58
Chicago	62	11	45	6	117	207	28

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	63	37	23	6	248	189	80
Pittsburgh	59	32	25	2	205	175	67
Cleveland	60	31	29	0	216	196	62
Hershey	61	30	29	2	230	218	62
Syracuse	62	24	35	3	189	248	51
Providence	61	22	35	4	174	233	48

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	64	35	23	6	228	180	76
Montréal	62	34	22	6	203	173	74
Ottawa	63	31	27	5	193	176	67
Valleyfield	63	29	31	3	187	214	61
Sherbrooke	61	27	28	6	197	200	60
Québec	62	24	31	7	180	180	55
Springfield	63	19	37	7	179	244	45

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	52	43	7	2	304	105	88
Frontenac	51	28	19	4	207	172	60
Trois-Rivières	53	24	27	2	225	207	50
Royal	53	10	41	2	123	288	22
Jonquière	52	9	43	0	146	356	18

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	53	38	13	2	297	184	78
Marlboros	53	30	16	7	213	144	67
St. Michael's	52	28	21	3	220	173	59
Hamilton	54	26	25	3	193	201	55
Kitchener	52	23	24	5	202	182	51
Barrie	53	24	28	1	236	255	49
Guelph	52	23	27	2	218	236	48
Galt	53	19	33	1	183	242	39

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	10	7	3	0	60	47	14
Laval	10	6	3	1	48	36	13
Toronto	10	3	6	1	32	50	7
McGill	10	3	7	0	38	45	6

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	73	39	31	3	328	273	81
Sydney	75	38	34	3	247	247	79
Glace Bay	72	33	37	2	267	294	68
Charlottetown	72	32	40	0	270	356	64

LeBlanc, Blanchette et Gaudreault suspendus

Le bureau de direction de la QAHA, lors d'une récente réunion tenue à Montréal, a suspendu pour 5 ans le joueur Bill LeBlanc pour son attaque contre l'arbitre Gerry Mathieu, lors d'une joute disputée à Mont-Joli le 27 décembre.

Le joueur Noël Blanchete, qui a été trouvé coupable d'avoir falsifié son baptistaire afin de pouvoir s'aligner avec le club St. Patrick dans la Ligue Junior "B", a été suspendu pour 3 ans.

Armand Gaudreault, instructeur du club St. Patrick, qui avait refusé de finir une joute junior "B" à Shawinigan le 15 novembre, est sous le coup d'une suspension d'un an à la suite de cette infraction. Cette suspension automatique est prévue par les Règlements du Jeu.

L'équipe canadienne a blanchi la Suède 8-0

Stockholm, Suède, 2. (PC) Le Canada a conservé sa place chez les meneurs dans le tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur, en remportant hier une écrasante victoire de 8-0 sur la Suède. Les Lyndhursts de Toronto, porte-couleurs du Canada dans ce tournoi, ont maintenant trois victoires consécutives à leur actif.

Une foule de 16,000 personnes, la plus imposante à assister jusqu'à date au tournoi "round-robin" de huit équipes, a vu l'équipe Canadienne infliger aux champions de l'an dernier leur première défaite. La Tchécoslovaquie et la Russie sont sur un pied d'égalité avec les Canadiens en tête du classement. Les trois équipes ont gagné chacune trois parties et n'ont pas encore subi la défaite.

Malgré la perte de deux de leurs joueurs de défense et malgré le fait qu'ils aient eu le monopole des punitions durant presque toute la joute, les Canadiens n'ont jamais été menacés par les Suédois. Ces derniers ont remporté leur championnat l'an dernier en l'absence d'adversaires de l'Amérique du Nord.

Les Suédois ont maintes fois eu l'avantage numérique sur les Lyndhursts. Ils n'ont écopé que de deux punitions tandis que les Canadiens en ont écopé de sept. Dans la deuxième période, les Européens ont eu deux hommes de plus que leurs adversaires pendant près d'une minute et demie mais ils n'ont pu réussir à organiser leurs attaques.

Les Lyndhursts ont compté trois fois dans chacune des deux premières périodes puis ont compté deux autres fois dans le dernier vingt. C'était la troisième joute des Lyndhursts dans laquelle ils ont réussi à compter huit buts. Pour le gardien de buts Don Lockhart, c'était son deuxième blanchissage consécutif. Il n'a été déjoué qu'une seule fois depuis le début du tournoi et ce fut vers la fin de la première joute, alors que les Suisses ont réussi à compter un but contre lui.

Le roi Gustav Adolf de Suède a assisté à la partie dans la loge des journalistes et il a transmis, ses félicitations aux vainqueurs par l'entremise de l'ambassadeur W.-D. Matthews.

Les porte-couleurs canadiens ont vu leur défensive quelque peu décimée dans la deuxième période, lorsque deux de leurs joueurs de défense ont été blessés. Doug Chapman a été transporté hors de la patinoire après avoir subi une fracture de la mâchoire, et Harold Fiskari a dû abandonner la partie après avoir aggravé une blessure à un genou.

Chapman s'est blessé dans une collision avec un joueur de défense de l'équipe suédoise. Il ne jouera définitivement plus du tournoi. L'instructeur Greg Currie a déclaré qu'il ne sait pas encore quand Fiskari pourra revenir au jeu.

Dans les autres joutes disputées hier, la Tchécoslovaquie a réussi le plus haut pointage du tournoi en écrasant la Finlande 12-1. Les Dynamos de Moscou, les représentants de la Russie, ont eu quelques difficultés avec les Allemands durant deux périodes mais ils se sont ralliés pour quatre buts dans le dernier vingt pour finalement l'emporter par 6-2

Aujourd'hui, dans le match de la journée les Russes rencontrent les Tchèques. Les Canadiens ont congé aujourd'hui; les Suédois rencontrent la Suisse tandis que la Finlande se mesurera contre la Norvège pour compléter le programme.

CANADA — Buts: Lockhart; Défenses: Campbell, Chapman, Fiskari, Jamieson. Avants: Galand, Gray, Clementa, Petro, Robertson, Kennedy, Shill, Unger, Sluce; subgoal: Linsay.

SUEDE — Buts: Isaksson; Défenses: Anderson, Almqvist, Thunman, Bjoern. Avants: Carlsson, Lassas, E. Johanason, Nurmela, S. Jahansson, Oeberg, S. Tvilling, H. Tvilling, Pettersson.

Arbitre: Tore Johannessen, — Norvège; et Marcel Toffel, Suisse.

Première période

1—Canada: Kennedy, (Robertson) 5:17
2—Canada: Galand 9:40
3—Canada: Petro 11:04
Punis: Jamieson 14:27, Chapman 14:59

Deuxième période

4—Canada, Clements (Galand) 3:53
5—Canada: Unger (Sluce) 6:37
6—Canada: Kennedy 7:38
Punis: Robertson 5:15, Carlsson 5:40, Sluce 12:20.

Troisième période

7—Canada: Gray 3:30
8—Canada: Galand (Unger) 7:14
Punis: Sluce 8:14, Jamieson 13:21, Almqvist et Petro 14:14.

Le receveur Ike Quaterman signe son contrat de 1954 avec Québec

Les amateurs de baseball seront heureux d'apprendre le signature d'un de leurs grands favoris de l'an dernier, et la direction des Braves locaux a d faire diligence, car on s'est aperçu que plusieurs clubs

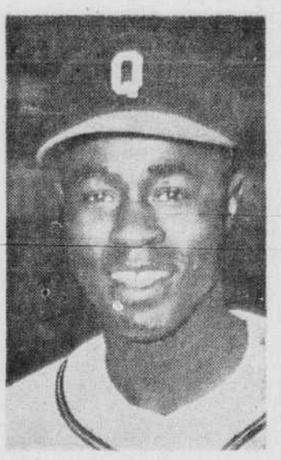

de catégorie supérieure avaient les yeux sur cette jeune vedette.

Il s'agit du populaire receveur Ike Quaterman, un colosse de 6 pieds, pesant 195 livres, qui a rendu de fiers services à son club l'an dernier, et qui vient de renouveler un contrat fort alléchant. Ike est le troisième receveur à avoir accepté les conditions des Braves de Québec, à la suite de Edward Landry et Earl Caldwell.

L'an dernier, Quaterman a été le meilleur frappeur du club après Charles, et une des trois seuls joueurs du Québec à avoir frappé pour plus de .300. Il avait en effet, conservé la belle moyenne de .317 au bâton, en 79 joutes. Ike avait frappé 78 coups sûrs, dont 15 doubles, trois triples et trois coups de circuit. Il avait produit 43 points. Il avait aussi apparemment été la cible favorite des lanceurs rivaux, ayant été frappé pas moins de neuf fois par des lanceurs, soit le record de la ligue.

A l'entraînement, Quaterman aura l'occasion de prouver qu'il mérite bien le poste No. 1 derrière le marbre. L'an dernier, Stanley Glenn était le premier receveur, ayant beaucoup plus d'expérience que Quaterman, mais à maintes reprises, Ike avait prouvé son habileté, et il s'est ainsi attiré l'attention de la direction, pour son beau travail.

Natif de Jacksonville, Floride, Quaterman est une autre belle acquisition pour les Braves, et on lui prédit un avenir brillant dans le baseball.

Compteurs des As

	P.J.	B.	A.	P.	P.
Powell	61	18	46	64	8
Brown	61	21	28	49	52
Kelly	58	30	18	48	26
Regan	61	16	28	44	8
Tremblay	62	18	23	41	10
Labadie	57	14	18	32	20
Cabana	43	8	21	29	8
Houle	56	4	21	25	28
Grosse	54	9	13	22	17
Crozier	61	5	15	20	57
Raglan	53	7	11	18	84
Boone	54	9	13	22	17
Talbot	58	5	9	14	56
Hucul	9	4	5	9	26
Burega	15	0	4	4	61
Caron	24	1	2	3	2
Nadeau	7	0	1	1	4
Côté	4	0	0	0	2
Bédard	13	0	2	2	26
Wharram	29	7	10	17	8
Harrison	34	3	2	5	4
Nixon	14	4	0	4	4
Denis	5	1	0	1	2
Gelineau					2
Total	180	288	468	554	

Nos clubs sportifs

L'Union Commerciale — Réunion spéciale pour les membres et leurs amis ce soir, à l'occasion du Mardi-Gras.

L'Union St-Laurent — Traditionnelle Soirée du Mardi-Gras ce soir, à 8 h. 30, avec un programme sortant de l'ordinaire à l'affiche.

Le Normandie — A l'occasion du Mardi-Gras, il y aura fête tout à fait spéciale ce soir.

Redskins Ski Club — Ce soir, à l'Auberge des Monts, fête du Mardi-Gras avec la revue annuelle. L'autobus partira de la Gare Centrale à 7 h. 30.

COLISEE
Ligue de Hockey du Québec
MERCREDI 8 h. 30 P.M.
★ ST-FRANÇOIS ★
de Sherbrooke
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
Billets de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1 heure mercredi. Autres billets réservés (Balcon) en vente au Colisée jusqu'à 5 h. aujourd'hui et demain.

COLISEE
Tél.: 5-5129 — ATT. "AA"
— Ligue Jr "A" Provinciale —
CE SOIR 8 h. 30
★ MARQUIS ★
DE JONQUIERE
— VS —
★ FRONTENAC ★
Billets de SAISON dans DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui. Les détenteurs qui n'ont pas manqué plus d'une partie régulière n'auront rien à débourser pour ce soir et la joute de jeudi.
Rés.: Loges 1.40 — Mezz. $1.10
Balcon .80
Admission générale — "Millionnaire" Adultes, 60c — Enfants, 30c (Taxes et Ch. de Service incl).

L'ETOILE DE CINEMA MARILYN MONROE, malade et anxieuse de retourner chez elle, et son époux JOE DIMAGGIO, sont photographiés à l'aéroport de San-Francisco, venant de Tokio. L'hôtesse à bord de l'appareil a dit qu'un médecin d'Honolulu avait diagnostiqué une broncho-pneumonie. (m)
(Central Press)

HARRY LUMLEY, CERBERE DES MAPLE LEAFS DE TORONTO, a enregistré son onzième blanchissage de la présente campagne pour rejoindre Terry Sawchuk, des Red Wings de Détroit, dans la course aux honneurs pour le trophée Vézina, la plus contestée dans l'histoire de la ligue Nationale. On voit ici LUMLEY repoussant un lancer d'ELMER LACH (16), des Canadiens de Montréal. (m)

Plusieurs luttes fort corsées dans la L.N.H.

Montréal. (PC) Indépendamment des séries de la coupe Stanley, après la saison régulière, une véritable fortune en billets de banque, de grosses liasses de dollars sont encore sans propriétaires au moment où débute la dernière étape de trois semaines, dans la présente campagne de la ligue Nationale.

Même en concédant la première place aux Red Wings de Détroit avant qu'ils ne se l'assurent mathématiquement, il y a trois autres courses très contestées dans cette dernière étape. Il se peut que le gagnant de ces épreuves ne soit pas déterminé avant la dernière journée de la saison régulière.

Actuellement, Terry Sawchuk, des Red Wings de Détroit, et Harry Lumley, des Maple Leafs de Toronto, se livrent une telle lutte pour les honneurs du trophée Vézina que la possession de $1,000 dépend d'une fraction décimale. Celui qui finit deuxième ne reçoit rien.

Les Leafs et les Canadiens de Montréal sont actuellement égaux en deuxième place mais les Leafs ont une partie de plus à jouer. Le club qui finit la saison en deuxième place reçoit $9.000 tandis que le troisième reçoit $6,500.

Avec une partie de plus que les Rangers de New-York à jouer, les Bruins de Boston s'agrippent à la quatrième place par la mince marge d'un point. S'ils peuvent conserver leur position, les Bruins se diviseront $2,700. Sinon, les Rangers mettront la main sur les $2,700, le droit de prendre part aux éliminatoires et la chance de faire d'autres liasses de piastres.

Les Red Wings, s'ils finissent en première place, toucheront la jolie somme de $18,000.

Gordie Howe, des Wings, est actuellement sur le point de gagner, pour la quatrième année consécutive, le championnat des compteurs du circuit Campbell. Avec l'honneur va une somme de $1,000. Maurice Richard, actuellement dix points derrière Howe, touchera $500 pour les honneurs de la deuxième place.

Et si les clubs décident de se montrer généreux — ce qui est maintenant une pratique établie — chaque dollar offert par la ligue à un joueur méritant sera couvert par le patron.

Une fois que les quatre équipes choisies auront commencé les éliminatoires pour la coupe Stanley, d'autres fortes sommes seront encore en jeu. Chaque équipe gagnante dans les séries semi-finales recevra $1,000. Chaque équipe perdante recevra $500. Les mêmes sommes sont accordées aux finalistes.

Dans la course au trophée Vézina, Sawchuk a une légère avance sur Lumley. Le cerbère torontois a été déjoué deux fois de plus que Sawchuk dont la moyenne est de 1.71; celle de Lumley est de 1.75.

Dans le classement des équipes, les Wings, avec encore dix parties à jouer, ont recueilli un total de 79 points, soit 10 de plus que les Canadiens et les Maple Leafs. Les portecouleurs de Détroit n'ont joué que deux parties la semaine dernière et ils les ont gagnées toutes les deux.

Les Leafs et les Canadiens ont manqué de très belle chances de prendre seuls la deuxième place la semaine dernière. En trois parties, les Leafs ont gagné une fois et annulé une autre fois; les Canadiens ont également joué une partie nulle et gagné une fois en quatre parties.

Les Bruins de Boston n'ont joué qu'une fois mais c'était une partie d'importance vitale. Et ils ont résusi à la gagner. Ils ont en effet disposé des Rangers au compte de 5-3. Les Rangers ont conservé, pour la semaine dernière, le même record que les malheureux Black Hawks de Chicago, soit une victoire en trois joutes.

Gordie Howe, avec un but et deux assists, a porté son total de points à 68. Maurice Richard n'a compté qu'un but et il a maintenant 58 points. Ted Lindsay a fourni trois assists et a conservé la troisième place chez les compteurs avec 51 points.

Un autre joueur des Wings, le joueur de défense Red Kelly, a obtenu une couple d'assists pour prendre possession de la quatrième place avec 48 points. Bernard Geoffrion, qui n'a pris part qu'à une joute, n'a absolument rien fait — au point de vue points — et il est maintenant égal avec Paul Ronty des Rangers en sixième place avec 46 points. Ronty a obtenu deux assists.

Wally Hergesheimer, de New-York, a compté deux fois et obtenu un assist et il est maintenant dans le cercle choisi des dix premiers compteurs de la ligue. Avec ses 42 points, il est maintenant ex-aequo avec Kenny Mosdell, des Canadiens, en neuvième place.

Les deux buts d'Hergesheimer lui ont permis de rejoindre Gordie Lowe pour le nombre de francs buts. Ils en ont maintenant chacun 27, soit sept de moins que Maurice Richard.

Howe est cependant bien en avant pour le nombre d'assists. Il en a 41. Kelly et Ronty, ses plus proches adversaires, en ont 33 chacun.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pun. en min.
Howe, Détroit	27	41	68	90
Richard, Montréal	34	24	58	112
Lindsay, Détroit	22	29	41	89
Kelly, Détroit	15	33	48	18
Geoffrion, Montréal	25	21	46	81
Ronty, New-York	13	33	46	16
Reibel, Détroit	15	30	45	16
Olmstead, Montréal	12	31	43	75
Hergesheimer, New-York	27	15	42	38
Mosdell, Montréal	21	21	42	62
Sandford, Boston	14	27	41	34
Sloan, Toronto	9	29	38	85
Raleigh, New-York	12	25	37	12
Mackell, Boston	10	27	37	52
Wilson, Chicago	8	29	37	20
Gadsby, Chicago	12	24	36	104
Peirson, Boston	18	17	35	8
Smith, Toronto	19	15	34	28
Harvey, Montréal	8	26	34	100
Henry, New-York	19	14	33	16
Creighton, Boston	16	17	33	21
Kennedy, Toronto	13	19	32	58
Maslenko, Chicago	15	15	30	17
Joe Klukay, Boston	18	11	29	25
George Armstrong, Tor.	16	13	29	45
Nick Mickoski, Rangers	15	14	29	18
John Wilson, Détroit	14	14	28	22
Léo LaBine, Boston	13	15	28	41
Milt Schmidt, Boston	13	14	27	28
Cal Gardner, Boston	11	16	27	58
Tim Horton, Toronto	6	21	27	42
Max Bentley, Rangers	13	13	26	13
Harry Watson, Toronto	20	5	25	26
George Gee, Chicago	9	16	25	55
Lou Jankowski, Chicago	12	12	24	7
Alex Delvecchio, Détroit	7	17	24	30
Calum MacKay, Cdns	10	13	23	54
Jean Béliveau, Cdns	9	14	23	16
Marty Pavelich, Détroit	8	15	23	61
Paul Masnick, Cdns	4	19	23	51
Jim Thomson, Toronto	0	23	23	70
Pete Conacher, Chicago	14	8	22	23
Ron Stewart, Toronto	12	10	22	66
Doug Mohns, Boston	11	11	22	14
Gus Bodnar, Chi.-Bost.	6	16	22	30
Glen Skov, Détroit	13	8	21	82
Metro Prystai, Détroit	12	9	21	20
Elmer Lach, Cdns	5	16	21	24
Bill Dineen, Détroit	13	7	20	28
Rudy Migay, Toronto	7	13	20	52
Tony Leswick, Détroit	5	15	20	74
Eric Nesterenko, Toronto	11	8	19	62
Eddie Mazur, Canadiens	7	12	19	66
Al Dewsbury, Chicago	5	14	19	40
Ike Hildebrand, Rang.-Ch.	7	11	18	16
Gus Mortson, Chicago	5	13	18	102
Floyd Curry, Canadiens	11	6	17	4
Marcel Pronovost, Détroit	6	11	17	50
Hy Buller, Rangers	3	14	17	40
Frank Martin, Boston	1	16	17	32
Dean Prentice, Rangers	4	12	16	14
Jim Morrison, Toronto	6	9	15	38
Hal Laycoe, Boston	3	12	15	21
Bob Goldham, Détroit	1	14	15	33
Jim Peters, Chi.-Dét.	6	8	14	31
Tom Johnson, Canadiens	5	9	14	77
Dollard St-Laurent, Cdns	3	11	14	30
Harry Howell, Rangers	7	6	13	54
J. Toppazzini, Bost.-Chi.	5	8	13	28
John McCormack, Cdns	4	7	12	10
Dick Gamble, Canadiens	4	8	12	18
Ivan Irwin, Rangers	1	11	12	92
Gerry Couture, Chi.	6	5	11	17
Doug Bentley, Rangers	2	9	11	2
Bill Quackenbush, Boston	0	11	11	8
Ed. Kullman, Rangers	3	7	10	40
Paul Meger, Canadiens	2	8	10	8
Butch Bouchard, Cdns	0	10	10	70
Bob Chrystal, Rangers	4	5	9	44
Warren Godfrey, Boston	4	5	9	63
Bob Armstrong, Boston	2	7	9	54
Lorne Davis, Canadiens	4	4	8	2
Gordie Hannigan, Tor.	4	4	8	14
Bob Bailey, Toronto	2	6	8	45
Aldo Guidolin, Rangers	2	6	8	41
Jack McIntyre, Chicago	6	1	7	2
Vic Stasiuk, Détroit	5	2	7	4
Leo Reise, Rangers	2	5	7	65
Ray. Garlépy, Boston	1	6	7	39
Fern. Flaman, Toronto	0	7	7	71
Jim McFadden, Chicago	3	3	6	6
Larry Zeidel, Chicago	1	5	6	107
Real Chevrefils, Boston	4	1	5	2
Bob Solinger, Toronto	3	2	5	2
Murray Costello, Chicago	3	2	5	6
Woody Dumart, Boston	3	2	5	2
Jack Evans, Rangers	2	3	5	20
Jack Price, Chicago	2	3	5	18
Bob Hassard, Toronto	1	4	5	4
Leo Boivin, Toronto	1	4	5	37
Andy Bathgate, Rangers	2	2	4	18
Edgar Laprade, Rangers	1	3	4	2
Ron Murphy, Rangers	1	3	4	20

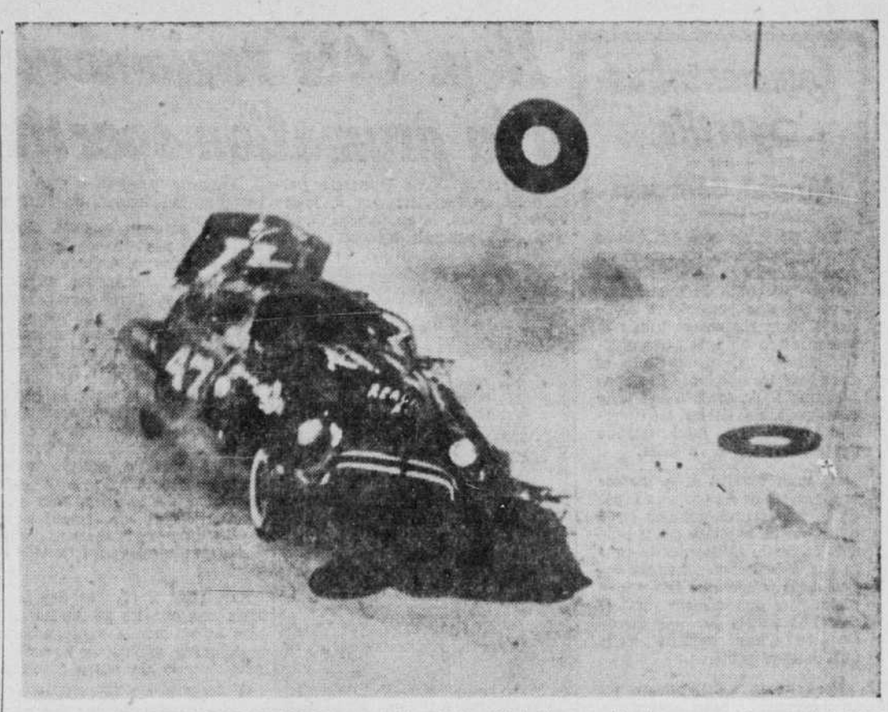

CETTE REMARQUABLE PHOTO nous fait voir le début d'un accident survenu récemment à Daytona Beach, Floride, au cours d'une épreuve de courses d'autos usagées, accident fatal au conducteur Dick Kaufman, de Reading, Pennsylvanie. Le char de Kaufman est devenu hors de contrôle lorsque le pneu arrière gauche a quitté la jante, comme on peut le voir dans l'air. C'est le premier accident fatal survenu à Daytona Beach depuis l'ouverture de la piste, en 1936. Kaufman était un vétéran de la guerre coréenne. (p) (International News)

Pour le trophée "Syndicat de Québec" au club Jacques-Cartier

Résultat de la première ronde :
A. Dussault W. C., défait J. Beaudin Q.
N. Lemelin, Etc., défait Laval, Emond, J.-C.
H. Pearson, Q., défait Col. A.-M. Bell.
W.-L. Bennett, V., défait Yvon Tassé WC, pas de résultat.
H. Bouchard, J.-C., défait G.-M. Parent, Q.
Dr Beaudin, Q., défait F.-R. Busières, V.
D. Labbé, J.-C., défait R.-S. Langlois, V.
P. Bégin, Etch., défait Dr Martin, Q., par de résultat.
G. Suckling, V., défait Conrad Delisle, J.-C.
O. Samson, J.-C., défait H.-G. Kelly, Q.,
R. Giguère, Q., défait M.-A. Parker, V.
J. Prévost, Q., défait B. Crutchfield, WC., pas de résultat.
A. St-Hilaire, E., défait Gerry Hogan, Q.
Stant Brock, W. C., défait Carl Whyte, Q.
J. Gorman, Q., défait P. Paquet, Etch.
Jack Rattray, V., défait H. Roberge, J.-C.
J. Girard, W.C., défait E. Curry, Q.
H. Hatch, Q., défait Pierre Amyot, J.-C.
G. Amyot, J.-C., défait E. Chevalier, WC.
H.-A. Simon, V., défait Roger Lebrun, J.-C.
A. Monast, WC., défait E.-C. Doherty, AN.
S. McGowan, V., défait B. Mulloy, AN.
V. Lyon, V., défait O. Frénette, JC.
W. Rourke, V., défait A. Lévesque, Etch.
R. Rodrigue, J.-C., défait J. O'Brien, AN.
A.-D. Lennon, V., défait A. Demers, Q.
A.-F. Muth, V., défait C. Egan, Q.
G. Piette, J.-C., défait A. Pugh, AN.
N. B. : — Quebec Curling Club ; V. Victoria C. C. ; J.-C. Jacques-Cartier CC. Etch. Etchemin Curling Club ; A. N., Army & Navy Veterans ; WC., Quebec Winter Club.

PARTIES DE CE SOIR

Glace 4, 8 heures : — Equipes A. Gravel, JC., vs F. MacWilliam WC.
Glace 7, 7 heures : — Equipes W. Dimkerley, C., vs A. Dussault, WC.
Glace 2, 7 heures : — Equipes, N. Lemelin Etch., vs H. Pearson, Q.
Glace 8, 7 heures : Equipes H. Bouchard vs Gagnant Bennett-Tassé.
Glace 12, 7 heures : — Equipes Dr Beaudin, Q., D. Labbé J.-C.
Glace 1, 8 heures : — Equipes G. Suckling vs Gagnant Bégin-Martin.
Glace 14, 8 heures : — Equipes O. Samson, JC. vs R. Giguère, Q.
Glace 13, 8 heures : — Equipes A. St-Hilaire vs Gagnant Prevost-Crutchfield.
Glace 6, 8 heures : — Equipes S. Brook, WC vs Jack Gorman, Q.
Glace 3, 8 heures : — Equipes, J. Rattray V. vs J. Girard, WC.
Glace 11, 8 heures : — Equipes H. Hatch, Q. vs Gaston Amyot, JC.
Glace 2, 9 heures 15: — Equipes H.-A Simons V. vs A. Monast WC.
Glace 7, 9 heures 15 . — Equipes S. McCowan, V. vs V. Lyon, V.
Glace 8, 9 heures 15 : — Equipes W. Rourke, V. vs René Rodrigue JC.
Glace 12, 9 heures 15 : Equipes, A.-D. Lennon vs A.-R. Muth.
Glace 5, 8 heures : — Equipes, G. Piette, JC. vs Capt. G. Hatton.

Deux autres scouts pour le Frontenac

L'éclaireur en chef des Sports Frontenac Inc., Lionel Bouvrette, vient de faire connaître que Jules Blais a été nommé scout pour son organisation à Rimouski, de même que Bob Filion à Thetford On connait Blais pour avoir été l'un des plus populaires joueurs à avoir évolué dans la vieille capitale dans le temps de la Railway Paper, la ligue des Bons Sports en plus d'avoir joue en Angleterre. Quant à Bob Filion il n'a guère besoin de plus ample présentation également et au cours de sa carrière il évolua même professionnel avec les Canadiens de la N.H.L.

Formation du club qui ira à Duluth

Gérard Bolduc, président du Comité des Ligues Mineures de hockey, a fait connaitre hier la liste des joueurs qui formeront les cadres du club juvénile de hockey qui représentera la Vieille Capitale au tournoi pour le championnat mondial juvénile à Duluth, Minnesota, les 13 et 14 mars prochains.

Le choix de l'équipe a été fait par l'instructeur Conrad Parent, coach des Canadiens de Montmagny de l'Association Junior B, qui dirigera l'équipe à Duluth. Plus de 125 joueurs s'étaient présentés à la première pratique et Conrad Parent reçut l'aide des autres instructeurs de l'Association Junior B, des commentateurs sportifs et des journalistes locaux dans son travail de sélection.

Le gardien de buts sera Pete Chauveau et Jean-Marie Lapointe agira comme substitut. Raynald Goulet, Jacques Lachance, Jacques Goulet et Marvin Rhéault ont été choisis comme joueurs de défense. Les centres seront Dan Delaney, Raynald Gagné et Raymond Pelletier. A l'aide gauche, Parent pourra compter sur Ralph McNaugton, fils de l'entraineur des As de la ligue du Québec, Gilles Tremblay et A. Arsenault. Terry Roach, Marcel Vallières et André Lachance évolueront à l'aile droite.

Aucun de ces joueurs ne faisait partie de l'équipe de Québec qui remporta le championnat midget le printemps dernier. L'équipe juvénile tiendra une importante pratique cet après-midi au Colisée.

TRIOMPHE DE L'ACADEMIE

L'Equipe de l'Académie de Québec, qui se compose de Maurice Côté, Yves Audet et Pierre Cloutier avec 206.7 dans la descente et 283.7 dans le slalom pour un total de 490.4 se classe en tête dans le combiné Alpin interscolaire et remporte le trophée (Conrad Delisle).

Jacques Almeras, Michel Jobin et Guy Bédard formant l'équipe du Séminaire totalisent 541.8 et Jean Morin, Yves Desjardins et André Champoux, suivent de près avec un total de 546.7.

Les concours interscolaires du ski sont organisés annuellement depuis 20 ans par la section de ski du Club Sportif de La Voirie dont le président est M. Rosaire Pelletier.

Les trophées, coupes et nombreux prix seront remis aux concurrents à la grande soirée de fermeture qui se déroulera en avril au club de ski 130 Grande-Allée.

Classement individuel du combiné Alpin de l'interscolaire :

CLASSE A

	Desc.	Slal.	Tot.
1—Maurice Côté, Académie	87.5	91.7	139.2
2—Yves Audet, Académie	70.8	94.2	165.0
3—Pierre Cloutier, Académie	68.4	97.8	166.2
4—Jean Morin, Collège Jésuites	71.2	100.4	171.6
5—Jacques Almeras, Séminaire	70.1	108.3	178.4
6—Michel Jobin, Séminaire	72.9	110.5	183.4
7—Yves Desjardins, Collège Jésuites	74.0	107.6	183.6
8—André Champoux, Collège Jésuites	77.7	115.8	193.5
9—Pierre Desjardins, Collège Jésuites	86.8	111.8	198.6
10—Bernard Charest, Séminaire	81.1	139.4	220.5

CLASSE B

	Desc.	Slal.	Tot.
1—François Jobin, Séminaire	79.4	116.5	195.9
2—Guy Bédard, Séminaire	85.3	115.4	200.7
3—Guy Painchaud, Ecole Montcalm	80.9	120.3	201.2
4—Louis de Blois, Académie	85.9	123.7	209.6
5—Pierre Bédard, Séminaire	87.0	125.8	212.8
6—Roger Champoux, Collège Jésuites	92.1	149.7	241.8
7—Michel Cogger, Séminaire	99.3	150.0	249.3

EN FINALE VENDREDI : RAE STERNS (ci-dessus), un brillant lutteur qui a remporté la victoire au cours de ses trois derniers combats à La Tour et qui lors du dernier programme a eu raison de Gene Stanlee (Mr. America), sera opposé au sensationnel Buddy Rogers dans la grande finale de vendredi prochain au Club Athlétique Champlain : La Tour. —

BOXE

Brooklyn — Tommy (Hurricane) Jackson, 194½, Rockaway Beach, N.Y., par décision sur Clarence Henry, 182, Los-Angeles 10.

Boston — George Araujo, 139¼, Providence, R.I., par KO technique sur Curley Monroe, 137¾, Worcester, Mass. 6.

Holyoke, Mass — Art Mullen, 123¾, Philadelphie par décision sur Johnny O'Brien, 128, Boston 8.

San-Francisco — Jesse Flores, 137½, San-Francisco, par décision sur Tommy Manaois, 135, Philippines 10.

Détroit — Mickey Warner, 160, Windsor, Ont., par décision sur Charlie Whiteous, 158, Toledo, 0, 5 ; Clarence Riley, 163, Détroit, par décision sur Hec Charette, 159, Windsor 5; Paul Brooks, 137, Cleveland, par décision sur Ken Hohner, 140, London, Ont. 5.

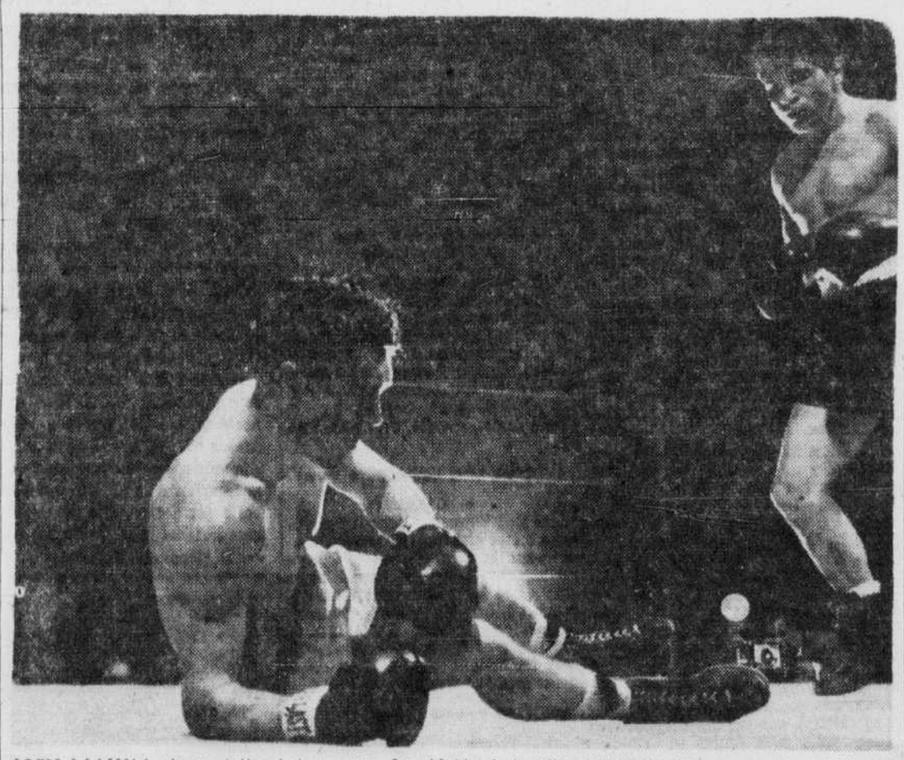

JOEY MAXIM n'a pu éviter à temps une formidable droite d'ARCHIE MOORE au menton et il s'est écrasé au plancher pour voir l'officiel CY GOTTFRIED compter jusqu'à six avant qu'il n'ait pu se relever dans cette huitième ronde d'une bataille de 10, cette semaine. Finalement, Moore devait l'emporter par décision unanime pour garder son titre mondial.

Les échecs

Trois parties seulement ont été jouées, hier soir, en 6e ronde du de la ville, aux Echecs, les autres tournoi pour le championnat junior ayant été remises pour diverses raisons majeures.

Michel Poulin et André Giguère, tous deux de l'Externat Classique, ont joué la meilleure partie du tournoi, jusqu'à maintenant. Il n'y eut pas d'erreur, ni d'un côté ni de l'autre, et la partie s'est terminée par une nulle, après trois heures et demie de jeu.

Dans les autres parties au programme, Pierre Simard a gagné contre Jean Mercure, et François Jobin a augmenté son avance en tête du classement en disposant de Yvan Poulin.

La direction de la Ligue des Echecs de Québec nous prie d'annoncer qu'en raison de l'affluence attendue à la séance de partie simultanées, donnée par le Grand Maitre international, Samuel Reshevsky, ce soir, il a fallu choisir un nouveau local plus vaste. La simultanée aura donc lieu à l'Auditorium Pollack, situé à l'angle des rues Crémazie et De Salaberry, et commencera à l'heure fixée, soit 8 heures.

Shawinigan défait 3-2 par Donnacona

Samedi le 27 février, les Midgets de Donnacona ont défait l'équipe championne Midget de Shawinigan par 3 à 2 dans une partie d'exhibition très vite et une mise en échec très serré.

Donnacona : Buts : Y. Sauvageau; défenses, Walsh, G. Hardy, M. Bernier, Brière; Avants : Dubord, M. Boulianne, H. Bernier, Gaudreault, G. Boulianne, R. Sauvageau, R. Hardy, Pépin, Burns, Leclerc.

Shawinigan : Buts, Désilets; Défenses, Shiriff, Guilmette, Desauniers; Avants, Trudel, Flynn, Lapointe, Girard, Blanchette, Brière, Rheault. Arbitres : Albert Bertrand, J. Garant.

Première période

1—Donnacona : M. Boulianne
G. Hardy 3.10
2—Donnacona : H. Bernier,
Dubord, G. Hardy 11.45
Pun. : Lapointe 13.15.

Deuxième période

3—Shawinigan : Rheault, Trudel 4.10

Troisième période

4—Donnacona : Pépin,
M. Bernier 7.55
5—Shawinigan : A. Brière,
Girard, Shiriff 9.00
Pun. : Guilmette 3.00; G. Hardy 11.55.

Beauceville bat St-Evariste 5-1

Le club Beauceville a remporté une victoire de 5-1 contre le Frontenac de St-Evariste, hier soir, au Colisée de Québec, dans la quatrième partie de la finale 4 de 7 de la ligue de hockey de la Chaudière. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité au compte de 2-2.

Trois buts consécutifs enregistrés par Jean-Marc Pichette à la première période ont scellé le résultat de la partie. Le joueur de couleur Bob Mentis et Gilbert Dionne ont réussi les deux autres buts des vainqueurs à la troisième reprise. P. Perron avait ouvert le pointage en faveur du St-Evariste. Aucun but ne fut compté dans la deuxième reprise. Les arbitres René Simard et Jean-Paul Paquet décernèrent seize punitions mineures au cours de la partie. C'était la deuxième victoire au compte de 5-1 remportée par Beauceville dans cette série et la troisième partie de la série qui s'est terminée par le pointage de 5-1.

Bud MacPherson, Cdns	0	4	4	27
Ken Wharram, Chicago	0	3	3	2
Fred Hucul, Chicago	0	3	3	19
Billy Dea, Rangers	1	1	2	2
Al Stanley, Rangers	0	2	2	11
Ben Woit, Détroit	0	2	2	28
Howie Meeker, Toronto	1	0	1	0
Glen Sonmor, Rangers	1	0	1	13
Tim Lynn, Chicago	1	0	1	2
André Corriveau, Cdns	0	1	1	0
Dickie Moore, Canadiens	0	1	1	10
Earl Balfour, Toronto	0	1	1	5
Al Arbour, Détroit	0	1	1	8
Lee Fogolin, Chicago	0	1	1	77
Vic Howe, Rangers	0	0	0	0
Aggie Kukulowicz, Rang.	0	0	0	0
Hillary Menard, Chicago	0	0	0	0
Robert Wilson, Chicago	0	0	0	0
Hugh Bolton, Toronto	0	0	0	2
Hec Lalonde, Chicago	0	0	0	2
Jim Hay, Détroit	0	0	0	0
John Sleaver, Chicago	0	0	0	2
Danny Lewicki, Toronto	0	0	0	12
Marcel Bonin, Détroit	0	0	0	0
Sid Abel, Chicago	0	0	0	4
Gerry Desaulniers, Cdns	0	0	0	0
Sid Finney, Chicago	0	0	0	0
Ed Litzenberger, Cdns	0	0	0	0
Skippy Burchell, Cdns	0	0	0	2
Fred Sasakamoose, Chi.	0	0	0	0
Bill Chalmers, Rangers	0	0	0	0
Bill McCreary, Rangers	0	0	0	2
Terry Sawchuk, Détroit	0	0	0	21
Al Rollins, Chicago	0	0	0	30
Harry Lumley, Toronto	0	0	0	4

LES CERBERES

	PJ	BC	BL	Moy.
Terry Sawchuk, Détoit	57	100	12	1.75
Lefty Wilson, Détroit	1*	0	0	0.00
Glen Gatherum, Détroit	3	3	1	1.00
Détroit totaux :	60	103	13	1.72
*Wilson remplace Sawchuk dans la 3ième période le 10 octobre.				
Harry Lumley, Toronto	60	106	11	1.75
Gerry McNeil, Cdns	53	114	6	2.15
Jacques Plante, Cdns	8	11	3	1.52
Canadiens totaux :	61	127	9	2.09
Jim Henry, Boston	60	159	5	2.65
Johnny Bower, Rangers	61	165	3	2.70
Al Rollins, Chicago	58	178	3	3.07
Jean Marois, Chicago	2	11	0	5.50
Jack Gelineau, Chicago	2	18	0	9.00
Chicago totaux :	62	207	3	3.34

PUNITIONS EN MINUTES

Boston	597
Rangers	631
Détroit	672
Chicago	701
Toronto	848
Canadiens	939

Rae Sterns et Buddy Rogers seront les finalistes vendredi à La Tour

Rae Sterns et Buddy Rogers, deux lutteurs des plus spectaculaires et les plus populaires de l'heure, en viendront aux prises vendredi prochain dans la grande finale du programme hebdomadaire de lutte de La Tour. Cette nouvelle a été annoncée quelques heures après que Sterns eut remporté une éclatante victoire sur Gene Stanlee, Mr. America. Sterns a atteint la célébrité en peu de temps et devient plus populaire de jour en jour. Il a donc fallu que le promoteur Ste-Marie fasse des offres très alléchantes à Rogers afin que ce dernier donne son consentement. Tous les amateurs connaissent Rogers et chacun sait qu'il jouit d'une forte réputation et qu'il est très en demande dans tous les états américains.

Sterns a affiché une tenue impressionnante lors de ses trois combats livrés à La Tour et particulièrement vendredi dernier lorsqu'il a eu raison de Gene Stanlee dans un match mémorable. Il est maintenant très populaire auprès des amateurs locaux et c'est la raison pour laquelle le promoteur Ste-Marie a décidé de l'opposer à Rogers.

Quant à Rogers, le lutteur à la chevelure blonde, sa seule présence sur un programme de lutte suffit à attirer des foules énormes car Rogers est probablement le lutteur donnant le plus d'action et sa réputation de mauvais garçon est méritée à juste titre. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait beaucoup d'action dans l'arène de La Tour vendredi prochain et cette rencontre suscitera tellement de l'intérêt qu'elle procurera tout probablement un autre record d'assistance. Trois autres rencontres compléteront cette carte de vendredi et le nom des participants seront connus d'ici quelques heures. On peut donc s'attendre à une forte demande de billets et les personnes avisées s'en prévaudront dès maintenant en signalant 2-4818. —

TED WILLIAMS BLESSE

Sarasota, Floride 2. (PA) Ted Williams, le joueur de baseball le mieux payé de l'heure, s'est brisé hier un os de l'épaule gauche et il ne pourra manier un bâton pour au moins six semaines.

Le rude cogneur des Red Sox a trébuché en tentant d'attraper un coup frappé par Hoot Evers. Williams a tenté une culbute mais il est tombé sur son épaule. Il a immédiatement été examiné par le Dr Russell Sullivan, un compagnon de pêche de Williams en Floride. Il a ensuite été transporté à l'hôpital pour un examen aux rayons-x. Les médecins ont rapporté que la fracture n'est pas dans "une trop mauvaise position".

Il subira un autre examen dans une couple de jours. Pour le moment, on est sûr que l'épaule devra être placée dans un plâtre pour au moins trois semaines. Il ne pourra se lever le bras gauche pour six semaines. Les Red Sox ouvriront leur saison exactement dans six semaines, à Philadelphie.

Williams était arrivé au camp d'entrainement à peine une heure avant de se blesser. Il n'avait pas encore touché un bâton. Il avait à peine attrapé cinq ou six chandelles et était à se délier les muscles lorsque l'accident s'est produit. Williams est un frappeur gaucher mais il lance de la droite.

Le gérant Lou Boudreau, qui a eu son mot à dire lorsqu'il s'est agi de consentir à verser $100,000 pour les services de Williams, semblait souffrir autant que le blessé lui-même. "C'est tout comme si je m'étais moi-même fracturé l'épaule", a déclaré Boudreau.

Williams a été rappelé en service avec les fusiliers-marins en 1952. Il a servi en Corée. Il est revenu au jeu en août de la saison dernière. En 37 parties l'an dernier, il a frappé 13 coups de circuit et a conservé une moyenne de .407 au bâton.

SPÉCIAL
Grand choix de PHONOGRAPHES AUTOMATIQUES et de TABLES A BOULES variées à partir de $2100 et plus. Termes faciles si désiré
GAUTHIER AMUSEMENTS
M Guy Verreault
2495, 4ème avenue, appt 3.
Tél.: 3-0597

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

MARDI-GRAS
au VALCARTIER LODGE
DANSE-MASCARADE
à 9 h. 30
PRIX pour les meilleurs costumes
Sous les auspices du Snowbirds
ENTREE $1.50 le couple

BRICK BRADFORD — par William Ritt et Clarence Gray

MANDRAKE, le magicien — par Lee Falk et Phil. Davis

REIBEL (14), LINDSAY (7) ET HOWE n'ont pu réussir à déjouer le cerbère JACQUES PLANTE dans cette tentative, frustrés par TOM JOHNSON (10) qui leur a enlevé le disque d'un coup de revers passablement difficile si l'on en juge par la photo. EMILE BOUCHARD, capitaine des Canadiens, est assis sur la glace tandis que PLANTE est prêt à toute éventualité. Cette scène s'est déroulée à l'Olympia de Détrois alors que les Red Wings ont blanchi les Habitants 3-0.

L'équipe de Lucien Lachapelle du club de Réforme l'emporte par 4-2

Par Jean Côté

Le Club de Réforme se distingue au Colisée, samedi après-midi. Les Lions du président Lachapelle remportent la victoire sur les Tigres d'Albert Vallières, par 4 à 2 . . . Albert fait un discours sur les défaites honorables. Dans la 2ième période, lors d'une bousculade frénétique, Jos. Gignac, est projeté rudement sur la glace . . . Un moment de consternation. On le croit mort, mais il se met à frétiller et l'assistance retrouve son calme. Le gigantesque Henri Dutil, écrase tout sur son passage. (Dégâts légers). Paul Charrier et Paul Delisle ont mal aux pieds. Sabourin se croit devenu Roland, mais le souffle lui manque au milieu de la bataille. Oscar Barma, André Dutil, Marcel Gagnon, comptent chacun 2 points.

Ce fut une belle journée pour le Club de Réforme. Plus que jamais, le soleil précursait le printemps et c'est le coeur en fête que les "Tigres" et les "Lions" se rendirent au Colisée, accompagnés de plusieurs membres. Arthème Drouin, de St-Malachie, malgré des occupations multiples, vint encourager ses joueurs qui se trouvaient répartis dans les deux équipes.

Les valeureux champions, prirent les positions les plus diverses. Ils furent à tour de rôle, ailiers, défenses, centres, se multipliant les tâches, selon les circonstances et la qualité de leur jarret.

L'équipe des "Lions" de Lachapelle, était composée des joueurs suivants : Me Jean-Charles Cantin, redoutable gardien de buts. Il dut affronter bien des coups durs, mais son habileté sut déjouer les calculs pervers de ses ennemis. Pour défenses, deux colosses aux épaules puissantes : Henri Dutil, (soucoupe volante) et René Mainguy. S'alignaient aussi avec eux : Cecil Commoford, Pierre Vallée, Oscar Barma, Maurice Roy, Pat Burns, Marcel Bourassa (la tuque), André Dutil et Rodolphe Létourneau.

Albert Vallières était entouré de ses Tigres, Me Jean-Marie Houle, défendit les buts avec un courage digne de mention. Les défenses: Jean Tardivel, Jos. Gignac. (Il ressuscita à la surprise générale), Paul Delisle, (ses jambes l'abandonnèrent); Ernest Moisan, Paul Godbout, Paul Charrier, (manqua de vitamines) Guy Gauvreau, Marcel Gagnon, Benoit Boulanger, Roland Sabourin (Durandale) et Paul Caron.

Dans la première période, Oscar Barma des Lions, s'étant emparé de la rondelle, parvint devant les buts ennemis et scorait d'un classique lancer, le 1er point de la partie. Oscar fut longuement ovationné. Le 2ème point était enregistré par André Dutil, sur un assist de la défense Henri Dutil, (soucoupe volante). On entendit des rugissements de joie saluer ce début prometteur des Lions.

Chez les Tigres, il y eut un moment de consternation, mais Marcel Gagnon vint relever le défi, en introduisant subrepticement la rondelle dans le filet ennemi. Jean-Charles, le gardien des Lions crut à une passe magique.

A la seconde période, le dynamique André Dutil, revenait à la charge et comptait un 3ième point, aidé de Maurice Roy. L'affaire semblait dans le sac, pour les Lions. Les Tigres eurent beau déployer des efforts titanesques, ils ne comptèrent pas, si ce n'est 2 joueurs de moins.

La 3ième période s'amorça lentement. Les dos, les souffles, les jambes commençaient à manquer. Néanmoins des deux côtés, on recompta un but. Ce fut héroïque . . .

Oscar, le "Lion", Barma, s'élançant avec impétuosité, balaya tout sur son passage et aidé d'un assist, donné par André Dutil, marquait le 4ième point des Lions et leur victoire sur les Tigres.

Cependant, ces derniers se concertèrent pour l'élan final. "Allons mes enfants, dit Albert, la valeur n'attend pas le nombre des années. Aiguisons-nous les dents, il faut les manger encore d'un point."

Albert ne prêchait pas dans le désert. A peine avait-il terminé que Marcel Gagnon n'écoutant que sa témérité, bondit en avant, son patin souple effleurant à peine la glace, déjoua par une manoeuvre savante tous les Lions embusqués, pour finalement tomber sur Jean-Charles, qui bien malgré lui, laissa passer la rondelle. C'est ainsi que se terminait cette lutte terrible, qui donnait la victoire aux Lions, par un pointage de 4 à 2.

Le Dr Gustave Ratté, l'arbitre, montra, lors de cette dispute sportive, un jugement plus grand que celui de Salomon. Cependant, à un certain moment, dans la chaleur du jeu, oubliant ses attributions et son devoir, Gustave scorait un point. Il s'ensuivit une courte polémique durant laquelle le but fut déclaré nul.

La rondelle fut mise au jeu par l'honorable Jean Lesage, ministre des Ressources au Fédéral.

De retour au Club de Réforme, Arthème Drouin, organisa une petite collecte pour la fête de Jos. Gignac, qui voulut bien pour la circonstance, laisser tomber quelques larmes.

On s'attabla ensuite, joueurs des deux équipes, membres présents, devant un bon souper canadien arrosé de wisky blanc, et chacun fit honneur à son estomac.

Cette journée magnifique du Club de Réforme était sous la présidence de Cecil Commoford, président des Jeux.

LES AS JUNIORS "B" qui évoluèrent cette année dans l'Association de Hockey Junior "B" Inc. du président Laval Couture. Première rangée, de gauche à droite : PIERRE-RENE PICHETTE, MARCEL MAURICE, JO-JO GRABOWSKI, coach; CAMILLE BLAIS, GEORGE IMLACH, gérant général; RAYMOND TREMBLAY, CONRAD GAGNE. Deuxième rangée : BOB CORRIVEAU, gérant; ANDRE DUBORD, JEAN-CLAUDE DUBUC, RAYMOND LITELLIER, YVON LACASSE, CLAUDE LANGLOIS, LUCIEN LEBEL, entraineur. Troisième rangée : JACQUES HAMEL, RENE BEAUDOIN, GASTON GUAY, JEAN PICHETTE, REAL JANELLE, RAYMOND PUCHOLD.

Ligue de Sept-Iles

La ligue de hockey de Sept-Iles a maintenant terminé ses activités et les résidents de Clarke City sont, avec raison, très fiers de la tenue de leur équipe. Les débuts n'étaient pas très prometteurs mais cependant sous l'habile direction de leur entraineur Bert O'Brien, l'équipe reprit son aplomb et en plus de finir en tête du classement, remporta le trophée représentant le championnat de la ligue de Sept-Iles.

Voici les noms des joueurs de l'équipe de hockey de Clarke City : Buts : J. Petitpas ; défenses: Bert O'Brien, Lemon Boudreault et Léopold Boudreault ; avants : Gilles Martin, R. Bilodeau, G. Larouche. Substituts : G. St-Michel, J.-C. Deraspe, R. Bacon, G. Boudreault, Léo Boudreault, G. Lapierre, F. Lebianc.

Président du club : Dr R. Smith; vice-président, Guy Hould ; secrétaire, G. J. Grace.

La position des équipes à la fin de la cédule était comme suit :

	J.	G.	P.	N.	P.	C	P.
Clarke City	12	10	2	0	74	39	20
Sept-Iles	10	4	5	1	53	61	9
Iron Ore	10	1	8	1	39	66	3

La série semi-finale de deux parties dans trois entre les équipes Sept-Iles et Iron Ore fut gagné par Sept-Iles en deux parties consécutives dont les résultats suivent :

Février 14 — A Sept-Iles: Iron Ore 3, Sept-Iles 6 ;

Février 15 — A Iron Ore : Sept-Iles 6, Iron Ore 4.

La série finale de trois parties dans cinq entre les équipes Clarke City et Sept-Iles fut gagnée par Clarke City en trois parties consécutives dont les résultats suivent :

Février 18 — A Sept-Iles : Clarke City 11, Sept-Iles 6 ;

Février 20 — A Clarke City : Sept-Iles 3, Clarke City 16 ;

Février 23 — A Clarke City : Sept-Iles 1, Clarke City 6.

QUILLES

LES LOISIRS LIMOILOU INC.

Lors du dernier programme de la ligue de quilles mixtes des Loisirs, Roger Doré du "René Voyer" a pris encore la vedette en roulant un simple de 155 et un triple de 435.

Chez les dames Suzanne Bédard du "Limoilou Battery Ser." roula 145 en simple et Marcelle Caouette de l'équipe du "Président" totalisa 380 en triple.

POSITIONS DES EQUIPES

Henri Bertrand	53
Lorenzo Savard	50
Léonce Côté	41
Maillet's Radio Ser.	39
Limoilou Battery Ser.	39
Président	37
René Voyer	34
Cercle paroissial	28
Restaurant Chez Pop's	21
St-Jean-Baptiste	16

"BIG-SIX" masculin

Roger Doré	154
Raymond Roy	152
Adélard Auclair	141
Clément Lavergne	134
Yvon Vézina	132
Marc Simard	131

"BIG-SIX" féminin

Thérèse Bernier	134
Mme Poulin	127
Suzanne Bédard	115
Marthe Carbonneau	114
Marcelle Caouette	113.18
Thérèse Bélanger	113.16

RECORDS DE LA SAISON

Simple masculin : Raymond Roy	
"Limoilou Battery Ser.	233
Triple masculin : Adélard Auclair	
"Président"	584
Simple féminin : Thérèse Bernier	
"Henri Bertrand"	210
Triple féminin : Thérèse Bernier	
"Henri Bertrand"	606
Simple d'équipe: "Lorenzo Savard"	799
Triple d'équipe: "Lorenzo Savard"	2072

Le "Standard Race" au Lac Beauport

Samedi après-midi, sous les auspices du Club de Ski Lac-Beauport, a eu lieu la première épreuve "Standard Race" de la saison.

Trois d'entre eux se sont mérité une médaille d'argent pour avoir effectué le descente en moins de 48 secondes et neuf autres ont gagné une médaille de bronze pour avoir réussi la même épreuve en moins de 55 secondes.

Voici les résultats de cette épreuve:

MEDAILLES D'ARGENT

Fritz Tschannen, Ste-Adèle	46.3 sec.
Claude DeLottinville, Laval	46.6
Tom Monaghan, Lac Beauport	47.2

MEDAILLES DE BRONZE

Bernard Urbain, Ski Hawk	48.5
Gérard Lefebvre, Red Skins	49.1
Yves Audet, Laval	49.3
Guy Painchaud, Laval	50.9
Maurice Côté, Laval	50.9
P. Sansfaçon, Red Skins	52.6
Claude Richard, Lac Beauport	52.7
Claude Joubert, Laval	53.5
Ludovic Fortin, Red Skins	54.4

AUTRES CONCURRENTS

Odette Jobin, St-Castin	55.3
Guy Bélanger, Lac Beauport	56.3
Jean-Paul Garneau, Lac Beauport	58.4
Jacques Labelle, Red Skins	59.5
Jean-Claude Beaulieu, Red Skins	59.6
Peter Ohrt, Lac Beauport	62.5
Jean-Claude Hamel, Lac Beauport	63.8
Michel Simpson, Lac Beauport	64.5
Lorne Mulroney, Lac Beauport	66.6
Antoine Métayer, Red Skins	67.6
Remy Yansen, Lac Beauport	68.2
Steven Kandic, Ski Hawk	68.2
Roger Langlois, Indépendant	69.0
Monique Langlois, St-Castin	71.7
Anita Monaghan, Lac Beauport	71.8
Claire Monaghan, St-Castin	74.0
Pierre Plamondon, Lac Beauport	76.0
Claudette Bédard, St-Castin	76.1
Lise Bédard, St-Castin	78.0
Tony Renauld, Lac Beauport	81.9
Ernest Schmitz, Lac Beauport	85.2
Roland Fournier, Red Skins	130.5
Pierre Paquet, Voirie	138.2
Georges Caron, Indépendant	221.5

Les raquetteurs fêtés à l'Aiglon

Une trentaine de membres du Club de Raquetteurs de l'Aiglon Inc., sont revenus du Congrès National des raquetteurs, tenu à St-Hyacinthe en fin de semaine, enchantés de leur voyage.

Ces athlètes ont très bien figuré, surtout Roger Pelletier qui s'est classé 2ème dans les courses de 100 verges et 200 verges. Mlle Thérèse Gauthier, qui était novice dans les courses et marches forcées s'est classée 9e sur 35 concurrentes dans la marche forcée, tandis que Mlle Claudette Jobidon, une autre novice, est arrivée 13e.

Pour bien fêter tous ces athlètes qui surent si bien représenter le club en cette circonstance, le Chalet du Club sera réouvert ce soir, pour tous les membres. Tous ceux qui sont porteurs d'une carte de membre, que ce soit: membre actif, adjoint ou de la section des quilles, seront admis. On célébrera en même temps le "mardi gars".

Chuck Dressen éliminé pour la joute d'étoiles

Vero Beach, Floride, 2. (PA) Le président Warren Giles, de la ligue Nationale, a éliminé hier Chuck Dressen, le gérant des champions de l'an dernier, comme candidat possible au poste de gérant de l'équipe d'étoiles de son circuit en 1954. Dressen, qui a dirigé les Dodgers de Brooklyn au championnat l'an dernier est maintenant gérant dans la ligue de la Côte du Pacifique.

Giles a refusé de dire qui il choisirait comme gérant. Lorsqu'on lui a rapporté que Dressen avait déclaré qu'il ne pourrait probablement pas venir gérer l'équipe d'étoiles même si on le lui demandait, Giles a répondu : "Il n'aura même pas à prendre cette décision".

Les gérants des équipes d'étoiles sont, traditionnellement, les gérants ds équipes championnes de l'année précédente. La seule exception remonte à 1947, lorsque Léo Durocher a dirigé l'équipe de la ligue Nationale après que les Dodgers eurent remporté le championnat de la ligue sous Burt Shutton en 1947.

Lucile Wheeler classée 7ième en Suède

Are, Suède 2. (PA) Ida Schoepfer de Suisse, a relégué ses idées de mariage au second plan, hier, — pour quelques minutes du moins — et elle a dévalé le long du mont Areskutan pour remporter une surprenante victoire dans les épreuves de descente pour dames, dans les tournois de championnat de skis mondiaux.

La brunette de 24 ans a enlevé la première place à une équipe fort désappointée d'Autrichiennes déterminées à doter leur pays d'un championnat. La jolie Suissesse a effectué le parcours en 1:29.2, juste en avant de Trude Klecker, d'Autriche, qui a couvert le parcours en 1:29.3, et de Lucienne Schmidt, de France, dont le temps pour l'épreuve a été 1:29.5.

Jeannette Burr, des Etats-Unis, s'est classée quatrième avec un temps de 1:30.9. Les deux inscrites canadiennes se sont classées septième et neuvième.

Après sa descente le long du parcours tortueux de 2,000 mètres le long du mont Areskutan, Mlle Schoepfer, faisait vraiment figure de vainqueur. La piste a une inclinaison verticale assez abrupte de 510 mètres et chaque skieuse devait éviter un total de 25 portes.

Les dix autres premières concurrentes ont été les suivantes : Luise Jaretz, d'Autriche, ex-aequo en cinquième place avec Miss Berthod en 1:31.4; Lucille Wheeler, de St-Jovite Qué., septième en 1:32.6; Borghild Niskin, de Norvège, huitième, en 1:32.8; Ann Heggveit, d'Ottawa, Ont., neuvième, en 1:33.1. — Katy Rudolph, de Hayden, Colorado, et Margareta Jakobsson-Olsson, de Suède, égales en 10e place avec un temps de 1:33.2.

Tournoi d'Edmonton

Edmonton, 2 (PC) Deux équipes de l'ouest hautement considérées par les experts ont subi la défaite au cours de la première ronde du tournoi de curling pour le championnat canadien alors que les équipes de l'est du pays remportaient les honneurs de cette première ronde.

Saskatchewan et Manitoba, équipes favorites avant le début du tournoi, ont perdu dès la première ronde. Le club de Saskatchewan, dirigé par Garnet Campbell d'Avonlea, a perdu 12-10 contre les champions de l'Alberta dirigés par Matt Baldwin.

L'équipe du Manitoba, dirigée par Jimmy Welsh de Winnipeg, a perdu 16-7 contre l'équipe du skip Ross Tarlton de Hamilton, Ontario.

L'équipe de Charlottetown, dirigée par le Dr W.L. MacDonald a disposé de l'équipe de Terre-Neuve du skip R.J. Kent par 13-5. L'équipe de Nord-Ontario, pilotée par Don Groom de Sudbury a triomphé de l'équipe de Vancouver du skip Bung Cartmell par 17-6. L'équipe qui représente la province de Québec, dirigée par W.R. Tracy d'Arvida a disposé de l'équipe de Reg Piercy de Halifax par 13-11.

Voici les résultats de la première ronde et le classement des équipes après cette première ronde:

PREMIERE RONDE

Terre-Neuve	010	000	101	002— 5
Ile du P.-Ed.	101	114	020	120—13
Ontario	061	012	102	202—16
Manitoba	100	300	010	030— 7
Alberta	010	404	010	020—12
Saskatchewan	301	010	300	201—10
Ontario-Nord	201	403	101	203—17
C.-Britannique	010	020	020	010— 6
N.-Ecosse	021	001	031	003—11
Québec	400	230	200	110—13

CLASSEMENT

	G	P
Alberta	1	0
Ontario	1	0
Ile du Prince-Edouard	1	0
Ontario-Nord	1	0
Québec	1	0
Saskatchewan	0	1
Manitoba	0	1
Terre-Neuve	0	1
Colombie-Britannique	0	1
Nouvelle-Ecosse	0	1

X-Nouveau-Brunswick
X-Bye en première ronde.

Grand festival du Collège des Jésuites

Le grand festival du Collège des Jésuites sera présenté vendredi soir au Colisée et l'attraction principale sera la partie de hockey entre le club du Collège des Jésuites et celui du Collège St-Jean-Eudes.

En plus de cette partie de hockey, il y aura de nombreuses courses au programme et les élèves de chaque classe ont préparé des numéros-surprises qui vaudront la peine d'être vus.

Il y aura également un numéro offert par l'as de l'équilibrisme, Marcel Marcelli de Montréal, qui s'est acquis une grande réputation dans ce domaine. Ce spectacle ne devrait pas manquer de satisfaire les milliers d'amateurs qui se rendront au Colisée vendredi.

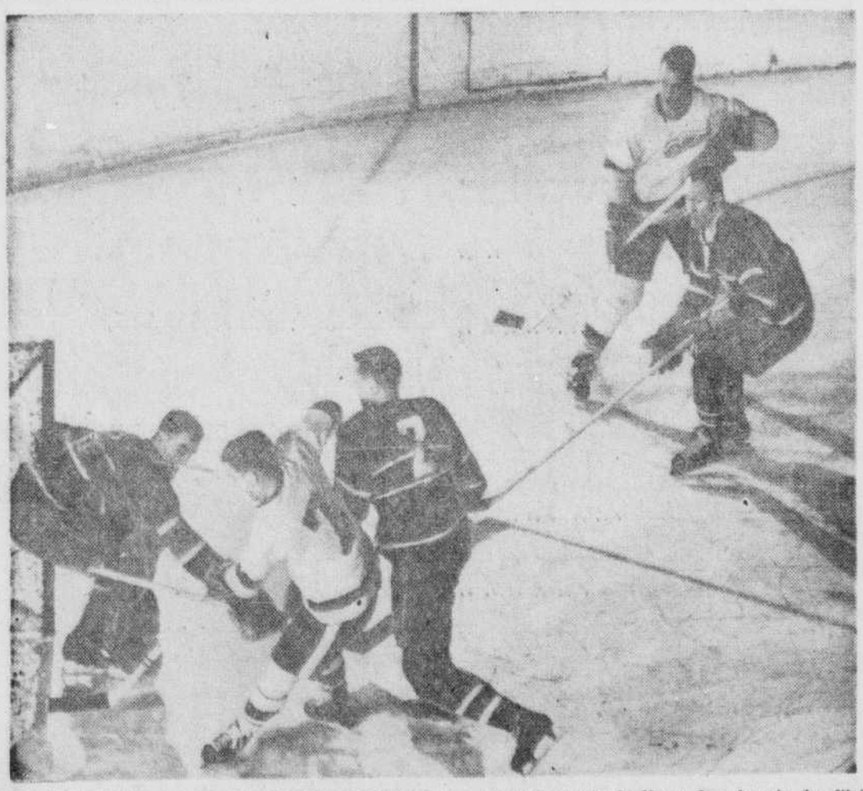

TED LINDSAY N'A FAIT AUCUNE ERREUR et a réussi à pousser le disque dans le coin des filets gardés par JACQUES PLANTE au cours de la récente joute entre les Red Wings et les Canadiens à l'Olympia de Détroit. TED (7) a réussi ce but dans la première période sur une passe de GORDIE HOWE que l'on aperçoit à l'arrière-plan (à droite). DOUG HARVEY (2) des Canadiens, a tenté de mettre LINDSAY en échec mais n'a pas réussi à temps. Les Canadiens ont été blanchis 3-0.

Nouveaux records établis par Les Prévoyants du Canada en 1953

L'impression qui se dégage du rapport annuel des Prévoyants du Canada transmis hier à ses actionnaires et ses porteurs de polices à participation, c'est que cette jeune, mais vigoureuse compagnie d'assurance sur la vie a conpu en 1953 l'année la plus fructueuse de son histoire. Ne comptant que onze années d'activités dans le domaine de l'assurance-vie, cette institution progressive a établi de nouveaux records pour les affaires nouvelles et l'assurance en vigueur.

Les nouvelles polices d'assurance-vie ordinaire mises en vigueur se sont chiffrées par $18,192,130 à rapprocher de $14,559,105 pour l'année 1952. Il s'agit d'une augmentation de 24.95 p. 100 à comparer à une moyenne de 12 p. 100 pour l'ensemble des compagnies d'assurance-vie faisant affaires au pays Comme le volume des nouvelles affaires avait atteint $8,104,212 il y a cinq ans, on doit admettre que Les Prévoyants du Canada ont fait un véritable pas de géant depuis 1949. Il est intéressant de noter que leur volume de nouvelles affaires payées après onze années complètes d'opération a abaissé tous les records établis par les autres institutions du même genre à leur onzième année d'existence.

Rien d'étonnant que l'assurance-vie en vigueur, y compris l'assurance-vie collective s'élève maintenant à $75,945,479 et révèle un accroissement de 17.79 p. 100 sur le montant de $64,461,076 en vigueur au 31 décembre 1952. Le total des rentes différées en vigueur correspond en valeur à $1,953,350 d'assurance-vie. Le capital global en vigueur des polices d'assurance-vie ordinaire et collective, de rentes différées et de certificats d'épargne, équivaut donc à $77,898,829 d'assurance comparativement à $66,285,817 au 31 décembre 1952 et à $40,714,850 à la fin de 1949. Ces chiffres démontrent que cette institution jouit de plus en plus de la confiance du public et avec raison, vu l'excellence de sa position financière. Ces progrès constants constituent une brillante réussite à l'actif de la nationalité canadienne-française, puisque l'argent versé en primes par les nôtres travaille maintenant à consolider notre propre position économique.

Le magnifique travail de ses représentants, doublé d'une administration des plus saines au siège social, a permis de démontrer un actif de $4,059,791.58 comparativement à $3,423,681.80 au 31 décembre 1952, soit une augmentation de $636,109.78 ou de 18.5 p. 100. L'actif a pratiquement doublé depuis 1949 alors que le chiffre était de $2,063,448.55. Ses nouveaux placements et l'intensification de son activité dans le domaine hypothécaire ont porté le taux brut moyen de rendement gagné en 1953 sur l'actif à 5.18 p. 100 à rapprocher de 5.0 p. 100 pour 1952. Le taux précité est supérieur à ceux de nombreuses compagnies disposant d'actifs beaucoup plus considérables

Dans le but d'aider à la solution du problème de l'habitation, il a été prêté davantage de fonds aux petits propriétaires. Incidemment, ses prêts hypothécaires ont dépassé les $9,000,000 au cours des cinq dernières années.

En plus de se distinguer dans l'assurance-vie, Les Prévoyants du Canada s'occupent également du placement en viager depuis 1945. Sait-on qu'une somme nette de $498,972 a été servie à 39,388 sociétaires-rentiers détenteurs de 83,177 unités de rentes, le premier juin 1953.

Ce court exposé des progrès des Prévoyants du Canada montre que cette compagnie continue de s'affirmer dans le champ de l'assurance-vie et les succès qu'elle a connus jusqu'ici sont un gage de sa vitalité croissante. Rien de plus vrai, car la compagnie a maintenant dix gérants de division et elle semble assurée d'une expansion à nulle autre pareille, vu l'excellence de son organisation de ventes, la solidité de son conseil d'administration, la clairvoyance de son président, M. J. Adolphe Grenier, le dynamisme de son gérant général, M. Gérard White, C.A., et le dévouement inlassable du surintendant des agences, M. L. A. Dumas. L'année 1954 vient à peine de commencer que déjà on enregistre une augmentation très substantielle dans le nombre et le montant des polices d'assurance vendues. Et tout semble indiquer que ces succès se continueront à un rythme de plus en plus accéléré dans les années subséquentes.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place, se cotait à 61 cents la livre, prix offert.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A, extra-gros, 46 cents la douzaine; gros, 45; moyens, 44; petits, 42; catégorie B, 38; catégorie C, 33.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression (en barils) 8½ cents demandé; procédé de pression (en sacs), 8½ demandé; procédé centrifuge (en barils), 10½ cents demandé.

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs s'est maintenu ferme au cours de la semaine dernière. La demande de la part des grossistes a ralenti, mais celle du consommateur semble régulière. Le service fédéral des marchés note une légère diminution dans les arrivages, probablement à cause des activités des couvoirs qui absorbent beaucoup d'oeufs de ce temps-ci pour les besoins d'incubation. Les surplus sont acheminés vers le décoquillage et l'huilage pour l'entreposage.

Le marché des volailles est calme. Les grossistes comptent sur leurs réserves en entrepôt pour répondre à la demande locale. On note quelques réceptions de poules et de poulets de gril.

TABLEAU OEUFS

Catégorie	A	B	C	D
A-Ex-gros	47-48	40-42	51-52	57-60
A-gros	46-47	39-41	50-51	56-59
A-moyens	44-45	38-39	48-49	54-57
A-petits	42-43	36-37	46-47	52-55
B	38-39	33-34	43-44	49-52
C	33-34	24-26	38-39	43-44

N.-B.

A— Prix des oeufs classés
B— Prix nets aux producteurs
C— Prix du grossiste au détaillant
D— Prix au consommateur.

TABLEAU — Prix des volailles

Prix aux producteurs. Poids vivants.

Poulets	3-4 lbs	4-5 lbs	5-6 lbs
	20-22	22-25	30-34
Poulets de grill —	—		20-22

Prix aux producteurs. Poids abattus.

Poulets	3-4 lbs	4-5 lbs	5-6 lbs
A	28-30	32-35	43-48
B	23-25	30-31	39-41
C	15-18	22-23	26-31

Poules. (Poids vivants).

	18-20	22-24	27-30

Poules (poids abattus)

A	22-23	28-30	32-36
B	20-21	26-27	30-31
C	18-19	20-21	22-24

Prix aux détaillants

Poulets	de Grill	A rôtir
A	30-32	35-55
B	25-27	30-45
C	18-20	25-30

Poules

A (suivant poids)	28-38
B	25-35
C	22-28

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient à peu près stables hier sur les marchés de gros libres. La demande était calme et les arrivages étaient légers. Le prix du beurre était inchangé.

Vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants, les oeufs en cartons étaient inchangés. Le prix du beurre enveloppé était stable.

Les prix des pommes de terre de l'Ile du P.-E. ont baissé de 5 cents le sac. Les arrivages, hier se montaient à 27 wagons .

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: — En caisses gratuites: Categorie A, extra-gros, 47 cents la douzaine; catégorie A-Gros, 46 cents; A-Moyens, 44-45; A-Petits, 42-43; catégorie B., 39; catégorie C., 34. Arrivages: 475 caisses.

BEURRE:: — Prix du gros, admissible, 61 1-4; arrivages courants beurre du Québec, 61; première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62 1-4 — 63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 31½; coloré, 31¾. F.A.B. fromagerie; blanc du Québec, 31 1-4, coloré, 31 1-2, F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 32¾, coloré de l'Ontario, 33; pour le blanc du Québec, 31¾; pour le coloré, 32. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — No 1 (petites quantités vendues aux prix de gros) — Nouveau-Brunswick, les 50 lbs, $0.63-0.68; les 10 lbs, $0.16-0.18; les 75 livres, $0.95-1.05; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.05-1.10; les 10 livres, $0.18-0.19.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, (PC) Sur les marchés aux bestiaux de la métropole, il restait encore ce matin, en plus des arrivages courants, 50 bouvillons non vendus au cours de la journée d'hier.

Les transactions ont été lentes et seuls quelques taureaux et vaches avaient été vendus à 10.15 a.m. Quelques vaches de bonne qualité ont rapporté $11.75, celles de qualité moyenne $10 à $11, et les très communes $8.50. Les taureaux, de qualité bonne à moyenne, ont été échangés de $12 à $13.50.

Les veaux offerts en vente étaient presque tous de qualité commune à moyenne et ont rapporté des prix à peu près stables. Les veaux de lait de qualité moyenne à commune ont été vendus entre $12 et $22.

Le prix des porcs n'a pas été établi.

Les arrivages de lundi se sont chiffrés par 967 bovins, 21 agneaux et moutons, 949 porcs et 924 veaux.

Les arrivages de ce matin ont été de 23 bovins, 37 veaux, 2 agneaux et 37 porcs.

Toronto, (PC) — Les bouvillons et les taureaux de bonne qualité s'échangeaient activement à des prix plus élevés hier aux cours à bestiaux de l'Ontario. Les autres bêtes à cornes semblaient moins recherchées et les acheteurs offraient des prix moindres. Les arrivages comprenaient 3,000 bêtes à cornes, 250 veaux, 250 porcs et 100 moutons et agneaux. Il y avait un surplus de 500 bovins provenant de la semaine dernière.

Les prix des veaux étaient stables à $27.00-29.00 pour les veaux de lait de choix et de bonne qualité; les bêtes de commune et moyenne qualité ont rapporté $15.00-26.00.

Les prix des porcs n'étaient pas disponibles.

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.07 point à 173.08.

Revue des marchés mobiliers

Une baisse sélective à Montréal—Changements restreints à Wall Street — Courants contraires sur le marché de Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) L'allure était calme et els prix étaient stables ou irrégulièrement à la baisse à l'ouverture de la Bourse de Montréal.

St. Lawrence Corporation fléchissait de ½ à 45½ et Bell et Industrial Acceptance perdaient respectivement ¼ à 41¼ et 38. Aluminium, B. C. Telephone, Abitibi et International Nickel fléchissaient légèrement.

Brazilian Traction, Canadian Chemical, Dominion Bridge, Dominion Tar, Power Corporation, Walker et la Banque Royale du Canada étaient stationnaires.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Le marché était assez stable aujourd'hui à la Bourse de New-York où les quelques titres individuels étaient fermes.

Les gains allaient jusqu'à un point dans certains cas tandis que les pertes étaient minimes.

Chrysler, qui annonçait un projet d'emprunt pour expansion d'une somme de $250,000,000, ouvrait avec un paquet de 4,000 actions à la hausse de 1¼ à 60¾.

Les chemins de fer, qui trainaient hier, étaient stables aujourd'hui. Les principales catégories du marché étaient stables ou mixtes.

American Smelting, Westinghouse Electric, U. S. Steel, General Motors et United Aircraft étaient à la hausse.

Loew's, Consolidated Natural Gas, General Electric, Studebaker, U. S. Rubber et International Paper étaient à la baisse.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les prix étaient mixtes à l'ouverture de la Bourse de Toronto.

Les valeurs industrielles étaient légèrement plus fermes comme plusieurs étaient irrégulièrement plus fortes, Quelques catégories manifestaient une action concertée bien que les papeteries et les aciéries, vedettes des trois dernières semaines, fussent légèrement à la baisse.

Les métaux communs étaient mixtes et les principaux titres étaient légèrement à la hausse. Les valeurs à bon marché et les titres de la région de Manitouwadge attiraient peu l'attention.

Les valeurs d'uranium fléchissaient par suite d'un mouvement de liquidation. Les titres de la région de Bathurst étaient presque stationnaires.

Les pétroles de l'ouest gagnaient quelques cents.

Les titres aurifères attiraient peu l'attention.

LES OBLIGATIONS

Montréal (PC) — La nouvelle émission de la Nouvelle-Ecosse était légèrement à la hausse au milieu de transactions restreintes aujourd'hui sur le marché des obligations. Les échanges était modérément actifs dans la section industrielle, où les obligations convertibles étaient généralement à la baisse.

xxx

New-York (PA) — Les bons du gouvernement américain ont fléchi légèrement aujourd'hui sur un marché par ailleurs stable. Les obligations libellées en dollars de l'Allemagne et de la Yougoslavie s'orientaient vers la hausse.

A WINNIPEG

Winnipeg (PC) — Les prix du lin ont continué à monter dans les premières transactions aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg. Les prix des autres céréales ont fluctué dans un rayon étroit et présentaient une tendance quelque peu irrégulière.

A 11 h. a. m., les prix des options taient les suivants :

Avoine de mai	$0.72
Orge de mai	0.92½b
Orge d'octobre	0.88⅝
Seigle de mai	1.04½a
Seigle de juillet	1.03¾ a
Seigle d'octobre	1.04⅛
Lin de mai	3.06½a
Lin de juillet	2.97¾ b
Lin d'octobre	2.76a

A CHICAGO

Chicago (PA) — Les prix des grains étaient généralement fermes à l'ouverture du Board of Trade aujourd'hui. Les affaires étaient passablement actives. Le blé pour livraison en mars se cotait à $2.23 3-4-2-25 le boisseau. Le maïs de mars se vendait $1.52 1-2-3-8.

HAUSSE DU COMMERCE ANGLAIS EN 1953

Le volume des exportations anglaises a augmenté de 3 pour cent par rapport à 1952 et le volume des importations de 9 pour cent, d'après les chiffres publiés dans le dernier numéro du Board of Trade Journal.

L'indice du Board of Trade (où 1950 égale 100) s'établissait à 112 pour le volume des importations, mais cette hausse a été plus que contre-balancée par l'abaissement des prix de sorte que la valeur des importations au cours de l'année a été d'environ £3,345,000,000, soit 131 millions de livres sterling de moins qu'en 1952, ce qui fait une diminution de 4 p. 100. De même, l'abaissement des prix moyens des exportations anglaises a contre-balancé l'augmentation du volume à peu près dans la même proportion et il n'y a que peu de changement dans la valeur des exportations en 1953 (£2,582,000,000) comparativement à l'année précédente.

Les exportations de marchandises ouvrées pendant le quatrième trimestre de 1953 se sont établies au taux trimestriel le plus élevé depuis le début de 1952, pour l'année, le volume en a été de 2½ p. 100 au-dessus de celui de l'année précédente. Dans la catégorie des métaux et des constructions mécaniques, les exportations ont également augmenté pendant le dernier trimestre de 1953 mais les expéditions de 1953 ont été légèrement en baisse sur le volume de 1952. La quantité de textiles exporté est monté en flèche durant le second semestre de 1953 et, pour l'année, a été d'environ 10 p. 100 au-dessus du taux de 1952, les expéditions du quatrième trimestre étant les plus élevées depuis l'automne de 1951. L'augmentation a été partagée par tous les groupes du textile, la soie et la rayonne (22 p. 100 de hausse) et les lainages (en hausse de 14 pour cent) enregistrant les hausses les plus fortes. Parmi les autres articles ouvrés, l'indice du volume à l'égard des huiles, graisses et résines a enregistré une hausse de 40 pour cent en 1953 par suite de l'augmentation des expéditions de pétrole raffiné.

Le volume des importations conservées a augmenté du dixième, soit un peu plus que la hausse des importations totales, ce qui dénote une réduction bien nette des réexportations comparativement a 1952, alors qu'il se produisait de fortes expéditions d'étain aux Etats-Unis. Les importations de 1953 comprenaient un don d'avions du gouvernement canadien d'une valeur de 35 millions de livres sterling. A part ces avions, le volume total des importations en 1953 a été d'environ 8 pour cent au-dessus de celui de l'année précédente. La quantité de matières premières importées a augmenté de 12 pour cent par rapport au niveau de 1952. Les importations totales d'aliments, de breuvages et de tabac ont également augmenté de 13 pour cent, comparativement à l'année précédente.

La nouvelle mesure contre le dumping

Ottawa, (PC) — Le ministre du Revenu, M. McCann, a dit aux Communes que la nouvelle mesure gouvernementale contre le dumping sera appliquée sans l'intervention de n'importe quelle industrie. Il a ajouté que la loi a été mise en vigueur, jusqup'à ce jour, pour protéger les manufacturiers canadiens de vêtements de coton et de réfrigérateurs.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.
Séance du 1er mars 1954

Titres	Offre	Dem.
xAffiliated Fund Inc com	5.05	5.48
xAmn Business Shares	4.12	4.40
Balanced Fund	3.86	4.24
xBoston Fundd Inc	24.16	26.12
xBullock Fund Ltd	24.36	26.69
Cdn. Invest Fund	6.16	6.76
Canafund Co Ltd	23.96	25.04
Commonwealth Inter Corp	5.05	5.55
Corporate Invest	5.77	6.27
xDividend Shares	1.92	2.11
xEaton & Howard Bal Fund	32.85	35.13
xFundamental Invest Inc	20.47	22.43
xGroup Secs: Auto Shares	7.02	7.70
x Do Rail Shares	7.87	8.63
x Do Steel Shares	7.16	7.85
xIncorporated Invest	10.90	11.78
Inter-Amer Invest	10.54	11.58
Invest Mutual of Canada	6.63	7.17
xKeystone Custodian B-1	26.92	28.09
x Do B-2	24.81	27.07
x Do B-3	18.34	20.01
x Do B-4 xd	10.61	11.58
x Do K-1	17.44	19.03
x Do K-2	8.48	9.26
x Do S-1 xd	12.03	13.13
x Do S-2	9.13	9.96
x Do S-3	8.57	9.36
x Do S-4	6.53	7.13
xGrowth Stock xd	18.31	19.79
Leverage Fund xd	3.60	3.96
xMass Invest Trust	20.77	22.45
Mutual Accumulating Fund	3.87	4.20
Mutual Income Fund	3.51	3.81
Resources of Canada	4.94	5.43
Supervised Growth Fund	1.99	2.01
Do Income Fund	3.95	3.99
Timed Invest Fund	a 4.50	b 4.50
xWellington Fund Inc	20.99	22.89
Compagnies de placement		
Diversified Inc Shs Series B	2.40	2.80
United Bond & Share	17½	...

(a) Moins et (b) plus commission de la Bourse.
(x) En monnaie américaine.

Titres mobiliers inactifs Sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne
Séance du 1er mars 1954

Titres	Off.	Dem.
AC Atl	6⅛	6¾
DoSP	100	...
Agnew S	7½	8½
Argus 4½P x	83	...
B-E BK Note	...	17½
BC Elec. 4¾P	95½	...
Bruck A	10½	11¼
C Fdry A	...	33
Do B x	80	...
C Iron	20½	21
C N Pow	11	12
C Safe 5P (1)	102	...
Do 5P (2)	102	...
CSL	96⅛	98
Do 5P	50	...
C Bronze	33	35
Cdn Car	16¾	17
Do A x	19	19
Cdn Cel 1P	18	19
C Chem	8¼	8½
C Conv A	3	...
C Cott	...	23¾
Do P	11	15
C Fairb	23¼	24½
Do P	120	...
C Loco	14½	16
Coghlin x	13½	14
Con Tex	6	8
Crown Cork	36¼	...
Davis A x	13	14
Do B x	425	...
D Coal 6P	8¼	9
D Corset	13¼	14
D Dair	5	...
Do 5P	18	...
D Found 4½P	100	...
D Glass P x	16	16
D Stores	19¾	20
Dow	20¼	20½
E Koot	305	...
Eddy A P	23⅜	25
Electrix	9⅜	9¾
Fraser P	101	102
Gatin 5P	105	107
Do 5½P	110	...
Gen Mot	61	62
GS Wares x	15½	16
Gen Mot	100	...
Goodyr P	49¾	...
Goulds P	10	...
H Bridge	21	...
H Renfrew	27	...
Do P	98¼	...
H Smith 2P x	46½	46½
Husky	...	780
Imn. Tob 6P x	6¼	6¼
Ind. Accpt 1.50P	37½	38
Do 2P	41	42
Do 4.25P	84	...
Do 5P	96	...
I Bronze x	5¼	6
Do P	16	21½
I Nick 7P	128½	129
Do 5P V pr	6½	6¾
Int. Pow x	80	82
Int. Util	29¼	29½
Do 1.40P	31	32½
Jam PS	15	18½
Do P	100	...
Labatts x	18	18¼
LK of Wds P	136¼	...
L Secord	14¼	14¾
Legare P	23	...
Lindsay P	140	...
MacKinnon P	95	...
MacMill A	...	19
Mailman	18½	...
Do P x	81	87
Mitch J&S x	...	37
Mitch R	49¼	49¾
Molson A	23½	24½
Do B	23¾	24
M Tele	55	60
Morgan 4¾P	96	99½
Do 5P	100¼	101½
N Drug P	12	...
Noranda	61½	62½
Ogilvie P	150	...
Perman	41	45½
Do P	100¼	112½
Price 4P	93	...
Que Pow	22	22⅞
Sag Pow P	100	...
St Law. FL	...	120
Shaw 4P	46	46⅜
SH Will P	138	150
Sicks	24¼	25
Do VT	23½	...
Simon x	11¾	...
Do 5P	93	...
Southam	29¾	30
Suptest 5P	102	...
Tuck P x	...	135
Viau	51	...
Wabasso	10¾	...
W Groc	65	...
Do A x	35¼	35
Weston	36½	37
Do P	97¼	98½
Zeller	22	22½
Do 5P	26¾	...
Do 6P	28¼	28½

k- lots incomplets.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters) Les prix étaient irréguliers à la Bourse de Londres aujourd'hui.

Les titres du gouvernement britannique demeuraient stables mais parmi les valeurs étrangères on notait un certain mouvement irrégulier. Les allemandes et les japonaises fléchissaient mais les premières se ralliaient par la suite. Les japonaises demeuraient calmes et les grecques tendaient à fléchir.

Dans la section industrielle, les principales valeurs diverses étaient stables. Les magasins étaient légèrement à la hausse et les compagnies de navigation étaient occasionnellement en meilleure position mais les textiles étaient calmes et lés brasseries et les papeteries enregistraient des pertes occasionnelles.

Le dollar canadien

New-York (PC) — Le dollar canadien était à la baisse de 1-32 de cent et primait par 3 5-8 pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling valait $2.81 1-2, un gain de 1-16.

Montréal (PC) — Le dollar américain s'escomptait par 3 15-32 pour cent par rapport à la devise canadienne, annonçait à midi h. n. e., aujourd'hui, la Banque du Canada. La cote de lundi midi était de 96 15-32 cts. La livre sterling valait $2.71 5-8 contre $2.71 9-16.

Valeurs étrangères

A NEW-YORK
Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
122 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 2 mars 1954

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	99	99¼
Bolivie 7 pc 1958	12⅛	13⅛
Brésil 3¾ pc (series 1 à 5)	79	81
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	78	81
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	61	63
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	61	63
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	61	62
Chili 2 et 3 pc 1993	35¼	39
Colombie 3 pc 1970	57¾	58¼
Cund ½ pc 1959	76½	...
Italie 1 à 3 pc 1977	51¼	52½
Medellin 3 pc 1978	47½	48½
Milan 6½ pc 1952	94	...
Norvège 4½ pc 1965	101	101½
Pérou ½ à 3½ pc 1997	42¼	42¾
Rome 6½ pc 1952	93	...

Bourse de Londres

Cours fournis par la Presse Associée
Séance du 2 mars 1954

Titres	Ferm.
Aluminium	$97½
Anglo-Amer. of S. Africa	135s
Anglo-Iranian	198s 11½d
Anglo-Newfoundland Dev.	60s
Associated Electric Ind.	44s 7½d
Babcock and Wilcox	48s
Bivvoors	33s
Boots Pure Drug	23s 9d
British-Amer. Tobacco	38s 3d
British Celanese	25s 3d
Canadian Pacific	$43½
Carreras "B"	44½d
Central Mining	29s 4½d
Courtaulds	25s 10½d (Ex-div.)
Daggafontein	70s 7½d
De Beers deferred	80s
De Havilland	38s
Distillers	18s 4½d
Dunlop Rubber	19s 6d
Electric and M. Ind.	12s 9d
Ford Ltd	41s 10½d
Free St. Geduld	94s 4½d
General Electric Ltd	41s
Guiness Son and Co	32s 4½d
Handley Page	10s 4½d
Hudson's Bay Co.	102s 6d
Imperial Chemical	54s 3d
Imperial Tobacco	52s 6d
Metal Box	68s 6d
Mexican Eagle	19s 9d
Monsanto Chemical	24s 7½d
Mount Isa Mines	332s 6d
Rand Mines	67s 6d
Rhodesian Anglo-Amer.	49s
Rhokana Corp	362s 6d
Rolls-Royce	66s 9d
Shell T and T	98s
Tanganyika Conc. Ltd	61s 4½d
Trinidad Leaseholds	19s 4½d
Unilever Ltd	61s
United Molasses	33s 6d
United Sua Betonr	40s
Vickers Ltd	41s 1½d
West Holdings	84s 4½d
West Reefs	53s 9d
Woolworth	68s 9d
OBLIGATIONS:	
British 2½s Consols	£65⅞
British 3½s War Loans	£88 7-16
British Funds 4s 1960-90	£101 11-16
British Transp. 3s 1978-88	£83 15-16
German 5s 1924	£76⅛
Intl Bankk 3½s 1966-71	£95⅝
Japanese 5s 1907	£146½
Consols	£94⅝
War	£102 11-16
Funding	£98⅝
Victory	£101 7-16
National Defence	£101 7-16
Conversion 3½s	£86 1-16
Tresury	£74⅝
Redemption	£83⅝
Savings Banks	£96 11-16

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation Limited et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 27 FEVRIER 1954

		Off.	Dem.
Obligations du Dominion			
3% perps		88½	89½
3¾ jan 1973-78		102½	103½
2 déc. 1954		99¾	100¾
2¾ juil 1/58		98¼	99¼
1¾ juil 15/68		92½	93½
3¼ juin 1956/66		98¾	99¼
Empruns de guerre			
3/54	(2nd V)	100⅝	101¼
3/56	(3e V)	100¼	101¼
3/57	(4e V)	99	100
3/59	(5e V)	98	99
3/60	(6e V)	97¾	98¾
3/62	(7e V)	97½	98½
3/63	(8e V)	97	98
3/66	(9e V)	95¾	96¾
Garanties par le pays			
C N R	3/54-59	98	99
C N R	3/61-66	95½	...
C N R	2¾/67	92	...
CNR	2½/69-71	92	...
C N R	3¾/72-74	101½	102½
Provinciales			
Brit Col	3/60	94½	...
Man	4¼/68	101¾	...
Man	3/68	89	...
Manit	4/69	99½	...
Man	4¼/88	101½	102½
N B	3/59	94¼	...
N B	2¾/67	85½	...
N B	3½/70	91¼	...
N B	4¼/69	100	101
N B	4½/69	101¾	...
Newfld	3¼/57	93	...
Newfld	3/58	94¼	...
Newfld	4¾/64	102½	...
Newfld	3¾/65	92½	...
N E	3¼/65	93	...
N E	2¾/66	88	...
N E	3/68	89¼	...
N E	4¼/89	101½	102½
Ont H	3/73	90	91
Ont H	4/67	100¾	...
Ont H	4¼/67	102	...
Ont H	4¼/69	102¼	...
Ontario	4/59-61	100¾	...
Ontario	3/62-65	93½	94½
Ontario	4/68	101¾	102¼
Ontario	3/70	91	...
Ontario	3/77	87½	...
Ontario	3½/62	97¾	98¾
Onatrio	4/72	101	...
P E I	2¾/62	91	...
P E I	3/61	91½	...
P E I	4¼/67	100½	...
P Qué	3½/57	99	100
P Qué	3/59	96¼	97¼
P Qué	3½/60	98½	...
P. Qué	3¾/67	99	100
P Qué	3/62	94	...
P Qué	3/70	89¾	...
P Qué	4/62	100½	...
Que H	3/60	95	...
Que H	3/66-73	88	...
Que Hy	4/62	100¼	...
Q M C	2¾/57	96	97
QMC	3/62	92¾	...
QMC	3/72	85¾	...
QMC	3¼/66	92	...
QMC	3¼/72	89	...
Sask	3¼/62	93	...
Sask	3¼/65	96	98
Sask	3½/68	93½	...
Municipales			
Montréal	3/60	92¾	..
Montréal	3/64	89	..
Montréal	3/68	86	—
Montréal	3/70	85	..
Montréal	3/72	83¾	..
Québec	3¼/61	91	..
Québec	3½/64	90	—
Régina	3¾/72	89	—
St John	3½/68	86	..
Tr Riv	3½/63	103½	..
Toronto	3/67	87	—
Winnip	2¾/66	86	—
Vancou	3½/75	84½	—
Transports			
Algoma C	5/59	136	137
Can SS	3½/57	96½	98¾
Can SS	4/66	97¼	99¼
Utilités			
Ava Tel	4½/66	88½	..
Bell Tel	3/77	85¾	..
Bell Tel	3¼/73	88¾	90½
Bell Tel	4½/67	101¾	102¾
Braz Tr	4¼/70	80½	82½
BC Elec	3¾/68	92½	....
BC Elec	3½/75	87	88½
BC Elec	4¾/77	100½	101½
B C Tell	4/62	95½	98½
Calg pr	3¾/72	88½	..
Can Elec	4/68	89½	..
Gat Pw	3¼/70	90½	92
G Lake	3½/69	86½	88½
GL Pow	4½/69	95½	..
L StL p	3¾/65	91½	..
Mc Lar p	3/69	86	88
Mar El	4½/56	99	....
Mex Lgt	5/75	78½	81
M Tra B	5/55	100	101
Nfld Lt	3¾/66	87½	..
N F L&P	5/72	99	..
Nor QP	4½/67	93½	95
Ott Val	2¾/71	90	..
Pow Cp	3½/67	88½	....
Que Pow	3/62	92	..
Shawin	3/61	93½	95
Shawn	3½/70	94½	..
Shawn	3/71	88	..
Shawn	3½/73	93	..
St M P	3¼/70	88½	90½
Win E	3¾/71	93	..
Win E	4/71	96¼	....
Immeubles			
Alex Bldg	6/62	110½	....
Ballour	4/63	78½	....
Dom Sq	4/59	98	....
Eaton Ry	3½/68	89½	93
Eaton R	5/73	102½	..
Glen Inv	5/59	129½	....
Hot Lasal	3/65	74	....
Ld Nelson	4/67	77½	....
M Ap L	4½/64	97½	....
Do 2nd	4½/54	95	..
Morgan	3¼/67	88½	....
Industrielles			
Abitibi	3½/67	96½	....
Alum

Echos mondains

CLUBS ET CERCLES

Parmi les invités d'honneur qui assistent, ce midi, au Château Frontenac, au déjeuner-causerie du Cercle des Femmes Canadiennes mentionnons : madame François Seydoux, madame Louis Saint-Laurent, le juge en chef de la Cour Supérieure et madame Albert Sévigny, l'honorable et madame Onésime Gagnon, Mgr Ferdinand Vandry, madame P. Carrington, l'honorable et madame Antoine Rivard, Son Honneur le maire et madame Wilfrid Hamel, le consul général de France et madame François de Vial, le consul des Etats-Unis et madame G. Renchard, le juge Joseph Bilodeau, M. et madame Jean Bruchési, le lt-colonel Oscar Gilbert, le docteur Louis-Philippe Roy, M. et madame Wilfrid Desjardins, M. et madame Antoine Roy, madame Georges Lafrance, le lt-commandant et madame Godfrey Schreiber.

BIENFAISANCE

Madame Antonio Martel reçoit son cercle de couture cet après-midi à sa résidence, au profit de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

DEPLACEMENTS

Madame Alexandre Taché et sa fille Lise sont retournées à Hull ces jours derniers, après avoir passé quelque temps à Québec.

M. et madame C.R. Cream, de notre ville, prendront l'avion aujourd'hui à destination d'Indian Rocks Beach, Floride, où ils passeront trois semaines.

M. et madame Arthur Sissons ont passé la fin de semaine dans la métropole.

Mademoiselle Claire Gilbert est de retour à Québec dans sa famille, après un séjour de six mois à Montréal où elle a poursuivi des études en technologie médicale.

M. et madame Douglas Muir, de notre ville, qui ont passé quelque temps à New-York, les invités de M. et de madame Gérald Smith, font présentement un séjour de quelques semaines en Floride.

Mademoiselle Monique Chamberland, G.M., au sanatorium Bégin, a passé la fin de semaine à Stadacona, chez des parents et amis.

Mademoiselle Annette Tremblay et madame H. Desroches font présentement un séjour de trois semaines à Miami Beach.

Madame Willie Bourgeois, de Sept-Iles, était de passage à Québec ces jours derniers.

AUBERGE des 4 CHEMINS
CHAMPIGNY
endroit tout désigné pour vos réceptions sociales.
BANQUETS TOUS GENRES
ass. professionnelles, hommes d'affaires, organisations sportives.
DEJEUNERS DE NOCES
4 magnifiques salles de banquet
ACCOMMODATION JUSQU'A 600 CONVIVES
Il suffit de signaler: MU 2-4138

EXPOSITION DE LIVRES A SILLERY : De nombreuses personnalités ont assisté à l'ouverture de l'exposition de livres pour jeunes à l'Ecole supérieure St-Michel, dimanche soir dernier. Nous remarquons au centre Mme GERARD GUAY, mairesse et présidente de l'Ecole de Parents de Sillery, coupant le ruban. De gauche à droite, première rangée, M. le notaire ANDRE DUVAL, commissaire; M. H.-P. GAUVIN, secrétaire de la Bibliothèque de Sillery; le R. F. VICTORIN, directeur de l'Ecole supérieure St-Michel; Mme A.-A. BOIVIN, présidente des Jeudis Artistiques et Littéraires; Me JULES SAVARD, député à la Législature provinciale pour le comté de Québec-Ouest; le Dr DONAT ROY, président de la Bibliothèque de Sillery; Mme GERARD GUAY, M. le chanoine ALPHONSE MOREL, curé de la paroisse St-Charles Garnier; M. EUGENE GAGNE, pro-maire de la Cité de Sillery, et madame GAGNE; le R. F. MARCEL-YVAN, directeur de la Bibliothèque de Sillery. Deuxième rangée : M. JAMES GUTHRIE SCOTT, échevin; M. P.-A. DUCHASTEL, directeur de la Bibliothèque de Sillery; M. LOUIS-A. BELISLE, éditeur de la "Semaine Commerciale", et directeur; Mme P.-A. DUCHASTEL, Mme JULES SAVARD, M. J.-EUGENE GARIEPY, échevin; Mme P.-A. LAMONTAGNE et M. PAUL-A. LAMONTAGNE, chroniqueur de l'histoire locale et archiviste de la Bibliothèque de Sillery. (Photo de Léo Déry, du Studio Audet)

L'exposition du Club La Palette

Sept artistes de Québec présentent actuellement leurs oeuvres à la 4e exposition annuelle du Club La Palette, au Palais Montcalm.

Lucien Lortie a capté sur la toile quelques coins typiques du vieux Québec en hiver, des maisons de l'île d'Orléans vues sous les teintes colorées du couchant. Sa touche est vigoureuse, fidèle aux beautés immuables de la nature dont il donne des aspects saisissants, notamment dans son tableau du lac St-Charles d'une transparence opaline. Ce sont aussi deux portraits: de femme et d'écolier, de bonne facture.

René Houde est un paysagiste au talent mûri, à la technique très sûre, qui a reproduit, en plusieurs toiles, toute la joliesse de notre vie rurale et maritime de la Côte Nord et de la Gaspésie. On admire tout particulièrement deux tableaux qui sont peut-être le "clou" de cette exposition : "Le Bout de l'Ile d'Orléans", un paysage grandiose baigné de la crudité des prés fraîchement fauchés et "La Marée haute à Château-Richer" où des barques bercées sur leur quille se détachent sous la voûte ocre et rose du soir qui tombe. Ce sont, plus loin, de petites fermes enfouies dans un décor démesuré, au pied de sombres monts où de quelque anse d'un port de pêche gaspésien aux grèves caressées par la vague.

Gordon Heitshu a tout le mérite de sa sincérité picturale et d'une maîtrise sans faille comme en témoignent ses scènes rurales de Stoneham et autres lieux enchanteurs, comme aussi les rivières à coulée d'argent traçant une voie lumineuse dans l'opacité forestière.

Maurice Chouinard s'est surtout attaché à des rétrospectives québécoises et de la banlieue qu'il a su rendre dans une belle optique d'ensemble. Il expose également un portrait d'enfant.

Louis Trakas, dont la composition est limpide, sans heurt, a peint plusieurs scènes portuaires et hivernales. Citons, entre autres, la rue Champlain en hiver, la banquise sur le fleuve, et la Pointe de Sillery.

Paul Turgeon expose un choix de natures mortes, la Place d'Armes et un portrait d'officier de marine, excellent en tous points.

Enfin Albert Laforest présente huit toiles aux tons fortement burinés, puissants, de divers coins du Québec, caractérisées par une débauche de coloris, une outrance qui confère plutôt de la surcharge à chacune de ses toiles.

Une belle exposition dans l'ensemble qui demeure ouverte au public jusqu'au 9 mars inclusivement.

Les Lacordaire de N.-D. du Chemin

Les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Notre-Dame du Chemin ont tenu leur réunion mensuelle ces jours derniers dans la crypte de l'église paroissiale, sous la présidence de M. Edmond Paré.

Après la lecture du rapport de la dernière assemblée lue par M. J.-A. Roy, le président incita les membres à assister à toutes les réunions, à porter leur insigne puis demanda des renseignements sur les discussions soumises dans "Réaction" de janvier dernier. L'aumônier, M. l'abbé Léo Dubord, madame Jules Raymond et le major Lapointe ont émis leurs opinions. On a convenu que la prière à la sainte Vierge, Marie Reine des Coeurs et la retraite fermée constituaient des armes puissantes pour vaincre les obstacles. Quelques questions posées par les membres ont aussi fait l'objet de discussions.

M. Nap. Rousseau expliqua qu'il était facile d'avoir une bonne entente dans un foyer lorsque la femme est Jeanne d'Arc et que le mari suit la voie tracée en se faisant Lacordaire. M. Alfred Duchesneau, président régional, a rappelé quelques remarques faites par le R. Père Bédard, président général des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc aux Etats-Unis. Il a rappelé que 72 pour cent des adultes prennent le goût de la boisson vers l'âge de 18 ans, que 98 pour cent des filles-mères ont eu comme première compagne la bouteille et que 20 pour cent des gens sont modérés mais qu'il convient de s'occuper d'eux.

Festival d'Art Dramatique

Montréal, 2. (PC) Huit pièces, dont deux créations d'auteurs montréalais et deux oeuvres de George Bernard Shaw et Christopher Fry, seront représentées durant le festival régional d'art dramatique qui s'ouvre aujourd'hui à Montréal.

La troupe des Grosvenor Players ouvrira ce festival de cinq jours par une représentation de Arms and The Man, de Shaw. Les Everyman Players donneront, mercredi, Sleep of Prisoners, de Fry. Le même soir, le Théâtre d'Essai jouera la Nouvelle Gigue, oeuvre de Claude Jasmin, de Montréal.

Born Yesterday, de Garson Kanin, sera représentée jeudi par le Drama Playhouse. Les St. Johns' Players, de St-Jean, Qué., donneront vendredi John Loves Mary, de Norman Krasna.

Le festival offrira samedi après-midi une manifestation qui ne figurait pas au programme des années précédentes : des pièces françaises en un acte pour les enfants. Le soir, la Nouvelle Equipe présentera le Roi David, oeuvre originale de Jean Filiatrault, de Montréal.

La Nouvelle Gigue, l'une des deux pièces qui seront créées au cours du festival, a pour scène une petite ville du Québec. Dans le Roi David, l'action se situe autour du palais de ce souverain, à Jérusalem.

On décernera des trophées à la meilleure troupe, aux meilleurs comédiens et comédiennes et aux meilleurs comédiens et comédiennes de soutien. M. Graham Suter sera l'adjudicateur.

La matinée qui sera dédiée aux enfants, samedi, comprendra deux pièces : Les Aventures du pirate Maboul et Pierre et le Loup. Elles seront interprétées par le Grenier, un groupe de langue française qui se spécialise dans le théâtre pour enfants.

Rien ne peut remplacer un bon journal rempli de nouvelles, après le souper. Assurez-vous d'un bon service de votre porteur du "Soleil" en le payant régulièrement.

Le concours de zoologie

M. Louis-Philippe Audet, directeur du concours organisé par la Société Zoologique, nous transmet la liste des gagnants de la 4e série de questions sur les Coqs et les Poules. Les concurrents ont continué à manifester beaucoup d'intérêt à cette initiative puisque leur nombre s'est élevé à 875; si l'on ajoute les nouveaux inscrits, c'est 1272 candidats qui ont participé à l'une ou l'autre des épreuves. Il convient de souligner que plusieurs écoles normales s'intéressent à cette question, ce qui constitue une excellente préparation à l'enseignement que les futures institutrices devront bientôt dispenser dans leur classe.

Le concours se poursuit avec une nouvelle série de questions sur le Mouton : c'est la dernière étape et les concurrents devront adresser leurs réponses avant le 14 mars. Une soirée sous les auspices de la Société zoologique terminera officiellement le concours, vraisemblablement le 26 mars : la date définitive en sera annoncée plus tard.

Voici la liste des gagnants de la 4e série de questions : ces heureux candidats recevront prochainement un volume gracieusement offert par la Société zoologique ou par le Secrétariat de la Province :

1—Paul-Emile Vaillancourt, 4-H, Rivière-Bleue, Témiscouata.
2—Equipe Orion, Ecole supérieure Ste-Marie, Sherbrooke.
3—Louise L'Heureux, Ecole normale, 30, rue Pinsonnault, St-Jean.
4—Madame Césaire Gauthier, L'Annonciation, Labelle.
5—Lorraine Marquis, Ecole normale Marguerite-Bourgeoys, 809, Ontario, Montréal.
6—Françoise St-Pierre, Couvent du St-Rosaire, St-Epiphane, Rivière-du-Loup.
7—Hélène Loranger, Ecole St-Alexandre, Lachute.
8—Georgine Richard, Ecole Normale Notre-Dame des Flots, Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine.
9—Gabrielle Larue, Pensionnat St-Roch, 93, de l'Eglise, Québec.
10—Gisèle Jacques, institutrice, St-Elzéar, Beauce.
11—Gisèle Rondeau, Ecole normale, Joliette.
12—Mignonne Mailloux, 3208, Hudon, Montréal.
13—Monique Giroux, Academie Ste-Marie, Beauport.
14—Marie-Lise Pelletier, Couvent du Sacré-Coeur, 165 Carillon, Québec.
15—Lise Savignac, Académie Ste-Anne, Rawdon.
16—Mariette Lebel, Trois-Pistoles.
17—Louise Martel, Ecole St-Joseph, Sillery.
18—Denise Granger, Ecole du Sacré-Coeur, Drummondville.
19—Cécile Richard, Pensionnat Rivière-Ouelle, Kamouraska.
20—Madeleine Caron, Institut Familial, 1ère année, Shawinigan.

Voici enfin quelques candidates qui méritent une mention particulière pour l'excellent travail qu'elles ont présenté :

1—Sr Ste-Françoise-Thérèse, 222, rue St-François, Québec.
2—Suzanne De Jourdy, Ecole Stadacona, 3349, rue Adam, Montréal.
3—Lucette Tremblay, Académie du Christ-Roi, Shawinigan.
4—Yvonne Godbout, Couvent CND, Windsor Est, P.Q.
5—Françoise Gélinas, Académie St-Marc, Shawinigan.
6—Denise Boudreau, Cercle Vaillant, Pensionnat St-Jean, St-Jean.
7—Mariette Trudel, Ecole Notre-Dame, Joliette.

M. G. Pelletier à Victoriaville

Victoriaville (DNC) M. Gérard Pelletier, agent des relations extérieures de la C.T.C.C., était le conférencier invité, lors du récent souper hebdomadaire du club Richelieu.

M. Pelletier a parlé de la télévision. Il a traité le sujet d'une main de maître et sa causerie fut des plus intéressantes. Le conférencier, présenté par M. François Bourgeois, a été remercié par M. Paul Brunelle.

Auparavant, les membres ont pris connaissance du rapport des deux délégués du club au congrès d'Ottawa, MM. Roger Lussier et Georges Beauchesne.

Cette semaine, le conférencier sera M. Paul Normand, gérant général de la compagnie Eagle Pencil, de Ddummondville.

Lady Mac
L'aristocrate des corsets
Pour avoir l'air bien et vous sentir bien portez un "Lady Mac"
Chez les meilleurs comptoirs de corseterie
Gaines . . . corsets . . . corselettes. Toutes sont proportionnées pour ajuster une variété de mesures de hanches et tailles, "Lady Mac" donne le support nécessaire . . . confortable . . . élégant.

YEUX FATIGUÉS
OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux irrités par la lumière, le vent, l'excès de travail, la poussière ou la fumée. L'action d'OPTREX est efficace et rapide. Après un bain oculaire OPTREX, vous éprouvez une sensation de bien-être.
Si vous souffrez de certaines affections courantes comme rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations, un bain OPTREX vous apportera le soulagement désiré. OPTREX est à base d'extraits de plantes et de sels minéraux organiques, et est spécialement recommandé pour le soin des yeux et des paupières.
Demandez OPTREX à votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"

Présentation des MODES PRINTANIERES 1954.
au Théâtre Capitol
les 2, 3 et 4 mars.
Matinée 2h. 30 Soirée 8h. 15
Loges .75 Orchestre .60 Balcon .25
BILLETS EN VENTE AU GUICHET DU THEATRE CAPITOL A COMPTER DE MARDI
AUCUN BILLET réservé par la poste ou par téléphone
• Orchestre de Will Brodrigue
• Artiste invité Richard Verreault, ténor
• Juliette Méloche à la Console de l'orgue
• Commentaires par Mme F. Larochelle-Roy.
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Le Syndicat de Québec Ltée
Au magasin le plus moderne et le plus progressif. . .
En exclusivité à Québec à notre sous-sol
Dr. Well's
Souliers correctifs à prix raisonnable
Un soulier véritablement "de confort". Chevreau très souple, mais de construction solide, pour assurer un ferme soutien au pied. Tous modèles avec support rigide. Seulement : 8.50
A— Gore tout cuir, noir. Pointures: 4 à 9; larg. B. D. E.
B— Gore avec lastex sur l'avant-pied. Noir seulement. Larg. A, B, C, D, E, 3E. Grs : 4 à 9.
C— Gore avec lastex de chaque côté. Grs : 4 à 9. Noir, larg. B, C, D, D E, 2E Brun, larg. B D, E. Bleu, larg. B, D. Blanc, larg. B, D.
D— Style illustré avec talon mi-cubain. Grs : 3½ à 9. Noir, larg. A, B, C D E, 3E. Brun, larg. B, D, E, 3E. Blanc, larg. B. D.
E— Soulier à lacer, avec talon militaire. Grs : 4 à 9. Larg. D, E, 2E.
Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée
— Veuillez m'expédier de suite :
Quant. | Gr. | Larg. | Coul. | Description | Prix
NOM .....
Adresse .....
PLUS 2% POUR TAXE DE VENTE
Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

Servez cette délicieuse Crème de Riz au Jambon
SEULEMENT LA PORTION! 6¢ (plus jambon de reste ou viande en boîte)
RECETTE
1. Amener 4 tasses d'eau à forte ébullition, y ajouter ½ c. à thé de sel, 1 tasse de Riz Dainty Régulier. Cuire 15 à 20 minutes sur un feu moyen. Egoutter et rincer à l'eau chaude.
2. Frire dans 3 c. à table de graisse ou de beurre, 1 tasse de céleri, 1 oignon moyen, 1½ tasse de jambon coupé en petits morceaux. Ajouter 4 c. à table de farine, mélanger et ajouter 2 tasses de lait, cuire en brassant jusqu'à mélange crémeux. Assaisonner avec sel, poivre et sariette. Verser sur le riz cuit.
Recette par Jehane Benoit
SUIVEZ LE CONSEIL de Mademoiselle Dainty! Epargnez de l'argent et servez ce plat de résistance — Crème de Riz au Jambon — du jambon de reste crémé et mélangé avec du Riz Dainty léger. Seulement .06¢ la portion aux prix du marché d'aujourd'hui!
DAINTY RICE RÉGULIER

INOFFENSIF

EN FRICTION — IL PENETRE PROFONDEMENT JUSQU'AU POINT DE CONGESTION, SOULAGE RAPIDEMENT LE
RHUME DE POITRINE
Oui, il pénètre! Voilà pourquoi l'onguent Blanc Buckley qui ne tache pas le linge soulage vite les rhumes suffocants de poitrine. Frottez simplement la gorge, poitrine ou dos. En pénétrant directement dans la partie affectée il fait agir le médicament et soulage la congestion. Le soulagement est instantané et se continue au fur et à mesure qu'on aspire les vapeurs hautement médicamentées. Au coucher dissout dans l'eau bouillante, il dégage les voies respiratoires obstruées. Ne tache ni draps ni taies d'oreillers. Apporte soulagement rapide ou argent remis. Seulement 50c.
BUCKLEY'S STAINLESS WHITE RUB

MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*

MUTT et JEFF — *par Bud Fisher*

Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Subterfuge. — Brahmane savant.
2—Finesse. — Roi de Juda, fils de Roboam.
3—Golfe au sud de la Russie. — Conjonction. — Femelle d'un chien de chasse.
4—Nom vulgaire du poumon de certains animaux. — Eau salée des marais salants. — Tige des peuples de race sémitique.
5—Du verbe avoir. — Pron. pers. — Possessif. — Possessif.
6—Cheveux épais et crépus des nègres. — Petit roman de Châteaubriand.
7—Bouddha. — Préfixe. — Conjonction. — Adv. de lieu.
8—Evangéliste. — Jeanne d'Albret et Henri de Navarre y tinrent leur tour. — Possessif.
9—Conjonction — Sans ornement. — Adv. de lieu.
10—Corps simple. — Ile de la Méditerranée.
11—Préfixe. — Côté du damier sur lequel on joue. — Préfixe.
12—Poil du porc. — Sorte de ballade.
13—Mouvement insurrectionnel. — Qui fait l'essence d'une chose.

VERTICALEMENT

1—Catastrophe. — Chez les Romains, prêtre attaché au culte d'un dieu particulier.
2—Habitant d'une région de l'Afrique. — Pron. pers.
3—Logement sans commodité. — Adj. démons. — Pron. pers.
4—Interj. — Habitude ridicule. — Mammifère édenté.
5—Coutumes. — Bouc qui marche à la tête des troupeaux transhumants.
6—Quittance. — Pron. pers. — Grande ouverte.
7—Riv. de France. — Rigoureux.
8—Nom de famille d'une des femmes de Henri VIII. — Carte. — Rivière de l'Asie centrale.
9—Préfixe. — Souche. — Rivière d'Allemagne.
10—Fleuve d'Afrique. — Riv. de Suisse. — Sorte de dévidoir.
11—Abri quelconque. — Eruption de la fièvre militaire. — Préfixe.
12—Ordre de mammifères. — Possessif.
13—Double point. — Privé d'eau.

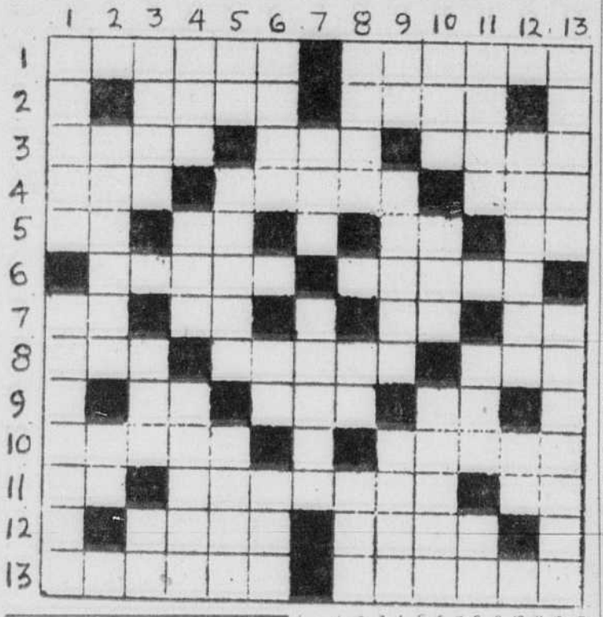

(Solution du dernier problème)

Lori Nelson a été choisie comme la jeune actrice la plus prometteuse et aura un rôle de soutien important dans "The Big Rainbow" un film RKO, aux côtés de Jane Russell et Gilbert Roland.

Maintenant, chez *Personal*

PRÊTS POUR RECOMMENCER À NEUF

★ Une analyse experte de votre situation financière

★ L'argent qu'il vous faut pour *Recommencer à Neuf!*

EXEMPLES DE PRÊTS			
Argent comptant que vous obtenez	15 MO.	24 MO.	24 MO.
	154.19	529.59	756.56
Remboursement mensuel	$12	$28	$40

Maintenant, les gens qui travaillent peuvent acquitter les factures accumulées grâce à un prêt *Personal* Pas besoin de sécurité bancaire Téléphonez, écrivez — ou venez aujourd'hui!

Prêts de $50 à $750 — Beneficial Loan System

Personal FINANCE COMPANY

QUEBEC - 2 bureaux
• Deuxième étage, chambre 20 64 rue Saint-Joseph Téléphone: 5-6151
• Deuxième étage, chambre 21 236 rue St.-Jean Téléphone: Québec 2-5643
CHICOUTIMI — 2ième étage 130 rue Racine est, Tél. 4-4421
JONQUIERE — 2ième étage 298 rue St-Dominique, Tél. 2-3571
Bureaux ouvert tous les jours de 9 h. à 5 h. Ouvert le vendredi jusqu'à 8 P.M. Le samedi fermé toute la journée
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes
Personal Finance Company du Canada

Concours d'orgue pour les jeunes

Pour développer l'étude de l'orgue et encourager les élèves d'orgue à perfectionner leur jeu, le Centre de Montréal du Collège Canadien des Organistes organise un concours d'orgue qui aura lieu cette année dans la deuxième quinzaine de mai.

Le concours est ouvert aux jeunes organistes de la province de Québec qui résident dans la Province depuis au moins 2 ans et qui n'auront pas atteint l'âge de 25 ans avant le 1er mai 1954. Le candidat qui sera reçu premier aura, en plus de cet honneur, l'avantage de recevoir une bourse de $100.00. Les juges seront choisis parmi les organistes dont aucun élève ne prendra part au concours.

Les inscriptions doivent être envoyées avant le 1er mai à M. W.-J Doyle, Comité des Bourses, Eglise St. Patrick, 460 ouest, rue Dorchester, Montréal.

Conditions du Concours

Exécuter :
a) La Toccata de la Toccata Dorienne et Fugue — Bach (Peters Vol. III No. 3) (Bornemann Vol. III No 6)
b) Choral : "O homme, pleure sur tes lourds péchés" — Bach (Peters Vol. V No 45) (Bornemann Vol. VII No 24)
c) Un morceau choisi par le candidat dans les oeuvres de : Alain, Dupré, Langlais ou Messiaen.
d) Lecture à vue.
e) Une improvisation sur un thème donné.

La formule d'inscription comprend : nom, adresse, date de naissance, téléphone, nom du professeur.

Les débuts de Betty Grable

Betty Grable ne s'en fait pas en voyant passer devant elle les trophées de cinéma. Elle a sa revanche lorsque la liste des bénéfices est publiée, car alors, c'est son nom qui apparaît aux premiers rangs des vedettes féminines de Hollywood. Elle se rend compte que les cinéphiles l'aiment beaucoup et elle est très fière de cette préférence. La pétillante artiste est sincère dans son attitude. Elle sait qu'elle est jolie et que sa silhouette est admirée dans le monde entier. Mesurant 5 pieds 3 pouces, elle a eu 37 ans le 18 décembre 1953.

"Tout ce que j'ai, déclare Betty Grable, je le dois à ma mère". Ce fut maman Grable qui fit prendre les leçons de danse à Betty, qui lui fit quitter son emploi de choriste pour celui de comédienne, qui la guide encore dans toutes les décisions majeures qu'elle doit prendre. "Jusqu'à présent, dit Betty, cela m'a très bien réussi".

"Quand j'étais petite fille, de dire cette actrice, les leçons de danse ne m'enthousiasmaient pas. J'aimais danser, mais non pratiquer et je n'avais pas d'ambition". Mme Grable cependant était convaincue que sa fille était particulièrement douée, et la fit travailler.

Mme Grable fit entrer sa fille dans une école de danse, travailla ferme pour qu'on lui enseignât le ballet, puis vint avec elle à Hollywood pour son premier engagement.

C'est ainsi que Betty, toujours pour plaire à sa mère, chercha à faire toujours mieux, jusqu'à ce qu'elle obtint un rôle de premier plan dans la comédie musicale du Broadway, "Du Barry Was a Lady".

Ce fut le succès. Aujourd'hui, Betty Grable reste l'une des plus populaires vedettes d'Hollywood, en même temps que l'une des plus grassement payées.

Trois bons acteurs dans 'The Actress'

Le sujet du film "The Actress" ne nous apporte rien de neuf. C'est encore l'histoire de la jeune fille de bonne famille, de classe moyenne, qui éprouve l'ambition de devenir actrice. Encore une fois on verra le père s'opposer au projet, tandis que la mère, en sourdine ,soutient l'idéal de la jeune fille.

Pour donner un certain prix à une trame banale et si souvent reprise à l'écran comme en littérature, on a recouru au talent de trois artistes excellents, Spencer Tracy, Teresa Wright et Jean Simmons. Pour lui donner un certain caractère, on a reporté cette trame à une époque révolue, celle où le vaudeville américain jouissait d'une grande vogue. Enfin, en adaptant la pièce de Ruth Gordon "Years Ago", on a insisté sur le tableau de vie domestique troublée par une brisure avec la monotonie du quotidien et des visées vers un tout autre monde.

Il importe peu, en somme que le sujet soit usé si son traitement offre quelque intérêt nouveau. C'est le cas ici grâce à Spencer Tracy, à Jean Simmons et à Teresa Wright, quoique le premier soit bien bavard, à cause d'un dialogue surchargé. "The Actress" n'apporte pas de solution à un conflit vraiment trop souvent exploité, mais par ailleurs on a là une étude sobre, honnête, de vie familiale bouleversée alors que déjà elle semblait assez difficile du point de vue matériel. Ce qui en fait surtout le prix, c'est la sincérité de la jeune fille, admirablement incarnée par Jean Simmons, qui entrevoit la carrière d'actrice non pas comme un avantage matériel mais comme un essor vers une vie exaltante.

James Cagney revient à l'écran

La politique pourrit-elle tout ce qu'elle touche. Les cinéastes américains, que l'on a trop souvent l'occasion d'accuser de consacrer leur talent et leurs immenses moyens à des divertissements sans signification, se sont déjà posé plusieurs fois cette question. Ils ont traité le problème de façon puissante dans "All the King's Men", avec Broderick Crawford, et ils le reprennent avec James Cagney dans "A Lion is in the Streets".

Ce film est d'une vigueur assez poussée pour faire réfléchir sur le cas de l'homme parti de rien, qui s'indigne des mauvais traitements dont est victime une humble et timide population des bayous de la Louisiane, se désigne lui-même comme son champion, lutte comme un forcené pour lui obenir justice et puis, saisi peu à peu de la frénésie de pouvoir, accepte un compromis déshonorant pour se faire élire gouverneur de l'Etat.

C'était là un rôle tout désigné pour James Cagney, qui le joue avec une conviction de tous les instants, et une grande adresse à faire voir dès le début le cynisme qui est, dans le fond, sa qualité dominante, celle aussi qui le perdra.

Barbara Hale est extrêmement touchante dans le rôle de sa femme, institutrice entraînée dans un monde qu'elle ne connaissait pas et qui, graduellement, devra ouvrir les yeux sur le véritable caractère de son mari. Anne Francis donne toute la séduction nature qu'il faut à la fille des bayoux qui entrevoit dans la carrière de Hank Martin l'occasion de sortir de son milieu sordide.

"A Lion is in the Streets" est un film sincère, vrai, qui rend parfaitement justice au roman d'Adria Locke Langley dont il est tiré.

Jean Simmons porte un magnifique collier, don de son mari, Stewart Granger, dans "She Couldn't Say No". Le collier, qui appartenait à la famille de Granger depuis plusieurs générations, comprend une pièce d'or datant de 1797, très recherchée par les collectionneurs.

Lucille Ball une blonde au grand coeur!

Les journalistes qui ont parlé de Lucille Ball l'ont classée tour à tour parmi les "glamour girls" et les clownessées d'Hollywood. En fait elle n'appartient à aucune de ces catégories. Lucille est une femme qui écoute davantage son coeur que sa tête. Pour tout dire, c'est une blonde au grand coeur.

Lucille ne doit rien à Hollywood, si ce n'est l'occasion qu'on lui a donnée de faire valoir son talent.

"Vous n'avez pas à user de réserve en vantant l'interprétation de Lucille, a dit un jour Harold Lloyd, après avoir vu l'un de ses films. Elle s'acquitte parfaitement de sa tâche et je ne crois pas que nous ayons eu une aussi fine comédienne depuis Mabel Normand."

Non, Lucille n'a rien du clown. Elle est pleine de vivacité, elle a de l'assurance, du courage, elle est très jolie, comme en témoignent les artistes dont elle fut le modèle à New-York, elle est en parfaite santé, mange ce qu'elle veut, pratique les sports qu'elle aime, sans réserve, mais surtout elle est pour tous une excellente camarade.

Elle débuta dans la carrière théâtrale comme choriste, à New-York. Son emploi de modèle lui mérita sa chance au cinéma. Elle fut en effet engagée comme mannequin pour "Roberta", et à la suite de la figuration dans cette production, signa un contrat comme artiste.

Originaire de Jamestown, N.-Y. et fille d'une pianiste de concert, Lucille Ball avait été attirée de bonne heure par le théâtre. Après avoir joué avec une troupe ambulante, elle fut présentée à Florenz Ziegfeld et choisie pour paraître dans "Rio-Rita", accepta ensuite un rôle à Hollywood dans "Roman Scandals", lequel fut suivi d'une dizaine d'autres de plus en plus importants.

PROBLÈME DE CHANGE

ÉTRANGER ?

. . . consultez un expert à

LA BANQUE DE TORONTO
fondée en 1856

Horaire des cinémas

CAPITOL :— Revue des Modes Printanières à 2h. 15 et 8h. 30.

CINEMA DE PARIS :— Actualités: 1.00, 3.55, 8.53 hrs. Gangster en jupon : 1.10, 4.48, 7.33 hrs. Je n'ai que toi au monde : 2.30, 6.08, 9.46 hrs. Luis Mariano à la scène : 4.18, 9.15 hrs.

CAMBRAI :— Actualités françaises : 2.00, 5.00, 8.10 hrs. Francis aux courses : 2.10, 5.15, 8.20 hrs. Le signe du renégat : 3.40, 6.40, 9.45 hrs. Continuel de 1.30 à 11.10 hrs.

CARTIER :— Moulin Rouge : 1.25, 4.00, 6.40, 9.15 hrs. Nouvelles : 3.20, 6.00, 8.30 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

CLASSIC :— Le lagon bleu : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Les soeurs casse-cou : 2.40, 6.00, 9.30 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel.

EMPIRE :— A Lion is in the Streets: 1.00, 3.55 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles : 2.25, 8.10 hrs. A Tangier Incident : 2.40, 5.25, 8.20 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Le narcisse noir: 12.30, 3.32, 6.34, 9.36 hrs. Sujets courts : 2.06, 5.08, 8.10 hrs. En plein cirage: 2.08, 5.10, 8.12 hrs. Continuel.

LAIRET :— Desert Rat : 1.00, 4.30, 8.00. The Stooge : 2.28, 5.58, 9.28. Nouvelles : 4.08, 7.38 hrs. Continuel.

LAURIER : — La dernière enquête de M. Topper: 1.00, 4.00, 6.50 - 9.50 hrs. Nouvelles: 2.25, 5.25, 8.15 hrs. Shanghai : 2.45, 5.35, 8.35 hrs. Fin: 11.15 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30, 3.44, 8.34 hrs. Jocelyn: 12.40, 3.54, 6.43 9.57 hrs. Mlle Josette, ma femme : 2.06, 5.20, 8.34 hrs. Fin: 11.23 hrs.

PRINCESSE : — Pour toi j'ai tué : 1.00, 3.57, 6.54, 9.41 hrs. Sujets courts : 2.24, 5.21, 8.18 hrs. Bomba et le volcan en feu: 2.40, 5.37, 8.24 hrs.

RIALTO :— Nouvelles : 12.45, 4.15, 7.45 hrs. Mutinerie à bord : 1.00, 4.29, 7.59 hrs. La ville écartelée : 2.15, 5.45, 9.25 hrs. Fin : 11.25 hrs. Continuel.

SILLERY :— Come Back Little Sheba : 6.30, 9.50 hrs. Caribbean : 8.20 hrs. Fin : 11.30 hrs.

VICTORIA :— Comment l'esprit vient aux femmes : 12.45, 3.40, 6.35 - 9.35 hrs. Dans l'antre du gorille : 2.35, 5.25, 8.25 hrs. Continuel de 12.45 à 11.45 hrs.

BIENVILLE : — Le sang de la terre: 7.00 hrs. Nouvelles: 8.45 hrs. Stromboli : 9.05 hrs.

CANADA :— L'étonnant Mr Williams, 6.20, 9.55 hrs. Sujets courts, 7.45 hrs. Calamity Jane 8.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS :— Le Roi du Bla Bla Bla, 6.45, 9.30 hrs. Nouvelles, 7.30 hrs. Le Mur des Ténèbres 8.00 hrs.

ETCHEMIN :— Les desperados : 7.30 hrs. Allez coucher ailleurs : 9.15 hrs.

LAURIER DERNIER JOUR

2 VERSIONS FRANÇAISES 2

"La Dernière Enquête de M. Topper" avec Gary Grant, Joan Blondell ; "SHANGHAI" avec Victor Mature et Gene Tierney

COMM. DEMAIN — 3 JOURS

Joan Fontaine, James Stewart

"MONSIEUR PROPOSE MADAME DISPOSE"

Aussi:

Vaughn Monroe, Joan Leslie

"TOUGHEST MAN IN ARIZONA"

(en couleurs)

Aux DAMES :

VERRERIE

"CARNATION"

donnée en matinée et soirée tous les jours de la semaine, excepté le dimanche.

BAL MASQUE CE SOIR A L'HOTEL ST-LOUIS

Pierrette Fortin, la plus populaire artiste de Québec

Les amateurs de danse seront servis à souhait au Bal Masqué organisé pour les employés de magasin et leurs amis, ce soir à l'Hôtel St-Louis, à 9 heures. Un programme très varié sera présenté, mentionnons Pierrette Fortin, artiste de la radio, l'orchestre de Al Bédard, l'As du clavier, The Skating Carbinos, acrobates sur patins, Eugène Marier, imitateur, Clémence Lachance, jeune danseuse bien connue de Québec. Plusieurs prix de présence seront tirés. Les plus beaux costumes recevront de jolis prix. Un buffet ainsi que les rafraîchissements seront servis gratuitement. L'admission est de $2.00 par personne. Les réservations doivent être faites par tél.: aux numéros 2-8844 ou 2-1455 ou au contrôle de l'hôtel.

SILLERY AUJ. 6.30 p.m.

BURT LANCASTER
SHIRLEY BOOTH

"COME BACK LITTLE SHEBA"

JOHN PAYNE,
ARLENE DAHL dans

"CARIBBEAN"

(Technicolor)

Lairet DERNIER JOUR

Dean Martin, Jerry Lewis dans "THE STOOGE"

Richard Burton, Robert Newton, James Mason dans "DESERT RATS"

Dès DEMAIN : Danielle Delorme dans "SANS LAISSER D'ADRESSE". Aussi : "MEFIEZ-VOUS DES BLONDES" avec Martine Carol.

"Le Foyer de la Version Française!"

Rialto JUSQU'A JEUDI SOIR

"MUTINERIE A BORD"

("Mutiny") TECHNICOLOR

Mark STEVENS, Angela LANSBURY

Autre Grand Film :

"LA VILLE ECARTELEE"

("The Big Lift")

Montgomery CLIFT, Paul DOUGLAS

PRINCESSE

"POUR TOI J'AI TUE" avec Yvonne de Carlo & Burt Lancaster. "BOMBA ET LE VOLCAN EN FEU" avec Johnny Sheffield.

Commençant demain :

"THE DESERT SONG"

Gordon MACRAE & Kathryn GRAYSON

"THE RAIDERS"

Richard CONTE & Viveca LINDFORS

CARTIER Jusqu'à jeudi à 1.25, 4.00, 6.40 et 9.15 p. m.

JOSÉ FERRER dans John Huston's MOULIN ROUGE

Sujet spécial The RODRIGUEZ STORY

Technicolor

Prix réguliers : mat. : 40c — Soir : 60c

THEATRE CANADA LEVIS

AUJOURD'HUI A JEUDI

Fameux film musical en Technicolor Superbes chansons nouvelles

avec DORIS DAY HOWARD KEEL

CALAMITY JANE

aussi

Grande version française

L'ETONNANT MR. WILLIAMS

avec MELVYN DOUGLAS JOAN BLONDELL

JEUDI SOIR FOTO-NITE $510.00

Au Pigalle

Jean Desailly, le plus romantique des jeunes premiers, en vedette dans le film "Jocelyn", actuellement à l'affiche au Pigalle.

CINEMA LEVIS

AUJOURD'HUI A JEUDI

Programme entièrement français

LE MUR DES TENEBRES

(Version française)

avec

Robert TAYLOR, Audrey TOTTER

Un programme double un comique pas ordinaire. Roger NICOLAS dans LE ROI DU BLABLABLA

Distribution de vaisselle "Ollivant"

Au Cinéma de Paris

Luis Mariano, le favori des foules, qui chante trois fois par jour sur la scène du Cinéma de Paris. A l'écran : "Je n'ai que toi au Monde", avec Albert Préjean, et "Gangsters en Jupons", avec Emile Prud'homme et ses 40 accordéonistes.

VICTORIA Jusqu'à jeudi JUDY HOLLIDAY, Broderick Crawford "Comment l'Esprit vient aux Femmes" — Johnny Weismuller (Jungle Jim) "DANS L'ANTRE DU GORILLE"

CAMBRAI Jusqu'à jeudi Ricardo Montalban, Cyd Charisse "LE SIGNE DES RENEGATS" Technicolor — Donald O'Connor, Piper Laurie "FRANCIS AUX COURSES" (Nouvelles)

CLASSIC Loretta Young, Celeste Holm "LES SOEURS CASSE-COU" — JEAN SIMMONS "LE LAGON BLEU" Technicolor — Service Serenade

EMPIRE

JUSQU'A JEUDI SOIR

2 bonnes attractions

JAMES CAGNEY "A LION IS IN THE STREETS"

Couleur par TECHNICOLOR

Présenté par WARNER BROS.

En vedette BARBARA HALE ANNE FRANCIS

aussi George Brent dans "TANGIER INCIDENT"

PIGALLE

A L'AFFICHE

Jean DESAILLY, Simone VALERE dans "Jocelyn" d'après l'oeuvre de LAMARTINE avec Jean VILAR

EN PROGRAMME DOUBLE avec

FERNAND GRAVEY dans "Mademoiselle Josette ma femme" avec ODILE VERSOIS

IMPERIAL

EN COULEURS : Dans le cadre sauvage du Thibet, cinq religieuses, après des années passées dans la solitude, se trouvent brutalement en contact avec le monde extérieur !

"LE NARCISSE NOIR"

avec DEBORAH KERR, DAVID FARRAR, JEAN SIMMONS, SABU

Comédie :

"EN PLEIN CIRAGE"

("The Fuller brush girl")

avec LUCILLE BALL et EDDIE ALBERT

CINEMA PARIS LA CAPITALE DE L'AFFICHE

A LA SCÈNE EN PERSONNE Luis MARIANO

Luis Mariano chante à : 4 hrs 15 et à 9 hrs 15

Albert PRÉJEAN dans JE N'AI QUE TOI AU MONDE

Ginette LECLERC dans Gangsters en Jupons

"SOIREE SPECIALE DU MARDI GRAS"

Au Coronet

en vedette

RICHARD BARONET

sensationnel baryton, aussi

ALLEN RENO

acte musical et comédie

Yvon Goulet m. c. Gerry Montreuil et son ensemble

CHAPEAUX — BALLONS — BRUITEURS

RES. : 3-2107

CHEZ ÉMILE

présente

CETTE SEMAINE

Mimi FORESTRY

CHARMANTE CHANTEUSE FRANCO-AMERICAINE

aussi

Jack PALMER

VIOLONISTE-COMEDIEN

GUY DIONNE et son trio — Cuisine excellente

CE SOIR "SOIRÉE DU MARDI GRAS"

Chapeaux — Ballons — Bruiteurs

RES.: 4-0091

CE SOIR à L'HOTEL ST-LOUIS à 9 hres

"Bal Masqué"

(SOIREE DANSANTE)

Orchestre : AL BEDARD et ses 10 musiciens — *Artiste invitée :* PIERRETTE FORTIN — "THE SKATING CARBINOS" Acrobaties sur patins

EUG. MARIER, Imitateur — Clémence Lachance, Danseuse

Prix de présence — Plusieurs prix en argent pour les plus beaux costumes.

Buffet - Rafraîchissements - Dominos gratuits

Adm.: $2.00 par personne

CARTES EN VENTE A Tél.: 2-8844 — 2-1455 ou à l'entrée de l'hôtel

CE SOIR

Chez Gérard Mardi Gras SENSATIONNELS SPECTACLES à la porte ST-JEAN

avec

L'idole des Québécois Marjane — Walter Eiger au piano

Donna GRESCOE, virtuose violoniste

Les VISIONAIRES, formidable groupe de comédiens-chanteurs

— CHAPEAUX — BALLONS

Rés. : 4-0549 — Rés. : 3-2000

LES AVENTURES DE PAULINE

LES JUMELLES CLAREAU — *par Dick Brooks*

Le courrier de Pascale France

MIMI — J'ai publié depuis que vous m'avez écrit des exercices suggérés pour maigrir de l'abdomen et je les ferai de nouveau paraitre avant longtemps. Pour grossir du buste, voici des procédés que j'ai également fait paraitre souvent : ils sont assez lents et consistent surtout en des mouvements des bras imitant tous les gestes du nageur, du rameur, de l'avironneur. Des frictions à l'eau de Cologne, des applications d'eau froide, cinq minutes chaque matin, font aussi un peu de bien, mais il est toujours préférable d'aller à la source de la déficience et de prendre quelque chose qui active les glandes.

2. — Et voici une des deux recettes que vous désirez : Beurre d'érable : 1 tasse beurre ; 2 tasses sucre ; 2 blancs d'oeufs ; 1-3 tasse eau bouillante ; essence d'érable. Battez le beurre et le sucre en crème ; ajoutez blancs d'oeufs non battus ; quand tout est uni, ajoutez l'eau ; mettez sur une casserole d'eau chaude et chauffez en brassant jusqu'à ce que le tout soit lié.

Je regrette mais je ne possède pas la recette pour faire du pop corn.

BRIGITTE DE MONTCLAR — A moins d'employer des bigoudis, je ne vois pas comment vous pourrez réussir à boucler vos cheveux si vous ne pouvez vous faire donner d'ondulation permanente et si aussi vous ne pouvez les fixer en bouclettes après les avoir mouillés. Il y a d'excellentes marques de bas nylon sur le marché, mais vous vous imaginez bien que je ne puis ici vous en indiquer une de préférence à une autre puisque toute publicité m'est interdite dans ce courrier.

2. — Il se vend dans les pharmacies des ceintures herniaires pour les personnes qui, il va sans dire, souffrent de hernies. Elles sont à prix accessibles et rendent de précieux services à ceux qui les portent. Enfin, le gris, les violets clairs, le brun, le bleu marine, mais tout particulièrement les bleus moyens sont des couleurs qui conviendraient à votre âge et à vos cheveux gris.

GASPESIENNE — Comme le deuil a perdu beaucoup de sa rigueur d'autrefois et que ça fera quand même quelques mois que votre fiancé aura perdu son père lorsqu'il vous épousera en juin prochain, vous pourrez très bien vous marier en toilette blanche et vos parents donner une réception dans un hôtel. Votre futur pourra choisir un complet gris moyen et une cravate de couleur sobre, car on a le droit de quitter le deuil pour se marier.

LILINE — C'est une chose impossible de vouloir faire disparaitre tous les poils follets que vous avez sur le corps car vous devez bien penser que la nature ne les a pas voulus là pour rien. J'admets que ceux que vous avez sur la lèvre supérieure peuvent être disgracieux mais pour ceux-là, recourez à la cire dépilatoire ; ceux des jambes aussi peuvent être atténués par l'application d'un mélange fait de 2 c. à thé de peroxide 20 volumes et une c. à thé d'ammoniaque. Mais ne touchez pas aux autres ; ce serait une bêtise.

2. — Et pour venir à bout des points noirs, on dit beaucoup de bien du péroxyne (pas péroxyde) en poudre qui se vend en boites, dans les bonnes pharmacies. Cela ressemble au soda à pâte ; on en prend une petite quantité qu'on humecte de quelques gouttes d'eau seulement pour faire une pâte molle ;

Pascale France

CAP-CHAT

Réunion Lacordaire

L'assemblée mensuelle des Lacordaire et Jeanne d'Arc eut lieu récemment, à Cap-Chat.

Les abstinents et abstinentes se sont d'abord rendus à l'église où le chapelet a été récité par M. le président. Le groupe, précédé du drapeau Lacordaire, porté par M. Benoit Ouellet, s'est ensuite dirigé vers la salle.

La réunion a débuté par le mot de bienvenue du nouveau président du cercle, M. Georges Roy et la lecture de l'Evangile a été faite par Mme Alfred St-Pierre, présidente. La chorale a rendu un chant et Mme Joseph Deroy sest fait entendre dans plusieurs déclamations. M. Firmin Francoeur a exécuté, sur violon, des pièces charmantes. Il y eut ensuite initiation et changement de décorations d'un an, deux ans, trois ans et même cinq ans.

Le mot de la fin a été donné par M. le vicaire en l'absence de l'aumônier du cercle, M. le chanoine Guillaume Cassivi.

Le prix d'assiduité aux réunions de l'an dernier a été attribué à M. Alfred Dumont et un prix de présence, don de M. Emilien Mainville, a été gagné par M. Robert Barriault.

Baptêmes

En l'église de Cap-Chat, Marie-Francine, fille de M. et Mme Napoléon Lévesque (Anna Dion). Parrain, Georges-Henri Gaumond, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Carmen Vallée. Porteuse, Mlle Murielle Lévesque.

En l'église de Cap-Chat, Marie-Claire-Martine, fille de M. et Mme Jean Fillion (Rita Michaud). Parrain et marraine, M. Viateur Lemieux et Mlle Carmen Pelletier, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Jules Lemieux, également cousine de l'enfant.

De retour

Mmes Gérard Ducasse, Fernand Lemieux et Marc Richard sont de retour dans leurs familles, après un bref séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Déplacements

M. Fernand Côté, navigateur à bord du bateau Steve Ahern, à Halifax est revenu dans sa famille, à Cap-Chat.

M. et Mme Léonide Sergerie étaient récemment à Cap-Chat, où ils ont assisté aux funérailles de M. Joseph Parent, père de Mme Sergerie.

Hommes Affaiblis!
nouvel allant à 40, 50, 60

Acquérez rapidement force, vigueur et énergie comme l'ont fait des milliers. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex contre faiblesse, épuisement, fatigue, que cause le manque de fer à 40, 50, 60, ce que vous appelez la "vieillesse". Ostrex stimule, fortifie, remonte et renforcit sang, organes, nerfs. Hâtez-vous de rajeunir. Les deux sexes se tonifient. Format d'introduction, 60c. Toutes pharmacies.

INSATIABLE : "Pourquoi ne l'achèterions-nous pas ? Nous avons suffisamment de place dans le grenier !"

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1905 B-825

La gagnante encombrante

Si les efforts d'un joueur tendent généralement à l'élimination des faibles cartes, même une carte majeure peut parfois être une carte encombrante et sa présence peut constituer un danger. En ces cas, à la première occasion cette carte dangereuse doit être sacrifiée.

Donneur: Est
Nord-Sud vulnérables

	♠ 10 9 8 ♥ 6 ♦ D V 9 8 4 2 ♣ A 7 3	
♠ 2 ♥ 9 3 ♦ R 7 5 ♣ D 10 9 8 6 4 2	N. O. E. S.	♠ V 6 5 4 ♥ D V 8 ♦ 7 2 ♣ A 10 ♣ R V
	♠ A R D 7 3 ♥ A R 10 5 4 ♦ 6 3 ♣ 5	

Est	Sud	Ouest	Nord
1-♥	contre(1)	4-♣(2)	4-♦
passe	4-♠	passe	passe
5-♣	passe(3)	passe	5-♠(4)
contre	passe	passe	passe

(1) La main de Sud est beaucoup trop puissante pour une simple défense à pique. Le contre est également supérieur à l'enchère 2-piques car il permet de découvrir plus facilement si une manche pourra être réalisable.

(2) Redoutant que les adversaires soient en état de réaliser une manche à pique, Ouest tente un barrage.

(3) Ce passe-parole de Sud abandonne à Nord le choix entre une pénalité ou une poussée à 5-piques.

(4) Au jeu libre, il serait préférable d'accepter les points que peut offrir la pénalité. En duplicata, une pénalité moindre que quatre levées représente une piètre compensation pour la manche réalisable par les joueurs en N-S. Aussi, Nord accepte le risque d'un contrat de cinq trics, la pénalité ne pouvant accorder qu'un point ou deux de match.

Entame: neuf de coeur.

Le déclarant prend le valet de coeur de son as et en fait suivre le roi. Alors que le contre de Est laisse entendre que le valet de pique se trouve chez-lui, la meilleure chance de réaliser le contrat consiste à faire couper par le Mort les trois coeurs perdants. Sur le jeu du quatre de coeur, Ouest écarte un petit trèfle et le Mort coupe du huit de pique. Après le jeu de l'as de trèfle, Sud reprend la main en coupant le trois de trèfle. Le cinq de coeur est coupé par le neuf de pique. Pour la réalisation du contrat, il suffit que le déclarant fasse couper son dernier coeur. Dans ce but, Sud appelle le dernier trèfle du Mort. Bien eux aguets, Est constate que sa forte carte de coeur ne constitue aucunement un actif et que tout au contraire elle ne peut que gêner son activité; il écarte donc cette carte encombrante sur le dernier trèfle que vient de jouer le Mort. Le dix de coeur du déclarant se trouve affranchi par l'abandon de la dame de coeur de la part de Est. La complaisance n'est pas le motif de l'adversaire. Son but est plutôt de contrôler le dix d'atout. Après avoir coupé de son sept de pique, le seul espoir du déclarant est de trouver un partage 3-2 des atouts chez les adversaires. Comme ce fait est inexistant, le déclarant chutera d'une levée parce que Est, bien à propos a su se départir d'une carte gagnante qui ne pouvait être que nuisible.

STE-AURELIE

Statistiques

La paroisse compte 204 familles formant une population de 1,203 âmes. Il y a eu, l'an dernier, 53 naissances, 17 mariages et 5 décès.

Marguilliers

M. Henri Maranda a été nommé marguillier pour succéder à M. Eustache Allen, dont le terme était expiré.

A l'hôpital

Mme Aimé Maranda a été transportée à l'hôpital Notre-Dame de Beauce où elle est sous les soins du Dr R. Reny.

Nos étudiants

MM. Serge et Paul Gagné, Réal Allen, au collège de Lévis; Normand Giguère, à l'Académie de Québec ; Réal Tardif, à Ste-Germaine; Mlle Constance Gigure, à l'hôpital Ste-Justine de Montréal; Mlles Claudette Giguère et Julie Bélanger, au couvent de Cap-Rouge ; Mlle Lisette Maranda, au couvent de St-Roch ; Mlles Lucille Giguère, Simonne et Pricilla Maranda, à l'hôpital St-Sacrement de Québec.

Va-et-vient

MM. et Mme Aurèle et Louis Giguère, de Ste-Hélène de Montréal, de passage en notre localité, récemment.

— MM. et Mmes Alphonse et Maurice Giguère, de Québec, de passage chez leurs parents, M. et Mme Léon Giguère.

— Mme Rosaire Drouin, de Montréal, en promenade chez son père, M. Alphonse Gagné.

— M. et Mme P.-E. Jobin, de Québec, récemment de passage chez M. et Mme Ferdinand Maheux, sont partis pour Sept-Iles.

— MM. Raoul et Adjutor Bédard, de Ste-Germaine, en voyage d'affaires dans la localité.

— M. et Mme Edouard Maranda, de passage à St-Georges où ils ont assisté aux funérailles de Mme Ollivier Morissette.

— M. et Mme Odule Giguère, de St-Georges, récemment chez Mme Joseph Giguère.

— M. et Mme Yvan Morin, de St-Prosper, en promenade chez M. et Mme Elie Giguère.

— MM. et Mmes Réjean Maranda et Irénée Giguère, dep assage à St-Raphaël, aux fêtes.

Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

★

559

Pour donner plus de prix à votre literie, vous aurez soin de l'orner de motifs délicats comme ceux que vous suggère ce patron. Et vous accomplirez ce travail décoratif en un rien de temps puisque vous n'aurez qu'à estamper les motifs au fer chaud.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Fernand Gilbert tenu responsable

Sherbrooke, 1er. (PC) Fernand Gilbert, 27 ans, d'Asbestos, a été tenu criminellement responsable de la mort de M. Viateur Chartrand, 25 ans, d'Asbestos également, samedi, lors d'une enquête du coroner.

M. Chartrand a perdu la vie samedi lorsque l'automobile conduite par l'accusé a fa' une embardée pour aller donner contre un arbre. Le chauffeur et un autre voyageur, M. Jean-Paul Côté, 30 ans, d'Asbestos, ont subi de légères blessures.

Gilbert doit comparaitre aujourd'hui devant un tribunal de Sherbrooke sous une accusation non déterminée. Il aurait fait un excès de vitesse lorsque ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

CACOUNA

Marie-Edith-Agathe, enfant de M. et Mme Maurice Dubé. Parrain et marraine: M. et Mme Alphée Dubé, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Mailloux.

Nouvelle méthode scientifique de faire régresser les hémorroïdes sans chirurgie

La nouvelle substance curative soulage la douleur et fait régresser les hémorroïdes

Montréal, P.Q. (Spécial)— Pour la toute première fois, la science médicale vient de découvrir une nouvelle substance curative qui possède des propriétés étonnantes en vue de faire régresser les hémorroïdes et d'en enrayer le saignement sans intervention chirurgicale.

Après avoir fait des essais cliniques sur plusieurs patients souffrant d'hémorroïdes, les médecins ont qualifié les résultats d'"amélioration très marquée".

La douleur a été promptement soulagée. Et tout en soulageant la douleur, cette nouvelle médication a fait régresser et diminuer les hémorroïdes.

Et, chose étonnante, cette amélioration s'est maintenue pendant des mois entiers sous la surveillance continue de médecins.

En effet, les résultats se sont révélés si satisfaisants que les personnes affectées ont pu déclarer: "Les hémorroïdes ne présentent plus aucun problème." Parmi ces cas—quelques-uns datant de 10 à 20 ans—se trouvait toute une série de différents états pathologiques.

Ces résultats plus qu'encourageants ont été obtenus sans l'emploi d'opiats, d'anesthésiques ou d'astringents. Le succès réside dans l'emploi d'une nouvelle substance curative, (Bio-Dyne) découverte dans un laboratoire de recherches de réputation mondiale. On commence déjà à se servir de Bio-Dyne pour la guérison de tissus lésés sur toutes les parties du corps.

Cette nouvelle substance curative est maintenant présentée en onguent pour hémorroïdes sous le nom de Préparation H*. Elle ne coûte que $1.19 le tube, y compris le prix de l'applicateur. Exigez la marque Préparation H—se vend dans toutes les pharmacies. Et surtout n'oubliez pas! Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre argent vous sera promptement remboursé. *Marque déposée

Ferventes de l'aiguille...
cousez et épargnez...

Durant la semaine de l'épargne par la couture

VOYEZ LES PLUS MERVEILLEUSES NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS À NOTRE SOUS-SOL . . .
ET RÉALISEZ UNE IMPORTANTE ÉCONOMIE SUR LA CONFECTION DE TOUTES VOS TOILETTES !

TISSUS A MANTEAUX
Parmi ces tissus d'importation anglaise, vous trouverez le célèbre "Caralaine" en pure laine Botany. Grande variété de dessins originaux ; triangles, tweeds, écorce d'arbre, etc. Largeur 56 pouces.
$3.98 à $10. LA VERGE

SUITING A COSTUME
Une riche collection de tissus provenant des meilleures filatures britanniques. Choix de: suiting, barathea, aux effets nuancés sur fond pastel ou semi-foncé, pied-de-poule, etc. Largeurs 56 et 58 pouces
$1.98 à $7.95 LA VERGE

ORGANDI IMPORTÉ
Vous aimerez ce superbe tissu d'importation suisse pour ses riches teintes pastelles unies ou de fantaisie . . . pois, carreaux, pointes à diamant, effets de dentelle ou petites fleurs. Largeur 44 pouces.
.98 à $1.98 LA VERGE

TOILE AMERICAINE
Tout ce qu'il y a de plus nouveau . . . D'importation américaine, cette fine toile est présentée dans une sélection de 15 charmantes teintes printanières. Largeur 44 pouces. Prix très modique
$1.39 LA VERGE

CREPES VARIÉS
D'une versatilité remarquable, ce crêpe offre des effets de tweed, d'écorce d'arbre ou de bouclé. Aussi, crêpe imprimé pure soie et soie shantung unie ou de fantaisie. Le tissu idéal pour 2 pièces, robes du soir ou robes de mariée. Largeur 44 pouces
.98 à $3.00 LA VERGE

BROADCLOTH DE COTON UNI
Choix de marques les plus renommées: Wabasso, Tex Made américain, Springknight et Top Most. Présentés dans toutes les nouvelles teintes printanières, ces tissus sont garantis lavables. Largeur 38 pouces
.49 à $1.29 LA VERGE

COTON IMPRIMÉ
Vous serez émerveillée, madame, par notre éblouissante collection de dessins inédits: mexicains, portraits, têtes de violon, hawaiens, cheminées, bouddhas et autres motifs convenant pour nappes et rideaux de fenêtres. Largeur 38 pouces
.49 à $1.59 LA VERGE

CREPE IMPRIMÉ PURE SOIE
Garanti pure soie, ce crêpe d'importation française offre une belle variété de teintes semi-foncées et de délicieux petits dessins. Largeur: 42 pouces. Prix Laliberté
$3.95 LA VERGE

Visitez notre comptoir de PATRONS

• BUTTERICK
• McCALL
• SIMPLICITY

145 EST, ST-JOSEPH – QUE. – TEL. 2-4701

JOE PALOOKA — par Ham Fischer

DONALD DUCK — par Walt Disney

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
pour minimum
3 ins consécutives, la lig. comptée .22
6 ins consécutives, la lig. comptée .20
Minimum : 2 lignes comptées par ins.
24 ins consécutives, la lig. comptée .17
Titre individuel, par insertion .25

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50 cts. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prières pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels . . . 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Dans les comtés du Québec suivants : Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Shefford, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an, $8.50. 6 mois, $4.50 ; 3 mois, $2.50. 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00. 6 mois, $5.75. 3 mois, $2.75 et 1 mois, $1.00.
Etats-Unis : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00. 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 311 St-Luc, Tél. : 5-6030
BIHERER, G., 178 Avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency Tél.: MO-3-5107
BLAIS DAMASE, épicier, 825 rue Ste-Thérèse, Tél. : 7-9933
BIGAOUETTE, 1231B St-Vallier, Tél. : 4-0471
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier, Tél. : 7-9436
Mme CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest, Tél. : 7-7007
JOS. COTE (Liée) :
Succ. No 2, 26 St-Jean Tél. : 4-0574
Suc. No 3, 232 St-Jean Tél. : 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade, Tél. : 2-0288
Suc. No 5, 439 St-Jean Tél. : 4-0592
Suc. No 8, 103 St-Joseph Tél. : 4-0454
Suc. No 15, Carré d'Youville Tél. : 2-0594
C.-A. GAGNON, 101, Ave Royale, Giffard, Tél.: MO-3-6753
DELISLE ALEX., 121 de la Couronne, Tél. : 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier, Tél. : 4-0472
DUBE MAURICE, pharmacien, 269, St-Joseph, Tél. : 4-3422
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Wilf. Laurier Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph, Tél. : 3-0738
357, St-Joseph, Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne, Tél. : 2-0523
GIROUX ADELARD, 900, 3e Avenue, Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L. Club des Marchands coin Blvd Charest et de la Couronne Tél. : 2-0442
PARENT, EUG. 29 du Collège, Beauport, Tél. : MO-3-3483
PHARMACIE BERNIER 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, Tél. : MA 3-3139
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. Tél. : MA-3-1474
ROGER, RENE 1219 1ère Ave Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean Tél. : 5-8301
RHEAUT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard Tél. : MO-3-6081
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 65 Ave Cartier coin St-Cyrille, Tél. : 2-1739
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier Tél. : 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis, Tél. : TE 7-4863
Bienville, Lévis. Tél. : TE 7-4031
PARE, J.-E., 237, rue St-Joseph, Lauzon Tél. : TE 7-5936

6 AGENTS

HOMMES, FEMMES: Faites $60 et plus par semaine. Vendez à domicile Produits de beauté, médecines, épices, saveurs, etc. Catalogue Gratis. Ecrire Produits BERUPE, St-Alexandre (Kamouraska).

AUX ASSUREURS-VIE

COMPAGNIE canadienne d'assurance-vie désire s'adjoindre 2 gérants, l'un pour Québec, l'autre Lévis. 2 agences déjà établies. Attention aux assureurs-vie d'expérience qui désirent promotion et revenu substantiels. Application confidentielle. Ecrire Casier 807 Le Soleil.

8 ANIMAUX A VENDRE

VACHE laitière, M. IDOLA DONALDSON, 832, 3e RUE. 3-2727 — 5-8877 soir.
BEAU petit chien (caniche) Irish Scotty. 451, 3e AVENUE. Limoilou.
SERINS à vendre. S'adr.: 409 St-Sauveur. TEL.: 3-2948

10 APPARTEMENTS A LOUER

PLAT à louer, meublé, à 24 ST-AMABLE.
RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique Gilmet, réfrigérateur, poêle électrique 327 ST-JOSEPH.
3 PIECES, conviendraient pour 2 jeunes filles. 30 HEBERT.
GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, résidentielle, arrêt d'autobus, pour 1-2 personnes. 505 Champfleury appt 3. MO 3-3749.
2 PIECES éclairées, chauffées, eau chaude année. 543 des Oblats.
PLAT à louer, cuisine, chambre, chauffé, éclairé, chambre bain, entrée seule, eau chaude. 163 VILLEBON.
2 PIECES, réfrigérateur, poêle, entrée seule. 784, 22e RUE. 4-2239.
2 PIECES, meublées, chauffées, éclairées, eau chaude, couple. 22 ST-FLAVIEN.
SUITE 2 pièces, entrée seule, meubles neufs, eau chaude année, rue du Pont, entrée 110 de la Reine. TEL.: 2-0357.
2 PIECES, entrée privée. S'adr.: 4 d'Estimauville. TEL.: MO 3-6292.
POUR ADULTE plat non meublé, chauffé, éclairé, libre. 7 COUILLARD.
SUITE 2 pièces, complètement neuf, meublée, entrée seule. 9½ St-Joseph. TEL.: 4-0108.
2 PIECES non meublées, chambre toilette, chauffées, eau chaude année. Libre immédiatement. TEL. : 5-8786.

13 ARGENT A PRETER

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

$20. à $1,500.

Sur votre propre signature

Téléphone : 5-7144

37 rue de la Couronne (édifice Guillemette)

M. Georges Leclerc, gérant

COMMUNITY FINANCE Corporation (Edifice Guillemette)

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau, notaires. 251 Boulevard Charest. TEL. 3-1531.
PREMIERE, DEUXIEME HYPOTHEQUE, 6%, Québec, banlieue seulement. SAMSON SAMSON & GASCON, notaires. 70 Cartier. TEL. 5-6683.
ARGENT obtenu première hypothèque taux raisonnable. Ecrire 1478 Ave du Parc, Montréal.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, pour propriétés en ville. H.-P. CIMON, 16 PLACE D'AIGUILLON. TEL. : 5-5169.

14 ARGENT DEMANDE

DESIRERAIS emprunter première hypothèque sur propriété valeur $16,000.00. Située centre touristique premier ordre. $6,000.00 5 ans, pour compléter et aménager pour touristes. Paiements gros intérêts. Ecrire Casier 757 Le Soleil.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg. 490 Ste-Thérèse. TEL. : 3-7991

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEURE A L'HUILE. Vente et service. Spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE ENR. — 1178, 4e AVENUE 3-9663.

BRULEURS

DE TOUTES marques. Gros et détail. CARILLON ELECTRIQUE INC., 315 CARILLON. G. Coulombe, président. TEL : 3-7049.

DRUM GRATIS

Avec l'achat d'un brûleur Lynn, Victor, Breese, etc. L. PARENT, 198, 3e Avenue. TEL. : 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW

DISTRIBUTEURS Eug. Desrochers & Fils Enr. 569 ST-VALLIER Ouest Québec 3-8014

R. DUBOIS, "BRULEUR"

BRULEURS A.B.C., Victor, Lynn, Champion. Vendeur autorisé des brûleurs Atlas pour chauffage central. Conditions faciles. Installation et nettoyage. Ouvrage garanti. Estimés gratis. 256 DE L'ESPINAY TEL. : 2-9016.

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH, coin rue, parking local chauffé. TEL. : 5-8027.
BUREAU A LOUER, service d'ascenseur moderne. L. CASSULO. 130 ST-JEAN.
SALLE d'échantillon, chauffée, meublée. 278 DU ROI. 5-8711.

St-Joseph et St-Dominique

EDIFICE NEUF, 800 pieds plancher, éclairé, chauffé, prix raisonnable. 21 St-Joseph. 2-2962.

BUREAUX

Magnifiques bureaux situés 14 Place d'Aiguillon. Livraison immédiate si désiré. H. P. Cimon, 14 - 16 Place d'Aiguillon, tél. : 5-5169.

36 CHALETS A VENDRE

CHALET à vendre ou échanger pour terrain. TEL.: MO 3-5588.
LAC ST-JOSEPH. — Chalets près chapelle et grève. Marcel MOREL. 42 Marie-Rollet. Québec. TEL. : 7-1732.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES avec pension. Messieurs seulement. S'adresser 173 ST-JEAN. Appt 2
CHAMBRE et pension, dans famille, sans enfant. S'adresser 19 SCOTT.
BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension si désirée. 1235 CANARDIERE. 2-0029.
PETITE chambre bonne pension, monsieur $13 semaine. 35 ST-PATRICE. 2-0345.
ST-ROCH grande chambre pension, monsieur. TEL.: 3-5689.
CHAMBRE pension pour une personne seulement. TEL.: 4-1407.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER à 8 ST-STANISLAS.
CHAMBRES propres, chauffées, raisonnable, lavabo, eau chaude, messieurs. 22 STE-ANNE.
CHAMBRES simple, double à l'année, eau courante. 66 rue ST-LOUIS.
BELLE CHAMBRE moderne, dans famille sans enfant. 542 CHAMPFLEURY. MO-3-0395.
RUE CASOT, 2 chambres propres, spacieuses. L'une boudoir, l'autre ordinaire. Pas cuisine. 1er étage. MU 3-7061.
GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, résidentielle, arrêt d'autobus pour 1-2 personnes. 505 Champfleury, appt 3. MO 3-3749.
CHEMIN STE-FOY, confortable, eau chaude, grande. TEL.: 7-0587.
GRANDE CHAMBRE bien meublée, 1er plancher, 7 rue Fraser.
CHAMBRE à louer pour monsieur. 30 STE-JULIE. TEL. : 2-0481.
CHAMBRE BOUDROIR étage bain, téléphone, famille sans enfant. 524 ST-JEAN.
PLUSIEURS CHAMBRES avec lavabo, eau chaude année, permis cuisine. TEL. 2-6559. 105 LAVIGUEUR.
CHAMBRE simple, libre lavabo, eau chaude voisin chambre bain, pour personne tranquille. 44 Avenue Ste-Geneviève
PETITE chambre, permis cuisine, eau chaude, 1 personne seulement. 127 de la SALLE.
MODERNE, lits jumeaux, entrée seule, douche, messieurs. 986 ST-CYRILLE. 7-1411.
2 PLATS et 2 chambres. S'adresser : 103, DE LA COURONNE.
CHAMBRE, boudoir, louer dans maison tranquille, référence exigée. TEL: 7-9119.
105 MURRAY près autobus, premier plancher, tranquille. 7-4137 — 7-4487, monsieur.
GRANDE chambre à louer, 24 Ste-Ursule TEL.: 4-9958.
ST-ROCH, chambre dans maison privée, personne tranquille. 2-4688.
5 ST-STANISLAS, libre immédiatement, grande chambre pour 2 ou 3 messieurs, pas permis cuisine.
24 STE-ANNE. Belle chambre lavabo, eau chaude, endroit tranquille.
ST-SACREMENT, grande chambre pour monsieur, $25 par mois. TEL.: 7-2853.
ST-SACREMENT boudoir moderne, cuisinette, chambre bain, $60, entrée privée 7-2853.
RUE ST-CYRILLE chambre moderne dans famille sans enfant. TEL.: 3-6013.
APPARTEMENT KEBEC. Chambre, boudoir, usage téléphone, situé 101 STE-ANNE. 3-7198.
CHAMBRE propre, pour monsieur, maison tranquille. 10 STE-JULIE. TEL.: 3-1257.
BELLE grande chambre, permis cuisine pour couple ou 2 garçons. 20 Côte du Palais.
MEUBLEE, chauffée, cuisinette, entrée seule, prix modéré. 65 des Franciscains.
SUITE meublée, chambre, boudoir, cuisinette, poêle gaz. 8 COUILLARD. 3-4172.
PRES Carré d'Youville, famille privée, chambre monsieur distingué. 29 Richelieu Appt 9.
CHAMBRE pour demoiselle, chauffée, eau chaude, tél. 2707 1ère AVENUE.
CHAMBRE meublée, chauffée, gaz, eau chaude année. 7 ST-FLAVIEN, Appt 4.
BELLE grande chambre pour personne seule ou couple. Déjeuner si désiré. 2-4590. 32 Ave Jacques-Cartier, St-François d'Assise.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

PORTIN, marchand de bois et d'huile à brûleurs. 15 MARIE INCARNATION. 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00 GERALD MARTINEAU 93 ST-PIERRE. 5-5188.
E. LACOUILINE agent exclusif clavigraphe Royal, 146 COTE D'ABRAHAM Téléphone 4-1359. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $1.00
CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood, 311 BLVD. CHAREST. Téléphone 2-1422. Location vente, réparation clavigraphes.

54 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT comptoir-lunch à vendre, 3e rue St-Joachim. TEL. : 2-0389.
KIOSQUE situé Parc d'Exposition. C. P. 184 Loretteville, VI 2-2953.
POSTE de cabines à Ste-Monique des Saules. S'adresser 11 d'Aiguillon. TEL. : 2-0992
MAISON de chambres, 15 pièces. Acompte $3,500.00, balance conditions faciles. chauffage huile. 30 HEBERT.
STATION Service Shell, Notre-Dame des Laurentides, Route 54. TEL.: MO 3-4203. Guillot Grenier. MO 3-4450.
RESTAURANT à vendre. 381 BOISSEAU. TEL. : 5-9226.
BON PETIT restaurant à vendre, en pleine opération, prix raisonnable, pour information tél. l'avant-midi MO 3-7995. l'après-midi et soir 2-0233.
CHAMPIGNY, hôtel avec 10 cabines, meublés, TURMEL. 90 l'Espinay. 3-4567.

54 COMMERCES A VENDRE

ST-STANISLAS, propriété chambres, 15 pièces, chauffée, meublée. Acompte $5,000. TURMEL. 90 l'Espinay. 3-4567.
ST-SAUVEUR, grosse bijouterie à sacrifier. $8,500.00. TURMEL. 3-4567.
SALON de coiffure très bien équipé, à vendre pour cause de maladie. S'adresser à Mme Wellie Gagnon, 355 1er Racine, Chicoutimi, TEL: 4-3684.
LOGEMENT privé, avec épicerie licenciée St-Roch. TEL.: 3-4227.
RESTAURANT comptoir-lunch. S'adresser 942 St-Vallier Est. TEL.: 5-7493.
ST-SAUVEUR, grosse épicerie, boucherie à vendre ou échanger pour propriété TURMEL. 90 l'Espinay. 3-4567.
ST-ROMUALD épicerie avec propriété prix $8,000.00. TURMEL. 3-4567.
STE-CLAIRE D'ASSISE, gros restaurant, comptoir-lunch. Acompte $4,000.00. 3-4567.

55 COMMERCES DEMANDES

POUR VENDRE votre commerce, CANTIN 98 ST-JOSEPH Ouest. TEL.: 3-5910.
VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE, 35 rue Caron, Loretteville, VI 2-3105.
POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN. 5-7688.
VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

49 HUILE A BRULEUR

Eug. Desroches FILS LTEE

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

HUILE A POELE TRAITEE

Huile KLEEN-FLO Traitée

Qu'est-ce que l'huile traitée au Kleen-Flo ?

C'est une huile à chauffage de haute qualité traitée spécialement avec "KLEEN-FLO"

SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRE

- KLEEN-FLO ABSORBE LA CONDENSATION DANS VOTRE RESERVOIR.
- KLEEN-FLO PREVIENT LA CORROSION ET LA GELEE.
- KLEEN-FLO DISSOUT LE CARBONE ET AUTRES IMPURETES.
- KLEEN-FLO PROLONGE LA PERIODE DU NETTOYAGE DE VOTRE BRULEUR.
- A LA LONGUE, VOUS OBTENEZ Plus de chaleur par gallon

Obtenez ces avantages sans frais supplémentaires et signalez

TEL: 4-3018

Tél.: 3-8014. Tél.: 5-5421

Eug. Desroches FILS LTEE

569 ST-VALLIER OUEST

61 DEMENAGEMENTS

Québec Transport, tél.: 3-0760

DEMENAGEMENT tous genres. N'importe où. Outillage moderne. Assurances. La plus vieille du genre. 450 ARAGO.

62 DIVERS

GRATIS

Montres bracelets pour hommes ou dames données gratis pour la vente de 39 bouteilles de parfum de 10 cts à 30 cts. Ou encore Kodak, coutellerie, couvertes, fer à repasser, toaster. Prime spéciale gratis.
Demandez nos feuillets
LES UTILITES PRIMEES
116M Blvd Charest Québec

63 DIVERS A LOUER

REFRIGERATEUR à louer, neufs et usagés. C.-H. Chabot Réfrigération. 360 St-Vallier-Ouest. TEL.: 2-3887.

64 DIVERS A VENDRE

MATELAS neufs et réparation. JOBIN, 761 St-Vallier Ouest 7-0744.
VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS Réfrigérateurs Astral. Poêles électriques MARCEAU MEUBLE USAGE 79 M-1R GAUVREAU. 3-5625.
POELE électrique neuf, 220 volts, 4 feux Sacrifier. TEL.: 7-2376.
GRAND POELE gaz McClary, automatique, horloge, lumière presque neuf. MO-3-6249.

SURPLUS DE GUERRE

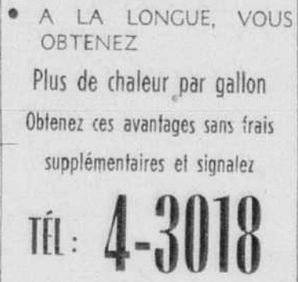

900 BOITES D'ACIER POUR COFFRE D'OUTILS ETAT DU NEUF

$2.95

Dimension : 21 pouces longueur, 9 pouces large, 9 pouces haut.

MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR.
Marchandises surplus d'armée
537 Ouest St-Vallier, Québec QUEBEC

64 DIVERS A VENDRE

JOLI COMPTOIR onze pieds longueur, bois franc naturel, bout rond, dessus et par d'en avant vitré, 5 tiroirs basculant, capacité d'un sac 100 livres chacun. Valeur $250.00 pour $125.00. S'adresser J.-A. TARDIF, 228, 3e Ave, Québec. TEL. : 4-7397.
GRANDE VENTE fourrure, cause déménagement, rat musqué pâle, point vison court, $125., pattes chevreau $80. 5-6434
BALAYEUSES électriques Royal électro-lux, électro-hygiène Hoover sanitizer classic $10 à $150. TEL.: MO 3-0081.
BEAU et bon manteau chat sauvage, très bonnes conditions. MA 3-1847 soir entre 7 - 8 hres.
POELE en fonte marque Bélanger (Major) avec brûleurs à l'huile Silent Glow en parfaites conditions. S'adresser à 3 DELIGNY.
BALANCE, poêle électrique, 220v., poêles laveuses. DEMERS, 183 Couronne. 2-2685.
MOBILIER CHAMBRE (antique) 3 morceaux, noyer solide dessus marbre. Gros meuble paysage (chêne) miroir banc à même; table noyer pattes avec cuivre, table dessus marbre, statue bronze 4 lumières. 83A Chemin STE-FOY, appt. 3-A.
ROBE MARIEE blanche, 16 ans, téléphone 4-1260.
SET DE SALLE à diner en chêne fumé, à sacrifier, cause départ. TEL. : 5-8365
POELES cuisine, gaz, ameublement salon, salle diner, cuisine, chesterfield. 2-6926.
BAIN 6 pieds, très propre, beau lavabo. 595 ST-JEAN.
GRAND REFRIGERATEUR portatif pour magasin et four à gaz, 24 tôles. 595 ST-JEAN.
POELE 220, réfrigérateur 9.5, set cuisine, salon, lit complet, moitié prix. Cause départ. 7-1534 soir.
WAGONNETTE à thé, chesterfield, secrétaire, cabinet argenterie, table, valise, garde-robes (carton), 2 feuilles beaver board 4 x 8. TEL. : 2-3505.
POELE, lessiveuse, brûleurs à l'huile, 175 de la Chapelle. 4-3979.
BEAU set salle manger, poêle blanc, brûleurs, set chambre, cuisine, carrosses. 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.
POELE électrique Westinghouse, 4 ronds, modèle 1951 presque neuf. MU 3-8032.
BALAYEUSE Electrolux avec tous les accessoires, prix d'aubaine, $35.00. TEL.: 4-2308 après 6 hres.
POELE neuf McClary avec brûleur Lynn combiné électrique 110, à sacrifier. TEL. 2-9996.
FRIGIDAIRE comptoir, ouvert, Serve yourself. Balance 24 livres, état neuf. 84 St-Joseph, Ouest. 3-9640.
SET SALLE à diner, moderne, très bas prix TEL.: MU 3-3561.
AMEUBLEMENT maison de chambres, 15 pièces. S'adresser 3-3926. 95 St-André.

COTON JAUNE, 29c VERGE

36 POUCES large R. Delisle. 201 St-Vallier Ouest. 4-0732.

CROTEAU LIMITEE

VENDONS, échangeons, meubles, poêles, etc. Plus haut prix payé. 327 ST-JOSEPH Québec. TEL.: 5-9426.

NOTRE-DAME DE LOURDES

CHAPELET nouveau, 3 grains contenant l'eau de la fontaine miraculeuse. Attestation certifiée. Simple : 3.95. Cristal 4.95, noir 4.95. Distributeur exclusif. Mandat accepté. LA DIFFUSION LYS, ENR., 25 ST-OLIVIER. TEL: 3-0521.

SOIE CHINOISE

(100% pure) Shantung Ninghai Fuji Honan Nanshang Tsingtao Shangai-Crêpe. Soie brute, en 40 teintes inaltérables, par d'imprimés. A partir de $1.75 jusqu'à $4.50 la verge en vente du 25 février au 3 mars de 12 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours (pas de magasin). PURE SILK PRODUCTS Reg'd, 68 rue Saint-Louis, Rez-de-chaussée, Québec.

3 ROBES POUR $1.00

Crêpes laine, 32 à 40, choix considérables modèles, couleurs, très peu usagées. Commande postale, satisfaction assurée. Bazar St-Malo Enrg. 642 Ouest St-Vallier QUEBEC.

EPARGNEZ JUSQU'A 50%

ACHETEZ directement du manufacturier, tel que : set de cuisine, davenport, chesterfield, mobilier chambre à coucher, poêle de toutes marques, bibelots, lampes, torchère et de table, cendriers, agents demandés, Relation Fourniture, 82 St-Joseph Ouest, Québec. 5-7340.

LEMIEUX ENR.

Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 609 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

HENRI TURCOTTE LTEE MAGASIN D'AUBAINES

AVEZ-VOUS des meubles usagés à vendre? Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs. Téléphonez-nous, notre évaluateur vous offrira le plus haut prix en ville et vous paiera comptant.. Nous achetons, vendons, échangeons. Termes faciles si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 181 rue St-Paul, Québec. TEL.: 2-1279.

CENTRE DES AUBAINES MENAGE COMPLET NEUF ET USAGE

Achetons — Vendons — Echangeons
TERMES SI DESIRES — 3-3760
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST

67 ENTREPOT A LOUER

ENTREPOT A LOUER, 75,000 pieds carrés espace disponible pour entreposage ou fabrication, bien subdivisé pour convenir locataire, voie d'évitement chemin de fer niveaux de chargement pour camions, glaciers, chauffé, éclairé, service conciergerie, bureau moderne, louer pour peu que 03 du pied, par mois. 3 COURCELETTE, ouest de la ville. MU 3-3539 pour inspection tous les jours.

70 ECOLE

INSTITUT THOMAS — 96 St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français. Cours privés sténographie, dactylo, comptabilité. TEL.: 2-7490 — 7-4653.
INSTITUT DENYS : jour-soir, cours commercial-classique-scientifique conversation anglaise cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois) cours spécial Te fer Se et préparatoires à l'Ecole Technique. 322 RUE ST-JEAN, Que. TEL. : 2-5147—2-8382.
BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise. Cour Commercial, anglais, français. Pour entrevue TEL. 2-5889 — 7-6412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.
COURS CLASSIQUES, reprises examens, cours réguliers. Professeur BELLEAU, 77 D'AIGUILLON, 3-3754.
INSTITUT THOMAS — 96 St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo, comptabilité. TEL.: 2-7490 — 7-4653.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

MESDAMES, Joignez nos rangs, forte commission, boni, produits incomparables DORALDINA COSMETICS, 176 la Salle. 5-3771.
2 DAMES demandées, pour travail intéressant, environ 2 heures par jour, 5 jours par semaine, rapportera environ $35.00. Chance d'avancement. Ecrire Casier 801 Le Soleil.
BELLE OCCASION de faire de l'argent. Vendez les cosmétiques garantis Doraldina. Peu de capital requis. Haute commission. Beau catalogue illustré. Ecrire à DORALDINA COSMETICS COMPANY, 1600 Delorimier, dépt 9, Montréal.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

STENO-DACTYLO bilingue prendrait du travail le soir. TEL: 5-9583.
STENO DACTYLO bilingue 5 ans d'expérience bureau d'avocat, accepterait travail à temps partiel. TEL.: 4-1586.
AIDE garde-malade avec expérience, prendrait soin de personne à domicile. TEL.: 3-6227.

Baby-Sitters Service Reg'd

VOUS OFFRE gardiennes d'enfants, gardes bébés, gouvernantes, ménagères compétentes. 7-1711.

77 FILLES DEMANDEES

VENDEUSE expérience seulement, aussi une couturière. 185 St-Joseph l'après-midi.
FILLE de chambres, bon salaire. S'adr.: 38 HENDERSON.
FILLE de table demandée. S'adresser Palace Café. 373 ST-PAUL. 4-3143.
CREMEUSE de gâteaux avec expérience (Pâtisserie française). S'adr.: L. CASSULO 130 ST-JEAN.
VENDEUSE avec expérience, bilingue, bonne apparence. S'adr. : MME L. CASSULO, 130 St-Jean.
STENOGRAPHE bilingue avec expérience demandée pour bureau d'Assurances Générales situé sur Rue St-Pierre à Québec. Ecrire Case 760 Le Soleil.
FEMMES, filles, qui travaillent dans manufacture demandées pour vendre articles qui sont très nouveaux, vos amis seront émerveillés. TEL.: TE-2-2527.

78 FINANCE

EVALUATIONS de feux. J.-Antonio FISET. TEL. : 3-9306 — 3-7173.

AVEZ-VOUS DES DETTES !

CONSULTEZ Finance Canadienne et Crédit Enr. 379 ST-JOSEPH. TEL.: 3-9876 ou 2-8656.

78 FINANCE

AVIS AUX MARCHANDS

Finançons vos ventes à termes et aussi ventes de particulier

GENERAL FINANCE Corp. Ltd.
Compagnie Québécoise "28 ans"
61 D'AUTEUIL, Tél.: 2-6488

80 FOURRURES

FOURRURES sont louer ou vendre. Réparations remodelages, prix réduits. J.-H L'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy. MU-3-7412.

84 GARÇONS DEMANDES

MESSAGER pour épicerie, vendredi soir à 4 heures p.m., samedi toute la journée. 29 STE-CLAIRE.

88 Hommes demandent emploi

HOMME 3 ans d'expérience demande emploi dans station gaz. TE 2-2482.
JE PRENDRAIS ouvrage comme gardien ou l'entretien avec références et expérience. TEL.: 4-6033.
JEUNE HOMME cherche emploi chauffeur privé ou livraison. 4-1062 — 3-2820.

89 HOMMES DEMANDES

HOMMES : pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métiers, soudeur, mécanique, machiniste, débossage, radiateur. Gagnez gros salaire. Demandez prospectus ECOLE METIERS MELOCHE, 45 3e Avenue, Québec.
UN COMMIS voyageur d'expérience pour la vente des chocolats et bonbons pour prendre comme ligne supplémentaire ou seule. Territoire libre, Lac St-Jean, La Gaspésie, Charlevoix, Saguenay. S'adresser à CHOCOLATS HAVANA Enr. Charlesbourg. TEL.: MA 3-2118.
HOMME ACTIF, de bonne réputation pour servir territoire RAWLEIGH. Se présenter l'avant-midi. 37 DE LA COURONNE chambre 309.
20 HOMMES demandés de $4.50 à $5.00 par jour pour distribuer circulaires de porte en porte. TEL.: 2-2775. GENERAL DISTRIBUTION.
BELLE OCCASION de faire des $$. Vendez 250 produits garantis dans parcours intéressant. Chaque maison un client. Offre alléchante. Détails sur demande. FAMILEX, 1600 Delorimier, Dépt J, Montréal.
AGENTS demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés. Bons territoires disponibles. Ecrire à Produits POPULEX Limitée, 4522 rue DELAROCHE, Montréal.
VENDEURS, visitant magasins de quincaillerie, d'articles de maison pour vendre attrayants articles de maison. Bonne commission. Ecrire Casier 733 Le Soleil.
CAMIONNEUR demandé, de préférence 25 ans et plus, très bonnes références demandées. Ecrire Casier 754 Le Soleil.
VENDEUR demandé, possibilité gros salaire, transport payé. S'adr.: 310 rue Chateauguay, 10 a.m. à 5 p.m. demandez Raoul Valcourt.
RICHE OCCASION pour hommes ambitieux. Vendez chemises "STETSON" faites sur mesures directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez STETSON SHIRT COMPANY, Casier postal "C", Montréal.
IMPORTANTE compagnie s'occupant d'enquêtes pour compagnies d'assurances et finance a des positions permanentes avec avancement rapide ouvertes à Québec, Chicoutimi, Jonquière, St-Joseph d'Alma. Les sujets devront avoir entre 21-28 ans, posséder au moins une 10ème année et être parfaitement bilingues. Toute application confidentielle. Ecrire GERANT, P. P. 2056, Québec, Qué.
ASSUREZ-VOUS un avenir florissant. Vendez à domicile 225 produits connus, garantis et aimés du public : Toilette, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc., dans bons territoires vacants. Excellente proposition. Commission avantageuse. Spéciaux Gratis chaque mois. $18 requis. Détails : JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.
AGENTS DEMANDES pour la vente à domicile produits pharmaceutiques, domestiques, alimentaires et de toilette. Commerce avantageux. Grand territoire. Catalogue gratis. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, (Kamouraska).
PROPAGANDISTE bilingue pour manufacturier de moulées balancées, possédant auto pour Québec et comtés environnants. Espérience dans la ligne absolument nécessaire. Salaire très intéressant. Ecrire fournissant tous détails et numéro téléphone pour entrevue le 6 mars CASE 759 Le Soleil.
AI BESOIN de distributeurs, jobbers, pour Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières, Rimouski. Bonbons FLEURS de LYS. Case 34, H. V., Lévis.

90 HOMMES ET FEMMES

COUPLE SANS ENFANT, demandé comme concierge pour entretenir édifice, logement gratuit et petit salaire. TEL. 4-3226.
HOMMES ou femmes bilingues dans cette ville, pour faire travail confidentiel. Pas de vente. Bon salaire pour plein ou temps partiel. Pour détails complets, écrire KENT PUBLISHERS Ltd., Dept M-2, P.O. Box 14, Hamilton, Ont.

93 HOTEL A VENDRE

HOTEL touristes avec cabines, meublé clientèle distinguée, belle plage, route Lévis — Rivière du Loup, Marie-Rose BLAIS, C. P. 548 Montmagny.
HOTEL 35 chambres, licencié. Rendez-vous des voyageurs de commerce. Grand terrain pour agrandissement possible. Hôtel situé sur le Lac St-Jean. Réelle aubaine. Cause de la vente décès du propriétaire. Ecrire Casier 803 Le Soleil.

98 INFORMATION

JE NE SUIS aucunement responsable de toutes dettes contractées en mon nom par Gisele Poulliot. Signé: M. Lorenzo Belanger, 57 Mgr Gauvreau ou 80 Ste-Marguerite.

99 INSTRUMENTS de MUSIQUE

LECONS de musique, guitare, accordéon piano, etc. Professeur GAGNON. 2-3700.

105 LOCAL A LOUER

DANS

AUTOS USAGES

AUTOMOBILES INC.

CADILLAC	1951
CADILLAC	1952
CADILLAC	1953
BUICK	1950
BUICK	1951
BUICK	1952
BUICK	1953
PONTIAC	1949
PONTIAC	1950
PONTIAC	1951
PONTIAC	1952
PONTIAC	1953
Cadillac Conv.	1953
CHEVROLET	1951
CHEVROLET	1952
FORD	1953
MERCURY	1949
MONARCH	1951
DODGE	1952
CHRYSLER	1951
Chevrolet Panel	1949
PONTIAC sedan de livraison.	

Nos prix défient toute compétition.

AUTOMOBILES INC.
12, RUE DE LA COURONNE
Téléphone: 2-1208

AUBAINES

1954 Dodge sedan	
1952 Dodge sedan spécial de luxe	
1948 Jeep 4 Wheel Drive	$695
1953 Morris Oxford	$1495
1951 Plymouth équipé	
1949 Morris Oxford	$875
1952 Morris Panel 1-2 T.	$990
1951 Vanguard sedan	$995
1938 Ford sedan	$295
1950 Packard sedan équipé	
1950 Station Wagon avec force motrice sur 4 roues	$1395
1953 Packard sedan de Luxe ultramatique, radio, air conditionné.	

Packard, Morris neufs
Jeep neuf avec pouvoir sur 4 roues.

AUTO MODERNE
25 de la Couronne
TEL.: 5-8188

A QUI LA CHANCE
DODGE 1952 sedan, chauffeurette, échange accepté, conditions paiements. TEL. 4-7908.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE parties d'automobiles neuves usagées. LUDGER FERLAND. 661, 1ère AVENUE. 4-2520.

CARRIER AUTO PARTS LTD
PIECES D'AUTO neuves, usagées. Gros détail. 475, 1ère AVENUE. 4-1533.

MAURICE POIRIER
PIECES neuves, usagées, toutes marques d'automobiles. Radiateurs. 389, 1ère AVENUE. 2-4163.

Pièces d'autos
NEUVES et USAGEES
KING AUTO PART
337, 3ème RUE — TEL.: 3-1557

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1953, 35 par jour $0.10 mille, assurances $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

Notre garantie
repose sur nos 20 ans d'expérience et notre service intègre.

Ford coach 1951, radio..... $1275.

Monarch sedan 1951, radio..... $1695.
Overdrive — 2 tons, comme neuf

Buick sedan 1942..... $375.

Grand choix 1942 à 1953
Conditions les plus faciles.
Ouvert le soir.

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
550 DORCHESTER, 5-8181

Vente d'autos neuves et usagées.
BEAULIEU & FILS
AUTOMOBILE LTEE
2650, 1ère Avenue, Tél.: MA 3-3457

A VENDRE PONTIAC 1952, radio, chaufferette, propre, parfaite condition. 4-2373.

AUBAINE Pick up Mercury 1948, batterie, moteur, peinture neufs, $390. — 3-8394.

HUDSON 1941 état neuf, pneus neufs, radio, chaufferette $350 — 3-8394.

BELLE AUBAINE, Ford 1950, radio, pneus blancs, équipé au complet $1,225.00. S'adresser, 405 ST-LUC.

PONTIAC 48 sedan très propre. S'adr.: 45 la Capricieuse 5-6570.

$395.00 SKODA 1951, l'état neuf. S'adresser Mlle Gingras. TEL.: MA 3-2812.

FORD 40 coach, très propre. TEL.: MO 3-6376.

MORRIS 1953, millage 1200 milles, radio, chaufferette, conditions faciles. Jean Morency. 3-7148 après 7.30 p.m.

FORD custom sedan 1950, très propre, parfait état, chaufferette, radio, enregistrement 1954. 7-2921.

PONTIAC sedan de luxe 1951, 4 portes, air conditionné, radio, pneus blancs, en parfaite condition. TEL.: 3-6046.

BUICK sedan 1946, radio, chaufferette en très bon état. Appelez jour seulement. 7-9407.

$50. COMPTANT. Balance $5.00 semaine automobiles, camions, pièces moteurs, moulin coudre électrique. $50. 606 Dorchester.

PLYMOUTH, Oldsmobile, Pontiac, Chevrolet sedan 1948, Meteor, Mercury, Ford sedan ou coach, 1952-1951-1948, Station Wagon, Panel, Pick-up et autres Camions 1-2 à 7 tonnes, Dodge 7 pass. 1948. Austin et Morris sedan et convertible. PAUL MAHEUX, 587 Blvd Charest. TEL.: 3-4167.

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

PAUL MAHEUX
ACHETONS AUTO
POUR ARGENT COMPTANT, 597 BOULEVARD CHAREST. TEL.: 3-4167.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

Soyez prêts pour la belle saison avec une de nos
AUTOMOBILES USAGEES

Nous avons un vaste choix de modèles récents à
PRIX SPECIAUX

Ces automobiles sont en parfaite condition et sont vendues avec notre GARANTIE.

SPECIAL
22-B 1953 Chevrolet Sport Coupé Bel Air - Power Glide - Radio - Air conditionné - Très propre... $2365

Nos 24 ans d'existence sont votre garantie d'être bien servis.

Consultez-nous avant d'acheter.

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tél.: 4-3591
votre vendeur
Chevrolet - Oldsmobile
Camions Chevrolet
depuis 24 ans.

121 MAISONS A VENDRE

(Suite de la page 18)

RUE VILLARS SILLERY, 6 pièces, grand terrain. Acompte $5,000. 4-2542.

BOULEVARD MASSON, 5 pièces, grand terrain, rivière, conviendrait commerce. 4-2542.

STE-PETRONILLE, Ile Orléans, 9 pièces, bain, garage, grand terrain, habitable année. Acompte $1,500. — 4-2542.

PAROISSE ST-DOMINIQUE, maison brique solide, 4 logements chauffés, bons revenus. Ecrire CASIER 806 LE SOLEIL.

113 RUE LOCKWELL. 2 logements, 7-9 pièces, 9 pièces libre immédiatement. TEL.: 7-3286.

RUE DES FRENES, 6 pièces, modernes, chauffage, garage, ROGER. 4-2542.

MAISON neuve 5 pièces, chauffage huile S'adr.: 1147 Chemin Ste-Foy.

BEAUPORT, maison en pierre, peut faire 2 ou 3 logements, système à l'huile, libre. MU 3-3569.

19e RUE, Limoilou, 7 pièces, chauffage huile, garage, sous-sol fini. MU-3-3569.

DE REPENTIGNY. Maison seule 8 pièces, foyer naturel, chauffage à l'huile, beau parterre. J.-E. LEPAGE. Tél.: MU-3-3569.

AVE JOFFRE, maison 2 logements, 4 pièces, système chauffage. MU-3-3569.

BOURBONNIERE, Sillery, 8 pièces, chauffage huile, garage, $17,000. MU 3-3569.

MAISON appartements, 16 logements, coin de rues, chauffage huile, revenu $12,000. Acompte exigé $13,000. MU 3-3569.

122 MAISONS DEMANDEES

POUR VENTE de propriété. CANTIN, 96 St-Joseph Ouest. TEL.: 3-6910.

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE, 38 rue Caron, Loretteville. VI 2-3105.

POUR L'ACHAT d'une propriété consultez L. HUNT, 263 ST-JEAN. 5-7688.

PROPRIETES et commerces demandés. J.-A. TURMEL, 90 L'ESPINAY. 3-4567.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEBOUX, 525, 3e AVENUE. 4-3826.

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement. Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e RUE, 4-2542.

JE SUIS ACHETEUR
comme placement de tous genres de propriétés dans tous les quartiers de la ville. Paiera comptant.
MOISE WOLOSHEN
213 Blvd Charest Tél.: 2-3963

126 Maison de campagne à vendre

MAISON neuve, 4 pièces, pouvant faire 6. R. LECLERC, STE-PETRONILLE.

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

128 MATERNITE

MATERNITE licenciée pour filles, discrétion, avantage religieux, servante demandée 10 D'ARTIGNY. TEL.: 2-1956.

MATERNITE LAROCHE, privée, dames, demoiselles. 194 Pierre-Bertrand, Québec. TEL.: MU 3-4084.

HOPITAL ST-PAUL, maternité privée, dames demoiselles, pension pour bébé. Infirmières diplômées. 24½ AVE JOFFRE TEL.: 7-0238.

HOPITAL LA MISERICORDE, épreuve du feu, chambres privées, semi-privées, salle, surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission d'avance. MERE DIRECTRICE, 662 Chemin Ste-Foy. TEL.: 7-4411.

132 OBJETS PERDUS

MONTRE Bulova perdue à Lévis. Mlle Madeleine Morency. 195 St-Joseph, Lauzon.

SACOCHE en suède vert bandoulière contenant somme d'argent, un chèque de $50.00. Perdue vendredi. Récompense promise. TEL.: 2-3278.

PORTE-MONNAIE brun, perdu dimanche soir vers 6 heures, quartier Belvédère. Cécile Fecteau, 8 Belvédère, Appt 1. TEL.: 7-3681 — 2-1981.

MONTRE Roamer de dame perdue samedi soir de la Couronne, Ste-Claire, St-Jean. Récompense promise. 5-8218.

133 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg. 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991.

LOUIS, 28 ST-JOSEPH. Achetons argenterie, bijouterie, diamants, radios, valises, claviers, appareils, kodaks, lunettes d'approche. TELEPHONE, 4-1431.

138 PENSION POUR ENFANTS

PRENDRAIS enfants en pension, dans famille privée. TEL.: 3-5496.

VOUS trouverez pension pour bébés naissants et enfants 2 à 4 ans. TEL.: MO-3-3950.

PRENDRAIS 1-2 enfants, famille privée aimant beaucoup les enfants soins maternels, bel endroit. 4-3164.

139 PERSONNELLES

SERVICE MATRIMONIAL, jeunes, vieux Venez connaître votre idéal. TEL.: 3-8430.

CEUX QUI DESIRENT se marier. Présentez-moi votre idéal. 3-7458 — 5-6787.

VENEZ voir la grande ODINA. Elle peut vous aider en amour, affaires, ou santé. Ouvert tous les jours et soirs. 59 C. COLOMB-OUEST. 5-6260.

CLUB des Amoureux Enrg. Offrons 10 noms correspondants pour $1.00. Ecrire 12 LASARRE. Ch. 4.

144 PIANO A VENDRE

2 BONS PIANOS en bonne condition. Prix occasion. Enchère Marceau Inc. Meuble Marceau Inc. prop. TEL.: 2-1278 — 5-9309. 110 rue ST-PAUL.

153 RADIO A LOUER

RADIO PICK-UP location semaine ou mois, chambre, hôtel, hôpitaux. 7-1720.

155 RADIO A VENDRE

RADIO D'AMATEUR marque National, 1950, bon marché. 379 BAYARD.

159 SERVANTES DEMANDEES

BONNE d'expérience, 20 ans et plus, pour famille 4 grandes personnes. Pas gros lavage, chambre seule, radio, bon salaire, références exigées. S'adresser par écrit J. Sanfaçon, 1601 Côte Gignac, Sillery.

BONNE pour ouvrage général. Références exigées. Chambre seule. Bon salaire. 444 Bl. ST-CYRILLE 7-7992.

SERVANTE travail à l'année, pas cuisine. 1586 Chemin ST-LOUIS. 7-9413.

SERVANTE pour ouvrage général, une sachant bien faire cuisine, 4 adultes, références exigées. 5-8316.

CUISINIERE pour ouvrage général, 2 adultes. Références exigées. E. B. Staveley. 137 Moncton Avenue. MU 3-7444.

PERSONNE devant coucher chez elle, ouvrage général, dans petite famille. 2-8047 après 6 heures seulement.

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Bon chez soi pour jeune fille de campagne. Bonnes conditions. Petite famille de 4 enfants tout près de Québec. Ecrire Case 805 Le Soleil.

SERVANTE pour ouvrage général. S'adr. 75 rue CARON.

FILLE d'expérience demandée pour le matin, 2 adultes pas lavage, dimanches libres. Bon salaire. 4-1850.

SERVANTE générale demandée, pas cuisine. Références exigées. 3 Lemesurier MU 3-5343.

BONNE famille 3 enfants, pas lavage ni cuisine, bon salaire, références exigées. 7-1391.

SERVANTE demandée, pas cuisine. 1615 BL. BENOIT XV.

162 TERRAIN A VENDRE

STE-FOY, route de l'Eglise, Ave Fournier, rues Landry, Légaré, 60 x 75 x 100. Marcel Fortin, MU 3-4148.

DANS CHARLESBOURG, paroisse St-Pierre aux Liens, lots résidentiels 50' x 135'. Prix variant de $400.00 à $500.00. Comptant $200.00, balance conditions faciles. TEL.: 2-1249.

1 MILLE STE-ANNE, vers Quebec, chemin Boulevard. Terrain 400 x 600 pieds, pas de remplissage. S'adresser 547, 3e Avenue, Limoilou. 2-8898.

TERRAIN 80 x 80, coin de rues, 4e Avenue et 5e Rue-Ouest St-Rodrigue, près église, 4-1751.

166 TERRE DEMANDEE

SERAIS acheteur terrain 2 acres dans banlieue. F. DUMONT. 400, 14e RUE. TEL.: 3-0425.

168 VOLAILLES

VASTE choix de poussins, races, croisés, Bray. Si vous désirez poussins pour productions des oeufs et plus tard vendre comme poulets de table, commencez maintenant l'élevage avec races et croisés canadiens approuvés comme B.R. Rock Colombien, L.S. "Australorpe noire" N.H. ou N.H. croisés. Poulets à partir de $17.90. Demander liste complète. Agent: LA MAISON LANGEVIN, 140 de la Couronne. Téléphone: 3-0619.

VOUS DESIREZ des oeufs — plus d'oeufs et des oeufs au début — des oeufs qui seront prêts pour le marché quand les prix sont les meilleurs — procurez-vous poussins Bray canadiens approuvés races ou croisés qui peuvent vous obtenir ces marchés — comme W.L. "Minorca noir", "Min. x Leg", "Rouge R.I.", "R.I. x Leg" ou autres croisés. Demandez notre liste complète. MAISON LANGEVIN, 140 de la Couronne. Téléphone: 3-0619. ELZEAR BOLDUC, Saint-Vallier Station, comté Bellechasse.

RIVE-SUD

LOGEMENT neuf, 3 pièces, chambre bain, eau chaude. TEL.: TE 7-5786.

2 PIECES, pour adultes seulement, $30 mois. TELEPHONE: TE 7-7115 entre 7 et 8.30 p.m.

Feu Mme V. Bolduc

St-Méthode, Frontenac, (DNC) La paroisse de St-Méthode vient de perdre sa plus vieille paroissienne en la personne de Mme Vénérend Bolduc, née Justine Vachon, décédée à l'âge de 90 ans et trois mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: MM. Joseph, Cyrille, Adelbert, Archélus et Paul Bolduc; ses filles: Mme Alphonse Beaulieu (Cora) et Mme Joseph Poulin (Yvonne); ses brus: Mme Cyrille Bolduc et Mme Vve Philippe Bolduc; ses gendres: MM. Alphonse Beaulieu et Joseph Poulin ainsi que de nombreux petits-enfants.

—Funérailles de M. Philémon Garneau

(Suite de la page 9)

nique et Félicité, maristes, du collège St-Malo.

Aux premières places dans l'assistance, on notait aussi la présence des déléguées de plusieurs communautés religieuses de la ville, notamment des Srs de Jésus-Marie, des Servantes du St-Coeur-de-Marie, de la Congrégation Notre-Dame et des Franciscaines Missionnaires de Marie.

A la suite du corbillard, précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Jean-François, Dominique, Jean-Marie et Paul Garneau; ses gendres, MM. Jean-Louis Gingras et Robert Morissette; son frère, M. Charles Garneau; ses beaux-frères, MM. Henri Desrochers, Raoul Garneau, Onésime Girard, Arthur, Joseph, Donat, Alfred, Henri, Emilien, Jean et Dominique Chamberland; ses neveux, MM. Paul Lockwell, Marc Garneau, Jean-Charles, Jacques, Raymond et Guy Garneau, Pierre, Antoine et Jacques Chamberland, Armand Pelletier, Armand Fortin, André et Clément Chamberland; ses cousins, MM. le juge J.-A. Métayer, Ernest Boisvert, Robert et Marcel Boisvert, Eugène, Alphonse, Charles, Georges, Albert, Paul, Almanzor, Adélard et Charles Chamberland, Désiré Delisle, Raoul Chamberland, Maurice Garneau.

Dans l'imposant défilé, à la suite des membres de la famille, on voyait l'hon. Gérald Martineau, C.L., M. Maurice Cloutier, représentant l'hon. Maurice Duplessis, S.H. le maire Wilfrid Hamel, accompagné des échevins Damase Blais, Jos. Conseiller, Paul Mecteau, Edgar Caron, ainsi que M. Jules Savard, C.R., M.P.P., MM. E.-A. Tremblay, Arthur Drolet, Emile Robitaille, Gérard Guay, ex-échevins, MM les chevaliers Alphonse Talbot et Jules Gingras, MM. le maire G. Guay, de SiSillery, Raymond Cossette, N.P., R. Bélanger, N.P., Donat Demers, N.P., H.-P. Drouin, C.R, le Dr Georges Foy, J.-E. Beaubien, Jos. Thomassin, Emile Garneau, Ernest Robitaille, Gene Létourneau, B. Boucher, I. Rhéaume, Paul de la Durantaye, R. Chassé, A. Pinsonnault, M. Côté, E. Duggan, V. Vanier, F.-G. Chamberland, C. Bernier, J.-P. Marquis, Arthur Paquet, K. Conny, C. Morissette, J.-L. Lefebvre, Ernest Renaud, Chs Chamberland, J.-M. Bourbeau, A. Fortin, Rol. Dion, Paul Lockwell, H. Saillant, L.-A. Gaudry, J.-P. Lockwell, Jos. Pouliot, Pierre Gendreau, J.-A. Gauvin, G. Panet, Rol. Vachon, J.-R. Garneau, Tom. Racette, Emile Garneau, M. Proulx, Chs Boucher, R. Richard, Harold Mercier, J.-G. Létourneau, A. Gingras, V. Blais, R. Cantin, J.-E. Fortier, P.-C. Lachance, Alph. Chamberland, Robert Pettigrew, Omer Langlois, J.-R. Darveau, D. Wiseman, L. Pelletier, Albert Towner, Jules Crowe, Rol. Fillion, Albert Parent, P.-M. Gauvin, A. Sylvain, J.-A.-V. Auger, J.-L. Soucy, Jules Auger.

On remarquait encore: M. Emile Tourigny, chef du cabinet du premier ministre, M. P. Côté, représentant M. Wilfrid Dufresne, M.P., M. Chs Pouliot, représentant M. Léon Balcer, député de Trois-Rivières, le lt-col. Léon Lambert, le capt Raoul Sirois, le lieutenant Jos. Ampleman, tous trois de la Sûreté provinciale, le lt-col. L. van Borren, René Bélanger, de la Fédération des Employés civiques, le chef R. Beaulieu, P.-M. Garneau, A. Sylvain, Paul Lamontagne, M. Dubois, J.-C. Dubois, Marcel Pouliot, Roger Leclerc, P.-H. Warren, P.-E. Talbot, J.-C. Bédard, Aimé Pageau, Désiré Delisle, Paul Chamberland, Arthur Chamberland, Paul Pageau, Arm. Pelletier, V. Poulin, Rol. Nadeau, P. Roy, Yvan Blouin, Ovide Carrier, W. Savard, Joseph Lirette, Fern. Plante, A. Robichaud, Gérard Simard, J.-Arthur Morin, Lucien Plante, le Dr Jos. Risi, P. St-Germain, W. Roth, Alph. Côté, Rol. Boisvert, Marcel Boisvert, M. Gingras, P. Jeffrey, G. Marchessault, G. Jeffery, C. Dumas, R. Decoteret, Victor Côté, J.-C. Laplante, A. Esculier, A. Lapointe, Raoul Côté, Wilfrid Dubois, Adolphe Tremblay, C. Dumas, R. Couture, Ph. Croteau, P. Chamberland, Georges, Charles et François Dussault, Raoul-H. Rondeau, S. Asselin, Gabriel Plante, J.-J. Bélanger, Albert et Jacques Lachance, Rol. Létourneau, J.-E. Gagnon, L.-P. Grenier, J.-E. Moore, E. Paquet, R. Jacques, Alexandre Coulombe, H. Garneau, M. Marcoux, Jos. Bélanger, M. Brunet, J.-C. Bégin, F.-J. Vermette, Gaston Dion, Majoric Tremblay, L.-P. Boutin, V. Paré, J.-J. Power, Omer Langlois, Ernest Delisle, Jos. Leclerc, Jack O'Neil et J.-L. Hardy.

M. Maurice Cloutier, de la maison Arthur Cloutier et Fils, dirigeait les funérailles.

RIEN DE MEILLEUR
THE SOLEX COMPANY
DEPARTEMENT DE CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HERITAGES ci-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

SAGUENAY
Canada, Province de Québec
District de Saguenay
Cour Supérieure
No 8041

THE CHINIC HARDWARE Co., corps politique et incorporé ayant son siège social dans les cité et district de Québec, demanderesse vs GORDON CHARLTON, de Sault-au-Mouton, comté de Saguenay, défendeur, et RAYMOND TREMBLAY, de Tadoussac comté de Saguenay, en sa qualité de régistrateur, de la division d'enregistrement de Saguenay, mis-en-cause.

DESIGNATION

Un emplacement situé en le village de Sault-au-mouton, comté de Saguenay, mesurant soixante-quinze pieds de front, mesure anglaise, par toute la profondeur qu'il existe entre la route nationale et le ruisseau, borné à l'ouest par la route nationale vers le sud, par une partie du même lot appartenant à Louis-Philippe Bouchard, vers l'est par le ruisseau et vers le nord par une autre partie du même lot appartenant à Emile Tremblay, connue et désignée comme étant et faisant partie du lot numéro quarante-six (46) du quatrième rang au plan et livre de renvoi officiel pour le cadastre du Canton Iberville avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Sault-au-Mouton, comté de Saguenay le NEUVIEME jour du mois de MARS, mil neuf cent cinquante-quatre, MARDI, à DEUX heures de l'après-midi.

Et j'ai signé, ce 26ième jour du mois de janvier, 1954.

Le Shérif,
PIERRE NERON

COMÉDONS

Ne pincez pas les comédons ou points noirs— faites-les dissoudre. Procurez-vous à la pharmacie deux onces de POUDRE PEROXINE que vous appliquez délicatement avec une serviette chaude et humide sur les comédons. Ils disparaissent et se dissolvent par cette méthode sûre et simple. (Ann.)

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de:
SAINT-JOACHIM-DE-TOURELLE,

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: —

Le conseil municipal de la Municipalité de la paroisse de Saint-Joachim-de-Tourelle, au cours de sa session régulière du premier février mil neuf cent cinquante quatre, a adopté le Réglement no 3 décrétant qu'à compté en vigueur dudit réglement, la Corporation de la paroisse de Saint-Joachim-de-Tourelle autorise la Commission des Liqueurs de Québec, à émettre un permis pour la vente de la bière dans les limites de la corporation de la paroisse de ST-JOACHIM-DE-TOURELLE.

AVIS PUBLIC EST EN OUTRE DONNE que: le susdit conseil a fixé aux dates du 10 mars prochain, la date à laquelle il sera procédé par voix de referendum, au scrutin secret, la votation dudit réglement, laquelle votation aura lieu en la salle municipale de la paroisse de St-Joachim-de-Tourelle et commencera à 10 heures de l'avant-midi.

DONNE à St-Joachim-de-Tourelle ce 8e jour de février mil neuf cent cinquante quatre.

OMER CLOUTIER,
Secrétaire-Trésorier.

Un projet de cimetière

Arthabaska, (DNC) Selon une rumeur qui circule présentement, Arthabaska deviendrait peut-être, dans un avenir rapproché, le site d'un cimetière commun pour les quatre paroisses de Victoriaville.

Ce cimetière dont l'administration serait semblable à celle du cimetière Côte des Neiges de Montréal recevrait les défunts des quatre paroisses de Victoriaville. Des démarches auraient même été entreprises pour acheter la terre de M. Joseph Paris, sur la rue Beauchesne afin de convertir cette section de la ville en cimetière.

La population d'Arthabaska s'est quelque peu alarmée lorsque cette rumeur a circulé, ces jours derniers. Cette section de la ville d'Arthabaska avait été réservée comme une zone résidentielle à cause des facilités d'égouttement de ce terrain sablonneux qui est l'idéal pour la construction domiciliaire.

La terre de M. Joseph Paris est située près des rivières Gosselin et Nicolet.

Au Richelieu-Montmagny

Montmagny (DNC) Le Club Richelieu de Montmagny recevra comme conférencier à son dîner-causerie hebdomadaire du lundi 8 mars, au Manoir St-Louis, à 6 h., M. Hormisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, qui fera connaître ce coin charmant de notre province sis dans les eaux de l'Atlantique. La causerie sera suivie d'un film sur le pays madelinot.

Le conférencier sera présenté par M. Grégoire Doyon et remercié par M. Jean-Marie Proulx, tous deux membres du club. Ce dîner sera sous la présidence de M. Roger Desfossés, président du Club et membre du Collège permanent de la Société Richelieu.

COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT
DISTRICT DE QUEBEC
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 172-166

Le vingt-deuxième jour de février mil neuf cent cinquante-quatre. Présent: le Greffier de cette Cour.

CIE WOODHOUSE LTEE, corps politique et incorporé, ayant son siège d'affaires à 65 de la Couronne, Québec,
demanderesse
vs
ALBERT LAROCHE, Château d'Eau, Loretteville, P.Q., B. P. 124
défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois, à compter de la dernière publication de la présente ordonnance.

ROMEO MORISSET,
Rep. S.C.M.

Il devra payer

Une plainte de refus de pourvoir, logée en Cour des Sessions de la Paix, contre un mari, père de douze enfants dont huit de moins de 16 ans, a été ajournée à un mois par M. le juge Alphonse Garon après que l'inculpé eut consenti à donner à sa femme $8 par semaine. Condamné antérieurement par la Cour Supérieure à payer à sa femme une pension alimentaire de $10 par semaine, l'homme avait déclaré que "jamais elle n'aurait un cent". Le prévenu venait d'être acquitté, jeudi dernier, de refus de pourvoir aux besoins de sa femme et de ses huit enfants depuis le 22 août jusqu'au 2 octobre 1953. La nouvelle plainte, samedi, portait les dates du 12 au 25 février 1954.

Brûlé sur le corps

M. Léonce Fortier, 45 ans, de Ste-Claire de Dorchester, a été profondément brûlé par tout le corps hier matin, à son domicile, alors que par mégarde il se servit de gazoline au lieu d'huile de charbon pour allumer son poêle. Une violente explosion se produisit et les flammes se communiquèrent aux vêtements de M. Fortier qui devint une torche vivante. Heureusement un des fils de la victime se trouvait sur les lieux. Il porta secours à son père en lui arrachant les vêtements en feu.

M. Fortier a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il est sous les soins du docteur Racicot. Ce matin, à l'hôpital on nous informe que l'état de M. Fortier est satisfaisant.

Quatrième session à l'Ile-du-Prince-Edouard

Charlottetown, 2, (PC) La quatrième session de la 47e Législature de l'Ile-du-Prince-Edouard s'ouvre aujourd'hui. Un projet d'électrification rurale, à réaliser en cinq ans, semble la loi la plus importante au programme.

Le "petit hiver" s'en va

Londres 2, (Reuters) Le "petit hiver" qui a couvert la plus grande partie du Royaume-Uni d'une épaisse couche de neige semble en voie de disparaître aujourd'hui. On ne prévoit aucune autre nouvelle chute.

Chauffeur accusé

Une accusation d'avoir blessé Mlle Vera Clarke, par son incurie et sa négligence au volant de son automobile, a été logée hier en Cour des Sessions de la Paix, contre M. Cyrice Malenfant, 48 ans, de 490 rue Champfleuri. L'enquête préliminaire s'instruira le 16 novembre.

Services spécialisés
JOS. ROBITAILLE ENRG.
Manufacturier et marchand de fourrures. Choix de manteaux et capes manufacturés. Transformation et manteau fait sur mesures.
108 Richelieu — Tél.: 2-3288

PILULES MATERNELLES
DU Dr COMTOIS
ALLAITEMENT — DEVELOPPEMENT
TROUBLES FEMININS
Dans toutes les pharmacies

EXAMEN de la VUE
lunetterie
Laurent Marion, o.o.d.
Tél. 4-8481, local 305
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

DÉCÈS

BERUBE — A Amos, le 28 février 1954, à l'âge de 37 ans, est décédée dame Yolande de Rouleau, g.m.g., épouse du docteur Rosaire Bérubé, d'Amos.
Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mars à Amos.
1er mars-2fs—790930

REV. FRERE BOIVIN — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 71 ans 6 mois, est décédé le frère Alfred Boivin, St-Vincent de Paul, fils de feu Michel Boivin et de feu dame Emélie Martin.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la chambre mortuaire du Presbytère St-Vincent de Paul, No 62 Côte d'Abraham à 8 heures 45 pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière de la communauté à Charlesbourg.
2 mars 2 fs — 791120

CHABOT — A Québec, le 28 février 1954, à l'âge de 71 ans 2 mois, est décédé subitement Mlle Anny Chabot.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église Ste-Claire, Dorchester et de là au cimetière paroissial.
2 mars 2 fs — 791128

DOLBEC — A Québec, le 28 février 1954, à l'âge de 81 ans est décédée dame Marie-Louise Trépanier épouse de feu M. Léonard Dolbec, demeurant chez sa fille Mme Gérard Lacroix, 12, 11e Rue Ouest, St-Rodrigue.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils, No 1187, 1ère Avenue à 9 heures 15 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.
1er mars, 2 fs — 790944.

DESCHENES — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 61 ans 6 mois, est décédé M. Louis-Elzéar Deschênes, mécanicien, époux de dame Bernadette Vachon, demeurant au 524, 2e Rue.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard et Fils No 324, 5e Rue à 8.55 heures pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
2 mars 3 fs — 791122

FRAGASSO — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Michel Fragasso, ing. civil, époux de dame Clara Taché.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 52 rue Sainte Ursule à 8.45 hres pour la basilique Notre-Dame de Québec. Inhumation au cimetière Ste-Catherine, comté Portneuf.
1er mars 2 fs — 790960

FISET — A Québec, le 27 février 1954, à l'âge de 66 ans 2 mois, est décédée Dame Joséphine Blais, épouse de feu sieur Joseph-Louis Fiset, demeurant 128 rue St-Olivier.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.
Départ des salons de la maison Charles Cloutier, Enrg., No 1745 rue d'Aiguillon, à 9 heures 15 pour l'église St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont.
1er mars-2fs—790936

GUAY — A Manchester, N.-H., le 2 mars 1954, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Alexandrine Turgeon, épouse de feu Abraham Guay, anciennement de Québec.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à Manchester, New-Hampshire.
2 mars 2 fs — 791130

JEAN — A Montmorency, le 28 février 1954, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Jean époux de feu dame Clara Giroux, demeurant No 4182 Blvd Ste-Anne.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison P.-X. Bouchard, No 4100 Blvd Ste-Anne à 8 heures 45 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.
1er mars 2 fs — 790953

LETOURNEAU — A St-Pierre, Montmagny, le 28 février 1954, à l'âge de 88 ans 8 mois, est décédée dame Laure Goulet, épouse de feu M. Adeoda Létourneau.
Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45 pour l'église St-Pierre Montmagny et de là au cimetière paroissial.
2 mars 1 f. — 791127

MORISSETTE — A Montmorency, le 28 février 1954, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Victor Morissette époux de feu dame Lucienne Mercier, demeurant No 4128 Blvd Ste-Anne.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires P.-X. Bouchard, No 4100 Blvd Ste-Anne, à 8 heures 45 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.
1er mars 3 fs — 790954

PICHETTE — A Beauport, le 27 février 1954, à l'âge de 53 ans 8 mois, est décédé subitement M. Paul Pichette, plombier, époux de dame Marie-Jeanne Parent.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures et demie.
Départ de la maison mortuaire No 601 ave Royale, à 9 heures 15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.
1er mars-2fs—790939

VERREAULT — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Thérèse Madier de Champvermeille épouse de M. Gérard P. Verreault, notaire, demeurant à 1100 ave Marguerite-Bourgeois.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils No 261 avenue Marguerite-Bourgeois à 9 heures 15 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont.
2 mars 3 fs — 791134

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

LABERGE — Mme Louis-Victor Laberge ainsi que son fils et Sr. Marie de Ste-Foy remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de monsieur Louis-Victor Laberge surintendant de la Crèche St-Vincent de Paul, époux de dame Anny Rohitaille soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funér

MAGASIN DEMANDÉ
pour le 1er mai, de préférence rue St-Jean ou Côte de la Fabrique.
Au Royaume de la CAMERA Inc.
Appareils photographiques
M. Paré. Tél.: 3-4327

CHAUFFEUR
avec expérience demandé pour conduire machine privée, devra visiter Québec, âge 28-35 ans, bilingue, salaire selon compétence. Inutile d'écrire sans avoir d'expérience à Case 3244 Le Soleil.

DR ROGER MOFFAT
SPECIALISTE EN MALADIES NERVEUSES
TROUBLES EMOTIONNELS ET DE LA PERSONNALITE
34 de la Fabrique, Tél.: 5-7872
Rés. 17 Learmonth, Tél. MU 3-4706

Mécanicien demandé
Position offerte pour mécanicien d'expérience de machine à coudre. Conditions de travail : travail à l'année, bénéfices d'assurance-maladie et de fonds de pension. Ecrire à
Case 3241 LE SOLEIL

Avant de prendre un laxatif lisez ceci!
Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.
— il n'est pas trop fort!
Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.
— il n'est pas trop doux!
Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence — mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient
— le juste milieu!
EX-LAX
Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢

Spéciaux
Nettoyage à sec
DERNIÈRE SEMAINE
Complet, manteau, léger costume, paletot léger
2 pour 1.49
il faut que ce soit deux complets ou deux robes, deux complets ou deux paletots
Lavage de famille tout repassé .11c la lb.
Les draps .07c chacun. 4 chemises pour .15c chacune.
Teinturerie Mathieu Ltée
Téls.: 2-8997 — 4-1600
Succursale 320, 3e Avenue
Livraison dans toute la ville

M. Rowe prend la défense de Bennett

Ottawa, 2. (PC Un ancien ministre du cabinet conservateur a qualifié hier de fausse et d'injuste une accusation faite par un député libéral à l'effet que feu R.-B Bennett "a créé le chômage en 1929" pour faire de l'argent sur le marché de la Bourse.

L'hon. Earl Rowe (PC—Dufferin-Simcoe) a dit que l'accusation portée par M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, était "aussi fausse qu'injuste, qu'elle n'avait aucunement sa raison d'être et qu'elle était indigne de l'honorable député".

Plus tard, à la demande de M. Louis-René Beaudoin, l'Orateur de la Chambre, M. Rowe a retiré la partie "indigne de l'honorable député" de sa déclaration.

M. Pouliot n'était pas présent aux Communes lorsque M. Rowe, un ministre sans portefeuille dans le cabinet Bennett, a commencé à parler de la question soulevée par le député libéral dans un discours prononcé il y a deux semaines.

Dans ce discours, M. Pouliot avait déclaré qu'avant de venir au pouvoir, en 1930, M. Bennett avait "créé le chômage... pour une bonne raison". Il a déclaré que M. Bennett avait investi $350,000 en valeurs boursières en spéculant sur la chute des prix et que les discours qu'il a ensuite faits sur le chômage ont causé une baisse dans la valeur des actions.

M. Rowe a déclaré avoir une "chaude amitié" à l'endroit de M. Pouliot étant donné qu'ils sont entrés aux Communes ensemble vers 1920.

M. Rowe a cependant ajouté que "les accusations de M. Pouliot contre M. Bennett sont aussi dommageables à la dignité de cette Chambre qu'elles le sont au député lui-même".

Le député conservateur était le deuxième membre de l'opposition à critiquer le discours de M. Pouliot. Le 17 février, M. Drew, le chef de l'opposition, avait demandé que M. Pouliot voit à faire rayer du Hansard ses paroles au sujet de l'ancien premier ministre du Canada.

Hier soir, M. Rowe a demandé à M. Brooke Claxton si M. Pouliot avait vu à faire rayer sa déclaration du Hansard. Il a également demandé au ministre de la Défense si le député de Témiscouata exprimait les vues et l'opinion du parti libéral à l'endroit de feu M. Bennett.

M. Claxton a répondu que "M. Pouliot est toujours prêt à répondre et capable de se défendre lui-même lorsqu'il est ici".

Assemblée du Club Automobile

Le Club Automobile de Québec a tenu hier soir, au no 2 avenue Chauveau, sa quarante-deuxième assemblée annuelle. Après le mot de bienvenue par M. Jules Gingras, président du Club, M. J.-E. Renaud, gérant-secrétaire, donna un rapport détaillé des activités et opérations de l'année écoulée. Il donna également lecture des résolutions adoptées par le Club: amender le code de la route afin de le rendre plus explétif et plus conforme aux besoins actuels; examens obligatoires pour tous les nouveaux conducteurs de la province, s'appliquant graduellement, d'abord aux moins de 25 ans, puis ensuite à tous ceux ayant déjà été impliqués dans un accident, puis enfin à tous les conducteurs; les officiers de la circulation devraient suivre des cours particuliers pour les mettre en état de mieux déceler, sur la route, la bonne et mauvaise conduite des conducteurs; la loi devrait préciser d'avantage en ce qui a trait aux signaux lumineux, placés à l'extérieur des villes; sanction spéciale, assurant la responsabilité financière de ceux qui voyagent en automobile, c'est-à-dire que chaque automobile soit assurée; que le budget de la voirie soit affectée entièrement aux travaux des routes.

M. Renaud fit remarquer que le nombre des membres du Club Automobile avait augmenté en dépit du fait que les contributions aient subi une hausse de 50%. Actuellement le Club compte 18,045 membres. L'année fiscale se termine avec un surplus en caisse de 26 mille dollars.

Cinq nouveaux directeurs ont été élus à l'unanimité. Ce sont: MM. R.H. Doddridge, Albert Lachance, Albert Tremblay, Paul Délisle, Dr Viger Plamondon, dentiste.

Il vend sa culotte, pour acheter à boire

Accusé par sa femme de s'être porté à des voies de fait sur la personne de son enfant de 11 ans, un père de famille âgé de 43 ans, a comparu hier en Cour des Sessions de la Paix. La femme a payé les frais de l'arrestation de façon à permettre à son mari de bénéficier d'une sentence suspendue. Elle a raconté à M. le juge Gérard Simard que son mari avait vendu deux pantalons pour aller boire, samedi, après qu'elle lui eut refusé $0.25. Il avait perdu une bonne situation, dit-elle, à cause de la boisson.

Accusé de fraude

Deux accusations de fraude ont été logées hier en Cour des Sessions de la Paix, à Québec, contre un camionneur de L'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup, Wilfrid-L. Gagnon, 39 ans. Le prévenu aurait fraudé de $1,524.84 le garage Aimé Dufour, de Ste-Anne de Beaupré, le 16 novembre 1953, et de $1,890 le garage Rioux, de Trois-Pistoles, le 22 septembre 1953. L'enquête préliminaire a été reportée au 15 courant.

AVIS DIVERS

Ligues de Citoyens de Limoilou — Réunion du comité central à la salle paroissiale de St-Fidèle, à 8 heures p. m.

Au Centre Antonien — Conférences publiques du R. P. Patrice Robert à 4 heures et 8 heures 30 p.m. Sujet: "Problème de l'Immaculée-Conception au Moyen âge".

Club Vente-Publicité — Dîner-causerie Chez Marino, à 6 heures p.m. Conférencier: M. P.-J. McGinnis

Chambre de Commerce de Sillery — Dîner-causerie à la Porte St-Jean, à 6 heures p.m. Conférencier: M. Paul Gingras, C.A. Sujet: "L'Impôt sur le revenu relativement au commerce",

AU CENTRE MEDICO-SOCIAL : Photo prise hier soir à l'occasion de la deuxième assemblée annuelle du Centre Médico-Social, dans ses nouveaux locaux du 565 St-Jean, la réélection en bloc et à l'unanimité des membres de l'exécutif et des administrateurs. De gauche à droite nous remarquons l'abbé ALPHONSE GIROUX, directeur et délégué ordinaire au Comité central des Oeuvres; le Dr LUCIEN LARUE, surintendant de l'hôpital St-Michel Archange et directeur du département de psychiatrie de Laval; le Dr MATHIEU SAMSON, vice-président du Centre; Me LOUIS-PHILIPPE BOUCHARD, président; l'abbé JEAN-MARIE TARDIF, aviseur moral; le T. R. P. GEORGES-HENRI LEVESQUE, doyen de la Faculté des Sciences sociales, qui a prononcé le mot de la fin; le Dr BERCHMANS PAQUET, directeur du Service d'Hygiène municipal; le Dr ARMAND LABERGE, administrateur du Centre et sous-ministre adjoint de la Santé provinciale; M. RAYMOND MARANDA, orientateur professionnel; M. EDGAR GUAY, professeur au Service social de l'université Laval, et M. ARSENE TURCOTTE, du Centre de Culture populaire de Laval. N'apparaissent pas sur la photo, Son Honneur le maire WILFRID HAMEL, président d'honneur; M. A.-F. MERCIER, gérant général du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", et M. PAUL-H. PLAMONDON, nouveau directeur. (Photo du "Soleil")

Mis aux arrêts

Deux jeunes gens, âgés de 17 et 20 ans, ont été surpris à siphonner la gazoline d'un réservoir d'automobile en stationnement près du restaurant Marino à 2 heures 50 ce matin. Les inculpés ont été arrêtés par les détectives Doyon, Mercier et Marquis et conduits au quartier général de la police.

Une femme a aussi été arrêtée pour désordre dans un restaurant au cours de la nuit dernière.

Les autres prévenus au nombre de six ont été trouvés ivres et ils ont passé la nuit à la géole municipale en attendant de comparaître en cour municipale.

Le Centre Médico Social tient sa réunion; élection des directeurs

Presque tous les membres du Conseil d'Administration du Centre Médico-Social ont été réélus à l'unanimité, hier soir, au cours de sa deuxième assemblée annuelle tenue pour la première fois depuis sa fondation dans ses propres locaux du 565 St-Jean.

La séance, présidée par Me Louis-Philippe Bouchard, gérant de fiducie, était sous la présidence d'honneur de son honneur le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel. On y remarquait également comme invité d'honneur le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, qui a adressé la parole.

Buts du Centre Medico-Social pour enfants

Fondé en 1952 pour aider l'enfance inadaptée, difficile et irrégulière, le Centre Medico-Social pour Enfants Inc. fait l'étude de la personnalité totale des déficients physiques et mentaux ainsi que des points de vue psychologique, social et moral, et fait établir un diagnostic, proposant ensuite le traitement approprié à chaque cas.

Me Louis-Philippe Bouchard, président du Centre Médico-Social pour Enfants a souligné que la Corporation s'est affirmée de plus en plus dans les domaines professionnel et technique.

Pour mieux répondre aux demandes et réaliser à fond son programme d'hygiène mentale bien comprise, la Corporation étudie présentement un plan d'envergure dont le succès se concrétisera avec une collaboration sérieuse de la Cité de Québec, de la commission scolaire de Québec, du gouvernement provincial et du plan fédéral-provincial de santé.

Le président passe ensuite en revue les visites multiples de médecins spécialistes dont les conseils ont largement contribué à l'expansion du Centre; Il exprima ensuite sa reconnaissance au plan fédéral-provincial d'hygiène mentale pour sa contribution généreuse et sa sympathie; au Conseil Central des Oeuvres qui a permis de couvrir une autre partie des charges fixes; au Club Richelieu de Québec qui a contribué à faire éviter un déficit au Centre; à tous ceux qui feront des dons éventuels sur lesquels doit compter la Corporation pour poursuivre ses buts. Me Bouchard souhaita de la part de nos autorités gouvernementales provinciales une aide concrète et soutenue qui serait la seule solution aux problèmes financiers du Centre.

"Cette aide, si elle ne nous est pas refusée en principe, ne peut malheureusement se matérialiser en raison d'un manque de cohésion d'action des deux ministères intéressés à nos problèmes, les ministères de la Santé et du Bien-Etre Social et de la Jeunesse.

"Ces deux ministères, tels que constitués présentement, ont une action bien définie et bien limitée, l'un pour tout ce qui a trait à la santé, et l'autre pour tout ce qui concerne l'enfance ou la jeunesse et le social. Par ailleurs certaines corporations, comme la nôtre, qui ont pour ambition de protéger l'enfance, ne peuvent réaliser pleinement leur but sans s'occuper en même temps de l'aspect social, psychologique et médical de l'enfant".

Me Bouchard a suggéré un organisme démocratique de liaison qui sauvegarderait l'indépendance de chaque ministère l'aidant à s'unir dans une action commune pour améliorer les institutions actuelles et les services professionnels.

Les directeurs réélus

On été réélus en bloc et à l'unanimité le président, M. Louis-Philippe Bouchard, le vice-président, le Dr Mathieu Samson, ainsi que le Dr Armand Laberge, sous-ministre adjoint du ministère de la Santé du Québec, réélu secrétaire-trésorier et administrateur. Deux nouveaux directeurs ont été élus: M. Paul-H. Plamondon et le docteur Berchmans Paquet. Me Roger Létourneau, C.R. conseiller juridique, l'abbé Jean-Marie Tardif, conseiller moral; les aviseurs M. Edgar Guay, T.S., professeur du Service Social de Laval, M. Raymond Maranda, orientateur professionnel, M. A.-F Mercier, gérant général du Soleil et de l'Evénement-Journal, M. Arsène Turcotte, du Centre de Culture Populaire de Laval, le directeur-médical, Alphonse Pelletier, et M. J.-Blaise Tessier, T.S., secrétaire-exécutif.

Des navires construits au Canada ravitaillent les communistes

Hong-Kong (PC) Les navires Ming-Sung, de construction canadienne, servent à ravitailler les rebelles communistes du Viet-minh en Indochine française, dit-on dans les cercles maritimes.

Selon de bonnes informations, les navires transportent du matériel militaire jusqu'à Baïkou et Kwanghouen, centres de ravitaillement des troupes communistes qui combattent les troupes de l'Union française.

Le gouvernement communiste de Chine, à ce qu'on sait, utilise les sept navires de construction canadienne au transport de marchandises et de passagers entre Canton et les deux centres de ravitaillement du sud de la côte chinoise.

Ces navires ont été construits au Canada, après la guerre, pour le compte de la Ming-Sung Company, à même un prêt consenti par le gouvernement canadien. A la chute du gouvernement nationaliste, les remboursements ont cessé et le Canada s'est vu dans l'impossibilité de reprendre les navires.

(Aux Communes canadiennes, le t. h. C.-D. Howe a dit, le 24 février dernier, qu'une somme de $12,723,000 reste due sur ces navires ; mais exprima l'espoir qu'elle pourrait être recouvrée. Comme ces navires voguent dans les eaux chinoises, M. Howe ne sait pas s'ils battent pavillon canadien.)

Ces sept vaisseaux avaient leur port d'attache à Hong-Kong jusqu'à il y a deux ans, alors qu'ils furent transférés à Canton. On les considère comme virtuellement saisis par les communistes chinois.

Les cercles maritimes estiment ces navires particulièrement utiles aux communistes. Ce sont des navires relativement rapides, de 15 à 17 noeuds et très bien aménagés. Bien que construits d'abord pour naviguer sur le fleuve Yangtsé, ils sont bien adaptés au cabotage.

Ils seraient aussi très utiles pour transporter des troupes communistes à l'île de Haïnan, comme aux ports côtiers d'Amoy et de Fou-Tchéou, où l'on craint un coup de main nationaliste.

Endormi au volant

Un homme de 37 ans trouvé endormi au volant de son auto, en pleine rue, à Beauport, dans la nuit de samedi à dimanche, a été condamné hier en Cour des Sessions de la Paix à payer une amende de $50 et les frais sous l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. M. le juge Gérard Simard a de plus suspendu le permis de conduire de l'inculpé pour une période de trois mois.

Nouveau quotidien

Vancouver (PC) Le premier numéro de la Chinese Free Press, le seul quotidien anglo-chinois au Canada, a paru hier. Il y a deux quotidien chinois au Canada: le Chinese Times et la Chinese Voice. Le nouveau journal est abonné à la Presse Canadienne.

Le pénitencier lui sied bien

Un particulier qui connait les tribunaux depuis 1947 et qui en a assez de la prison commune, a demandé hier à M. le juge Lactare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, de l'envoyer au pénitencier plutôt qu'à la prison pour douze mois.

D'une volubilité déconcertante, l'inculpé a plaidé que s'il avait obtenu frauduleusement $12.50 de Victor Savard et $12.50 de Roger Talbot, c'était la boisson "malgré que la boisson n'excuse pas, je le sais" Grégoire Bonneville, 30 ans, de Ste-Hénédine, comté de Dorchester, n'était sorti de prison que le 24 octobre dernier.

Il avait passé par le pénitencier en 1949-50, et ayait purgé depuis deux sentences d'un an et une sentence de six mois pour ds vols et des fraudes.

9 membres à vie nommés par la Société Catholique de la Bible

Ottawa (C. C. C.) — La Société Catholique de la Bible a conféré le titre de membre à vie à neuf personnalités du clergé et du laïcat, lors de sa 13e assemblée annuelle tenue samedi dans l'immeuble Fides, à Montréal, sous la présidence de S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, secrétaire de l'Assemblée épiscopale et auxiliaire de Québec.

Le R. P. Paul-A. Martin, C. S. C., président actif de la Société, a aussi fait rapport de l'activité de cet organisme pendant l'année 1953, en soulignant, comme fait saillant, la publication du nouveau testament à 150,00 exemplaires. Il y eut ensuite échange de vues sur les moyens à prendre pour faciliter chez nous la compréhension du message biblique, et réélection en bloc des membres du conseil de la Société.

Les nouveaux membres à vie sont: le R. P. Adrien Brunet, O. P., vice-président de l'Acebac ; le R. P. Sebastiano Pagano, O. M. I., professeur d'exégèse de l'ancien testament au Séminaire St-Paul de l'Université d'Ottawa et président de l'Association catholique Biblique des Etats-Unis d'Amérique ; M. l'abbé Jean-Denis Cadieux, secrétaire français de la Conférence Catholique Canadienne et directeur-fondateur du Service d'information de la C. C. C. ; M. Aurèle Séguin, directeur de Radio-Canada pour la province de Québec ; M. René-Salvator Catta, poète et diseur, artiste principal de nombreuses récitations bibliques ; M. l'abbé Roland Beaudet, professeur d'écriture sainte à l'Université Laval ; M. l'abbé Raymond Lavoie, aumônier des étudiants à l'Université Laval ; M. P.-E. Belleau, professeur, libraire, fondateur d'une ligue des Bonnes Lectures ; et Mlle Corinne Truteau, bienfaitrice de l'apostolat biblique.

Au cours de l'année dernière, la société a organisé le dimanche de la bible dans 13 diocèses, diffusé des milliers d'exemplaires de la bible de Pirot-Clamer, distribué des films et enregistrements bibliques, donné des livres saints, etc. "Mais le fait saillant de l'année, a révélé le R. P. Martin, est la publication du Nouveau Testament. Impatiemment attendu depuis des années, fruit d'un labeur plein de science, de patience et d'amour, le Nouveau Testament a été accueilli avec un enthousiasme qui a dépassé les pronostics les plus optimistes". Ce "pocket book" religieux est le "best seller" de l'année, a pu dire un journaliste de la métropole. Tiré à 100,000 exemplaires en septembre dernier, le Nouveau Testament vient d'être réimprimé à 50,000.

Parmi les moyens suggérés à la réunion en vue d'aider à l'intelligence de la bible, mentionnons : La diffusion de brochures ou de livres d'initiation (tels que "comment lire la bible", numéro spécial des cahiers bibliques "Evangile", et "le peuple de Dieu", de Thivollier), les cours de bible où l'on présente l'Ecriture Sainte en relation avec la liturgie, les récitations bibliques comme il s'en est donné à la radio et dans différents diocèses.

Le conseil réélu à l'unanimité se compose du R. P. Martin, président d'office nommé par l'épiscopat ; M. Benoit Baril, vice-président ; Mlle Rita Leclerc, secrétaire ; M. Paul Poirier, trésorier ; le R. P. André Legault, C. S. C. N., M. J.-G. Bulteau, P. S. S., M. l'abbé J.-P. Bourret, Me, Jean Dostaler, MM J.-J. Chagnon et Roland Germain, conseillers.

A l'issue de la réunion, S. Exc. Mgr Garant a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli par la société durant l'année. "J'espère, ajouta-t-il, qu'après avoir mis le texte de la bible entre les mains du peuple, on s'efforcera de mettre ce même texte à la portée de son esprit, pour que la bible soit vraiment une source de vie".

On remarquait aussi à la réunion le R. P. V.-M. Villeneuve, O. M. I., le juge T.-A. Fontaine, les abbés Paul Lacouline et J.-M. Poulin, etc.

JEUNE FILLE VENDEUSE DEMANDEE
pour un magasin de bijouterie en vue. Elle doit être bonne travaillante, avoir bonne apparence, de bonne famille, comprendre l'anglais et pouvoir fournir de bonnes références. Expérience de la vente pas nécessaire. Position stable avec salaire de $17.50 par semaine pour commencer. Si qualifiée, s'adresser en personne entre 10 h. 30 et midi à
198 RUE ST-JEAN

Voyageur demandé
Possédant une automobile et ayant de l'expérience dans la vente de Produits alimentaires. Territoires à couvrir : Bas du fleuve et Portneuf. Conditions : Salaire et Commission
H. CANTIN LTÉE
133 Boul. Ste-Anne
GIFFARD

RENÉ MARCOUX
37 DE LA COURONNE, 2e étage, Ch. 215
EDIFICE GUILLEMETTE
— TEL.: 4-8722
IMPORTATEUR DE DIAMANTS
Montres — chapelets de cristal de roche — bijoux, etc . . .
MARCHANDS DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE
OUVERT LE VENDREDI SOIR

ORDONNANCES
Exécutées dans notre laboratoire des plus modernes, par des pharmaciens licenciés. Les prescriptions minutieusement remplies vous sont livrées promptement.
• PRECISION
• QUALITE
• PROMPTITUDE
• COURTOISIE
Les commandes postales sont l'objet d'une attention spéciale.
PHARMACIE LÉGARÉ
421 BLVD CHAREST
TEL.: 4-8247
PH. NATIONALE Enr.
184, ST-VALLIER OUEST
TEL.: 3-0282

EXPOSITION
MOTOCYCLETTES 1954
à notre magasin — 14 rue St-Joseph d'ici au 1er avril
OUVERTE AU PUBLIC TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 h.
RECORD MONDIAL
DE LA "TRIUMPH"
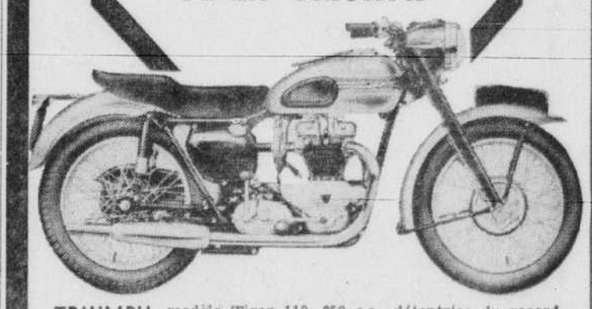
TRIUMPH, modèle Tiger 110, 650 c.c., détentrice du record mondial de 120 m. à l. présentement à notre exposition, 14 rue St-Joseph. Prix de vente..... $925
Plus de 20 modèles différents, comprenant les meilleures marques sur le marché telles que
TRIUMPH HARLEY DAVIDSON ET NSU
LE PLUS HAUT PRIX
POUR VOTRE VIEILLE MOTOCYCLETTE
accordé en échange sur l'achat d'une neuve.
HARLEY DAVIDSON 1954
La plus luxueuse et la plus puissante au monde!
GARANTIE DE 6 MOIS
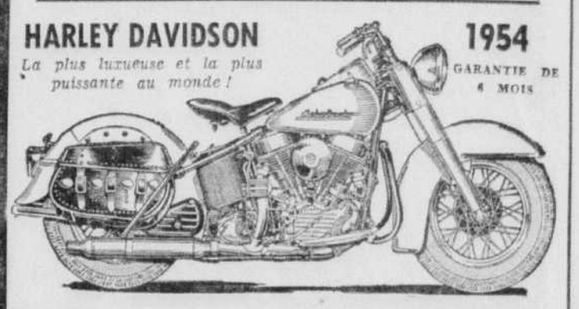
Détentrice du record mondial à Dayton Beach, s'étant classée première à Dayton Beach dans la course de 200 milles, et première dans la course à Langhorne Pa.
30 MOTOCYCLETTES USAGÉES
A SACRIFIER
JAWA 1948, 125 c.c. Spécial..... $99
BSA 1950, 250 c.c. Spécial.. $295
JAMES 1951, 125 c.c. Spécial... $125
JAWA 1951, 350 c.c. Spécial... $250
NAP. COTÉ SPORTING GOODS
14 RUE ST-JOSEPH TEL.: 4-3242

LES DOULEURS CUISANTES PARALYSENT . . .
DOLCIN *soulage les douleurs paralysantes de*
L'ARTHRITE
RHUMATISME
LUMBAGO
SCIATIQUE
LES GENS sur cinq continents, qui ont souffert les angoisses de ces maladies, et qui ont obtenu du soulagement en employant DOLCIN, admettent que le traitement DOLCIN, approuvé en clinique, soulagea les douleurs sans causer le moindre effet défavorable !
Les comprimés DOLCIN sont saufs — sans effets défavorables au coeur ou à tout autre organe.
DOLCIN est un composé de succinate-salicylate vérifié en clinique, et les salicylates sont hautement recommandés pour le soulagement prompt et durable des douleurs cuisantes de l'Arthrite, Rhumatisme, Lumbago et Sciatique.
★ DOLCIN ★
Connu dans le monde entier par les personnes qui ont souffert
VENDU SUR 5 CONTINENTS
DISPONIBLE DANS TOUTES LES PHARMACIES AU CANADA

FER ORNEMENTAL
intérieurs, extérieurs, boîtes de camions d'acier, ouvrage sur plan.
EXECUTION RAPIDE PAR TOUTE LA PROVINCE
membre de l'association des constructeurs de Québec et Montréal.
Raymond CLICHE
434 VITRE, QUEBEC. Tél.: 3-7913

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces
• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Bendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.
Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy - Tél.: 7-7668

W. BRUNET & CIE
139 rue St-Joseph
Téléphone : 5-8141

J.-E. LIVERNOIS Ltée
Pharmaciens en gros
rue St-Jean, Tél.: 2-5214

PHARMACIES SOUCY
Château Frontenac
90 de la Couronne
85 rue Cartier

PHARMACIE CHABOT
303 - 1ère Avenue, Charlesbourg
Téléphone: MA 3-1621